



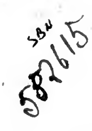
COLLECTION
DES MÉMOIRES

RELATIFS

A LA RÉVOLUTION D'ANGLETERRE.

MÉMOIRES DE LORD CLARENDON, TOME III.

PARIS, IMPRIMERIE DE A. BELIN,
Rue des Mathurins St.-Jacques, n°. 14.



MÉMOIRES

DE

LORD CLARENDON,

GRAND-CHANCELIER D'ANGLETERRE

SOUS LE RÈGNE DE CHARLES II.

TOME TROISIÈME.



A PARIS,

CHEZ BÉCHET AINÉ, LIBRAIRE-ÉDITEUR,

QUAI DES AUGUSTINS, N°. 57;

A ROUEN,

MÊME MAISON DE COMMERCE,

RUE GRAND-PONT, N°. 73.

1824.



MÉMOIRES

DE

LORD CLARENDON.

L'INTERVALLE qui s'écoula entre les sessions du parlement ne donna point, aux embarras et aux anxiétés, ce relâche qu'on en avait attendu. Les désordres domestiques de la cour faisaient chaque jour plus de bruit au dehors; on répandait parmi le peuple beaucoup de bruits scandaleux et de calomnies; il exprimait son mécontentement sur le poids des taxes qu'il était forcé de payer; c'était en public le parlement qu'on accusait; mais le chagrin réel, et qui tenait au cœur, c'était celui qu'on n'osait avouer, et l'on pensait réellement que Dieu, irrité contre la nation, avait résolu de l'éprouver par des tribulations encore plus cruelles que celles dont on avait été si récemment délivré. On se plaignait généralement du défaut d'argent et de la décadence du commerce; on n'exportait plus, disait-on, les productions du pays; mais ce mal n'était qu'en apparence, et le résultat de combinaisons fac-

tices plutôt qu'un état réel, car il était clair, d'après le revenu des douanes, que le commerce était plus étendu qu'il ne l'avait jamais été, bien qu'à la vérité quelques unes de nos denrées nationales, particulièrement les draps, parussent depuis quelque temps manquer d'écoulement, ce qui venait surtout de la surabondance produite par l'immense quantité qu'en avaient transportée les marchands interlopes pendant le temps où tout était abandonné à la licence. Les prix en étaient, par cette raison, extrêmement tombés et ne pouvaient se relever que si on s'interdisait pour quelque temps l'exportation. Les négocians s'étaient imposés à eux-mêmes cette interdiction, et auraient voulu y soumettre les interlopes devenus en ces derniers temps beaucoup trop forts pour eux, car leur crédit n'allait pas à moins qu'à faire supprimer la compagnie, fort renommée depuis plusieurs années, et qui avait fait singulièrement prospérer ce genre de fabriques. Le temps seul peut décider si elle méritait qu'on lui portât un semblable coup. Quant aux autres discours sur le manque d'argent, il suffirait, pour prouver à quel point ils étaient déraisonnables, de voir les grandes acquisitions qu'on faisait tous les jours. Il n'y avait pas à vendre, sur aucun point de l'Angleterre, un morceau de terre un peu considérable, qu'il ne se trouvât sous la main un acquéreur tout prêt à l'acheter.

Ce qui donnait cependant encore quelque couleur à ces plaintes, c'est que la mesure qu'on avait prise d'apporter sur-le-champ à Londres, en espèces, tout l'argent levé pour le Roi, ce qu'on faisait afin de satisfaire les banquiers à qui on avait assigné, sur le revenu des provinces, le paiement de l'argent qu'ils avaient avancé pour les occasions urgentes, avait fait réellement baisser les revenus dans tout le royaume à un point qu'on n'avait jamais vu. Les propriétaires furent généralement obligés de baisser d'un quart au moins le prix de leurs fermes, ou de reprendre leurs terres pour les faire valoir, quoiqu'il leur manquât, pour cette entreprise, les moyens nécessaires. Tout ce mal tomba sur la haute noblesse et sur les gentilshommes de première classe entre les mains desquels étaient les plus grandes propriétés. Tous ceux dont les biens étaient en terres portèrent une part de la souffrance publique, ce qui rendit le mécontentement général. On crut que le meilleur moyen pour y remédier serait de ne plus lever de taxe foncière, pensant que c'était de là que venait la baisse des revenus. En même temps les dépenses de la cour et de ceux qui y étaient attachés augmentaient chaque jour, et le Roi, moins appliqué à ses affaires, s'adonnait toujours davantage à ses plaisirs, auxquels il ne prescrivait aucune borne,

non plus qu'aux dépenses qui ne pouvaient manquer d'en résulter.

Il y avait plus de motifs qu'il n'en fallait pour être inquiet sur le repos public. Chaque jour on découvrait des réunions secrètes et des conférences entre les officiers de l'ancienne armée. On savait que des correspondances étaient établies entre eux par tout le royaume avec une singulière régularité. Ils avaient, à Londres, un grand comité investi des pouvoirs suprêmes, et qui envoyait des ordres à tout le reste. On devait se soulever le même jour et se trouver à différens rendez-vous. Ces découvertes firent arrêter plusieurs personnes; le Roi lui-même prit souvent la peine de les interroger, et généralement elles avouaient plus de chose au Roi qu'à tous les autres. On publia un ordre bannissant à vingt milles de Londres tous les officiers qui avaient porté les armes contre le Roi, et par là on ne fit que mieux manifester les craintes qu'on avait.

On ne saurait douter que cette sorte d'hommes n'entretînt beaucoup de projets séditieux. On en eut souvent des preuves si convaincantes que plusieurs d'entre eux, jugés à Newgate par les juges ordinaires et dans la session générale, furent condamnés et exécutés pour crime de haute trahison. Cependant il y eut souvent lieu de croire qu'on avait mis en prison des gens dont tout le

tort en réalité avait été de vivre en mauvaise compagnie et de tenir des discours oiseux. La dénonciation était devenue un métier que plusieurs entreprenaient pour gagner de l'argent; et comme dans ces temps de méfiance les ministres du Roi n'avaient pas le droit de les repousser, l'emploi de les recevoir était pour eux une très-fâcheuse occupation; car il y avait bien peu de dénonciateurs qui consentissent à paraître comme témoins contre ceux qu'ils accusaient, prétendant, quelquefois avec raison, que si on les connaissait, ils deviendraient inutiles à l'avenir, tandis qu'ils étaient encore à l'abri du soupçon et admis dans tous les conseils. Toutes les sectes religieuses parlaient plus hardiment dans leurs réunions, et se réunissaient plus fréquemment qu'elles n'avaient jamais fait dans les temps des lords-maires Richard Brown et sir John Robinson; et les maires qui avaient succédé à ceux-là se montraient beaucoup moins vigilans. Un découragement général semblait s'être emparé de tous les esprits, on eût dit que personne ne s'intéressait plus guères à ce qui arrivait; ce qui ne venait pas tant de la malveillance que de l'habitude de murmurer; maladie contractée depuis plus de vingt ans, et qui était presque devenue naturelle à la nation.

Il arriva vers ce temps à la cour un changement, source de beaucoup d'autres qu'on ne soupçonnait pas alors, et qui cependant, dès cette

époque, déplurent à la cour elle-même et plus encore hors de la cour. Le garde du trésor privé, plus propre à cette fonction qu'à toute autre à laquelle on eût pu l'employer, ne se crut pas cependant élevé à un poste digne de son mérite et de ses grandes facultés. Le Roi lui avait fait quelques promesses à Fontarabie, ressentait pour lui depuis long-temps beaucoup de bienveillance et prenait grand plaisir à sa conversation ; en sorte que son ami M. O'Neil, toujours prêt à rappeler au Roi les services de sir Henri, n'eut d'autre peine que de trouver une vacance qui fournît une occasion de l'avancer, et il était adroit à créer des occasions quand il n'en trouvait pas. Il ne se fit pas scrupule d'insinuer au Roi que ni l'un ni l'autre de ses secrétaires n'étaient tellement capables que Sa Majesté ne pût être mieux servie ; et, dans le fait, le Roi, qui n'aimait pas les vieilles gens, n'en faisait pas autant de cas que l'auraient mérité leur talent, leur caractère laborieux et leur intégrité, et il n'aurait pas été fâché d'en voir mourir un ou tous les deux.

Le secrétaire Nicholas avait servi la couronne pendant longues années avec beaucoup de considération. Il avait été fait secrétaire d'État par le feu Roi qui l'aimait et lui confia jusqu'à sa mort ses intérêts les plus intimes. De tous ceux qui le servaient, il n'en était pas dans tout le



royaume un seul qui jouît d'une réputation plus générale de vertu, de piété et d'une intégrité au-dessus du soupçon. C'était un homme à qui les rebelles n'avaient jamais pu pardonner; depuis la fin de la guerre, il vécut en exil sur le continent, et, du moment où le Roi quitta la France, demeura près de lui dans l'exercice des mêmes fonctions, qu'il avait remplies sous son père; car tant que le Roi vécut en France auprès de sa mère qui n'aimait pas le secrétaire, celui-ci se tint éloigné; mais depuis le moment où le Roi passa en Allemagne, il demeura constamment avec lui. Il revint avec lui en Angleterre, espérant trouver, dans les légitimes profits de son office, les moyens de réparer sa fortune, très-détériorée par ses longues souffrances et son bannissement. Ce n'avait jamais été dans sa jeunesse un homme d'un esprit vif et brillant; mais il était laborieux, appliqué, ce qui vaut peut-être beaucoup mieux, et s'entendait fort bien aux affaires et à toutes les sortes de dépêches. Il était alors de quelques années plus que septuagénaire; cependant il remplissait son office avec beaucoup de ponctualité, d'exactitude, et à la satisfaction de ceux qui avaient affaire à lui, et le Roi aurait regardé comme une chose aussi odieuse aux yeux du public qu'inhumaine en soi de renvoyer un homme tel que lui, parce qu'il avait vécu trop long-temps.

L'autre secrétaire était M. Morrice, dont le mérite était d'avoir été chargé de toutes les négociations entre le Roi et le général, et qu'on croyait plus importantes qu'elles n'avaient été. Cependant il s'était très-bien conduit et avait influé sur les dispositions du général autant qu'il était possible de le faire. Sa Majesté l'avait avancé à cet emploi purement pour obliger le général, et il avait montré depuis beaucoup de fidélité et d'activité pour le service du Roi; il avait bonne renommée dans la chambre des communes et remplissait sans reproche les fonctions de son emploi. Il avait passé la plus grande partie de sa vie en province, avec la réputation d'un homme sage et très-instruit. Il l'était réellement dans la langue grecque et latine; mais n'ayant aucune connaissance des langues modernes, il divertissait souvent le Roi par sa manière de prononcer plusieurs mots. Il se tirait fort bien de ses dépêches en latin, telles qu'on les emploie à l'égard de toutes les cours du nord, et traitait avec les ambassadeurs de ces puissances dans un langage élégant et facile; et pour toutes les affaires de l'intérieur, personne ne doutait de sa capacité, excepté en ce qui tenait à la mode et au goût de la cour.

La raison qui avait engagé à le placer ne permettait pas de l'écarter, ce qui eût nécessairement blessé le général, dont il était le parent

et l'ami. Ainsi il n'y avait pas d'autre expédient, pour avancer sir Henri Bennet, que de mettre de côté le secrétaire Nicholas de son consentement, car le Roi ne voulait pas agir autrement avec un serviteur si vieux et si fidèle. Sa Majesté pensait d'autant plus volontiers à ce projet, qu'il lui donnait les moyens de placer, à son trésor privé, un autre homme pour lequel elle avait pris depuis peu un goût excessif, bien qu'au moment de son retour en Angleterre, de tous ceux qui s'étaient trouvés avec lui à l'étranger, il n'en fût pas un pour lequel elle se sentît plus d'éloignement ; cet homme était sir Charles Berkeley, alors capitaine des gardes du duc d'York, et très-fort dans les bonnes grâces de Son Altesse royale. Durant tout le temps où l'on travailla à faire réussir cette intrigue, on prit grand soin qu'elle ne parvînt à la connaissance du chancelier, dans la crainte que, s'il ne réussissait pas à détourner le Roi de son projet, ce qu'on ne croyait pas qu'il essayât, il ne dissuadât son vieil ami le secrétaire, avec lequel il était lié d'une longue intimité, d'accepter aucune espèce de proposition. On jugeait avec beaucoup de raison que le chancelier mettrait un grand prix à conserver dans sa place un homme en qui il avait une entière confiance, et à en tenir éloigné un autre dont il n'estimait pas la capacité, et sur l'affection duquel il ne comptait en aucune manière ;

beaucoup de gens pensèrent que ce fut aussi par cette crainte que le bon vieillard lui-même se détermina à garder soigneusement le secret. Il est certain que toute l'affaire fut résolue et convenue avant que le chancelier en eût le moindre soupçon.

O'Neil, qui avait toujours le talent de faire passer par les autres ce qu'il ne pouvait exécuter lui-même ouvertement, insinua à M. Ashburnham, qui professait et avait, je crois, beaucoup d'attachement pour le secrétaire, « que le « Roi trouvait la place trop pénible pour un « homme de cet âge, et désirait souvent que « ses amis lui persuadassent de se retirer afin de « mettre à sa place un plus jeune homme en « état de se trouver aux ordres de Sa Majesté à « toute heure et dans tous ses voyages ; mais que « Sa Majesté parlait toujours de lui avec bien- « veillance et paraissait dans l'intention de le « récompenser largement. » Il lui dit en confidence « que le Roi désirait impatiemment avoir sir « Henri Bennet pour secrétaire d'État. » Ashburnham, aussi fort versé dans les artifices de cour, pensa qu'il pourrait très-bien faire à la fois office d'ami envers son vieux confident, et acquisition pour lui-même d'un nouvel et plus utile ami. Il ne fallait que procurer à l'ancien secrétaire une riche récompense en facilitant l'entrée au nouveau qui n'oublierait pas cette obligation. « Tout le monde

« connaissait, dit-il à O'Neil, l'amitié que de-
« puis longues années il professait pour le secré-
« taire Nicholas; tous deux étaient au service du
« duc de Buckingham lors de son assassinat, et il
« serait fâché de le voir renvoyé avec mépris
« dans sa vieillesse; mais si Sa Majesté voulait
« le congédier honorablement et avec une récom-
« pense qui le mît en état d'assurer le sort de sa
« femme et de ses enfans, il ne se ferait aucun
« scrupule de lui persuader de quitter son em-
« ploi. » C'était là tout ce que voulait O'Neil. Il recommanda seulement le secret « afin que rien
« ne pût parvenir aux oreilles du Roi avant qu'il
« en eût parlé au chancelier, présumant qu'a-
« vant de prendre aucune résolution à cet égard,
« Sa Majesté voudrait la lui communiquer. »

Un jour ou deux après, le Roi envoya chercher Ashburnham et lui dit « qu'il savait qu'il
« était ami du secrétaire, que celui-ci était vieux
« et hors d'état de prendre autant de peine qu'il
« l'avait fait; qu'il avait servi son père et lui
« très-fidèlement et avait dépensé sa fortune à
« son service; que, s'il voulait se retirer, car
« le Roi déclara qu'il était déterminé à ne rien
« faire sans son consentement, il lui donnerait
« dix mille livres ou telle autre récompense qu'il
« voudrait choisir, entendant par là un titre. »
Le Roi ne cacha point à Ashburnham « que bien
« qu'il s'en rapportât de tout à la volonté du se-

« crétaire, il désirait que l'emploi devînt vacant
« et fût à sa disposition. »

Ashburnham se chargea volontiers du message et communiqua très-promptement au secrétaire tout ce que lui avait dit le Roi et tout ce qu'il savait auparavant. Le secrétaire ne se plaisait point à la cour et trouvait qu'il y avait vécu assez long-temps pour voir beaucoup de choses qui l'avaient affligé jusqu'au fond du cœur; il considéra que, tout en s'adressant à lui de la manière la plus gracieuse et en lui offrant une noble récompense de ses services, on lui laissait voir clairement que le Roi désirait qu'il s'en allât, et que dès que Sa Majesté avait jeté les yeux sur un successeur déjà fort en crédit auprès d'elle, s'il paraissait se refuser à ce qu'on lui demandait, on pourrait fort bien le mettre bientôt dehors sans aucune récompense ou tout au plus avec une promesse. Il pria donc son ami « d'assurer le Roi
« qu'il était tout prêt à faire ce que Sa Majesté
« jugerait nécessaire pour son service, qu'il
« avait une femme et des enfans qui avaient subi
« avec lui l'exil jusqu'au retour de Sa Majesté,
« et dont il ne pouvait assurer le sort sans le se-
« cours des bienfaits de Sa Majesté. Il espérait
« donc qu'avant de lui retirer la signature, Sa
« Majesté voudrait bien porter la récompense
« qu'elle lui promettait à un taux plus élevé
« qu'on ne le lui avait dit, et la lui faire payer.»

Cette affaire ne pouvait être en de meilleures mains; aussi fut-elle conduite avec une habileté remarquable, et aussitôt qu'on sut que le secrétaire consentait à résigner volontairement son emploi, ce qu'on avait craint de ne pas obtenir, et qu'il demandait seulement une meilleure récompense, chacun fut d'avis que le Roi fît la chose le plus gracieusement possible afin qu'on en voulût moins au successeur.

M. Ashburnham cultiva si habilement leur impatience, qu'il n'en coûta au Roi, tant en argent qu'en terres ou en concessions, guères moins de 20,000 livres pour mettre un serviteur nouveau, dont se souciaient très-peu de gens, à la place d'un vieux serviteur aimé de tout le monde; et Nicholas reçut, avant de résigner sa place, tout ce qui lui était promis. Si le changement eût été aussi avantageux pour le Roi qu'il le fut pour le bon vieux secrétaire, tout le monde en aurait été enchanté. Sir Henri Bennet fut, aux dépens du Roi, placé comme le désirait son ambition, et Sa Majesté fut enchantée d'avoir acquis sir Charles Berkeley dans cet autre emploi auprès de sa personne, l'aimant chaque jour avec plus de passion sans que personne en pût savoir ni deviner la raison.

A compter de cette époque, ceux qui approchaient du Roi ne purent s'empêcher d'apercevoir que le crédit et l'influence du chancelier

auprès de lui déclinaient d'une manière évidente; non que l'un ou l'autre de ces deux hommes osât se mettre en rivalité avec lui au point de contrarier dans le conseil aucune des choses qu'il proposait ou appuyait; au contraire, ils professaient tous deux pour lui un très-grand respect. L'un d'eux, qui n'était pas conseiller privé, lui fit et lui fit faire, par quelques amis qui avaient beaucoup de crédit auprès du chancelier, de grandes protestations d'attachement, assurant qu'il ne voulait se mêler d'aucune affaire, et qu'il espérait seulement acquérir, par les bontés de Sa Majesté, une fortune qui lui donnât de quoi vivre; et il ne parut point en effet, par la suite, que jusqu'à sa mort il désirât jamais voir diminuer le pouvoir du chancelier; l'autre lui fit toutes les déclarations imaginables d'affection et de respect, et s'adressa à lui en plusieurs occasions pour avoir ses avis et ses instructions; au fait, aucun d'eux n'aurait pu, à cette époque, lui nuire auprès du Roi, s'ils eussent laissé apercevoir qu'ils en avaient l'intention. Ce fut en affectant le contraire qu'ils acquirent les moyens d'y parvenir.

Le Roi n'avait pas retiré au chancelier la moindre partie de sa faveur; il l'écoutait aussi volontiers que jamais, venait aussi souvent le trouver, ne lui montrait pas plus de réserve sur aucun point, si ce n'est sur un seul dont il conjura le

chancelier avec quelque solennité de ne lui plus parler, en quoi le chancelier ne lui obéit pas exactement, car il n'évita pas, lorsque l'occasion s'en présentait, de lui dire tout ce qu'il croyait de son devoir, sans que Sa Majesté parût jamais le trouver mauvais. Lorsqu'il parlait au chancelier de l'un ou de l'autre de ces deux hommes, ce qu'il faisait souvent et avec beaucoup de bienveillance, il faisait toujours entrer dans ses discours quelques mots sur l'estime et le respect qu'ils avaient pour lui, comme une chose qui lui plaisait beaucoup; et il ajouta une fois que c'était leur intérêt, car, s'il s'apercevait qu'il en fût autrement, il les en ferait repentir. Cependant, à compter de cette époque les conseils ne furent plus si secrets, on prit beaucoup plus de liberté de parler des affaires publiques à la conversation du soir, où auparavant on en disait seulement quelquefois un mot en passant par plaisanterie; mais alors on les y mit souvent en discussion et on les censura avec trop de liberté par rapport aux choses et aux personnes; le Roi lui-même fut moins arrêté, moins fixe dans ses résolutions, et il arriva chaque jour, au sceau, des actes passés en faveur de gens contre lesquels le Roi avait été d'abord déterminé et dont ensuite on avait fait réussir l'affaire à force d'importunités. Enfin ces deux hommes se montrèrent extrêmement dévoués à la favorite, s'appuyèrent de son crédit

et par conséquent furent toujours disposés à faire ce qui lui était agréable.

On obtint encore, à cette époque, le succès d'une autre intrigue très-pernicieuse et dont les résultats furent encore plus contraires au bien public, à moins qu'on ne les regarde comme dérivant de la première dont celle-ci était effectivement la suite. Les hommes principalement chargés de la conduite des affaires en recevaient peu de satisfaction. Les mécontentemens étaient grands, les dissidences nombreuses; ainsi qu'on l'a déjà dit, les dépenses surpassaient de beaucoup ce qu'on avait assigné pour les soutenir, en sorte que la dette n'était guère diminuée. La perspective qu'ils avaient devant les yeux était effrayante autant que triste; cependant tant que la nation demeurait en paix, sans aucun danger de la part d'aucun ennemi étranger, l'aspect extérieur des choses paraissait si agréable, surtout à ceux qui les voyaient de loin, qu'ils ne supposaient pas qu'il pût y avoir le moindre sujet de crainte; on ne pouvait, même en ce cas, raisonnablement espérer que les dépenses se restreindraient tous les ans et rentreraient dans les limites convenables; mais toute espérance de ce genre s'évanouit lorsqu'on vit s'élever, dans quelques esprits, un désir immodéré d'entraîner le pays à la guerre.

Le Roi, à sa première arrivée en Angleterre,

avait témoigné porter un grand intérêt à la prospérité générale du commerce; il en conférait, en toute occasion, avec les négocians les plus actifs et leur offrait tout ce qui était en son pouvoir pour contribuer à ce résultat. Il érigea un conseil de commerce qui n'eut guère d'autre effet que de donner à quelques hommes l'occasion de s'entretenir ensemble, ce qui peut-être les disposa à penser davantage et à se consulter en particulier plus efficacement qu'ils ne le pouvaient faire au milieu de cette foule de commissaires. Quelques négocians et quelques marins s'adressèrent à M. William Coventry et un petit nombre d'autres au duc d'York, pour l'érection d'une compagnie à laquelle ils désiraient que présidât Son Altesse royale, et qui fut en conséquence nommée compagnie royale. Ils demandaient « que Sa Majesté leur accordât « le commerce exclusif de la Guinée, ce qui, « à leur avis, apporterait en peu de temps de « grands avantages au public et beaucoup de « profit aux armateurs qui devaient commencer « avec des fonds collectifs dont l'administration « serait confiée à un conseil d'hommes choisis « parmi eux. »

Avant les troubles, le feu Roi avait accordé ce privilége à sir Nicholas Crisp et à d'autres nommés par lui, et qui avaient à leurs frais envoyé des vaisseaux en Guinée. Toute cette côte

était habitée par des infidèles; sir Nicholas, sur ses propres fonds, avait acheté un coin de terre formant une île; il y avait construit un bon fort et des magasins sous lesquels les vaisseaux demeuraient à l'abri; et il avait, avant la révolution, conduit si avantageusement ce commerce, qu'il en tirait des bénéfices considérables. La rébellion commencée, et sir Nicholas s'étant dévoué au service du Roi, quelques autres négocians continuèrent son commerce, et soit de son consentement, soit par la puissance de Cromwell, ils furent mis en possession de ce fort appelé Cormantine et dont les Anglais étaient encore les maîtres au retour de Sa Majesté, bien qu'alors le commerce fût petit parce que les Hollandais avaient établi, à peu de distance, une résidence plus importante, y envoyaient beaucoup plus de vaisseaux et de marchandises, et revenaient une fois par an dans leur pays avec beaucoup plus de richesses. Le but principal de ce commerce, outre l'avantage qu'il eût pu procurer d'écouler une grande quantité de nos produits industriels, était de rapporter de l'or que cette côte produisait abondamment, et des esclaves noirs qui se vendaient promptement et à très-haut prix dans toutes les colonies.

Le modèle de l'acte était si bien préparé et toute la méthode d'administration de cette compagnie était si raisonnable que le duc en fut

très-satisfait et procura promptement à la compagnie une charte avec d'amples privilèges, dans laquelle Sa Majesté se mettait elle-même au nombre des armateurs, et, ce qui était encore plus avantageux, consentait à les aider de ses vaisseaux pour le premier établissement de leur entreprise. Le duc était gouverneur de la compagnie avec pouvoir de nommer un député. Tous les autres administrateurs et le conseil étaient choisis par la compagnie composée d'hommes comme il faut et de gens de qualité dont chacun apportait cinq cents livres pour le premier chargement collectif des vaisseaux et qui leur servirent à mettre en mer leurs premiers navires. Les retours de cette expédition rapportèrent de tels bénéfices et présentèrent des espérances si encourageantes que la compagnie acheta à sir Nicholas Crisp, la propriété du fort et du château, prit possession d'un autre endroit sur la côte et y envoya plusieurs vaisseaux qui y firent beaucoup d'argent provenant de la vente des noirs que les marchands de la compagnie vendaient aux Barbades et dans les autres colonies du Roi au prix qu'ils voulaient. Ils apportèrent en Angleterre une telle quantité d'or qu'on y frappa alors pour la première fois ces pièces qui en ont reçu le nom de guinées, et toutes les pièces pareilles ont été depuis frappées sur l'or que la compagnie royale

a rapporté de cette côte. Le danger qui menace cette compagnie c'est de se voir dissoute ou désorganisée par la jalousie des armateurs contre les négocians, et leur confiance à se persuader qu'ils entendent aussi bien que ces derniers les mystères du commerce, ce qui les porte à refuser de concourir aux expédiens nécessaires proposés par les négocians, et à soutenir avec obstination leurs propres vues, quelque mal digérées qu'elles puissent être; mais, si elle y échappe, elle deviendra un modèle aussi propre à faire prospérer le commerce maritime que toute autre compagnie et même celle des Indes orientales.

Le duc, extrêmement disposé à tout ce qui pouvait favoriser ce commerce, était constamment présent à tous les conseils qui se tenaient une fois par semaine chez lui à Whitehall. On reconnut aisément, dès le commencement de l'entreprise, que les Hollandais faisaient le commerce dans ces parages à des conditions beaucoup plus avantageuses que les Anglais, et l'on était très-disposé à croire qu'ils n'avaient pas droit de trafiquer, attendu que cette branche de commerce avait été d'abord découverte et inventée par les Anglais, ce qui paraissait un titre suffisant pour se l'approprier à l'exclusion des autres nations. On se fondait en cela sur le principe d'après lequel les Espagnols possédaient les Indes occidentales, et les Hollandais ce qu'ils

tenaient dans le Levant, soit de leurs possessions originaires, soit de celles qui avaient appartenu aux Portugais; mais on reconnut bientôt que le droit qu'on voulait établir sur une pareille base ne pouvait se soutenir, et qu'avoir envoyé sur une côte un ou deux vaisseaux et y avoir bâti un petit fort, ne constituait pas un titre de propriété capable d'exclure les autres nations. La vérité était d'ailleurs que les Hollandais y étaient arrivés quelque temps avant nous, et les Danois encore auparavant. Le plus fâcheux c'est que les Hollandais s'étaient établis sur le bord d'une rivière dans une situation beaucoup plus avantageuse que la nôtre. Ils avaient construit plus de forts, ce qui rendait leur établissement plus solide et ils faisaient un beaucoup plus grand commerce, qu'il n'était pas à croire qu'on pût leur persuader d'abandonner. De la discussion du droit, on passa donc à celle des moyens de leur enlever tout ce qu'ils possédaient dans la Guinée et aux environs, ce qu'on croyait facile à exécuter en y envoyant deux autres vaisseaux de la marine royale, attendu que jamais, dans ces parages, il n'avait paru un seul vaïsseau de guerre. La chose pouvait donc se faire sans délai, et il était aisé de s'allier avec les naturels du pays qui n'aimaient pas les Hollandais, de manière à assurer, sans contestation, aux Anglais, tout le commerce

de ce pays, ce qui serait, pour le royaume, une source inestimable de richesses.

Les négocians prirent un grand plaisir à s'étendre sur ce sujet et bientôt à s'entretenir « de l'immense avantage qu'on pourrait retirer d'une « guerre ouverte contre les Hollandais et de la « facilité qu'on aurait à les vaincre et à transférer le commerce aux Anglais. Cromwell, disaient-ils, les avait toujours battus et ses victoires sur eux avaient fait sa plus grande « gloire. Il les avait forcés à demander la paix « à genoux et aurait pu les assujétir totalement, « s'il n'eût cru qu'il valait mieux pour son intérêt se conserver de tels alliés qui l'aideraient à supporter son usurpation contre le « Roi. Ainsi donc, lorsqu'ils eurent consenti à « toutes les infâmes conditions qui leur furent « imposées, tant l'abandon absolu de Sa Majesté, que la complète extirpation de la famille royale, autant qu'il était en leur pouvoir, et l'exclusion perpétuelle du prince d'Orange, Cromwell avait fait avec eux une paix « solide dont ils n'avaient pas encore accompli les « conditions, retenant toujours l'île de Poleron « qu'ils avaient long-temps auparavant enlevée « aux Anglais avec la dernière barbarie, et qu'ils « avaient expressément promis de rendre lors « du dernier traité, après avoir été forcés, par

« Cromwell, de payer une forte somme d'ar-
« gent, pour les dommages que les Anglais
« avaient soufferts à Amboyne; tandis que ni
« les menaces, ni les demandes du roi Jacques
« n'avaient pu obtenir aucune satisfaction de
« cette indigne action des Hollandais. »

Ces discours, souvent renouvelés à propos et hors de propos, firent sur le duc une profonde impression. Il avait eu, dès son enfance, le commandement des armées; son caractère le disposait aux entreprises les plus difficiles et les plus dangereuses, et fatigué d'avoir si peu de chose à faire, il aspirait trop impatiemment à la guerre où il savait bien qu'il ne pouvait manquer d'avoir le commandement en chef. Mais ce genre de discussion et le lieu où l'on s'y livrait n'étaient guère propres à avancer beaucoup une affaire de cette importance. Elle n'avait donc d'autre effet que d'exciter le duc et ne l'excitait en effet que trop à s'occuper de cette idée, de l'y attacher et de disposer ceux qui l'entouraient à le fortifier dans les mêmes pensées, lui représentant cette guerre comme une entreprise qui lui ferait le plus grand honneur dans le monde entier; et ils n'avaient besoin, pour être portés à rendre ces bons offices, que de leur caractère inquiet et remuant, et du désir de parvenir à l'accomplissement de leurs nombreux desseins et d'obtenir un plus grand pouvoir.

On venait tout dernièrement de conclure la paix avec les États généraux dans les mêmes termes, articles et conditions que celle qu'ils avaient conclue avec Cromwell, et beaucoup plus avantageuse qu'aucune de celles qu'ils eussent jamais accordées à la couronne. Au moment de la conclusion de cette paix, les Etats généraux et la compagnie des Indes hollandaises avaient donné leurs ordres pour faire remettre aux Anglais l'île de Poleron, concession que Cromwell lui-même ne leur avait arrachée qu'avec la plus grande difficulté; ainsi il n'y avait pas le moindre prétexte qui pût justifier la guerre contre eux. De plus, on avait de grandes inquiétudes de la part de l'Espagne à cause du mariage avec le Portugal, et la France qui, contre sa promesse, avait traité avec la Hollande, ne se montrait nullement pressée de renouveler ses traités avec l'Angleterre. Il devait donc paraître fort étrange à tout le monde que n'ayant de traité conclu qu'avec la Hollande, et un traité conclu si récemment, après y avoir réfléchi si long-temps, et sans aucune alliance avec l'une ni l'autre des deux couronnes, nous fussions si empressés de commencer la guerre précisément avec les Hollandais.

Cependant le duc avait pris la chose à cœur, aimait à en parler, et à s'entretenir des avantages qui en résulteraient; il en parla au Roi, qu'il n'y

trouva nullement disposé, et jugea, par conséquent, qu'il ne fallait pas en porter la proposition au conseil. Cependant il en parlait aussi fort souvent à ceux des lords dont il avait la meilleure opinion, et en trouvait beaucoup d'entre eux qui partageaient son avis sur les avantages de cette guerre. Quelquefois il croyait avoir gagné le Roi par un argument qui avait eu de l'effet sur plusieurs personnes; il soutenait « que les différends « et les jalousies commerciales qui s'élevaient « chaque jour, et chaque jour devaient augmenter entre les Anglais et les Hollandais, à « raison des avantages que ces derniers avaient « gagnés, finiraient infailliblement par donner « naissance à une guerre, et que la question était « seulement de savoir s'il ne valait pas mieux, « pour nous, la commencer dès à présent et lorsqu'ils ne s'y attendaient pas, tandis que nous « étions mieux préparés que nous ne le serions « probablement alors, que d'attendre deux ou « trois ans, pendant lesquels les aigreurs toujours subsistantes les avertiraient de se mettre « en position de faire la guerre dans un moment « où peut-être nous ne serions pas si bien en mesure. Nous avions, disait-il, les meilleurs officiers de marine du monde entier; plusieurs « d'entre eux avaient souvent battu les Hollandais et sauraient bien les battre encore; nous « avions de plus une multitude d'excellens ma-

« rins et matelots qui tous, s'ils ne trouvaient « rien à faire en Angleterre, s'engageraient de « côté et d'autre pour les entreprises marchandes « dans les Indes et les Belts, et que probable- « ment on n'en pourrait plus réunir d'aussi « bons. »

Plusieurs fois il crut avoir fort ébranlé le Roi; mais lorsqu'il lui parlait de nouveau, bien qu'il sût qu'il n'était nullement disposé en faveur des Hollandais, il le trouvait changé et tout-à-fait opposé à la guerre; ce qu'il imputait au chancelier, qui n'avait pas dissimulé, toutes les fois que Son Altesse lui en avait parlé, avec quelle violence et quelle opiniâtreté il était disposé à combattre ce projet. Il prenait toutes les occasions qu'il pouvait trouver de confirmer le Roi dans son éloignement naturel pour cette guerre; il lui représentait « l'état de ses affaires, les dettes « considérables dont il était chargé, dettes que la « paix et l'économie pourraient acquitter en quel- « que temps, tandis que la guerre les augmente- « rait à tel point que personne n'en pourrait voir « le terme. Le Roi n'avait point d'ennemis étran- « gers, il était en état de se défendre contre les « factions et les troubles de son propre royaume, « et probablement de les réprimer; mais si on « l'engageait dans une guerre au dehors, ces di- « visions domestiques, celles surtout qui avaient « pour cause la religion, lui donneraient plus

« d'embarras à surmonter, qu'il n'aurait de force
« pour les combattre.

« C'était, disait-il, à tort que l'on supposait
« que les Hollandais seraient, dans deux ou trois
« ans, mieux préparés à la guerre et le Roi moins
« en état de la faire; il n'y avait aucun motif à
« cette supposition. Ce serait sa propre faute si,
« à cette époque, les divisions qui agitaient en-
« core les trois royaumes n'étaient pas calmées,
« ce qui le mettrait beaucoup plus en état de
« soutenir une guerre, tandis que, pour le pré-
« sent, aucun des trois royaumes ne pouvait être
« considéré comme en paix; car l'Irlande était
« encore dans une désorganisation complète, l'É-
« cosse peu satisfaite et l'Angleterre bien éloignée
« de l'être. Il était très-probable qu'en ce temps-là
« les deux couronnes se trouveraient de nouveau
« en guerre l'une contre l'autre. On croyait gé-
« néralement, et avec beaucoup de raison, que
« la France n'attendait que la mort du roi d'Es-
« pagne, alors très-infirme, pour attaquer la
« Flandre, sur les frontières de laquelle elle avait
« fait, à grands frais, des magasins considérables
« de blés et de fourrages, qui ne pouvaient avoir
« d'autre destination. Tant que le Roi vivait en
« paix, son amitié était précieuse à tous les princes
« de l'Europe, et les deux couronnes se la dis-
« putaient de tous leurs efforts; mais s'il s'en-
« gageait dans une guerre, et dans une guerre

« telle que celle de la Hollande qui interrom-
« prait tout le commerce du royaume, source
« de la plus grande partie de ses revenus, les
« autres princes dédaigneraient son alliance et
« ne feraient pas grand cas des services qu'ils
« en pourraient tirer. Le chancelier ajoutait enfin
« qu'en attendant un peu, on pourrait trouver
« une juste occasion de guerre, ce qui n'existait
« pas pour le présent. »

Ces raisonnemens et de meilleurs encore, fournis au Roi par son propre jugement, le déterminèrent entièrement contre la guerre, et il s'efforça, mais sans aucun succès, à détourner le duc du penchant qui l'y poussait. Le duc reconnaissant, dans les discours que lui tint le Roi, plusieurs choses qui lui avaient été déjà alléguées par le chancelier, en conclut que le mal venait de lui, et se plaignit à sa femme « de ce que son père s'op-
« posait à lui dans une affaire qu'il savait lui
« tenir si fort au cœur et qui faisait l'entretien
« de tout le monde. » Elle en fut fort troublée et pria très-instamment son père de ne plus s'opposer au duc en ce point. Il lui répondit « qu'elle
« n'en comprenait pas les conséquences, mais qu'il
« en parlerait au duc et lui répondrait le mieux
« qu'il pourrait. » En conséquence il alla trouver le duc qui s'avoua franchement extrêmement blessé « de ce que le chancelier s'efforçait si ouver-
« tement de traverser un dessein honorable en lui-

« même et si désiré par la cité de Londres. Il était « très-certain, dit-il, que ce projet serait très-« agréable au parlement, et que les chambres « fourniraient au Roi assez d'argent pour l'en-« treprendre, ce qui levait la principale objec-« tion. Il ajouta qu'il s'était engagé à le poursuivre « et ne pouvait qu'être fâché et mécontent que « tout le monde fût instruit du peu de crédit qu'il « avait sur lui. »

Le chancelier lui dit « qu'il ne craignait pas « qu'aucun homme de bon sens, et Son Altesse « moins que tout autre, le pût soupçonner de « vouloir manquer au respect qu'il lui devait, « ou même négliger aucune occasion de le lui « manifester, ce qui serait, de sa part, une « preuve de folie ou d'imbécillité; mais que d'un « autre côté il n'était pas en son pouvoir de don-« ner un conseil que, dans son opinion et sa con-« science, il regardait comme pernicieux à la « couronne et au royaume, ou de s'entendre avec « ceux qui le donneraient, Son Altesse et le Roi « lui-même fussent-ils disposés à le suivre. Il « l'assura qu'avant de manifester son opinion sur « cette guerre, il avait trouvé le Roi extrême-« ment opposé à la pensée de l'entreprendre, « mais ne dissimula point qu'il avait saisi toutes « les occasions possibles de le confirmer dans « cette opinion par des argumens auxquels il ne « croyait pas qu'on pût répondre. Il regardait

« les conséquences naturelles de cette guerre « comme très-pernicieuses, et présumait que « plusieurs des honnêtes gens avec lesquels Son « Altesse s'en était entretenue, et qui avaient « paru entrer dans les désirs de Son Altesse, « ne l'avaient fait que par respect pour elle « et dans l'intention de lui être agréables, ou « parce que sur le moment ils n'avaient pas « eu le temps nécessaire pour réfléchir à beau- « coup de choses qui pourraient ensuite les faire « changer d'opinion; il lui représenta qu'un « petit nombre de marchands, auxquels étaient « bien loin de se joindre tous les marchands de « Londres, ne faisaient pas la cité de Londres, « que la cité en avait assez de la guerre et ne « pouvait s'enrichir que par la paix, qu'il ne « pensait pas que le parlement fût très-empressé « à y pousser, et que le Roi ne pouvait désirer « qu'il intervînt dans la décision de cette affaire, « puisque c'était un sujet laissé entièrement à la « détermination royale; d'ailleurs, quand même « le parlement montrerait beaucoup d'ardeur à « l'entreprendre, le duc était assez âgé pour se « rappeler qu'un parlement avait conseillé à son « grand-père, le roi Jacques, de déclarer la guerre « à l'Espagne, ou pour mieux dire, l'y avait « forcé en lui promettant d'amples subsides, et « que, la guerre une fois commencée, il ne donna « rien, si bien que la couronne fut à la fin con-

« trainte d'accepter une paix assez peu honorable.»

Outre les argumens qu'il avait employés à l'égard du Roi, le chancelier en mit sous les yeux de Son Altesse quelques autres qui la concernaient plus particulièrement, et sur lesquels il la pria de réfléchir. Il lui fit observer « à quel « point on manquait de gens capables de diriger « dans les conseils une telle guerre, combien il « fallait peu de chose pour exposer la couronne « à des détresses dont elle ne pourrait sortir qu'a- « vec plus de difficulté qu'elle n'en avait encore « éprouvée dans ces derniers temps. » Il ajouta plusieurs autres raisons par lesquelles il crut avoir fait quelque impression sur le duc, et pendant plusieurs mois il ne fut plus à la cour question de la guerre, bien que ceux qui avaient élevé le premier projet ne cessassent de le cultiver en secret et se crussent à peu près assurés de le faire enfin adopter.

On conclut en ce temps un marché de grande importance qui ne fut pas alors populaire, qui ne fut pas même bien compris, et qu'on reprocha ensuite au chancelier, dans le temps de son malheur, comme une des principales preuves d'infidélité et de corruption qu'on pût alléguer contre lui; ce fut la vente de Dunkerque. On rapportera ici simplement et exactement, depuis le commencement jusqu'à la fin, tout le cours de cette négociation.

Les charges et les dépenses de la couronne, le paiement des troupes de terre et des garnisons, les grandes flottes mises en mer pour la réduction des pirates d'Alger et de Tunis, pour la garde du Détroit et la sûreté des négocians, ce que coûtaient annuellement les garnisons de Dunkerque et de Tanger, les frais énormes de l'entreprise d'y bâtir un môle et de l'établissement qu'elle avait occasionné, les garnisons de Bombay et de la Jamaïque, dépenses inconnues à la couronne jusqu'en ces derniers temps, et les fréquentes représentations du lord trésorier au Roi sur l'impossibilité de supporter jamais de si fortes dépenses, avaient engagé Sa Majesté à délibérer fréquemment sur les moyens d'en diminuer ou d'en épargner quelques unes; mais on ne pouvait trouver d'expédient. Le lord trésorier, extrêmement troublé quand l'argent venait à manquer, avait eu, avec le général et les meilleurs marins, plusieurs conférences secrètes où l'on avait discuté les avantages que retirait la couronne de la garde de Dunkerque, la charge et la dépense constantes qu'elle occasionnait, et qui montaient à plus de cent vingt mille livres par an. Il résulta de ces conférences que c'était une place peu importante; le trésorier en avait parlé au chancelier avec qui il était lié d'une solide amitié, mais il le trouva si opposé à ce projet, qu'il résolut de ne lui en plus rien dire jusqu'à ce que

le Roi eût pris quelque résolution. Il engagea donc le général à venir avec lui trouver le Roi et le duc d'York pour leur demander que le chancelier n'en eût pas connaissance. Après plusieurs discussions le Roi regarda la chose comme valant la peine de s'en occuper, en sorte qu'il résolut de la porter devant le comité auquel il confiait ses plus secrètes affaires. Le chancelier étant alors pris de la goutte, il ordonna à tous les lords du comité de se réunir chez lui. Sa Majesté y vint elle-même avec le duc d'York, ainsi que le lord trésorier, le général, le comte de Sandwich, le vice-chambellan sir George Carteret, qui avait servi sur mer en qualité d'officier-général, et les deux secrétaires d'Etat. Lorsque le Roi entra dans la chambre avec le lord trésorier, celui-ci pria Sa Majesté, en souriant, « d'ôter au chancelier son bâton, qu'autrement « il lui en casserait la tête. » Quand ils furent tous assis, le Roi lui dit qu'ils étaient tous venus pour discuter une affaire à laquelle il le savait opposé, la vente de Dunkerque; mais qu'il croyait que lorsqu'il aurait entendu tout ce qu'on avait à dire pour et contre, il changerait d'avis, comme lui-même en avait changé. On commença par exposer au long les embarras de la couronne et la dépense annuelle qu'occasionnait la garde de cette ville, après quoi on discuta la chose dans la méthode suivante. On allégua :

« 1°. Que les profits qui revenaient ou pouvaient revenir au royaume de la possession de Dunkerque étaient peu considérables, soit en temps de guerre, soit en temps de paix; que, comme place maritime, cette ville était très-peu utile, n'ayant pas de port ni aucun lieu où les vaisseaux du Roi pussent se retirer en sûreté; que, dans les mains de l'ennemi, elle ne pouvait nous faire que très-peu de mal, attendu qu'il ne fallait que trois ou quatre vaisseaux pour la bloquer et l'empêcher d'inquiéter ses voisins; que quoique par le passé il en fût sorti beaucoup de lettres de marque, et que ces vaisseaux eussent fort gêné le commerce d'Angleterre, cela ne venait que du peu d'habileté qu'on avait alors pour remédier à ce mal, ce qui était devenu évident puisque Cromwell avait bloqué la ville de Dunkerque; et, durant la guerre, réprimé les courses de ses habitans; en sorte que tous les corsaires avaient quitté ce point et s'étaient rendus dans d'autres ports. Quant à sa situation sur terre, malgré les grandes dépenses qu'avait faites Sa Majesté pour la munir de fortifications, qui n'étaient pas encore finies, elle était si faible et par la position et par la nature du terrain, qu'il faudrait, pour la défendre, autant de monde qu'on en mettrait à l'assiéger, qu'autrement elle ne pourrait sou-

« tenir un siége de deux mois; ce qui parais-
« sait clairement par la facilité qu'on avait eue
« à la prendre et à la reprendre tant de fois
« dans le cours des diverses années, et que ja-
« mais, dans aucune de ces occasions, elle n'a-
« vait tenu même si long-temps, bien qu'il y eût
« toujours, à peu de distance, une armée prête
« à la secourir. »

« 2°. La dépense nécessaire pour la garder,
« sans compter la circonstance accidentelle de l'at-
« taque de l'ennemi, montait à plus de cent vingt
« mille livres par an, somme à laquelle les revenus
« de la couronne n'étaient pas en état de fournir,
« sans laisser de côté plusieurs objets d'une beau-
« coup plus grande importance. » Ces dernières raisons ne furent pas présentées légèrement et en passant, mais en même temps on passa en revue et on examina avec soin l'état des revenus et les dépenses constantes et indispensables.

« 3°. On ne pouvait croire raisonnablement, si on
« gardait Dunkerque, que Sa Majesté évitât de se
« trouver bientôt engagée dans une guerre avec
« l'une des deux couronnes. L'ambassadeur d'Es-
« pagne en avait déjà demandé la restitution
« comme une chose juste, cette ville ayant été enle-
« vée à son maître par l'usurpateur dans un temps
« où non-seulement la paix existait entre Sa Ma-
« jesté et le roi d'Espagne, mais où Sa Majesté ré-
« sidait en Flandre aux frais du Roi catholique.

« Déjà la France et l'Espagne défendaient à leurs « sujets de payer à la garnison de Dunkerque les « légères contributions qu'ils lui avaient toujours « payées depuis le temps où la ville avait été re- « mise entre les mains de Cromwell, et elles s'ef- « forçaient de retirer au gouverneur la jouissance « de quelques priviléges qui lui avaient été éga- « lement accordés depuis ce temps. Ces raisons « et beaucoup d'autres faisaient juger qu'en temps « de guerre il serait très-difficile au Roi de de- « meurer neutre entre les deux couronnes, ce que « cependant on jugeait nécessaire aux affaires de « Sa Majesté; mais si la paix qu'elles venaient « de conclure se maintenait, il serait difficile « d'éviter long-temps la guerre avec l'une ou « l'autre au sujet de Dunkerque. »

Ces raisons, présentées et adoptées par des hommes qui, en raison de leur profession et de leur expérience, devaient être regardés comme juges très-compétens, déterminèrent le Roi à se délivrer du poids insupportable de la garde de Dunkerque et à s'en défaire de la manière qui lui pourrait être la plus avantageuse. Il ne restait plus d'autre question que de décider entre quelles mains on remettrait cette ville, et cette question se réduisait à savoir qui en donnerait le plus d'argent, le Roi n'ayant aucun penchant à préférer l'une ou l'autre des deux couronnes. Il était évident que toutes deux désireraient l'a-

voir et feraient probablement toutes deux des offres magnifiques. Mais le Roi était sûr de recevoir, et très-promptement, ce que la France s'engagerait à payer, tandis qu'il était d'une égale certitude, pour quiconque connaissait le moins du monde la cour d'Espagne et savait combien l'argent était rare en ce pays et en Flandre, que quelques offres que pussent faire les Espagnols, il leur était impossible, en quelque temps que ce fût, de payer une somme un peu forte, et que, avant de terminer l'affaire, il y aurait tant de temps perdu en consultations entre Madrid et Bruxelles, que le Roi, en gardant si long-temps Dunkerque entre ses mains, encourrait une dépense qui le priverait en grande partie des avantages qu'il se promettait de la vente. De plus il semblait alors très-probable que les Espagnols se déclareraient bientôt ennemis de l'Angleterre, car non-seulement ils demandaient Dunkerque comme leur droit, mais ils réclamaient pour la même raison la restitution de Tanger et de la Jamaïque, et protestaient que, sans cette restitution, il ne pourrait y avoir de paix durable entre l'Angleterre et l'Espagne, refusant même de négocier aucun traité d'alliance avant d'en avoir obtenu la promesse.

On ne manqua point, dans cette conférence et cette discussion, de faire entrer en considération les Etats des Provinces-Unies et le désir qu'ils

devaient avoir de posséder Dunkerque qui leur avait fait beaucoup de mal et était probablement destiné à leur en faire encore davantage s'ils venaient à s'engager dans quelque guerre. En supposant en effet qu'ils éprouvassent ce désir, on pouvait raisonnablement leur demander, et selon toute probabilité, obtenir d'eux plus d'argent qu'on n'en devait attendre de l'un ou l'autre des deux Rois. Mais à la discussion, on jugea généralement que, bien que les Hollandais eussent lieu de désirer que Dunkerque fût remis entre les mains des Espagnols plutôt que d'être livré aux Français ou de demeurer aux Anglais, cependant ils n'oseraient s'en approprier la possession, ce qui serait désapprouvé des deux couronnes, et les exposerait au mécontentement des deux rois, peut-être à la guerre avec eux.

Après en avoir délibéré à fond, Sa Majesté inclina à donner Dunkerque à la France plutôt qu'à l'Espagne; mais elle remit à se résoudre positivement jusqu'à ce qu'elle eût communiqué le tout à son conseil où l'on reprit la discussion, principalement sur la question de savoir s'il valait mieux garder Dunkerque à si grands frais que de s'en défaire pour une bonne somme d'argent. On n'omit pas de rappeler ce qui avait été fait à ce sujet dans la chambre des communes et le bill qu'elle avait envoyé à la chambre des pairs, pour annexer Dunkerque à la couronne d'une ma-

nière inaliénable ; mais la chose ne parut pas avoir d'importance. Ce bill avait passé de premier mouvement dans la chambre des communes sur la demande en restitution présentée par l'ambassadeur d'Espagne, en sorte que la chambre des pairs ne jugea pas devoir l'adopter, et on le laissa de côté après une première lecture faite dans la première convention, peu de temps après le retour du Roi. Ainsi ce projet mourut à peu près en naissant. Après une longue discussion sur toute l'affaire dans laquelle on répéta ce qui avait été dit au comité sur l'inutilité et la faiblesse de cette place, tout le conseil, sauf un des lords, fut d'avis de s'en défaire, et tout le monde comprit que cette différence d'opinions ne provenait pas chez le lord dissident, qui était le comte de Saint-Albans, d'aucun motif public, mais qu'elle tenait au désir d'attirer cette négociation dans ses propres mains. Enfin Sa Majesté résolut de mettre Dunkerque entre les mains de la France si le roi de France, conformément à l'attente de Sa Majesté, consentait à lui en donner ce qu'elle en demanderait. On trouva moyen de faire avertir en secret le roi de France de la résolution de Sa Majesté, afin qu'il pût s'en concerter avec elle s'il le désirait.

L'avis fut très-bien reçu du roi de France, qui avait le projet de visiter la Flandre, aussitôt après la mort du roi d'Espagne attendue de jour en jour. Il avait déjà pensé à ce voyage lors de l'affront

que son ambassadeur avait reçu dernièrement à Londres de la part de l'ambassadeur d'Espagne, lorsque celui-ci, par un stratagème préparé et arrangé de longue main, avait trouvé moyen de faire passer son carrosse devant celui de l'ambassadeur de France. Le roi de France en éprouva une telle indignation qu'il envoya demander justice à la cour de Madrid, ordonna à son ambassadeur de quitter cette ville, ne permit pas à l'ambassadeur d'Espagne de demeurer à Paris jusqu'à ce qu'il eût reçu satisfaction, et résolut, s'il ne l'obtenait pas, de déclarer la guerre à l'Espagne. Mais le roi d'Espagne désavoua son ambassadeur, et reconnut par une déclaration de sa main que le pas appartenait à la France. Cette déclaration fut envoyée dans toutes les cours, et ainsi, pour le moment, fut éteinte ou plutôt écartée cette étincelle prête à allumer l'incendie.

Le roi de France envoya secrètement à Londres M. d'Estrades, pour y traiter de l'achat de Dunkerque. Il y vint sans aucun caractère et comme en passant pour aller en Hollande où il était nommé ambassadeur. Lorsqu'il eût vu le Roi, Sa Majesté nomma, pour traiter avec lui de la vente de Dunkerque, cinq ou six lords de son conseil, du nombre desquels furent le chancelier, le trésorier et le général. La première conférence fut employée à tâcher de lui persuader de faire ses offres pour le prix; mais il ne voulut jamais y consentir. Les

commissaires du Roi furent donc obligés de déclarer leurs prétentions et ils demandaient sept cent mille livres sterling, payables au moment où l'on remettrait Dunkerque et Mardyk au roi de France. Le commissaire français fut tellement épouvanté de cette somme qu'il parut regarder les négociations comme terminées, et se résolut de ne faire aucune offre de la part du Roi son maître, et là-dessus l'on rompit les négociations.

A la réunion suivante, il offrit trois millions de livres, ce qui, selon le compte commun, montait à trois cent mille pistoles. Les commissaires du Roi se récrièrent également sur l'insuffisance d'une pareille offre; en sorte qu'on cessa toute conférence jusqu'au retour d'un ou deux exprès que M. d'Estrades envoya en France. Comme au désir d'épargner la dépense mensuelle de la garnison de Dunkerque, se joignait, pour déterminer le Roi à s'en défaire, l'espérance d'en recevoir comptant une somme d'argent considérable, les Français jugèrent que les besoins où il se trouvait l'obligeraient à conclure le marché à un prix modéré. Après le retour des exprès, les commissaires du Roi continuant d'insister sur la somme que d'Estrades trouvait beaucoup trop forte, et lui d'en offrir une qu'ils trouvaient trop modique, les négociations parurent abandonnées et d'Estrades se prépara à s'en retourner. Enfin Sa Majesté désirant bien autant se défaire

de Dunkerque que le roi de France pouvait désirer de l'acquérir, il fut convenu et conclu qu'au moyen de cinq cent mille pistoles en espèces remises à Calais aux personnes que le Roi désignerait pour les recevoir, Sa Majesté retirerait ses garnisons de Dunkerque et de Mardyk, et que ces places seraient remises entre les mains du roi de France, ce qui fut exécuté en conséquence du traité. C'était, sans aucun doute, plus d'argent qu'en aucune occasion un prince de la chrétienté n'en avait jamais donné en un seul paiement. Tout le monde sembla fort aise de voir une si grosse somme remise dans la Tour de Londres, où elle entra toute entière à la fois. Le Roi déclara en même temps qu'aucune portion de cet argent ne serait employée aux besoins ordinaires; mais qu'on le réserverait pour quelque occasion pressante et imprévue, comme une insurrection ou quelque chose de pareil, ce qu'avec raison on avait lieu d'appréhender.

Il ne s'éleva pas contre ce marché le moindre murmure dans aucune des sessions qui le suivirent, jusqu'à ce qu'il convînt aux projets de quelques hommes d'en faire un sujet de reproche au chancelier. Alors on l'accusa d'avoir conseillé la vente de Dunkerque, et on prétendit que l'artillerie, les munitions et les magasins laissés dans cette place montaient à une valeur plus considérable que la somme que le Roi avait reçue pour

le tout, tandis que, d'après l'estimation qui en avait été faite, on ne les avait pas évalués à plus de 20,000 livres sterling; et, comme les commissaires du Roi avaient insisté pour que tout ce matériel fût embarqué et renvoyé en Angleterre, c'était le désir d'obtenir qu'on les laissât et le besoin qu'on en avait dans la place qui avaient fait consentir M. d'Estrades à cette somme de cinq cent mille pistoles. D'ailleurs, que le marché eût été bien ou mal fait, la faute n'en pouvait être imputée au chancelier qui n'y avait eu d'autre part que ce qu'on a exposé, l'affaire ayant été discutée à fond et délibérée long-temps. Il ne reçut ni auparavant, ni pendant, ni après la négociation, la valeur d'une demi-couronne de présent ou de récompense pour cette affaire ou rien de ce qui y avait rapport; et la manière dont on le traita ensuite en France prouva suffisamment que le roi de ce pays ne pensait pas lui avoir aucune obligation.

Peu de temps avant cette époque, la Reine mère revint en Angleterre, où elle avait dépensé beaucoup d'argent à embellir son palais de Sommerset-House. Avec la Reine vint un enfant d'environ dix ou douze ans, désigné sous le nom de M. Crofts, parce que lord Crofts avait été chargé de l'élever. On le regardait généralement comme fils du Roi; il l'avait eu, disait-on, d'une femme hollandaise de mauvaise réputation, mais belle,

qui s'était transportée à la Haye lorsque le Roi y vint pour la première fois, dans l'intention d'obtenir cet honneur que lui procura volontiers un des hommes attachés à la chambre du Roi. C'était là que cet enfant était venu au monde. La mère vécut ensuite quelques années en France sous les yeux du Roi, et enfin perdit ses affections. Le Roi cependant voulut qu'elle lui remît son fils pour prendre soin de son éducation, mais elle ne voulut pas y consentir; enfin lord Crofts parvint à se le faire remettre, la mère étant morte à Paris; il en demeura seul chargé et prit soin de le faire élever comme il convenait à un très-bon gentilhomme. Quelques années après, la Reine, instruite de sa naissance, se le faisait souvent amener et le traitait fort bien; d'après le désir du Roi, elle l'amena de Paris en Angleterre, où il arriva âgé d'environ douze ans, très-beau et exécutant avec beaucoup de grâce les exercices auxquels on instruisait en France les jeunes gens de cet âge. Le Roi le reçut avec une tendresse extraordinaire et voulait que tout le monde sût très-bien qu'il était son fils, quoiqu'il ne témoignât rien qui le fît connaître positivement pour tel, si ce n'est par sa bonté pour lui et la familiarité qu'il lui permettait. Il lui assigna une somme considérable pour son entretien, mais ne prit nul soin de lui faire donner l'éducation qu'exigeait son âge.

Le général, durant le temps de son commandement en Ecosse, avait fait connaissance avec une dame de grande considération de ce pays, la comtesse de Weemes, auparavant femme du comte de Buccleugh, dont elle n'avait eu qu'une fille, qui héritait de ses grands biens et de son titre, et portait le nom de comtesse de Buccleugh; elle avait alors huit ou dix ans. Tout le monde croyait que le général avait l'intention d'obtenir cette jeune dame pour son fils, ce qui eût été un mariage tout-à-fait convenable; mais les temps ayant changé, le lord Lauderdale, bon courtisan, pensa que sa jeune compatriote pouvait être beaucoup mieux mariée en la donnant au Roi pour ce jeune homme auquel il témoignait une si grande affection. Ce genre de naissance avait en Ecosse peu de désavantage, et il jugea que le général, quels qu'eussent été ses premiers projets, ne ferait pas si mal sa cour que de se refuser à appuyer une telle proposition. La jeune dame était déjà en possession de la plus grande fortune d'Ecosse, qui devait encore s'augmenter considérablement à la mort de sa mère.

Cette idée plut au Roi. L'on manda à la mère de venir avec sa fille à Londres, toutes les deux se trouvant alors en Écosse. Lorsqu'elles arrivèrent, le Roi chargea principalement le comte de Lauderdale de la négociation de cette affaire avec la mère, qui aurait mieux aimé qu'on en

chargeât tout autre, ayant contre le comte de légitimes objections. Aucun des deux n'avait atteint l'âge nécessaire pour donner leur consentement. Lorsqu'ils l'eurent atteint on dressa le contrat de la manière dont il avait d'abord été proposé au Roi. Il portait « que toutes les pro-« priétés de la jeune dame, si elle mourait sans « enfans, seraient dévolues au jeune homme qui « devait l'épouser, et à ses héritiers à perpétuité, « et que cette clause serait établie par un acte du « parlement d'Ecosse. » Les choses en étaient là et les écritures prêtes, lorsqu'on jugea nécessaire de donner un nom à ce jeune gentilhomme, et les avocats écossais avaient préparé la minute d'un acte dans lequel il était désigné sous le titre de fils naturel du Roi. Chaque jour la grande dame et les jeunes gens qui connaissaient les coutumes de France pressaient le Roi de le créer noble d'Angleterre, et il ne demandait pas mieux que d'en recevoir le conseil.

Jusqu'alors toute l'affaire s'était traitée secrètement entre les Écossais; mais alors le Roi jugea à propos de se consulter avec d'autres, et apprenant au chancelier tout ce qui s'était passé, il lui montra la minute préparée par les avocats écossais, et lui demanda ce qu'il en pensait, lui faisant entendre en même temps qu'il voulait donner un titre à cet enfant. Le chancelier, après avoir lu l'acte, dit à Sa Majesté « qu'il n'était pas nécessaire

« de lui donner d'autres titres que celui qu'il re-
« cevait par son mariage, puisque, selon la loi
« d'Écosse, il devait prendre le titre de comte
« de Buccleugh, ce qui en serait un assez beau;
« et il pria Sa Majesté de lui pardonner s'il se
« trouvait choqué de ce que dans l'acte on l'a-
« vait nommé *fils naturel du Roi*, chose qui, du
« moins depuis plusieurs siècles, ne s'était ja-
« mais pratiquée en Angleterre, et qui aurait un
« très-mauvais effet aux yeux de toute la nation,
« accoutumée à penser que ces actions illégiti-
« mes devaient être cachées et non pas publique-
« ment justifiées; que la France avait à la vérité,
« avec de grands inconvéniens pour la couronne,
« élevé quelques familles sorties d'une source pa-
« reille; mais qu'au moins les mères étaient des
« femmes de haut rang et qui ne s'étaient point
« avilies par des familiarités avec d'autres hom-
« mes; qu'en Espagne on observait en cas pareil
« une autre règle à laquelle Sa Majesté ferait bien
« de se conformer, si au moins elle avait pris
« sa résolution sur le fond de la chose. Le Roi
« prenait soin de faire bien élever l'enfant
« qu'il croyait être à lui, mais ne le reconnais-
« sait point pour son fils qu'il n'eût donné quel-
« que preuve éclatante de vertus ou de qualités,
« soit naturelles, soit acquises, qui le fissent
« paraître, aux yeux de tous, digne d'une pa-
« reille extraction; que ce gentilhomme était

« encore bien jeune; qu'il était impossible de le « juger; que s'il épousait donc cette jeune dame « et prenait son titre, comme il le devait, Sa « Majesté pouvait différer de quelques années « cette déclaration, qu'elle serait toujours maî- « tresse de faire quand elle le voudrait, mais « qui, pour le présent, serait l'action la plus « impopulaire qu'elle pût se permettre et la plus « propre à lui nuire dans le cœur de ses sujets. »

Bien que le Roi ne parût pas d'accord de tout ce que lui disait le chancelier, il ne s'en montra nullement offensé et lui demanda seulement s'il ne s'en était pas entretenu avec la Reine sa mère; le chancelier l'assura « qu'il n'en avait parlé à « personne, et que bien qu'il eût entendu dire « en gros que Sa Majesté avait le projet de faire « ce mariage, il n'avait jamais entendu parler « du reste. » Le Roi lui dit « que s'il lui faisait « cette question, c'est que plusieurs des choses « qu'il venait de lui représenter lui avaient déjà « été dites par la Reine sa mère, qui était sur « ce point entièrement de son opinion, chose qui « n'était pas ordinaire. » Il ajouta « qu'il en con- « férerait avec tous les deux ensemble. » Il paraissait pour le présent un peu moins décidé à reconnaître son fils qu'à lui donner un titre. Il disait que la jeune dame apportant tout le bien, il n'était pas raisonnable qu'elle ne trouvât pas quelque avantage du côté de son mari. La Reine

en parla ensuite fort au long au chancelier, avec beaucoup de chaleur et en lui faisant connaître que ce projet lui déplaisait; mais le Roi n'en parla plus depuis ni à l'un ni à l'autre, signa la déclaration par laquelle il reconnaissait le jeune homme pour son fils, et le créa duc de Monmouth. Peu de personnes cherchèrent à l'en dissuader; la favorite employa tout son crédit à faire décider la chose, et le comte de Bristol, habituellement consulté dans ces sortes de difficultés, appuya fortement cette mesure comme la seule qui pût faire attacher quelque prix à l'amitié du Roi.

Puisqu'on parle ici du comte de Bristol, il ne sera pas hors de propos de lui donner quelque place dans ce récit. Il n'avait rien négligé pour tâcher de se rendre agréable au Roi, disant et faisant tout ce qui pouvait lui plaire, et lui arrangeant les réunions ou les divertissemens qu'il savait le mieux lui convenir; aussi Sa Majesté s'était-elle montrée de plusieurs manières très-libérale envers lui; elle lui avait donné, par exemple, en une seule fois 10,000 livres avec lesquelles il avait acheté de la reine Wimbleton; elle lui avait aussi donné la forêt d'Ashdown et d'autres terres dans le comté de Sussex; cependant le comte n'avait pas obtenu auprès du Roi autant de faveur et de crédit qu'il le désirait ou qu'il voulait qu'on lui en supposât. Son changement

de religion s'était opposé à ce qu'il entrât au conseil ou obtînt aucun emploi de quelque importance; d'un autre côté, quoiqu'il ne doutât pas que les catholiques romains ne le regardassent comme leur appui, et qu'il ne les eût entièrement à sa disposition, ce dont il avait cru s'assurer en s'attachant solidement les jésuites, cependant il se trouvait qu'il n'avait point de crédit dans ce parti, n'était point admis à ses secrètes conférences, et que les pères de la société avaient, parmi les catholiques, plus d'ennemis que d'amis.

Deux fois, par son propre consentement, ses biens avaient été vendus et transférés à son fils aîné à l'occasion de deux mariages fort riches; si bien que lorsqu'il revint du continent il ne les retrouva pas comme les autres et n'avait guères pour subsister que les libéralités du Roi, qui ne se répandaient pas sur lui aussi abondamment qu'il l'eût désiré, bien que peu de gens y eussent autant de part. Il était naturellement très-avide et disposé à saisir tous les moyens, honorables ou non, de se procurer de l'argent, car il avait peu d'empire sur lui-même et ne pouvait supporter le besoin qu'il lui était bien difficile d'éviter, ne portant aucune raison dans ses dépenses, dès qu'il était séduit par quelque tentation d'ambition ou de vanité; de plus son goût pour le jeu et la chasse, où il n'était nullement habile et où il avait dépensé toute sa vie tout ce qu'il pouvait trouver

d'argent, n'était diminué en rien. Il avait encore dépensé à Wimbleton, en bâtimens et en jardins, autant que valait la terre.

De cette manière il se trouva plongé dans des embarras extrêmes qu'il lui était impossible de supporter, et dont il n'avait aucun moyen de se tirer. La tête lui tourna au point qu'il résolut de traiter le Roi comme il n'avait pas encore osé le faire; lui ayant demandé quelque chose que Sa Majesté ne jugea pas à propos de lui accorder, il lui dit qu'il savait bien pourquoi elle lui retirait sa faveur, que cela venait uniquement du chancelier, qui la gouvernait et conduisait toutes ses affaires, tandis qu'il passait tout son temps dans les plaisirs et dans la débauche. Dans sa colère il reprocha au Roi plusieurs excès auxquels personne n'avait contribué plus que lui, et lui dit des vérités sur lesquelles il aurait dû s'exprimer avec plus de modération et de décence, et tout cela en présence du lord Aubigny, aussi surpris que le Roi. Il termina en disant « que si le Roi « ne lui donnait pas satisfaction dans un temps « marqué, qui n'excédait pas les vingt-quatre « heures, il ferait quelque chose qui l'éveille- « rait de son sommeil et qui l'obligerait à regar- « der un peu mieux à ses affaires. » Il ajouta à cela plusieurs menaces contre le chancelier. Le Roi était tellement confondu que, bien qu'il lui répondît plus vivement qu'il n'était dans son ca-

ractère de le faire, il n'eut pas, comme il se le reprocha ensuite, la présence d'esprit d'appeler, comme il l'aurait dû faire, la garde dans son cabinet où le comte était alors, et de le faire conduire à la Tour (1).

---

(1) Il est assez singulier que Clarendon nous laisse ignorer les causes de la colère du comte, et passe sous silence un incident qui avait eu lieu, précisément dans ce temps, à la chambre des communes. Le 13 juin 1663, M. Coventry dit à la chambre que le Roi lui avait ordonné de l'informer qu'un homme de qualité lui était venu dire de la part de sir Richard Temple, contre qui apparemment le Roi avait témoigné quelque mécontentement « que sir Richard était « très-affligé que Sa Majesté se trouvât offensée de ce qu'il « ne pouvait marcher avec ceux qui avaient entrepris ses « affaires (*undertakers*) dans la chambre des communes; « mais que, si Sa Majesté voulait prendre ses avis et se fier « à lui et à ses amis, il entreprendrait de faire réussir ses « affaires, et de faire fixer son revenu, mieux qu'elle ne le « pouvait désirer, pourvu que les courtisans n'y missent « pas obstacle. » Un message pareil était une infraction aux priviléges de la chambre, et ceux qu'on appelait les *entrepreneurs* (undertakers), c'est-à-dire les gens qui entreprenaient ou promettaient de diriger la chambre au moyen d'une cabale, étaient, comme on le voit dans Clarendon, souverainement odieux au parlement. La chambre chargea un comité de lui faire un rapport sur cet objet, et le 20 juin seulement, d'après le rapport du comité, le Roi fut prié de nommer la personne qui lui avait porté le message de sir Richard Temple. Le 26, on sut par la réponse du Roi que c'était le comte de Bristol, et le comte fut aussitôt prié de faire savoir à la chambre s'il avait été effectivement chargé

On ne parlait à la cour et à la ville que du projet qu'avait le comte de Bristol d'accuser le

---

par sir Richard de porter ces paroles au Roi. Le comte demanda la permission de répondre en personne à la chambre, de peur qu'en passant par une tierce personne ses paroles ne fussent mal interprétées ; et le 1[er] juillet il fut admis à la chambre des communes, et placé sur un fauteuil préparé pour lui en dedans de la barre. Là, dans un discours fort long et fort travaillé, il exprima l'embarras de sa situation entre sir Richard Temple, qui niait l'avoir chargé du message, et le Roi, qui affirmait l'avoir reçu. Ainsi donc, comme la vérité l'obligeait de justifier sur son honneur sir Richard Temple de l'avoir chargé d'aucun message qui sentît l'*entreprise* (undertaking), et que de son côté le Roi, qui, suivant la loi, ne peut faire mal, jugeait à propos d'affirmer qu'il l'avait reçu, il était obligé de prendre tout le tort sur lui, et d'attribuer probablement à la chaleur avec laquelle il s'efforçait de remettre sir Richard dans les bonnes grâces du Roi, les expressions qui n'avaient jamais été dans sa pensée, et que certainement la personne la plus inattentive et la plus prévenue contre sir Richard n'aurait pu s'y méprendre et ne pas voir qu'il parlait de lui-même et non pas au nom de sir Richard. Continuant de s'excuser sur cette offre d'*entreprise* dont il était obligé de prendre tout l'odieux, le comte parla de l'état douloureux où étaient tombées les affaires du royaume, se justifia de plusieurs préventions dont il disait être l'objet, avoua son catholicisme, mais ajouta qu'il ne négociait pas à Rome des *chapeaux de cardinal pour les sujets et domestiques de Sa Majesté;* ce qui fut ensuite, comme on va le voir, un des chefs de l'accusation qu'il porta, le 10 du même mois, contre Clarendon. Il paraît donc évident que cette affaire

chancelier de haute-trahison. Celui-ci ne savait rien de ce qui s'était passé avec le Roi, mais il paraît que, lorsque le temps prescrit par le comte de Bristol fut expiré, il se rendit un matin à la chambre des pairs avec un papier à la main et dit aux lords « que le glorieux retour accordé « par la bonté de Dieu au Roi et à la nation, « avait fait espérer au monde que la prospérité « du royaume surpasserait de beaucoup la mi- « sère et l'adversité qu'il avait endurées depuis « plusieurs années; que le parlement avait fait « pour le bien public plus que n'avait jamais « fait aucun autre parlement, et que cepen- « dant il ne pouvait s'empêcher d'observer avec « tout le monde et de déplorer avec tous les « hommes bien intentionnés, l'état des affaires « de Sa Majesté, chaque jour plus désastreux.

du comte de Bristol, que dans son discours il attribue à ses ennemis, dut être le sujet de sa querelle avec le Roi, et la cause de la démarche inconsidérée qu'il hasarda ensuite à la chambre des pairs; bien que dans son discours les expressions de tendresse royaliste soient tout-à-fait à la hauteur du temps, le comte n'est pas sans quelque humeur sur la manière dont il a plu au Roi de comprendre ses discours et d'en témoigner son mécontentement par une démarche *si marquante et si inusitée.* Aussi n'y a-t-il guères lieu de douter qu'elle n'eût été dictée par Clarendon et ne fût le résultat d'une de ces habiletés dont il ne convient pas toujours. (*Hist. Parl.*, tom. 4, col. 269.)

(*Note de l'Editeur.*)

« Le Roi lui-même décroissait en considération « et dans l'affection de ses peuples ; pour sa part « le comte voyait ces choses avec autant de tris« tesse que personne et avait recherché autant « qu'il était en lui les causes d'un si grand mal« heur, évident aux yeux de tout le monde, et il « s'était convaincu, dans sa conscience, que tout « le mal venait du pouvoir et du crédit vrai« ment exclusif dont jouissait le chancelier. Il « avait donc résolu, pour le bien de son pays, « d'accuser le lord chancelier de haute trahison, « ce qu'il avait fait dans un écrit dont il dési« rait qu'on fît la lecture et qui était tout en« tier de sa propre main et signé de son nom. »

Cet écrit contenait plusieurs articles qu'il intitulait : *Accusation de haute trahison et autres méfaits*. Un de ces articles portait « que le « chancelier avait persuadé au Roi d'envoyer « à Rome, comme agent, une de ses créatures « chargée de lettres adressées au pape pour lui « demander de donner le chapeau de cardinal au « lord Aubigny, aumônier de la Reine. » Le reste était l'accusation portée contre le chancelier de s'arroger le gouvernement de toutes les affaires publiques, « dans l'administration « desquelles il avait porté malhabileté, corrup« tion et trahison, ce que le soussigné était « prêt à prouver. »

Le chancelier, sans paraître aucunement trou-

blé, dit aux lords « que le comte lui avait té-
« moigné jusque-là tant d'estime et d'amitié
« qu'il en appelait à sa propre conscience pour
« rendre témoignage qu'il ne croyait pas à un
« seul de ces articles et savait positivement le
« contraire de ce qui était contenu dans la plu-
« part. Il était bien aise de voir que ce lord re-
« gardât comme un si grand crime d'envoyer à
« Rome et de demander un chapeau de cardi-
« nal pour un lord catholique élevé dès son ber-
« ceau dans cette croyance; mais il assurait les
« lords que le gentilhomme envoyé à Rome l'a-
« vait été par la Reine pour une affaire dans la-
« quelle elle se croyait obligée de condescendre
« aux volontés du pape, espérant par là pouvoir
« rendre auprès de lui quelque bon service au
« Portugal, et que le Roi n'avait point écrit au
« pape ni à qui que ce fût à Rome. » Il s'éten-
dit fort au long sur la plupart des articles pour
montrer qu'il était impossible qu'ils fussent vrais
et faire remarquer qu'ils attaquaient l'honneur
du Roi plus que le sien. Il dit enfin « qu'il
« était fâché que le lord n'eût pas été mieux
« conseillé, car il pensait que tout ce qui avait
« été allégué dans les articles, fût-il reconnu
« vrai, le tout ensemble ne composait pas un
« fait de haute trahison, et qu'il désirait sur ce
« point que les juges fussent requis de donner
« leur opinion. » Les lords ordonnèrent qu'il en

serait ainsi, et l'un d'entre eux fit aussi la motion « d'envoyer au Roi copie de ces articles où il était « nommé d'une manière si peu respectueuse. » Cela fut également convenu et les articles furent aussitôt remis au lord chambellan pour être présentés au Roi.

Le chancelier avait promis ce jour-là de dîner à Whitehall, mais il ne voulut pas se permettre d'y aller sans avoir écrit au Roi, ne jugeant pas convenable d'entrer sans sa permission à la cour tandis qu'il était sous le poids d'une accusation de haute trahison. Sa Majesté lui fit dire de dîner où il était convenu et de venir aussitôt après le trouver. Lorsqu'il y fut, le Roi lui raconta, ainsi qu'au lord trésorier, tout ce qui s'était passé entre le comte de Bristol et lui, en présence du lord Aubigny. Il fit ce récit avec beaucoup d'indignation et fort en colère contre lui-même « de ce qu'il « ne l'avait pas sur-le-champ envoyé à la Tour, « ce qu'il comptait faire, dit-il, aussitôt qu'il « pourrait se saisir de lui ». Sa Majesté montra au chancelier beaucoup de bonté et lui dit « que « le comte de Bristol ne l'avait pas tant mal- « traité qu'elle, que ses articles étaient insul- « tans pour elle, et qu'elle en aurait justice. »

Le Roi ordonna au lord chambellan de remercier la chambre « des égards qu'elle lui « avait témoignés en lui envoyant les articles, « et de lui faire connaître qu'il les regardait

plutôt comme une libelle contre lui que comme « une accusation contre le chancelier qui, à sa « connaissance, était innocent de tout ce qu'on « lui imputait. » Le lord chambellan fit le lendemain matin son rapport à la chambre, et en même temps tous les juges déclarèrent unanimement l'opinion où ils étaient que « l'accusation, fût-elle « entièrement vraie, ne contenait rien qu'on pût « imputer à trahison. » Alors le comte de Bristol parut dans une grande confusion, surtout quand il entendit le lord chambellan rapporter ce que le Roi l'avait chargé de dire. Il dit « qu'il « était bien malheureux pour lui, en s'efforçant « de servir son pays d'après l'impulsion de sa « conscience, de se voir désavoué et menacé de « la colère et du déplaisir de son prince, tandis « que son adversaire gardait sa place dans la « chambre et avait les juges tellement à sa dé« votion qu'ils ne prononceraient jamais contre « lui. » Le chancelier fit la motion de donner au comte un court délai pour faire entendre ses témoins et prouver les différens faits contenus dans son accusation, ajoutant « qu'autrement il deman« dait une réparation telle que la chambre la « jugerait proportionnée à l'affront qui lui avait « été fait. » Le comte dit « qu'il ne manquerait « certainement pas de témoins pour prouver « tout ce qu'il avait dit et plus encore, mais « qu'il ne pouvait fixer un jour où ils seraient

« prêts à être entendus, parce que plusieurs de « ses plus importans témoins étaient sur le con- « tinent, quelques uns à Paris, d'autres en d'au- « tres lieux, qu'il avait des questions à adresser « au duc d'Ormond, commandant en Irlande, « au comte de Lauderdale alors en Écosse, et « qu'il désirait qu'on nommât des commissaires « pour cet objet. »

Mais, à compter de ce jour-là, il cessa toute poursuite, et apprenant que le Roi avait donné à un sergent d'armes l'ordre de l'arrêter, il se cacha en différens lieux pendant l'espace de près de deux ans, envoyant quelquefois, par sa femme, des lettres et des pétitions au Roi qui ne voulait pas les recevoir. Cependant, à la fin, la favorite et sir Henri Bennet obtinrent du Roi de le voir en particulier, mais il ne voulut point lui permettre de revenir à la cour ni révoquer l'ordre de son arrestation; en sorte que le comte ne parut point en public jusqu'à l'époque des malheurs du chancelier; alors il se montra en grande pompe à la cour et au parlement, manifestant une impuissante méchanceté, peu digne de ce qu'on attendait de son esprit et de sa générosité.

Nous jeterons maintenant un coup-d'œil sur l'Écosse où nous avons laissé Middleton en qualité de commissaire du Roi. Il s'acquitta de sa mission avec beaucoup de dextérité et de conduite,

et plus de succès qu'il ne convenait à quelques uns de ses compatriotes. Nous avons rapporté le débat qui s'était élevé relativement à ses instructions et le conseil sur lequel avait insisté Lauderdale de ne pas changer trop précipitamment les choses relatives à l'église. Cette affaire avait enfin été laissée, comme on l'a vu, à la prudence du commissaire, afin qu'il procédât de la manière et dans le temps qu'il jugerait le plus convenables. En arrivant il fut accueilli par des acclamations universelles et l'autorité du Roi fut reconnue avec toute la joie et la promptitude qu'on pouvait imaginer ou désirer. Tout le monde consentit à tout ce qu'il proposa, avec tant de facilité qu'il ne douta point que les volontés de Sa Majesté ne rencontrassent une entière obéissance; le comte de Glencairn, chancelier d'Écosse, le comte de Rothes et tous les membres de la noblesse ayant quelque crédit et quelque influence, se montrèrent non-seulement fidèles au Roi, mais amis solides de Middleton, et exaltèrent sa conduite dans toutes leurs lettres. Le seul comte de Crawford, trésorier d'Ecosse, à qui son emploi donnait nécessairement un grand parti dans ce royaume, conservait un attachement rigide au presbytérianisme, alors même que les ministres commençaient à devenir moins scrupuleux et à rougir de toutes leurs sottises et de toutes leurs folies; mais le comte de Crawford faisait tout ce qu'il

pouvait pour soutenir leur courage et les tenir fermement attachés à l'église écossaise. Sur tous les autres points, il était plein de dévouement pour le Roi et complétement du parti de Hamilton son proche parent. Lorsque le Roi était venu en Écosse, il lui avait rendu de signalés services, et c'est alors qu'il en avait été nommé grand trésorier de ce royaume. Lorsque Cromwell l'eut emporté et se fut allié avec Argyle, Crawford leur devint odieux au dernier point, fut mis en prison en Angleterre, y demeura plusieurs années et n'en sortit qu'au retour du Roi. Il y avait toujours eu beaucoup d'amitié entre lui et Lauderdale. Le premier était un homme beaucoup plus en crédit et d'un courage sur lequel il n'y avait aucun doute. L'autre, passé maître en fait de dissimulation, l'emportait de beaucoup sur lui dans toutes les qualités de l'homme propre aux affaires.

Middleton et les lords qui l'avaient accompagné, ainsi que le général dont l'avis avait un grand poids sur le Roi dans tout ce qui regardait les affaires d'Écosse, pressaient tous instamment le Roi d'éloigner le comte de Crawford de ce grand emploi qui lui donnait nécessairement les moyens de nuire ; mais, bien que le Roi le sût aussi bien qu'eux, sa bonté l'emporta et il trouva qu'il serait trop dur d'écarter un homme, qu'il avait trouvé en prison à cause de lui, d'un emploi qu'il lui

avait donné pour ses mérites et qu'il n'avait pas depuis mérité de perdre. Peut-être regarda-t-il, comme une garantie de sa sincérité, la franchise avec laquelle, tandis que d'autres, que Sa Majesté savait être presbytériens aussi rigides que lui, désavouaient hautement tout attachement à cette cause, seul de toute la noblesse il continuait d'y tenir ouvertement lorsqu'il devait être évident pour lui que cette constance serait cause de sa perte. Le Roi l'envoya en Ecosse avec les autres, persuadé qu'il ne ferait rien contre son service, opinion que justifia le comte. Il résolut seulement, s'il continuait à se montrer réfractaire lorsqu'on discuterait l'affaire de l'Eglise, de lui ôter alors le bâton de trésorier et de le donner à Middleton. Celui-ci, quoiqu'il fût en bonne intelligence avec Lauderdale à qui toutes ses dépêches devaient être adressées, marchait cependant beaucoup plus avec les membres du conseil d'Angleterre, à qui le secrétaire avait reçu l'ordre de communiquer tout ce qu'il recevrait du commissaire et toutes les dépêches qu'il lui adresserait. Le Roi ne lui envoya donc aucun ordre qui l'empêchât de procéder dans les affaires de l'Église conformément à sa prudence, ainsi qu'il avait été réglé par ses instructions; cependant, Lauderdale, lorsqu'il arrivait des lettres d'Ecosse où l'on parlait de la situation favorable où se trouvaient les affaires du Roi et de la faci-

lité qu'on aurait à faire adopter tout ce qu'il désirait, ne dissimulait point qu'il recevait d'autres lettres auxquelles il accordait plus de confiance, et insistait toujours également pour qu'on ne fît aucune tentative de changement relativement à l'église d'Ecosse.

Aussitôt que le parlement fut rassemblé à Edimbourg, et que le commissaire l'eût trouvé dans les dispositions qu'il souhaitait, le marquis d'Argyle, qui avait été envoyé par mer de la Tour de Londres à Leith, fut mis en jugement sur plusieurs accusations de trahison et de meurtre. Toutes ses relations avec Cromwell furent mises à découvert dans le procès, et on insista beaucoup sur les faits qui pouvaient servir à prouver qu'il avait été instruit de la résolution de faire mourir le Roi et qu'il l'avait conseillé. Cependant il y avait tout lieu de penser, et la plupart des hommes crurent en effet, que les preuves n'étaient pas suffisantes pour le convaincre; mais on en eut de si claires et de si complètes de plusieurs horribles meurtres commis par ses ordres sur des gens qui lui déplaisaient, et dont il avait sur-le-champ saisi les biens pour son propre compte, ainsi que d'une foule d'autres actes d'oppression inouis et monstrueux, que le parlement le condamna à être pendu à un gibet d'une hauteur extraordinaire, et au lieu ou près du lieu où il avait fait exécuter autrefois le marquis de Montrose. Tout cela fut accompli le

même jour à la satisfaction universelle du peuple, et ce malheureux homme montra en cette occasion plus de courage qu'on n'en avait attendu de lui. Il exprima beaucoup de zèle et d'attachement pour le covenant, afin de donner lieu de croire qu'il mourait pour cette cause. Un prédicateur séditieux, Gilaspy, qui avait été du nombre des rebelles les plus connus et les plus malveillans contre le feu Roi, fut jugé, condamné en même temps et mourut avec la même foi dans le covenant et sans la moindre apparence de repentir. On s'étonna beaucoup de n'en voir mettre en jugement aucun autre de ce parti, qui avait allumé l'incendie dont les flammes avaient presque consumé les deux royaumes, et que la vie de deux hommes fût jugée un sacrifice suffisant, de la part de ce pays, pour expier tout le mal qu'il avait fait.

Cette affaire finie, le parlement révoqua sans hésiter tous les actes préjudiciables à la couronne et à la dignité royale faits depuis le commencement de la rébellion, ou qui lui avaient servi de bases; ils stigmatisèrent leur covenant chéri de tous les opprobres qu'il méritait, et cela avec l'approbation générale de l'assemblée de l'église d'Écosse; en sorte que tous les obstacles furent écartés et que le Roi se trouva entièrement le maître de rétablir les évêques comme par le passé, et de rendre à l'Église les formes auxquelles elle

avait été soumise. Mais le commissaire ne jugea pas la chose suffisante et craignit que le Roi ne fût encore persuadé, bien que sans la moindre apparence de fondement, que le peuple était contre cette ancienne forme, et qu'il valait mieux attendre à la rétablir. Le parlement prépara donc une pétition au Roi, dans laquelle il appuyait hautement « sur le crime qu'on avait commis « dans les époques précédentes en détruisant « l'épiscopat, destruction sans laquelle on n'au- « rait pu exécuter tant de desseins pervers. Le « parlement suppliait donc humblement Sa Ma- « jesté de choisir, pour remplir les siéges vacans, « de graves théologiens, et tels qu'il les croirait « propres à l'épiscopat. » Tous les siéges étaient encore à remplir, et il ne restait pas en vie un seul des évêques d'Écosse.

Le commissaire ayant déclaré qu'il était dans l'intention de proroger le parlement, on ordonna de préparer, pour la session suivante, un projet de serment que serait obligé de souscrire, sous peine d'expulsion, tout homme en possession d'une église ou de quelque autre bénéfice ecclésiastique que ce fût dans le royaume, et par lequel on prendrait l'engagement de renoncer au covenant; le parlement fit entendre en même temps qu'il était résolu d'ordonner, à sa première réunion, qu'aucun homme ne pût exercer aucun emploi, ni entrer au conseil privé,

sans avoir formellement souscrit ce serment.

Il établit une armée permanente de quarante mille hommes, destinée à demeurer toujours prête à marcher dès que le Roi en donnerait l'ordre, leva deux corps de cavalerie et pourvut à leur paye. Il accorda aussi au Roi une somme telle qu'on pouvait raisonnablement l'attendre d'un pays si pauvre et si fatigué, et qui devait servir à pourvoir aux frais nécessaires de son gouvernement. Tout cela fait et la prorogation prononcée, le commissaire et quelques uns des autres lords, après avoir si bien rempli leurs premières instructions, vinrent à Londres baiser la main du Roi et en recevoir de nouvelles. Ils apportaient aussi quelques propositions dont on parlera tout-à-l'heure.

Le Roi reçut le commissaire à bras ouverts et fut très-content de ce qu'il avait fait. Personne ne parut exalter sa conduite plus que Lauderdale, qui en était le moins content de tous. Il n'était pas en son pouvoir de s'opposer plus longtemps au rétablissement de l'épiscopat; il présenta donc au Roi les noms des hommes qu'on jugea propres à être consacrés évêques et dont quelques uns avaient accompagné Sa Majesté dans l'étranger. On les manda tous à Londres, et ceux qui n'avaient pas été ordonnés par un évêque, mais par les ministres presbytériens d'Ecosse, du nombre desquels était l'archevêque de Saint-

André, reçurent d'abord de l'évêque de Londres les ordres du diaconat et de la prêtrise; ils furent ensuite consacrés dans la forme accoutumée par les évêques qui se trouvaient aux environs de la ville, et firent d'aussi grandes réjouissances à cette occasion que si elles eussent été à la charge de leur pays.

Le commissaire, le chancelier, le comte de Rothes et d'autres furent, ainsi que lord Lauderdale, députés par le parlement pour présenter au Roi une humble requête. Ils demandaient « que « puisqu'ils avaient exécuté de leur côté tout ce « qu'ordonnait leur devoir de sujets et étaient « prêts à donner à Sa Majesté tous les autres té« moignages d'obéissance qu'elle voudrait requé« rir, et puisque le royaume entier était soumis à « ses ordres et en telle situation que le gouverne« ment pouvait et voulait y conserver la paix et « réprimer toute tentative séditieuse, Sa Majesté « voulût bien en retirer les garnisons anglaises et « permettre qu'on démolît les fortifications et les « ouvrages construits à grands frais dans leur « pays, afin qu'il ne restât plus de monumens « de l'esclavage auquel ils avaient été assujettis; « et ils le demandaient comme une chose qui « leur était due avec justice, faisant observer « qu'il ne restait en vie qu'un très-petit nombre « de ceux qui avaient pris part au mal; qu'il

« n'y en avait aucun dans les moindres fonctions,
« que tous les hommes alors en pouvoir avaient
« souffert depuis dix ou douze ans tout ce qu'il
« avait été possible de leur faire souffrir, et que
« puisqu'il avait plu à Dieu de ramener Sa Ma-
« jesté, ils espéraient qu'elle ne laisserait pas
« peser sur eux le joug et les chaînes qu'on avait
« préparés pour les empêcher de retourner à leur
« allégeance. »

Cette proposition fut faite en présence de ceux des membres du conseil d'Angleterre qui avaient été formellement admis dans le conseil d'Écosse et continuaient à s'y réunir pour cette affaire. Les lords écossais appuyèrent avec beaucoup de chaleur « sur l'intolérable oppression qu'avait « endurée la nation, sur la pauvreté dont elle « était encore accablée, et sur l'impossibilité où « elle était de contribuer à cette dépense; enfin « sur les méfiances qu'un refus perpétuerait entre « les deux nations, et qui ne seraient nulle-« ment avantageuses à la conduite des affaires « du Roi. » Ils avaient d'avance parlé au Roi en particulier et lui avaient persuadé que leur demande était juste et raisonnable. Les lords anglais ne pouvaient ainsi, à l'improviste et sans avoir conféré ensemble, déterminer ce qu'il était à propos de répondre; ainsi donc, sans exprimer aucune opinion, ils demandèrent que

le débat fût remis à un autre jour. Les Écossais le trouvèrent fort mauvais et parurent regarder cette proposition comme une preuve qu'on croyait pouvoir rejeter leur requête. Mais quand ils virent que les Anglais ne voulaient pas s'expliquer ce jour-là, ils consentirent à ce que l'examen de l'affaire fût remis à un autre jour. Ils demandèrent ensuite au Roi d'appeler auprès de lui, pour en consulter, ceux avec qui il avait coutume de traiter ses affaires les plus secrètes. En cela on ne pouvait nier que les Écossais n'eussent raison. Ceux qui pensaient que les entraves, dont ils désiraient qu'on les délivrât, étaient un frein qu'il aurait été bon de leur laisser pour les contenir contre les révoltes auxquelles ils auraient pu être disposés par la suite, ne savaient trop cependant de quelle manière on pouvait s'y prendre pour les refuser; et ceux qui regardaient la demande comme si juste, si raisonnable et si avantageuse au Roi, qu'elle devait être accordée, jugeaient en même temps la chose si délicate et si propre à encourir le blâme des Anglais naturellement prévenus contre les Écossais, que personne ne se croyait en état de porter la dangereuse responsabilité d'un semblable conseil et ne pensait même que le Roi pût prendre une telle résolution sans l'avoir mûrement délibérée.

Ce qui fit considérer la proposition comme avantageuse et disposa à l'accorder, ce fut la dé-

pense de l'entretien de ces troupes, dépense que ce royaume était si incapable de supporter, que Middleton et Glencairn, dont la fidélité et le dévouement pour le Roi étaient au-dessus du reproche et du soupçon, déclarèrent, non-seulement au Roi, mais à ceux des lords avec lesquels ils s'expliquaient sans détour, « que si le « Roi était déterminé à maintenir ce peuple tran- « quille par la force, il fallait qu'il y envoyât « un plus grand nombre de troupes, tant cava- « lerie qu'infanterie ; qu'autrement ce qu'il y en « avait dans le pays n'était pas en état de con- « tenir tout le royaume, et que les soldats ne « pourraient sortir de leurs garnisons sans être « assassinés ; que le pays ne payerait rien pour les « entretenir que ce qui lui serait extorqué de « force ; qu'ainsi l'on ne pourrait dire que Sa « Majesté possédât ce pays en paix, ce qu'elle « obtiendrait infailliblement en s'y prenant d'une « autre manière. »

A ces motifs on en ajouta d'autres tirés des dispositions du corps de troupes alors en Ecosse ; il était composé des plus malintentionnés de toute l'armée, et c'était pour cette raison que le général, lorsqu'il avait marché en Angleterre, les avait laissés en Ecosse sous le commandement du major-général Morgan, homme digne de toute sa confiance ; car, s'il ne pouvait compter assez sur leur fidélité pour les prendre avec lui, il les croyait

propres à être laissés en Ecosse pour empêcher les Ecossais de se soulever dans le moment. Maintenant ces troupes voyaient toute leur ancienne organisation bouleversée, et l'on ne devait pas les croire assez au-dessus de la tentation pour ne pas craindre, surtout lorsqu'elles seraient réunies en un même corps, qu'elles ne se joignissent à quelque entreprise désespérée des mécontens en Ecosse, ou ne s'unissent à leurs camarades de l'armée de l'Angleterre qui en ce moment formaient dans le nord des projets de révolte; et, ce qui n'était pas d'une médiocre importance, les engagemens qu'avait pris le Roi avec le Portugal, lors de son mariage, fournissaient le moyen de transporter en Portugal toute cette armée dont, pour les raisons qu'on vient de dire, le licenciement n'eût pas été sans danger.

Au contraire, il était bien connu qu'à l'exception d'un petit nombre de presbytériens de Londres, tout le peuple d'Angleterre, de quelle classe que ce fût, était merveilleusement satisfait de voir les Écossais châtiés et mis sous le joug d'une si rude manière; rien n'avait été aussi utile à Cromwell, auprès du peuple anglais, que les rigueurs excessives dont il avait usé à l'égard du peuple écossais. Jamais l'Angleterre ne lui avait fourni d'argent si volontiers que pour la construction de ces forts dans les différentes parties du royaume. L'expérience dé-

montrait qu'avec une légère addition de troupes, ces forts suffiraient pour tenir en bride les Écossais et les empêcher d'inquiéter leurs voisins, et il ne pouvait être agréable au peuple anglais de voir démolir en un instant toutes ces constructions, et de laisser ainsi sur sa bonne foi un peuple remuant et appauvri.

Le Roi, durant son séjour en Ecosse avant la bataille de Worcester, avait contracté une parfaite aversion pour leur Eglise et leur gouvernement presbytérien, et un grand préjugé contre la famille des Argyle et quelques autres, et il n'avait pas depuis changé de sentiment. Mais dans ce même temps il s'était extrêmement rattaché à la nation, et, outre l'estime personnelle qu'il avait conçue pour un grand nombre de nobles écossais, il croyait réellement les bourgeois et le bas peuple aussi sincèrement dévoués à sa personne et aussi entièrement à sa disposition qu'aucun de ses sujets. Le lord Lauderdale cultivait avec tout le soin possible cette bienveillante crédulité et assurait au Roi « qu'il pouvait compter « sur toute la nation écossaise, et qu'il la trouve-« rait prête comme un seul homme à obéir à ses « ordres, contre quelque ennemi que ce pût être. » Le Roi, dans la discussion de cette affaire, déclara « que pour avoir l'Ecosse entièrement à sa « dévotion dans un moment où la confusion « régnait encore en Irlande, et où l'Angleterre

« elle-même était menacée de tant de factions « religieuses, il croyait conforme à la politique « aussi bien qu'à l'économie d'accorder aux Ecos- « sais ce qu'ils demandaient, mais que de plus il « se croyait obligé en honneur et en conscience de « faire sortir toutes ses troupes de ce royaume « et d'y effacer les traces des derniers temps. » Il n'y avait donc plus à considérer que la manière dont on devait employer ces troupes, et quelle méthode on aurait à suivre pour la destruction des forts. Quant aux troupes, on résolut promptement de les envoyer toutes en Portugal, et on donna sur-le-champ les ordres nécessaires pour l'équipement des vaisseaux sur lesquels elles devaient être embarquées.

Les Ecossais furent extrêmement satisfaits de la résolution qu'avait prise le Roi sur le fond de l'affaire; mais ils furent fort troublés de ce que les lords anglais avaient proposé qu'on informât d'abord le conseil privé, ensuite le parlement des intentions de Sa Majesté; « ce qui, disaient-ils, « serait contraire à l'honneur et aux lois de l'E- « cosse, qui n'avait jamais souffert qu'aucune de « ses affaires fût discutée au conseil d'Angle- « terre. L'innovation n'était pas moindre, di- « saient-ils, si on en référait au parlement; qui « ne pouvait prétendre à aucune juridiction sur « l'Ecosse. » On leur répondit « que retirer des « troupes anglaises et démolir les forts anglais

« était une mesure qui concernait l'Angleterre « aussi bien que l'Ecosse ; que Sa Majesté n'était « pas dans l'intention d'en informer le conseil et « le parlement comme d'une chose en question « et sur laquelle elle demandait leur avis, mais « seulement comme d'un fait et pour préve- « nir les murmures et les censures qui autre- « ment pourraient s'élever. » Les lords anglais demandèrent « que le Roi ordonnât positivement « la démolition absolue de tous les forts que « pourraient abandonner les Anglais, et que le « commissaire veillât à l'accomplissement de cet « ordre, afin qu'ils ne servissent pas à des gar- « nisons écossaises, ce qui fournirait matière à « de nouvelles méfiances. » Ils y consentirent sans difficulté, sachant bien qu'ils n'en feraient ensuite que ce qui leur conviendrait ; et beaucoup de gens ont cru depuis qu'on avait laissé en plusieurs endroits de quoi protéger par la suite une rébellion s'il venait à s'en élever.

Le Roi chargea le chancelier d'exposer, dans une conférence des deux chambres du parlement, « le bon état des affaires de Sa Majesté en Ecosse, et « de les informer que les Ecossais avaient rapporté « toutes ces lois pernicieuses, résultat des succès « de la rébellion, avec toutes celles qui concer- « naient l'Eglise, et que Sa Majesté était résolue à « établir des évêques dans ce royaume qui parais- « sait unanimement dévoué à son service. » Le

chancelier était également chargé de dire au parlement « que le Roi ne pouvait se dispenser de lui « apprendre ces bonnes nouvelles, dont il savait « qu'il recevrait beaucoup de joie. » Il ajouta ensuite « que le parlement d'Ecosse, considérant « la paix et le repos dont jouissait le pays, et « qui ne permettaient pas la moindre crainte, « soit de la part du dedans ou de celle du dehors, « avait demandé que les troupes anglaises fussent « retirées de l'Ecosse et toutes les fortifications « rasées, et que ces troupes pourraient être con- « venablement transportées en Portugal si Sa « Majesté le jugeait à propos. » Il ne dit point ce que Sa Majesté avait résolu sur cet objet, et ne demanda pas l'opinion du parlement, qui cependant aurait pu la donner si cela lui avait convenu. Il en résulta que les deux chambres envoyèrent au Roi leurs très-humbles remercîmens « de ce « qu'il leur avait fait connaître le bon état de « l'Ecosse, dont elles souhaitaient à Sa Majesté « beaucoup de joie. Elles espéraient, dirent-elles, « que tous les autres pays de la domination de « Sa Majesté offriraient bientôt la même tran- « quillité. » Elles ne dirent pas un mot de la retraite des garnisons, et l'affaire finit de cette manière.

Tandis qu'elle se traitait à Londres, on put s'apercevoir qu'il régnait entre les lords écossais de grands motifs de jalousie. Le commissaire et

les autres avaient lieu de croire que le Roi leur accordait moins de confiance qu'à Lauderdale et le regardait comme un homme d'une grande influence dans le pays, tandis qu'ils savaient bien qu'il n'en avait aucune et n'était ni par son rang, ni par sa fortune, du nombre de ceux qu'on regardait comme des hommes puissans et capables de fournir quelque appui. De son côté, il les croyait ligués contre lui et appliqués à détruire l'estime que le Roi faisait de lui, estime qui était au fait la base de son crédit et de son pouvoir en Ecosse. Quelque fond qu'il pût faire sur cette faveur du Roi, il fut sensiblement affligé de la chute du presbytérianisme et de ce que Middleton avait accompli la chose sans difficultés, ainsi qu'il l'avait d'avance annoncé au Roi, tandis que Lauderdale avait assuré qu'elle ne pouvait être effectuée qu'avec beaucoup de temps et de détours.

Le marquis d'Argyle avait été un homme universellement odieux à toute la nation, quelques ministres ou prédicateurs exceptés; et on avait toujours supposé à Lauderdale une haine implacable contre lui. Après le retour du Roi, personne ne s'était montré plus fortement contre Argyle et n'avait tant insisté pour qu'il ne fût pas admis en présence de Sa Majesté et pour qu'on l'envoyât juger en Écosse. Cependant on découvrit ensuite qu'il avait fait tout ce qu'il avait pu auprès du Roi pour sauver le marquis, et employé en Écosse

tout son crédit pour y parvenir; et le marquis ne fut pas plutôt exécuté que le comte de Lauderdale obtint du Roi de donner au lord Lorne, fils d'Argyle, demeuré à Londres pour solliciter en faveur de son père, la permission de venir lui baiser la main. Il détermina également le Roi à le créer comte d'Argyle et à lui conférer l'office de juge-général des Hautes-Terres, fonctions auxquelles son père avait dû la facilité de commettre la plupart des iniquités dont il s'était rendu coupable. Le parlement aurait dû considérer ces grâces accordées au lord Lorne comme un des plus sensibles affronts qu'il pût recevoir.

Il était bien connu que ce jeune homme, étant capitaine des gardes du Roi lorsqu'il se trouvait en Ecosse, avait traité Sa Majesté avec tant de rudesse et de cruauté qu'il devait lui être encore plus odieux que son père; et dans toutes les lettres que Lauderdale avait trouvé occasion, durant sa prison en Angleterre, de faire parvenir au Roi sur le continent, il avait coutume de s'élever avec autant de violence contre le fils que contre le père et ne l'appelait jamais autrement que ce *crapaud volant*; si bien que personne ne pouvait comprendre d'où venait un pareil changement, si ce n'est du désir de conserver quelque crédit dans le parti presbytérien pour le temps où il aurait occasion d'en user.

Cette grâce que le Roi accorda au lord Lorne

fut accompagnée de circonstances tout-à-fait incompréhensibles; car Sa Majesté avait fait saisir et confisquer toutes les propriétés du marquis d'Argyle qu'on ne trouva pas aussi considérables à beaucoup près qu'on le croyait généralement; et ensuite il les accorda à son fils sans aucune restriction, en sorte que non-seulement les véritables propriétaires ne purent recouvrer ce qui leur avait été ôté injustement et violemment pour cause de loyauté, mais que même les créanciers du marquis ne furent pas payés de ce qui leur était légitimement dû, et qui aurait été acquitté si les biens confisqués étaient demeurés entre les mains du Roi. Cependant le commissaire et les autres lords ayant demandé que le Roi consentît à entendre toutes les parties intéressées, on obtint sur ces derniers points quelques modifications, malgré l'opposition ouverte de Lauderdale en faveur du lord Lorne qui se montra fort irrité de ce qu'on fit à cet égard. Il savait très-bien que le serment auquel, la session suivante, le parlement voulait soumettre tous les fonctionnaires civils, l'avait uniquement pour objet, et que ce projet avait été conçu dans l'espérance qu'il ne consentirait pas à souscrire le serment, et qu'ainsi il serait obligé d'abandonner la place de secrétaire d'Écosse qu'on aurait mieux aimé voir dans d'autres mains que dans les siennes; mais non-seulement il eût soin de se répandre en railleries

contre le presbytérianisme, il saisit encore toutes les occasions de déclarer que « plutôt que de « perdre son emploi, il consentirait, si on le lui « demandait, à signer qu'il était Turc. »

Le sujet de ces différends était assez secret, le public n'y prenait pas de part, et ainsi ces lords conservaient entre eux toutes les apparences. Le Roi consentit à tout ce que lui proposa le commissaire par rapport aux affaires publiques, se montra extrêmement satisfait de sa conduite, et à son départ lui promit l'office de trésorier, lorsqu'il deviendrait vacant par le refus de Crawford de souscrire au serment. Il retourna en Écosse avec les évêques et partit emportant la plus incurable méfiance contre Lauderdale qui, demeuré auprès du Roi, résolut de traverser, autant qu'il le pourrait, tous ses desseins et d'attendre tranquillement une bonne occasion de renverser ce qu'il ne pouvait empêcher pour le moment.

Il est temps de revenir au parlement d'Angleterre, qui se réunit à la fin de mars 1664, terme de sa prorogation. A sa première réunion le Roi l'informa en détail de l'insurrection qu'on avait tentée l'été précédent dans l'Yorkshire. Quelque absurde que fût la manière dont avait été combinée cette insurrection, c'était une grande preuve des fâcheuses dispositions de la nation de voir que, trois ans après le licenciement de l'armée, des officiers étaient encore possédés d'un esprit si

remuant qu'ils espérassent pouvoir, par les mouvemens qu'ils étaient en état d'élever dans le pays, le troubler d'une manière dangereuse.

Les bruits perpétuels de complots et d'insurrection avaient tellement fatigué le Roi, qu'il s'était résolu de ne plus prêter l'oreille aux dénonciations, et de ne plus se tourmenter à tâcher de pénétrer dans tous ces projets, mais de confier le soin de défendre le repos du royaume à la vigilance des magistrats civils et aux soins des officiers de milice, qu'il présumait bien suffisans pour apaiser et réprimer les complots ordinaires des fanatiques. D'après cette résolution et pour éviter le reproche qu'on avait fait aux temps qui l'avaient précédé, de machiner des conspirations pour avoir occasion de mettre en prison des hommes contre lesquels on avait quelque prévention, il négligea totalement les premiers avis qui lui arrivèrent de ce complot séditieux. Mais lorsqu'ils lui arrivèrent de différens endroits et qu'on lui eut fait connaître le lieu et le temps du rendez-vous, dont le but était de s'emparer de la ville d'York; lorsqu'on sut que quelques propriétaires riches, qu'on regardait comme des gens prudens et circonspects, étaient entrés dans la conspiration, alors Sa Majesté jugea qu'il était temps d'y pourvoir, et non-seulement elle en remit le soin au lord-lieutenant et aux députés-lieutenans des comtés voisins, mais elle

envoya plusieurs escadrons de cavalerie se saisir de la ville d'York avant le jour marqué, et occuper les différens lieux du rendez-vous. Ces troupes arrivèrent fort à propos et surprirent plusieurs des conspirateurs sur le lieu même, avant qu'ils fussent réunis en assez grand nombre pour faire résistance. D'autres résistèrent d'abord, mais prirent bientôt la fuite et se dispersèrent. On en arrêta plusieurs qui, dans leurs interrogatoires, se conduisirent comme s'ils étaient sûrs d'être promptement délivrés; il parut évident qu'ils croyaient que l'insurrection serait générale dans tout le royaume et que toute l'armée licenciée devait se réunir dans les divers rendez-vous.

Toutes les prisons du nord étaient si pleines que le Roi jugea nécessaire d'envoyer à York quatre ou cinq des juges des différentes cours de Westminster-Hall, avec une commission d'*oyer* et *terminer* pour examiner toute l'affaire. Ces juges, bien qu'ils ne crussent pas avoir découvert tout-à-fait le fond de la conspiration, trouvèrent de quoi condamner un grand nombre de gens parmi lesquels il y en eut dix-sept ou dix-huit d'exécutés. Quelques uns obtinrent des sursis et beaucoup demeurèrent en prison pour être jugés aux assises suivantes. Parmi ceux qui furent exécutés, l'homme qui attira le plus l'attention, fut un nommé Rymer, de la classe des plus considérés parmi ceux d'où l'on tirait le grand jury, homme

regardé d'ailleurs comme sage et qu'on savait avoir eu la confiance des plus fameux personnages de la rébellion. Il fut dénoncé par une personne de son intime confiance et du même parti que lui, mais qui ne voulut pas aller plus loin. C'était un homme d'un caractère sombre et réservé. Il dit peu de choses pour sa défense et ne prononça pas un mot qui pût compromettre personne; on crut cependant qu'il en savait beaucoup, et, comme il jouissait d'une fortune honnête, on supposa qu'il ne se serait point embarqué dans un projet qui n'aurait point offert de probabilité de succès. Quelques uns des prisonniers déclarèrent que ceux qui les avaient engagés dans le complot les avaient assurés que tel ou tel personnage important paraîtrait au lieu du rendez-vous un peu de temps après; mais cela ne fut point regardé comme suffisant pour inquiéter aucun des hommes ainsi désignés, quoique quelques uns d'entre eux pussent être naturellement soupçonnés; dans toutes les combinaisons de ce genre, l'artifice le plus habituellement employé pour entraîner les hommes faibles, c'est de leur persuader que d'autres hommes pour lesquels ils ont beaucoup d'estime, ont consenti à y entrer, bien que dans le fait il n'en soit rien.

Les juges étaient revenus d'York peu de temps avant la réunion du parlement; le Roi crut donc devoir éveiller la vigilance des chambres en leur

apprenant avec quel secret avait été conduite cette conspiration. Sa Majesté les assura « qu'elle « n'était pas encore parvenue au fond de l'affaire, « et qu'il paraissait manifestement que ce der- « nier complot n'était qu'une ramification de ce- « lui qu'elle avait fait connaître le mieux qu'elle « avait pu au parlement, environ deux ans au- « paravant, et qui aurait alors été exécuté plus « promptement, si par la bonté de Dieu il n'é- « tait parvenu à découvrir quelques uns des prin- « cipaux conspirateurs, et à prévenir, en s'assu- « rant de leurs personnes, le crime qu'ils avaient « intention de commettre. »

« On s'étonnera peut-être, » dit ensuite Sa Majesté, qui cependant ne disait en cela que la vérité, « d'apprendre que les conspirateurs, dans « ces mêmes lieux où ils voient juger et exécuter « leurs amis, n'en continuent pas moins les « mêmes complots. Il est évident qu'ils corres- « pondent dans la plupart des comtés avec des « furieux, et qu'ils ont à Londres un conseil « permanent dont ils reçoivent des directions et « qui les avait engagés à remettre le dernier « projet d'insurrection. Mais ces ordres ne servi- « rent qu'à jeter de l'incertitude dans leur mar- « che et vinrent trop tard pour prévenir leur « perte. » Le Roi dit ensuite « qu'il connaissait leurs « intrigues plus qu'ils ne croyaient et qu'il espé- « rait y voir bientôt tout-à-fait clair. Cependant

« il pria le parlement d'être aussi vigilant à pré-
« venir leurs mauvais desseins, qu'ils pouvaient
« être actifs à les combiner. Il ajouta qu'il ne
« devait pas dans cette occasion négliger d'ap-
« prendre au parlement que, d'après les différens
« interrogatoires de ces furieux, ils n'étaient pas
« tous du même avis sur la manière de parvenir
« au but de leur coupable dessein; quelques uns
« insistaient pour rétablir le long-parlement dont
« ils disaient qu'un assez grand nombre de mem-
« bres était prêt à se réunir quand on voudrait.
« D'autres s'étaient imaginé, d'après quelques cal-
« culs de leur invention sur certaines clauses du bill
« des parlemens triennaux, que le parlement ac-
« tuel était fini depuis plusieurs mois et que, faute
« de nouveaux writs de convocation, ils étaient
« en droit de s'assembler d'eux-mêmes et de choi-
« sir des membres pour le parlement, ce qu'ils
« regardaient comme le meilleur prétexte pour se
« réunir afin de travailler à la réussite de leurs au-
« tres projets. Quant au long-parlement, le Roi
« dit que lui et le parlement actuel avaient fait
« tout ce qui était en leur pouvoir pour éclairer
« et calmer les esprits à ce sujet, qu'on n'y pou-
« vait rien de plus, qu'il fallait donc laisser ceux
« qui y tenaient encore continuer d'agir à leurs
« risques et périls; mais il pensait qu'on n'avait
« encore rien fait pour désabuser le public à l'é-
« gard du bill triennal. Il avoua qu'il avait souvent

« relu ce bill et que, bien qu'il n'y vît pas le moindre « prétexte pour en conclure l'expiration du par- « lement actuel, cependant il avait toujours es- « péré que le parlement prendrait en considéra- « tion quelques clauses extraordinaires contenues « dans ce bill et adoptées dans un temps peu soi- « gneux de la dignité de la couronne et de la sû- « reté du peuple. Il s'étonnait même qu'ils ne « l'eussent pas fait. Sa Majesté pria donc l'ora- « teur et messieurs de la chambre des communes « d'ordonner dans leur chambre une lecture du « bill triennal, et il les conjura au nom de Dieu « de faire à cet égard ce qu'ils jugeraient conve- « nable pour lui, pour eux-mêmes et pour tout « le royaume. Sa Majesté ajouta qu'elle n'avait « pas besoin de dire combien elle aimait les par- « lemens. Jamais Roi n'avait eu au parlement « autant d'obligations que lui; et il ne pensait « pas que la couronne pût jamais prospérer sans « de fréquens parlemens; mais il les pria de « croire que, pensât-il autrement, il ne souffri- « rait jamais qu'un parlement se réunît par les « moyens que prescrivait ce bill. »

« Il renouvela ses remercîmens au parlement « pour les quatre subsides qu'il lui avait accor- « dés de si bonne grâce à la dernière session, « mais il était obligé de lui dire que ce secours « s'était trouvé fort au-dessous de ce qu'il en at- « tendait et de ce que le parlement avait eu l'in-

« tention de lui donner ; car, chose difficile à « croire et cependant dont le parlement lui-« même connaissait la vérité, un grand nombre « de personnes, possédant des propriétés d'un re-« venu annuel de trois à quatre mille livres, ne « payaient pas pour leur part, dans ces quatre « subsides, les valeurs de seize livres; en sorte « que, bien que le parlement eût déclaré que cette « somme serait levée d'après les anciens précé-« dens, il se trouvait que ces subsides ne fai-« saient pas la moitié de ce qu'ils produisaient du « temps de la reine Elisabeth, et cependant les « besoins de la couronne étaient certainement « aussi pressans qu'alors et les sujets étaient pour « le moins aussi en état de payer. La vérité, dit « Sa Majesté, c'est qu'en raison de la licence des « temps fâcheux par lesquels nous avons passé, « et des mauvaises dispositions de celui-ci, beau-« coup de gens, même de ceux qui protestent de « leur attachement au gouvernement, ne regar-« dent pas comme un péché de frauder la couronne « de ce qui lui est dû. A peine eut-on donné au « Roi les droits de tonnage et de pesage, que tout le « monde s'occupait déjà des moyens qu'on pouvait « imaginer pour s'y soustraire, et les fermiers « ne pouvaient être aussi vigilans à les recueillir « que les imposés à y échapper. On a donné au « Roi l'excise généralement regardée dans l'é-« tranger comme l'impôt le plus insensible qu'on

« pût faire porter à un peuple; mais on peut ap-
« prendre à Westminster-Hall combien de cons-
« pirations et d'intrigues firent entr'eux les bras-
« seurs, qui cependant n'en portaient pas le poids,
« pour réduire à rien ce revenu. On lui a donné
« l'impôt sur les cheminées qu'on devait regar-
« der comme un revenu toujours croissant, car
« on bâtit au moins autant qu'il le faut. Le par-
« lement s'étonnera donc d'apprendre que ce re-
« venu est déjà diminué comme les autres et que
« la dernière demi-année rapportera encore moins
« que la précédente. Le Roi priait donc le parle-
« ment de revoir ce bill; et comme il était certain
« que les chambres désiraient que ce qu'elles lui
« donnaient parvînt entre ses mains, il demanda
« que ses propres employés fussent chargés de la
« levée et de l'administration de la recette, et
« alors il ne doutait pas de la rendre beaucoup
« meilleure, et aurait soin d'être aussi peu trompé
« que cela se pourrait. Il termina en priant et
« conjurant les chambres de se maintenir en bonne
« intelligence afin qu'il ne fût pas au pouvoir
« d'aucun séditieux ou factieux de semer des mé-
« fiances entre elles ou de leur inspirer des mé-
« fiances contre lui, tant qu'elles ne le verraient
« pas promettre une chose et en faire une autre,
« ce qui était bien certain qu'elles n'avaient point
« encore eu à lui reprocher. Il les assura qu'il ne
« serait au pouvoir de personne de le porter à se

« méfier du parlement, et les pria de hâter la « conclusion des affaires qu'elles jugeraient né- « cessaires, afin qu'on pût terminer la session « dans deux mois ou environ, époque de l'année « qui invitait tout le monde à aller prendre l'air « de la campagne. »

Il fut très-heureux pour Sa Majesté de ne leur avoir pas taillé leur besogne, ni demandé d'argent et de leur avoir assigné une session fort courte. Il en résulta que leurs résolutions furent beaucoup plus unanimes, et, bien qu'ils ne levassent pas sur le peuple de nouvelles taxes, ils rendirent celles qu'ils lui avaient déjà imposées beaucoup plus profitables au Roi, au moyen d'actes et déclarations explicatoires, et d'un meilleur mode pour la levée des impôts déjà votés. Ces mesures ajoutèrent beaucoup aux revenus de Sa Majesté sans charger le peuple qui trouva plutôt du profit dans les méthodes qu'on trouva pour empêcher la fraude et les voleries.

Le parlement n'était guère assemblé depuis plus de huit jours, lorsqu'il présenta à Sa Majesté un bill pour la révocation du bill triennal qu'il lui avait recommandé. Cette révocation fut si agréable au Roi, qu'il vint lui-même en personne à la chambre passer ce bill et l'en remercier. Il lui dit « que tout bon Anglais l'en remer- « cierait, car le bill triennal ne pouvait servir « qu'à discréditer les parlemens, à semer les

« méfiances entre eux et la couronne, et à per-
« suader aux princes voisins que l'Angleterre
« n'était pas gouvernée par un monarque. » La vérité est que ce bill avait passé dans un temps de soupçon et de trahison, à l'époque de la naissance de ces criminels desseins qui arrivèrent depuis à une si funeste maturité, et lorsque des hommes qui avaient juré de ne jamais consentir à ce qu'on déshéritât la couronne de ses prérogatives, ne pensaient plus qu'à conserver, comme leur héritage, ce qu'ils s'étaient acquis, ou à l'améliorer aux dépens de la couronne. Il fut clair dès lors que la couronne devait dépérir, du moins tant qu'elle demeurerait sur la tête du Roi régnant, car à cette époque la conspiration ne s'étendait pas plus loin, du moins parmi ceux qui avaient eu le crédit de la rendre populaire; hommes faibles, et qui s'imaginaient qu'elle pourrait s'arrêter au point où ils voulaient.

Le parlement, après avoir ainsi commencé, continua à s'occuper de choses très-importantes et expédia tout ce qu'il comptait faire dans l'espace de ces deux mois, après lesquels le Roi désirait pouvoir le proroger; et comme il y eut plus d'ordre et de régularité dans les discussions, on fit plus d'affaires d'une importance générale que n'en avaient fait deux autres parlemens en deux fois autant de temps. Outre la révocation de l'odieux bill dont on a parlé, on fit un bill addi-

tionnel à celui de l'impôt sur les cheminées, ce qui rendit ce revenu beaucoup plus considérable. On passa de même un autre bill contre ceux qui fréquentaient les conventicules, ce qui fut regardé comme le plus grand échec que les factions religieuses eussent encore reçu du parlement; et, s'il avait été exécuté avec rigueur, on ne peut douter qu'il n'eût produit une réforme complète. On fit aussi un acte très-utile et très-nécessaire dans un temps tellement corrompu qu'on y avait inventé des moyens d'infidélité et de fraude dont les époques antérieures n'avaient seulement pas eu la pensée; ainsi plusieurs maîtres de vaisseaux marchands et de marins avaient indignement et lâchement consenti à se laisser voler par des pirates de qui ils avaient reçu une rétribution pour souffrir qu'ils enlevassent les marchandises des chargeurs. On n'avait point encore fait de loi pour la recherche et la punition de ce fait. On présenta donc un bill au Roi « pour « faire rechercher et punir un acte si perfide et « si infâme, et récompenser les marins honnêtes « et intrépides qui défendraient bravement et « avec courage la propriété des chargeurs et sou- « tiendraient ainsi l'honneur de la nation. »

Tout cela fut présenté à Sa Majesté et confirmé par l'assentiment royal le 17 mai. Sa Majesté, après avoir fait au parlement tous les remercîmens qu'il méritait, lui dit « qu'elle ne comptait

« pas le rassembler jusqu'au mois de novembre, « afin que les membres des deux chambres pussent « avoir l'été pour s'occuper de leurs affaires, mais « que cependant, comme il pouvait arriver telle « occasion qui lui fît désirer de les revoir plus tôt, « il ne les prorogeait que jusqu'au mois d'août, « comptant, avant le jour désigné pour la pro- « rogation, les faire avertir à temps, par une « proclamation, de ne point venir au parlement, à « moins que quelque circonstance extraordinaire « ne nécessitât leur présence. » Le parlement fut donc prorogé à un des jours d'août, et ne fut point rassemblé jusqu'au mois de novembre suivant.

Durant cette courte session du parlement, les gens qui s'étaient mis dans la tête de faire déclarer la guerre à la Hollande, n'oublièrent pas leur affaire; mais ils s'aperçurent bientôt que ce n'était pas le moment de demander de l'argent. Le Roi lui-même s'en était abstenu, afin que le peuple pût voir une session du parlement se passer sans qu'on établît de nouvelles impositions, ce qu'il n'avait pas encore vu. Il aurait donc été tout-à-fait hors de propos de parler d'une guerre; cependant ils commencèrent leurs approches de manière à pouvoir ensuite faire quelques pas de plus.

Les négocians du comité de commerce déploraient beaucoup les obstacles de tout genre qui

avaient long-temps découragé le commerce par mer avec les autres nations, et qui n'avaient pas même été écartés par le bienheureux retour du Roi. Ils les imputaient entièrement à l'orgueil et à l'insolence des Hollandais « qui, disaient-ils, « n'observaient aucune des lois du commerce, ni « aucune des conditions auxquelles ils avaient « eux-mêmes consenti. Par leurs fautes, disaient- « ils, et par leurs manœuvres, les Anglais se « trouvaient presque exclus du commerce des « Indes orientales et occidentales, et voyaient ce- « lui de Turquie extrêmement diminué. Enfin, « sans compter d'insupportables affronts qu'a- « vaient eu à souffrir Sa Majesté et la couronne « d'Angleterre, les sujets de Sa Majesté avaient, « en un petit nombre d'années, éprouvé, par « leur fait, un dommage de sept à huit cent mille « livres sterling. »

Toutes ces choses ayant été rapportées à la chambre par le comité du commerce, avec quelque détail, le comité demanda une audience à Sa Majesté, lui présenta ses griefs et la pria d'y pourvoir de la manière que dans sa sagesse elle jugerait convenable pour qu'il en résultât une juste et honorable satisfaction. Le Roi, qui tenait fermement à sa première résolution, répondit qu'il ferait passer l'adresse qu'on lui avait présentée à son résident à la Haye, avec ordre d'en informer les Etats, et de requérir une satisfaction

qu'il espérait que les Etats-généraux ne refuseraient pas de lui donner, plutôt que de le forcer d'obtenir justice par un autre moyen. Cette réponse leur plut très-fort, et ils ne pouvaient désirer de voir cette affaire en de meilleures mains que celles du résident, qui était membre de la chambre et avait échauffé les esprits contre les Hollandais plus que les marchands et négocians eux-mêmes.

Ce résident était sir George Downing, homme d'une naissance obscure et qui avait reçu, en partie dans la Nouvelle-Angleterre, une éducation plus obscure encore. Il avait successivement passé dans l'armée de Cromwell par les emplois de chapelain, maître des espions militaires, et d'autres encore; et avait enfin obtenu de Cromwell une grande confiance et avait auprès de lui beaucoup de crédit; ce qui lui avait procuré l'avantage d'épouser une femme fort belle et de très-noble extraction; bonheur qu'avaient obtenu, dans ces temps d'audace, beaucoup d'hommes entreprenans. Lorsque Cromwell eut abaissé les Hollandais au point où il le voulait, et eut fait ensuite la paix avec eux, il envoya Downing résider chez eux en qualité d'agent, le connaissant pour un homme rempli d'orgueil et d'insolence, et qui ajouterait aux ordres impérieux qu'il avait à transmettre quelque chose de son arrogance naturelle.

Il exécuta si fort à la lettre, en toutes choses, les fonctions dont il était chargé, surtout quand elles lui donnaient l'occasion de manifester son animosité contre le parti du Roi, que le Roi, durant son séjour à Bruxelles, ayant une fois, pour son divertissement, fait un voyage incognito, accompagné seulement de quatre personnes, pour voir Amsterdam et se rendre de là dans les villes de la Hollande septentrionale, Downing venant à en être instruit remit aux Etats de Hollande une note où il rappelait le troisième article de leur traité, par lequel ils s'étaient obligés « à ne souffrir dans les pays de leur domination aucun traître ou rebelle, ni aucune autre « personne déclarée ennemie de la république « d'Angleterre. » Il disait ensuite que « Charles « Stuart et le marquis d'Ormond avaient dernièrement visité Amsterdam et étaient encore « dans quelque lieu des environs, et les requérait de ne pas permettre qu'il demeurât dans « aucun pays de leur domination. » Aussitôt les Etats firent savoir à la princesse royale, alors à sa maison de campagne de Hounslerdyk, que si son frère était avec elle ou devait venir la voir, il fallait qu'il quittât sur-le-champ leur pays, et, non contens de cela, ils publièrent à la Haye un ordre dans le même sens qui, d'après leur coutume, fut envoyé à Amsterdam et dans les autres villes.

Ce fut avec cette grossière exactitude que Downing se conduisit tout le temps de la vie de Cromwell et tant que son fils prolongea l'usurpation; mais lorsqu'il le vit chassé avec mépris, et comprit qu'il n'y avait plus de gouvernement régulier à attendre jusqu'à ce qu'on fût revenu aux anciennes bases, il chercha d'avance les moyens de s'assurer quelque part dans les bontés de Sa Majesté; et le marquis d'Ormond ayant fait vers ce temps un voyage incognito à la Haye pour traiter du mariage de son fils aîné avec une noble dame dont les parens habitaient cette ville, Downing trouva moyen d'avoir avec lui une conférence particulière. Il offrit ses services au Roi, pourvu qu'ils demeurassent secrets, sans quoi ils seraient inutiles à Sa Majesté. Pour gage de sa fidélité, il informa le marquis de quelques détails dont il était important au Roi d'avoir connaissance ; il lui apprit entre autres choses qu'un homme que sa haute naissance et les obligations qu'il avait à la famille royale avaient mis à l'abri du soupçon, lui donnait constamment avis depuis long-temps de tout ce que faisait le Roi et de plusieurs choses qui, par leur nature, auraient dû demeurer secrètes. « Pendant la vie de Cromwell, dit-il, il « lui avait toujours communiqué ces avis; mais, « depuis sa mort, résolu de servir le Roi, il n'a- « vait jamais manqué à cette résolution et pro- « mettait à l'avenir de l'informer de tout ce qu'il

« serait nécessaire qu'il sût par rapport aux af-
« faires d'Angleterre et de Hollande. »

Le marquis jugea un tel instrument très-utile à accepter, et promit à Downing d'informer Sa Majesté de ses bons sentimens, dont il était persuadé qu'elle recevrait favorablement les assurances, et il ne doutait pas qu'elle ne lui donnât tous les encouragemens que pourrait lui permettre sa situation. L'autre lui répondit « qu'il
« connaissait trop bien la situation présente des
« affaires de Sa Majesté pour attendre d'elle au-
« cune récompense, mais qu'il se regarderait
« comme libéralement récompensé si Sa Majesté,
« quand elle serait rétablie dans son royaume,
« voulait le confirmer dans son emploi de rece-
« veur de l'échiquier et lui continuer sa mission
« en Hollande, où il présumait qu'il lui rendrait
« plus de services que ne serait en état de le
« faire un étranger. » Le marquis, à son retour de Bruxelles, rapporta la chose au Roi qui l'autorisa à assurer Downing qu'il acceptait ses services et remplirait son attente.

Ce fut pour ce motif que le Roi, lorsqu'il vint l'année suivante s'embarquer à la Haye pour l'Angleterre, reçut si gracieusement Downing, le fit chevalier et le laissa résident en Hollande. Ceux qui se trouvaient auprès du Roi, et qui ne savaient rien de ce qui s'était passé, s'étonnèrent fort de cet accueil, ainsi que ceux des étrangers qui

avaient été témoins de la conduite de Downing; et les Etats eux-mêmes, bien que, dans ce moment de réjouissances publiques, ils ne voulussent rien faire de désagréable à Sa Majesté, ne purent s'empêcher de se plaindre en particulier « que « Sa Majesté remît son autorité entre les mains « d'un homme qui n'avait jamais employé, pour « les persuader d'accéder à ses propositions, « d'autre langage que celui de la menace, et qui, « en plusieurs occasions, avait personnellement « offensé la plupart d'entre eux par son insolence. »

Depuis le moment où Sa Majesté eut quitté la Hollande, Downing eut soin constamment non de représenter les choses comme ont coutume de le faire les hommes chargés de pareilles fonctions, mais il montra toujours la conduite du gouvernement des États sous le jour le plus défavorable; et lorsqu'ensuite il vint siéger en qualité de membre à la chambre des communes, d'où il retournait, dans les intervalles des sessions, reprendre ses fonctions à la Haye, il ne laissa échapper aucune occasion de s'élever contre les usurpations des Hollandais relativement au commerce, et dévoila ce qu'il savait ou prétendait savoir des mystérieuses iniquités de leur politique à cet égard, ce qui le rendit agréable à la chambre, bien que ce fût un parleur très-abondant, ce qu'on n'aimait pas.

Lorsqu'on le chargea de réclamer auprès des

Hollandais, pour la réparation des injures qu'on en avait reçues en plusieurs endroits, il se trouva au but de tous ses désirs et remplit cette mission avec peu de modération. Ils répondirent « que « la plupart des choses dont on se plaignait « étaient mises en oubli par le dernier traité, « et que c'était d'après cette considération qu'ils « devaient consentir à plusieurs choses avanta- « geuses aux Anglais; que quant aux autres « points, ils avaient été renvoyés par le même « traité à une discussion judiciaire dont jusqu'a- « lors on n'avait point encore lieu de se plaindre, « et que depuis le traité conclu peu de mois « auparavant, il ne s'était commis aucune ac- « tion qui pût donner lieu à aucune mésintelli- « gence. » Certainement, à cette époque, tout cela était vrai; mais Downing, selon sa manière accoutumée, insista sur les demandes qu'il avait faites, et leur reprocha plus d'une fois leur soumission à l'égard de Cromwell, et leur présomption actuelle fondée sur la bonté et la générosité du Roi.

Il est hors de doute que les Etats-généraux, jugeant des choses d'après leur prudence et leur circonspection naturelles, étaient loin de se douter que le Roi pût penser à leur faire la guerre. Ils connaissaient ses embarras et ses besoins sous le rapport de l'argent, les agitations religieuses qui troublaient la nation et qu'une guerre étran-

gère devait, selon toute apparence, rendre plus dangereuses. Ils en conclurent que l'insistance et les menaces de Downing ne venaient que de l'impétuosité de son caractère, et que le Roi n'avait nullement envie de rompre une paix que lui-même venait de conclure. Ils firent donc sortir leurs vaisseaux comme ils avaient coutume, et ceux qui partaient pour la côte de Guinée furent mieux préparés, mieux armés qu'à l'ordinaire. La compagnie royale ne fut pas de son côté moins vigilante à poursuivre ce commerce, et, vers le même temps, elle envoya une flotte de vaisseaux marchands plus considérable qu'elle ne l'avait jamais fait. Le Roi, dans l'intention d'encourager ce genre d'expédition, prêta à la compagnie deux de ses vaisseaux pour escorter sa flotte.

A cette époque les Hollandais donnèrent au Roi un avantage qui mettait la justice de son côté, et intéressait en même temps le commerce de toutes les nations. Ce n'était que la suite d'un privilége qu'ils s'étaient déjà arrogé dans les Indes orientales. Ils s'y étaient établis en de grandes et fortes villes, et y avaient beaucoup de ports bien fortifiés et dans lesquels ils entretenaient constamment un grand nombre de bons et puissans navires; ce qui les rendait maîtres absolus sur ces mers et les mettait en mesure d'obliger les rois et les princes voisins à faire alliance

avec eux aux conditions qu'ils jugeaient à propos d'exiger. S'ils s'apercevaient qu'une autre nation fît dans quelque port un commerce avantageux, ils envoyaient aussitôt leurs vaisseaux en station devant ce port, et se mettaient en guerre avec le prince à qui il appartenait. Ensuite ils publiaient une déclaration interdisant à toute nation quelconque de commercer dans le territoire du prince avec lequel ils étaient en guerre; et, sous ce prétexte, ils ne permettaient pas à un seul vaisseau anglais, appartenant à la compagnie des Indes orientales, d'entrer dans ses ports pour y prendre les cargaisons préparées par les facteurs avant qu'on eût seulement imaginé que la guerre pût avoir lieu, et bien qu'il n'y eût eu aucune manifestation de cette guerre, ni aucun acte d'hostilité que la déclaration des Hollandais. A l'époque dont je parle, ils transportèrent cette nouvelle prérogative sur les côtes de Guinée; et, se trouvant, à ce qu'ils disaient, et sans autre preuve que leur assertion, en guerre avec un prince de ce pays, ils ne voulurent pas permettre aux vaisseaux anglais d'entrer dans ses ports, où ils avaient toujours commercé. Le Roi reçut des plaintes de cette insolence et de cette usurpation inouies et grossit ses griefs de ce nouveau reproche beaucoup mieux fondé que les autres; il ordonna à son résident d'exiger des Etats « qu'ils « abandonnassent toute prétention à cette odieuse

« usurpation, et révoquassent les ordres publiés « à cet égard par leurs agens. » Ils remirent à répondre à ces plaintes et à cette demande jusqu'à ce que leur ambassadeur eût, de son côté, présenté au Roi un exposé de leurs griefs.

Un des vaisseaux de guerre que le Roi avait prêtés à la compagnie royale pour escorter sa flotte de Guinée, avait dans le voyage attaqué et pris près du cap Vert un fort appartenant aux Hollandais, et dont la perte leur était plus incommode que la possession n'en était avantageuse aux Anglais. Leur ambassadeur se plaignit hautement de cet envahissement, demanda que le capitaine fût puni sévèrement, que le Roi lui remît un ordre pour que la place fût rendue avec tout ce qui était dedans, afin qu'il le fît passer à ses maîtres qui enverraient un vaisseau pour la recevoir. Le Roi n'avait réellement rien su de cette affaire et assura l'ambassadeur que le capitaine, s'il avait fait ce dont on l'accusait, n'avait pour cela ni ordre, ni autorisation, mais qu'il était certain qu'il était en route pour revenir, en sorte qu'il arriverait bientôt; et qu'alors, on pouvait être assuré qu'après l'examen de l'affaire il subirait le châtiment qu'exigeait la nature de l'offense, et que les Etats recevraient une réparation complète. Cette réponse, toute raisonnable qu'elle était, ne les satisfit point. Ils ne voulurent entendre à rien qu'à

une restitution immédiate, et l'exigeaient sans laisser à Sa Majesté le temps d'être informée des motifs ou des provocations qui avaient pu donner lieu à cette action inexcusable. Ils donnèrent ordre d'équiper une grande flotte, de lever beaucoup de troupes de terre et se livrèrent à de plus grands préparatifs qu'ils ne l'avaient fait depuis plusieurs années. Ils équipèrent aussi une puissante flotte pour la Guinée et donnèrent à leur commandant en chef l'ordre de combattre les Anglais dans ces parages, et de leur faire tout le mal qu'il pourrait, et firent publier cet ordre par la voie de l'impression.

Le prince Robert, qui depuis le commencement du règne du Roi avait stationné, avec la flotte sous ses ordres, sur la côte de Guinée, et dont les rapports et le témoignage sur l'état de la côte avaient été, pour la compagnie royale, un grand motif d'encouragement, se détermina, d'après cette insolente conduite des Hollandais et la publication de l'ordre qu'ils avaient envoyé à leur commandant en chef, à offrir au Roi de faire voile sur ces côtes avec telle flotte qu'il jugerait à propos d'y envoyer, ne doutant point qu'il ne parvînt à assurer le commerce anglais et à rabaisser l'orgueil des Hollandais. En conséquence l'Angleterre équipa dans ce dessein une flotte qui devait être mise sous les ordres du prince Robert.

Le parlement, dans son adresse au Roi contre les Hollandais, pour se plaindre des obstacles qu'ils apportaient au commerce, avait déclaré que ses membres soutiendraient de leur vie et de leur fortune les efforts de Sa Majesté contre tous les ennemis qu'elle pourrait rencontrer, en travaillant à écarter de pareils obstacles. On avait cru que cela effrayerait les Hollandais, mais ils n'avaient fait qu'en rire, et, dans quelques unes de leurs déclarations en réponse aux notes de Downing, ils en avaient parlé avec trop d'orgueil et de mépris. Tel était l'état de la querelle, quand le parlement se réunit de nouveau au mois de novembre. La plupart de ses membres arrivèrent sans le moindre désir de donner de l'argent ou de faire la guerre. Downing, qui travaillait de toutes ses forces à échauffer contre les Hollandais et à provoquer ceux-ci à nous attaquer, répétait dans toutes ses dépêches que toutes ces insolences ne venaient que de la mauvaise volonté des Etats de Hollande, qui n'avaient pas moyen de l'exhaler autrement qu'en paroles, mais que les Etats-généraux, sans le concours desquels on ne pouvait faire la guerre, en abhorraient jusqu'à la pensée. Cela était parfaitement vrai. L'ambassadeur des Provinces-Unies à Londres, homme honnête et franc, faisait tout ce qu'il pouvait pour l'empêcher, et ne croyait pas possible qu'on en vînt là. Il pensait que la direction de la com-

pagnie des Indes occidentales pouvait avoir élevé quelques rixes sur les côtes de Guinée, mais il promettait que les Etats-généraux « s'informe-« raient de la conduite de la direction, ordon-« neraient, sur les plaintes qui seraient portées, « que justice fût faite, et ne souffriraient pas que « de pareilles prétentions troublassent la paix « publique. »

Le Roi s'abstint donc de demander aucun subside au parlement, parce qu'un subside ordinaire n'eût fait que donner aux yeux des Etats moins de poids à ses demandes, et qu'il n'en pouvait attendre d'extraordinaires que lorsque la guerre serait certaine. A cette époque, les Etats-généraux, autorisés par les Etats de Hollande qui avaient donné leurs ordres particuliers sur ce qui les concernait, demandèrent humblement au Roi, par leur ambassadeur, « que la flotte du prince « Robert demeurât dans le port ainsi qu'ils y fe-« raient pareillement demeurer la leur, alors « prête à mettre à la voile pour la côte de Gui-« née, jusqu'à ce qu'on eût trouvé moyen d'ac-« commoder ces différends; » tandis qu'auparavant ils prétendaient qu'ils feraient passer leur flotte de Guinée à travers le canal, escortée par leur amiral, à la tête d'un convoi de cinquante voiles. Ce bruit avait arrêté le prince Robert prêt à mettre à la voile pour la Guinée, et il avait attendu pour voir ce qui résulterait de

cette bravade. Mais, sur cette demande des Etats-généraux, on crut qu'on en viendrait à un accommodement, et qu'il n'y aurait pas même d'hostilités en Guinée.

Cependant on s'aperçut bientôt qu'il ne fallait se fier à eux que lorsqu'ils menaçaient; car, avant que les Etats-généraux eussent fait prier le Roi de retenir la flotte du prince Robert et l'eussent assuré que la leur demeurerait également dans le port, les Etats de Hollande, ou le comité autorisé par eux, avaient en grand secret envoyé à Ruyter, alors dans la Méditerranée, l'ordre de faire voile en toute diligence avec sa flotte vers la côte de Guinée, et, non-seulement d'y reprendre le fort dont s'étaient emparés les Anglais près du cap Vert, mais aussi de se rendre maître de ce qu'il pourrait prendre de places appartenant aux Anglais, et de leur faire, dans ces parages, tout le mal qu'il pourrait. Il leur était donc très-facile de promettre que leur flotte demeurerait dans les ports de Hollande.

Ruyter avait été envoyé dans la Méditerranée sous prétexte de combattre les pirates d'Alger et de Tunis, qui avaient, au fait, enlevé beaucoup de vaisseaux aux Hollandais, et tenaient dans les fers un grand nombre de sujets de la république; lorsque cette flotte fit voile pour la Méditerranée, l'ambassadeur des États avait demandé au Roi d'ordonner que celle qu'il avait alors dans

cette mer se joignît à Ruyter toutes les fois qu'on trouverait occasion de harceler les Turcs. Le Roi y consentit et donna ses ordres en conséquence. Mais telle n'était pas l'intention des Hollandais; ils voulaient non pas délivrer leurs captifs, mais les racheter à prix d'argent et s'accommoder ensuite du mieux qu'ils pourraient pour l'avenir. Lorsque la flotte anglaise était à la poursuite de quelques vaisseaux turcs et comptait que les Hollandais, près desquels ceux-ci devaient passer, arrêteraient un peu leur fuite, ce qui leur aurait été fort aisé, ils les aidaient au contraire à s'échapper plutôt que de les en empêcher, et enfin, après avoir fait avec les pirates une paix déshonorante, l'amiral hollandais se hâta d'obéir aux ordres qu'on lui donnait pour la côte de Guinée.

Aussitôt que le Roi fut instruit de cet impudent affront et sut que Ruyter avait réellement quitté la Méditerranée, il pensa qu'il pouvait avec justice saisir les vaisseaux de la république pour s'indemniser des dommages qu'allait nécessairement lui faire subir Ruyter sur la côte de Guinée. Comme c'était la saison de l'année où la flotte hollandaise revenait avec ses chargemens de vins de Bordeaux, de la Rochelle et des autres ports de France, ceux que le mauvais temps força de mouiller dans les ports d'Angleterre furent saisis, et sur le bruit que les Hollandais étaient sortis

de leurs ports pour défendre leurs vaisseaux, le duc d'York se mit en mer à la tête d'une flotte d'environ cinquante voiles et en prit plusieurs jusque sur leurs propres côtes, ce qu'ils aimèrent mieux supporter que de se hasarder à venir les secourir. Cependant on ne permit pas qu'aucun de ces vaisseaux fût déchargé ni souffrît le moindre dommage; on les conserva tels qu'ils étaient jusqu'à ce qu'on pût avoir la nouvelle de ce que Ruyter pouvait avoir fait sur la côte de Guinée. Mais très-peu de temps après, on eut l'avis certain que Ruyter avait déclaré et commencé la guerre, non-seulement en reprenant à main armée le fort enlevé aux Hollandais, et que Sa Majesté avait offert de leur remettre, mais en s'emparant dans ces mers de plusieurs vaisseaux anglais, en attaquant et prenant d'autres forts et places appartenant à Sa Majesté, et en exerçant tous les actes d'hostilité auxquels l'autorisait sa commission.

Peu de temps après, la compagnie des Indes orientales porta plainte au Roi et lui apprit « que « lorsque son agent avait demandé qu'on lui re- « mît l'île de Poleron conformément aux derniers « traités, et avait rendu, au capitaine-gouverneur « de l'île, les lettres et les ordres des Etats-géné- « raux et des Etats de Hollande, reçus à Londres de « leur ambassadeur, ce gouverneur, après l'avoir « fait attendre deux ou trois jours, lui, son vais-

« seau et ses gens, lui avait dit qu'en considérant « plus attentivement les ordres qu'il avait ap- « portés, il ne les avait pas trouvés suffisans, et « qu'ainsi il ne remettrait pas la place avant d'en « avoir reçu de nouveaux. En sorte que les agens « de la compagnie et le vaisseau qu'elle avait en- « voyé à grands frais avaient été obligés de revenir « sans avoir retiré de cette mission autre chose « qu'un affront pour Sa Majesté. »

Il n'y avait plus de ressources, et quoi qu'on eût pu penser de la provocation, la guerre était déclarée au Roi, et tout ce qui lui restait à faire était de s'adresser au parlement, qui s'était montré si animé à la commencer. Il fallait préparer une flotte égale à celle que les Hollandais devaient infailliblement équiper pour le printemps, et digne de la présence du duc d'York, impatient de se mettre personnellement à la tête de cette guerre. Le Roi le lui avait promis dans un moment où Dieu sait qu'il n'avait nullement l'intention de faire la guerre; une fois commencée, on s'aperçut bientôt que le parlement n'en était pas si pressé qu'au moment où il l'avait appelée par son vote, et qu'il aurait été fort aise qu'on trouvât quelque moyen de racommoder les choses et qu'on mît en jugement le capitaine qui avait entamé la querelle en s'emparant d'un fort hollandais près du cap Vert. Quelques personnes avaient fort pressé pour qu'on lui fît son procès

lorsqu'il revint en Angleterre et avant qu'il y eût plus de mal de fait. On n'en fit rien, ce qui donna lieu de croire qu'il n'avait pas agi sans ordre ou sans avoir reçu la promesse d'être protégé.

Les Hollandais désavouaient toujours toute pensée et tout projet de guerre, paraissaient hautement irrités contre leur gouverneur de Poleron, et protestaient que si la place n'avait point été remise, c'était seulement faute d'un ordre du gouverneur de Batavia, lequel ordre était arrivé le lendemain du départ du vaisseau anglais. « Il en « avait, disaient-ils, donné avis à la factorerie « anglaise de Bantam afin qu'on y renvoyât ou le « même ou un autre vaisseau anglais pour se faire « remettre l'île, et ils ne doutaient pas qu'elle « ne fût déjà entre les mains des Anglais ; » mais il était trop tard pour espérer une paix honorable; sans aucun préparatif sérieux de guerre, ce qui ne se pouvait qu'avec de l'argent comptant, et malgré les ordres donnés pour la conservation des vaisseaux hollandais, on sut bientôt que plusieurs avaient été dilapidés ou qu'on en avait disposé sans attendre aucun jugement et avant qu'ils eussent été déclarés de bonne prise. On avait trop de raisons de craindre qu'on ne disposât du reste pour de tout autres objets que celui de la guerre. Cependant, si quelque chose avait été positivement assuré, c'est que la guerre devait se suffire à elle-même.

Le parlement continuait à se montrer favorablement et délibérait sur la somme nécessaire et sur les moyens de se la procurer. Le Roi ordonna au chancelier et au trésorier de se réunir à ceux des membres de la chambre des communes dont ils avaient coutume de prendre les avis, et auxquels le Roi en avait ajouté d'autres sur qui on lui avait dit qu'il pouvait encore plus compter ; et il les chargea de convenir ensemble de la somme à demander et de la manière dont devait être disposée et conduite cette affaire. Cela se passa vers le mois de janvier, et bien que le duc, avec une activité infatigable, se rendît tantôt à Portsmouth, tantôt à Chatam, pour faire préparer les vaisseaux et les munitions, afin de pouvoir mettre en mer avant les Hollandais, cependant, quelque diligence que l'on fît, et réellement on en faisait beaucoup, rien ne pouvait être complétement fini avant qu'on se fût procuré une somme considérable d'argent comptant ; et quand le parlement aurait fait ce qui le concernait, il devait se passer encore long-temps avant qu'on eût l'argent ; il était donc urgent de prendre une résolution positive.

On se réunit à Worcester-House où le chancelier et le trésorier qu'on savait contraires à la guerre, dirent aux autres « qu'il n'y avait plus « à délibérer sur la question de savoir si on au-« rait la guerre ou non, que la guerre existait

« et que nous avions seulement à nous occuper « des meilleurs moyens de la soutenir avec succès; ce qui ne se pouvait faire qu'en levant sur-« le-champ beaucoup d'argent, afin que l'ennemi « pût voir que nous étions préparés à la continuer « aussi bien qu'à la commencer. » Ceux qui désiraient le plus la guerre, comme sir Henri Bennet et M. Coventry, qui, au fait, nous l'avaient attirée, étaient, ainsi que leurs amis, d'opinion « qu'il ne fallait pas demander une forte somme « pour le moment, mais seulement ce dont on « avait besoin pour mettre la flotte en mer au « printemps, et de quoi soutenir la guerre pen-« dant l'été, et qu'ensuite, quand la guerre serait « une fois pleinement engagée, on pourrait obte-« nir vers la St.-Michel, un secours plus consi-« dérable, car on avait alors tout lieu d'espérer « que le succès disposerait généralement la nation « à poursuivre cette guerre de bon cœur. Ces messieurs avaient d'un autre côté fort échauffé le Roi en l'assurant « qu'il ne devait pas craindre de « demander au parlement plus d'argent qu'on ne « serait disposé à lui en accorder, une fois qu'il « serait engagé dans une guerre si généralement « désirée de tout le royaume. »

Le chancelier et le trésorier pensaient « que la « chambre ne serait jamais en meilleure disposi-« tion de donner que dans le moment actuel; « que par la suite elle pourrait s'en fatiguer et

« trouver à redire à la conduite de la guerre sur-
« tout lorsqu'elle s'apercevrait que le pays n'en
« était pas si satisfait qu'on le croyait alors; que
« la guerre était déjà commencée et le Roi aussi
« engagé qu'il aurait pu l'être après dix batailles,
« et cela d'après les désirs et les promesses du par-
« lement. Il ne pouvait donc refuser de donner
« tout ce qui lui serait demandé comme néces-
« saire, d'après l'examen que des hommes raison-
« nables et éclairés auraient fait sur les nécessités
« du moment. Il était évident que la confiance des
« Hollandais venait de l'opinion où ils étaient
« sur les embarras du Roi et son défaut d'argent,
« et sur ce qu'ils croyaient que le parlement ne
« viendrait à son secours qu'avec une grande par-
« cimonie, et ne consentirait pas à soutenir long-
« temps une dépense telle qu'ils savaient bien
« que l'exigeait une guerre maritime. Ils devaient
« nécessairement se confirmer dans cette idée si
« la somme votée au commencement de la guerre
« semblait, par sa modicité, attester cette dis-
« position. Il était donc absolument nécessaire que
« le Roi demandât, c'est-à-dire que ses amis pro-
« posassent de lui accorder une somme telle que,
« d'après les calculs de tout le monde et le juge-
« ment des hommes expérimentés, elle pût suffire
« à soutenir la guerre pendant une année entière,
« c'est-à-dire à mettre la flotte en mer en ce mo-
« ment, à la payer à son retour, à remettre en

« mer une autre flotte au printemps suivant. « En agissant de la sorte Sa Majesté ne se trou- « verait pas, l'hiver prochain, gênée d'embarras « importans, et pourrait avec calme et à loi- « sir délibérer sur les secours ultérieurs que, « d'après les événemens de la campagne, on ju- « gerait alors nécessaires. Sa Majesté, d'ailleurs, « y gagnerait tellement en importance aux yeux « de ses voisins, et inspirerait par-là une telle « terreur à ses ennemis que très-probablement « ceux-ci seraient disposés à la paix. »

« La meilleure manière de calculer à quoi « pouvait monter la dépense de la guerre était, « dirent-ils, de réfléchir à l'énorme différence « de la dépense où nous nous trouvions engagés, « et de celle qu'on avait estimée nécessaire quatre « mois auparavant, au moment où on en avait « conçu le projet. M. Coventry, qui avait tou- « jours été présent à ces conférences, savait très- « bien que, d'après l'opinion des officiers de mer « les plus expérimentés, et de ceux qui avaient « combattu dans les dernières guerres contre les « Hollandais, on avait regardé une flotte de qua- « rante ou cinquante vaisseaux, tels que ceux du « Roi, comme une force suffisante pour chasser « hors du détroit tous les vaisseaux hollandais; « qu'un homme très-éminent parmi eux avait « dit qu'il ne voudrait pas plus de cinquante « vaisseaux pour combattre tous les leurs, et

« qu'il était convaincu qu'on ne pouvait jamais « conduire au combat, avec ordre et avantage, « plus de cinquante vaisseaux à la fois; que « cependant on équipait actuellement pour le « duc quatre-vingts bons vaisseaux, et que sur « beaucoup d'autres points la dépense paraissait « déjà monter au double de la somme qu'on avait « d'abord calculée. »

« On en conclut qu'on ne devait pas demander « moins de deux millions et demi, et qu'une fois « qu'on les aurait demandés, il faudrait insister « et poursuivre la chose sans consentir à aucune « diminution, car il ne viendrait à l'idée de « personne que cela suffît à soutenir la guerre « plus d'un an; le parlement ne pouvait refuser « de mettre d'abord le gouvernement en état de « la soutenir ce temps-là, et au fait on avait « déjà presque dépensé cette somme en prépa- « ratifs et dans l'expédition que le duc avait faite « au mois de novembre, lorsqu'il mit à la mer « sur le bruit qui s'était répandu que les Hollan- « dais voulaient conduire leur flotte de Guinée à « travers le canal. »

Il n'y avait pas, dans tous ceux qui se trouvaient là, un homme qui ne désirât de tout son cœur qu'on pût demander et obtenir ce qui venait d'être proposé, et même plus encore; mais tous, bien qu'ils ne s'accordassent guères sur aucun autre point, protestèrent « qu'ils ne pou-

« vaient conseiller de prononcer seulement le « mot d'une somme aussi prodigieuse, et que, « comme on ne pouvait juger convenable qu'une « pareille motion fût faite par aucun des hommes « attachés au service du Roi, ils n'en connaissaient « pas un autre qui pût avoir le courage de la faire, « ou à qui l'on parvînt à le persuader. »

Les deux lords demeurèrent obstinément attachés à cette opinion, que pour les raisons qu'ils avaient données, on ne devait pas parler d'une moindre somme. Les autres avouèrent qu'ils avaient raison et reconnurent aussi « que la pro« position ne devait point être faite par aucun « homme attaché à la cour, ou qu'on y crût assez « en faveur pour que cette circonstance influât « sur son opinion, et qu'elle ne devait pas être « faite non plus par un homme, quelqu'estimé « qu'il pût être, dont la fortune serait peu con« sidérable, et qui par conséquent n'aurait pas « grand'chose à payer de la somme considérable « qu'il serait si libéral à donner. » On les pria donc « d'indiquer parmi les membres de la « chambre quelques hommes honnêtes et estimés, « dignes amis de leur pays, possesseurs d'une « grande fortune et qu'on ne pût soupçonner d'au« cun projet de s'avancer à la cour; et s'ils ne « les connaissaient pas assez pour espérer d'in« fluer sur eux, les lords se chargeaient d'arriver « à eux soit directement, soit indirectement, et

« de les engager à faire la proposition. » Ils nommèrent donc cinq ou six hommes très-connus et en grande estime dans la chambre, mais sans espérer qu'on pût obtenir d'aucun d'eux d'entreprendre une pareille affaire. Les lords dirent « qu'ils essaieraient ce qu'il y aurait moyen de « faire, et leur en parleraient le lendemain, afin « que, s'il était possible, la chose se fît le jour « suivant. »

Le chancelier et le trésorier choisirent, parmi ceux qu'on leur avait nommés, trois gentilshommes du comté de Norfolk. Ils s'arrêtèrent à ceux-là, parce qu'ils étaient amis et agréables les uns aux autres, et ils leur demandèrent une conférence pour le jour suivant. Ils leur dirent « qu'ils connaissaient assez bien l'état des affai« res pour savoir que le parlement avait engagé « le Roi dans une guerre qui ne pouvait être « conduite sans de grandes dépenses, et qu'ainsi « donc, si dans le commencement on ne donnait « qu'un secours faible et ordinaire, cela détrui« rait toutes les espérances qu'on pouvait con« cevoir et empêcherait la jonction de plusieurs « princes, qui, mal disposés pour les Hollan« dais, se laisseriaent engager à se réunir au « Roi s'ils voyaient qu'on eût pourvu aux fonds « nécessaires pour soutenir la guerre pendant « quelque temps. Les lords leur dirent ensuite « que, comme en toute occasion ils avaient ma-

« nifesté leur attachement pour le Roi et que « leur opinion avait grande influence dans la « chambre, ils avaient désiré se consulter avec « eux sur la manière de conduire cette affaire.» Ils reconnurent la vérité de tout ce qu'on venait de leur dire et promirent tous leurs efforts pour faire réaliser ce que le Roi pourrait désirer. Les lords répondirent « qu'ils s'étaient « promis d'eux plus que leur concours, et « comptaient qu'ils proposeraient ce qu'il était « nécessaire d'accorder. Ils s'étendirent ensuite « sur les dépenses déjà connues, sur celles « qu'on devait attendre, et conclurent qu'il fal« lait insister sur deux millions et demi. Ils « demandaient que lorsque la discussion serait « ouverte, ce qu'on espérait pour le jour sui« vant, l'un d'eux proposât la somme et que les « autres l'appuyassent. »

Ils se regardèrent long-temps comme surpris de la somme; à la fin, l'un d'eux dit « que les « raisons qu'on donnait pour demander un se« cours considérable étaient sans réplique, que « cependant il ne s'était pas attendu à ce qu'on « proposât une somme si prodigieuse, que ja« mais dans le parlement on n'avait parlé de rien « de pareil. Cependant il ne la croyait pas trop « considérable et promit de répondre, aussi bien « qu'il serait en son pouvoir, à toutes les objec« tions qu'on pourrait opposer à cette demande,

« qui seraient, il n'en doutait pas, fort nom-
« breuses; mais il avoua qu'il n'osait faire la
« proposition. » Un autre fut du même avis et, en témoignant beaucoup de bons sentimens, demanda d'être dispensé de proposer le premier la chose. Il y en avait un troisième, sir Robert Paston, beaucoup plus riche en biens-fonds que les deux autres dont la fortune était cependant considérable. Il était issu, par son père, d'une famille très-ancienne et sa mère était fille du comte de Lindsey. Il déclara ouvertement « qu'il
« croyait en conscience avantageux au royaume
« aussi bien qu'au Roi, qu'on accordât une pareille
« somme; qu'ainsi donc, si l'on jugeait à propos
« de la demander, il se chargeait de faire le
« lendemain matin la proposition, dût-on penser
« de lui ce qu'on voudrait. »

Les lords le remercièrent comme ils le devaient et lui dirent tout ce qu'il fallait pour le confirmer dans sa résolution. Ils remercièrent les deux autres de la promesse qu'ils avaient faite de le seconder et informèrent le reste de leurs amis de ce qui avait été décidé, afin que le lendemain on appelât cette discussion. Tout le monde la commença de fort bon cœur; chacun en reconnaissait la nécessité ainsi que les engagemens pris par la chambre, mais personne n'osait se hasarder à spécifier la somme nécessaire. La chambre attendait la motion dans un profond

silence; sir Robert Paston, qui ne parlait pas souvent mais disait très-clairement ce qu'il voulait dire, se leva, exposa en peu de mots « la « nécessité et les dépenses d'une guerre, et ajouta « que le secours qu'on allait accorder devait être « tel qu'il suffît à effrayer l'ennemi aussi bien « qu'à assister le Roi. Il proposait de donner à « Sa Majesté deux millions et demi. » Le silence continua à régner dans la chambre, tous demeuraient stupéfaits. Enfin, un gentilhomme qu'on croyait bien intentionné pour le Roi, se leva, et, sans dire un mot de la proposition qui venait d'être faite, proposa une somme beaucoup moins considérable. Mais alors les deux autres membres qui avaient promis de seconder sir Robert Paston renouvelèrent l'un après l'autre la même motion; elle parut obtenir l'assentiment de plusieurs et ne fut contredite par personne. En sorte qu'après une courte pause aucun de ceux qui tenaient à la cour ne disant une parole, l'orateur posa la question : « donnera-t-on au Roi « deux millions cinq cent mille livres pour les « frais de la guerre contre la Hollande? » L'affirmative résonna assez fortement, peu votèrent tout haut pour la négative, et il fut évident que beaucoup étaient demeurés assis sans rien dire. Ainsi, ce vote fut sur-le-champ converti en un ordre, et la chambre résolut de se rassembler le lendemain en comité pour convenir

des moyens qu'on pourrait prendre pour lever une si forte somme dont la quotité ne pouvait plus être remise en discussion (1).

Cet excellent vote commença à donner au Roi du goût pour la guerre. Cela passait de beaucoup ce qu'il avait attendu ou même ce qu'il avait désiré qu'on proposât. Ceux qui avaient assisté à la première conférence et avaient prétendu que la résolution des deux lords était impossible à adopter, voyant la conclusion si conforme à ce qu'on pouvait désirer, louèrent beaucoup ce con-

(1) Il paraît évident, d'après le récit de Clarendon, que ce vote fut un acte de soumission plutôt que d'approbation ; et la réflexion qu'il ajoute sur ce que la quotité de la somme ne pouvait plus être remise en discussion, laisse entrevoir la satisfaction de n'avoir pas à recommencer une pareille épreuve de la bonne volonté de la chambre. Il paraît qu'en effet le lendemain la chaleur qui n'avait osé se manifester contre le subside s'exhala sur la question des moyens ; la discussion se prolongea très-tard dans la soirée, et l'on se sépara avec assez d'aigreur. Sir Henri Bennet s'empresse d'en informer par une lettre lord Hollis, alors ambassadeur en France, « afin qu'il ne s'étonne pas d'entendre dire « qu'on a passé quelques jours à déterminer la manière « d'effectuer la levée du subside, après avoir été d'accord « sur la quotité. » Le débat était entre l'impôt personnel et une taxe sur les terres, employée pour la première fois durant la révolution, et abandonnée depuis le retour du Roi. On se décida pour l'impôt personnel, bien qu'il eût l'inconvénient *de faire plus de bruit*. (*Hist. Parl.*, t. 4, c. 307.) (*Note de l'Editeur.*)

seil qu'ils avaient paru regarder d'abord comme une sorte d'artifice pour détourner la chambre de la guerre, bien qu'ils n'eussent pas jugé devoir diminuer la somme demandée jusqu'à ce qu'ils eussent vu le succès de la proposition que les lords s'étaient engagés à faire faire par quelque personne propre à en assurer la réussite. Après l'événement, ils tombèrent dans un autre excès très-nuisible en soi et dont ses conséquences le furent également. Je parlerai bientôt de ces inconvéniens lorsque j'aurai dit quelle joie et quelle exaltation d'esprit produisit ce vote non-seulement à la cour, mais aussi à la bourse. Car les négocians, dans leur imprévoyance, étaient généralement disposés à désirer la guerre beaucoup plus qu'il ne convenait à leurs véritables intérêts, ainsi qu'ils eurent bientôt lieu de le reconnaître.

Le Roi fit dire au lord maire de convoquer un conseil commun et ordonna au chancelier, au trésorier et aux autres lords de son conseil de s'y rendre; et sur le crédit d'un si noble vote, la cité consentit à prêter au Roi deux cent mille livres qui furent remises peu de jours après dans les mains du trésorier de la marine, en sorte que les préparatifs de la flotte et de tout ce qui était nécessaire pour l'expédition, se firent avec une rapidité merveilleuse. Le parlement mit toute la diligence possible à expédier le bill qui devait donner moyen

de lever sur le peuple un si généreux présent.

On a déjà dit que, dans la plupart des places vacantes au parlement par la mort de quelques uns de ses membres, on avait trouvé moyen de faire élire quelques hommes attachés à la maison du Roi; en sorte que dans la chambre toutes ces voix étaient à la dévotion de Sa Majesté, mais fort peu utiles à ses affaires. Ces gens-là accouraient pleins de confiance, au sortir de la chambre, informer le Roi de ce qui s'était passé, louant celui-ci, blâmant celui-là, qui peut-être avait mieux mérité; et souvent quand Sa Majesté parlait bien de quelqu'un, on lui demandait si elle voudrait permettre que cette personne pût savoir à quel point Sa Majesté lui était favorable ou qu'on l'amenât pour lui baiser la main; le Roi y consentait d'ordinaire et chacun de ses serviteurs portait de lui quelque message à un membre du parlement et l'engageait à venir à la cour, disant que le Roi serait bien aise de le voir; par ce moyen, les appartemens de la cour, lorsque le Roi y était, se trouvaient toujours remplis de membres de la chambre des communes. On amenait l'un pour lui baiser la main, on l'engageait à conférer avec un autre, à le remercier de son attachement, ce qui ne finissait jamais sans quelque expression de bienveillance ou quelque promesse générale que les pauvres gentilshommes interprétaient toujours de la manière la plus

avantageuse pour eux et dont ils attendaient des fruits qu'ils ne pouvaient jamais obtenir ; tout cela, contraire à toutes les règles anciennes, ne fit aucun bien au Roi et rendit incapables de le servir beaucoup de gens qui y auraient été disposés.

Toute cette marche était dirigée par le nouveau secrétaire et par sir Charles Berkeley, entrés alors très-avant dans la faveur et dans la confiance du Roi. Leurs emplois leur donnaient accès auprès de lui en tous lieux et à toute heure, et ils n'aimaient nullement que les autres rendissent des services qui leur paraissaient une sorte d'invasion dans le département qu'ils s'étaient arrogés ; ils croyaient que le Roi leur devait de ne prendre de mesures dans la chambre des communes que d'après leurs rapports, et de n'y répandre ses faveurs que par leur canal. Ils eurent soin, en cette occasion, de caresser très-fort sir Robert Paston, qu'ils ne connaissaient point, d'exalter le service qu'il avait rendu au Roi, la vive reconnaissance qu'en ressentait Sa Majesté, et le désir qu'elle éprouvait de lui en faire ses remercîmens. Ils l'engagèrent à venir à la cour, et sir Charles Berkeley lui dit, comme venant du Roi, que Sa Majesté avait résolu de le faire baron. Amusé de la sorte par leurs flatteries journalières et leurs assiduités, ce gentilhomme qui, content de ce qu'il avait fait, ne s'était jamais

proposé d'en retirer aucun avantage personnel, pensa alors qu'il ne devait point refuser les avantages dont le Roi le jugeait digne et négliger les grâces qui lui étaient offertes par des gens tellement en crédit. Cependant il ne se hâta pas d'aller à la cour, jugeant que cela le rendrait moins capable de servir le Roi, et qu'il valait mieux que les faveurs de Sa Majesté lui vinssent un peu plus tard, de peur qu'on ne s'imaginât que c'était sur la promesse d'une récompense qu'il avait fait sa motion dans la chambre. A la fin pourtant les invitations continuant à se renouveler, il se rendit à la cour, et ces messieurs le présentèrent au Roi qui lui parla d'une manière très-gracieuse et lui dit « qu'il lui avait rendu un grand service « dont il ne perdrait jamais le souvenir; ajou« tant à cela plusieurs autres politesses royales, « et l'assurant qu'il serait bien aise de le voir « souvent, » mais sans un seul mot de ce qu'on lui avait annoncé.

Lorsqu'il retourna à la cour, Sa Majesté lui fit le même accueil, mais ceux qui l'avaient courtisé et amusé de leurs promesses se montrèrent tous les jours plus froids et plus réservés à son égard; il s'en plaignit à un de ses amis qu'il savait en crédit auprès du chancelier, et le pria de l'informer de tout ce qui s'était passé. Le chancelier n'avait pas entendu dire que sir Robert eût été à la cour. Ce récit le troubla fort; il savait à

merveille que toutes ces politesses, qui pouvaient être agréables pour quelques momens, avaient de grands inconvéniens, lorsque la suite ne répondait pas aux espérances qu'elles avaient fait naître. Il savait aussi que le Roi avait résolu de ne pas créer de nouveaux nobles, ayant déjà passé de beaucoup le nombre convenable. Cependant il était fort affligé qu'un homme de ce rang et de ce mérite fût exposé à un affront pour avoir entrepris, dans cette conjoncture, de rendre à Sa Majesté un service signalé et pour avoir si bien réussi. Il s'en entretint au long avec le Roi, fit pleinement connaître à Sa Majesté la modestie et la modération de ce gentilhomme, son rang, son crédit, tout ce qu'on lui avait dit et les promesses qui lui avaient été faites. Le Roi en fut très-fâché, il avoua comme parfaitement vrai ce qu'il avait dit lui-même à sir Robert, qu'il n'oublierait jamais le service qu'il lui avait rendu, et le reconnaîtrait toutes les fois qu'il en trouverait l'occasion. Mais il protesta « qu'il n'avait « jamais fait la promesse qu'on lui attribuait, « ni autorisé sir Charles Berkeley à rien dire qui « pût donner lieu de compter sur pareille chose, « à laquelle il ne pouvait songer sans de grands « inconvéniens. » Il pria donc le chancelier de dire à son ami de se désister d'une prétention qu'il savait contraire à sa résolution.

Le chancelier ne sut que répondre et avertit

son ami de tout ce qu'avait dit le Roi. La chose fut rapportée à sir Robert Paston, qui se regarda comme très-maltraité et alla trouver sir Charles Berkeley. Celui-ci ne le reçut plus, comme au commencement, à bras ouverts; cependant il l'assura « qu'il ne lui avait rien dit que d'après « les ordres du Roi, ce qu'il était prêt à affirmer, « qu'il n'avait pas coutume d'intervenir ou de « prendre l'initiative auprès du Roi dans aucune « de ces sortes d'affaires, mais que si le chance- « lier, qu'il savait avoir beaucoup d'amitié pour « sir Robert Paston, et à la prière duquel il « avait rendu au Roi ce grand service, était prié « de s'occuper de la sienne, il ne doutait pas « qu'elle ne réussît au gré des désirs de sir Ro- « bert, et que pour sa part il y contribuerait de « tous ses efforts. » Il fit entendre à sir Robert que s'il n'avait pas obtenu ce qu'il désirait, il fallait l'imputer au chancelier. Sur quoi sir Robert, qui était bien certain de l'affection du chancelier, conclut que ses amis de cour l'avaient trompé ou avaient espéré tirer de lui de l'argent qu'il ne voulait pas leur donner; et ainsi l'affaire finit d'une manière préjudiciable au Roi.

Malgré la fâcheuse activité de ces esprits tracassiers, dont les intrigues incommodes éloignèrent du Roi plus d'amis qu'elles ne lui en donnèrent, ce prodigieux secours accordé à Sa Majesté en une seule fois produisit un très-bon

effet sur tous ceux qui lui étaient attachés, et causa une grande surprise dans les lieux mêmes où l'argent était le plus abondant. La Hollande en fut consternée; les Etats prétendirent avoir une grande espérance et un grand désir de la paix, et envoyèrent à leur ambassadeur, toujours en Angleterre, de nouveaux ordres pour la solliciter.

Cependant le Roi ne négligeait rien pour engager ses alliés à se conduire, dans cette affaire, ainsi que leur intérêt devait raisonnablement les y pousser. Il n'espérait pas obtenir de la France autre chose que sa neutralité, car elle venait de renouveler son alliance avec les États; mais il ne soupçonnait pas que cette alliance pût être de nature à l'empêcher de demeurer neutre. L'Espagne ne pouvait faire ni beaucoup de bien, ni beaucoup de mal, et n'osait s'engager contre la Hollande; cependant on n'épargna rien pour demeurer en bonne intelligence avec elle. Les deux rois du nord étaient intéressés du moins à faire plus de vœux pour un parti que pour l'autre, et avaient été tellement désobligés par les Hollandais, que si ce n'eût été l'irréconciliable jalousie qui les animait l'un contre l'autre, ils se seraient mis dans l'intérêt de l'Angleterre. Mais le Danemarck avait dans la dernière guerre cédé ce qu'il ne pouvait ni garder ni recouvrer, et ce dont il lui était impossible de se passer; et la Suède voyait avec

trop de mépris la faiblesse et l'inertie de ce voisin pour être disposée à lui rien rendre. Cette situation les empêchait tous deux de provoquer un ennemi dont l'alliance pouvait donner des forces à l'un ou à l'autre.

Cependant l'année précédente le Danemarck s'était plaint au Roi, par l'organe d'Annibal Zested, son ambassadeur en France, lorsque celui-ci passa en Angleterre en se rendant à son poste, « du joug sous lequel les Hollandais tenaient la « couronne de Danemarck, et de la résolution où « elle était de le secouer aussitôt que l'occasion « lui en serait offerte. Zested demanda au Roi « de s'efforcer de conclure, entre la Suède et le « Danemarck, une alliance si solide que la mu- « tuelle jalousie qui existait entre ces deux puis- « sances ne les empêchât pas de faire ce qui était « dans leurs intérêts et ne pouvait préjudicier à « l'une ni à l'autre. » Et quand on objecta que la Suède ne consentirait jamais à rendre Elseneur, non plus que les autres places qui lui avaient été abandonnées par le dernier traité, Annibal consentit à la confirmation de qui avait été fait dans ce traité, et dit « que son maître consentirait vo- « lontiers et désirait même que le roi d'Angleterre « se rendît caution de l'observation de ce traité, « faisant entendre que s'il en était ainsi, et que « par là le Danemarck fût délivré de la crainte « d'aucune entreprise de la part de la Suède, il

« ne serait pas long-temps sans se délivrer des « vexations que lui faisait souffrir la Hollande, « qui, par suite des embarras dans lesquels s'é-« tait trouvé le Danemarck et des mauvais marchés « que ces embarras l'avaient obligé de conclure, « se trouvait exempte pour son commerce de tous « les droits à payer au passage du Sund, exemp-« tion aussi préjudiciable à tous les autres princes « qu'elle l'était à la pauvre couronne de Dane-« marck. » D'après ces récentes ouvertures d'un ministre de cette couronne, le Roi jugea le moment favorable pour essayer de prendre le rôle de médiateur entre les deux couronnes, et par là de s'en faire des alliés contre les Hollandais, ou d'obtenir du moins qu'elles demeurassent en bonne intelligence avec lui et lui fournissent les munitions sans lesquelles il ne pouvait soutenir sa flotte. Il espérait ainsi priver, autant qu'il serait possible, les Hollandais de ce genre de secours, en passant pour le compte de l'Angleterre des marchés si considérables qu'il ne resterait pas de quoi approvisionner ses ennemis.

Dans cette intention il envoya M. Henri Coventry, gentilhomme de sa chambre, à la cour de Suède, dont l'amitié lui était la plus précieuse parce qu'elle était plus en état de lui être utile, et qu'il pouvait beaucoup plus compter sur sa parole que sur celle de l'autre puissance. Il envoya en Danemarck sir Gilbert Talbot, très-

bien venu auprès de cette couronne, en raison des soins et des égards qu'il avait témoignés au prince de Danemarck. Lorsque celui-ci était venu incognito en Angleterre, il l'avait accompagné dans différentes parties du royaume que le prince désirait visiter, et lui avait ainsi, durant ce voyage, procuré un accueil agréable dans plusieurs maisons de gentilshommes, services auxquels le prince, à son départ, lui avait paru très-sensible. Si on ne pouvait faire naître la confiance entre les deux couronnes, la seule chose qu'on attendît de cette négociation c'était de conserver l'amitié du Danemarck, de manière à ce qu'il ne favorisât pas les Hollandais et rappelât tous ceux de ses sujets qui se trouvaient au service de la république, et qu'enfin nous obtinssions une liberté de commerce égale à celle dont ils jouissaient dans les ports du Danemarck et pussions y retirer en sûreté nos vaisseaux de guerre.

Tandis que le Roi s'occupait ainsi à conduire avantageusement ses affaires dans l'étranger, il se présenta à lui une occasion si favorable qu'elle paraissait venir du Ciel. Un homme, dont l'aspect était celui d'un charretier plutôt que d'un gentilhomme, et parlant fort mal l'anglais, vint un jour se présenter chez le chancelier, exprimant le désir d'obtenir de lui une audience particulière. Le chancelier l'envoya chercher sur-le-champ et le reconnut bientôt pour un moine

bénédictin qu'il avait vu quelque temps à Cologne et qui appartenait à l'abbaye anglaise de Lambspring en Westphalie, dont l'abbé était un vénérable personnage de la famille de Gascoigne, dans l'Yorkshire, fort connu du chancelier qui avait pour lui beaucoup d'estime. Durant le séjour du Roi à Cologne, l'abbé y avait souvent envoyé le moine, qui était aussi un gentilhomme anglais, mais qui, par un long séjour en Allemagne, avait presque oublié le langage et les manières de son pays. Il était chargé de remettre au Roi une lettre de l'évêque de Munster, sur les frontières duquel était située cette abbaye anglaise, dont le territoire s'étendait dans la principauté de l'évêque et en recevait faveur et protection. L'évêque avait prié l'abbé de lui donner un honnête homme qui pût porter une lettre de lui à la cour d'Angleterre, sur quoi on avait envoyé le moine dont on avait fait choix, surtout parce qu'il avait été connu du chancelier, et il avait porté la lettre, mais sans savoir ce qu'elle contenait. Elle n'avait pas d'autre objet que de dire au Roi « que s'il était décidé à faire « la guerre aux Hollandais, lui, évêque de Mun« ster, pensait que Sa Majesté ne serait pas fâchée « d'avoir des alliés qui pussent inquiéter les Hol« landais par terre, tandis qu'elle les attaquerait « par mer, et que, dans ce cas, dès qu'il aurait « reçu réponse à sa lettre, il enverrait à Sa Ma-

« jesté une personne propre à lui faire quelques « propositions et à traiter avec elle. » Les instructions du moine étaient de revenir aussi promptement qu'il le pourrait, et, aussitôt qu'il serait de retour sur le continent, d'envoyer par la poste la réponse qu'il aurait reçue à l'adresse qu'on lui aurait donnée, et d'attendre à Bruxelles des ordres ultérieurs.

Le chancelier informa promptement le Roi de ce message. Il connaissait aussi le moine, et assembla aussitôt ceux des lords de son conseil qu'il consultait dans ses plus secrètes affaires. Tous savaient que l'évêque de Munster était un prince guerrier, qui avait servi dans les armées avant d'entrer dans l'Église. Il était fort animé contre les Hollandais, dont il avait grandement à se plaindre, car ils avaient encouragé ses sujets à se révolter contre lui et engagé les habitans de Munster à lui fermer leurs portes; lorsqu'ensuite il avait entrepris de les réduire par la force et mis le siége devant la ville, les Hollandais avaient envoyé une armée pour la secourir et s'étaient déclarés ses protecteurs. En sorte que les princes voisins, qui ne voulaient pas voir la paix de leur pays troublée par cette incursion, avaient interposé leur médiation et empêché l'évêque de se venger comme il le voulait de ses rebelles sujets, pour l'obliger d'accepter des conditions qui ne lui plaisaient pas. Cela s'était

passé il n'y avait pas plus de deux ans, et le ressentiment en bouillonnait encore dans son cœur naturellement ardent; mais c'était un prince pauvre, hors d'état de nuire aux Provinces-Unies, dont les possessions étaient séparées de ses Etats d'une journée de marche. Cependant tout le monde fut d'opinion qu'on devait accueillir la proposition d'une manière très-favorable et inviter l'évêque à envoyer son agent. Le chancelier lui écrivit dans ce sens, et le moine fut expédié le jour suivant. Il obéit aux ordres qui lui avaient été donnés et envoya aussitôt la réponse. Il n'était arrivé à Bruxelles que depuis peu de jours, lorsqu'un homme attaché à l'évêque vint le trouver avec un ordre de l'accompagner en Angleterre; de sorte qu'ils arrivèrent tous les deux à Londres en moins de temps qu'on ne pouvait l'imaginer.

Le gentilhomme qu'avait envoyé l'évêque était un homme de fort bonnes manières, bien né et baron du pays, mais sujet de l'évêque. Il apportait une lettre de créance de l'évêque au Roi, et le plein pouvoir de négocier et conclure un traité conformément à ses instructions, qu'il présenta aussi à Sa Majesté. Il apportait également au chancelier une lettre de l'électeur de Mayence, qui lui recommandait la personne qu'envoyait l'évêque de Munster, et déclarait qu'il croyait l'évêque en état d'accomplir tout ce qu'il pro-

mettait. Cette lettre donna beaucoup de confiance au Roi, qui connaissait très-bien l'électeur de Mayence pour un prince très-sage et certainement de ses amis, et qui n'aurait pas parlé de cette manière des moyens qu'avait l'évêque de Munster d'accomplir ses promesses s'il n'eût été particulièrement instruit de son projet et de ce qu'il comptait promettre.

Les instructions du baron étaient de proposer « que, par lettres de change sur Hambourg, Co-« logne ou Francfort, Sa Majesté fît compter « sur-le-champ 100,000 livres aux personnes que « l'évêque désignerait pour les recevoir, et pro-« mît de payer, pendant les trois mois suivans, « 50,000 livres par mois dans les mêmes lieux ; « après quoi il espérait que l'armée pourvoirait « elle-même à son entretien. » Au moyen de cet engagement de la part de Sa Majesté, l'évêque promettait de son côté « qu'un mois après que « les 100,000 livres auraient été remises entre « les mains du baron, il serait sur les terres « des Etats-généraux avec une armée de seize « mille hommes de pied et de quatre mille che-« vaux, avec laquelle il ne doutait pas de pou-« voir en peu de jours se rendre maître d'Arn-« heim, et bientôt après d'Utrecht; et si la flotte « du Roi se présentait devant Amsterdam, l'ar-« mée de l'évêque marcherait alors vers le point « que Sa Majesté indiquerait. »

On demanda au baron « comment il se pou-« vait que l'évêque, bien qu'on le connût pour « un prince vaillant et très-actif, trouvât moyen, « dans son petit pays, de rassembler en si peu de « temps une telle armée, et comment il pouvait « être assuré que ses voisins qui, deux ans aupa-« vant, l'avaient forcé à une paix si désavanta-« geuse avec les Hollandais, n'emploieraient pas « de même leur impérieuse intervention pour « s'opposer à ses mesures. » Il répondit « que l'é-« vêque ne se serait jamais engagé à rassembler « une telle armée dans un espace de temps si « court et insuffisant pour la lever, s'il n'eût « su qu'elle était déjà sur pied et qu'avec la « certitude d'avoir l'argent nécessaire pour la « payer, elle pouvait être rassemblée dans ce « court espace de temps. » Quant à l'interven-tion de ses voisins, il répondit « qu'à l'époque « où ils lui avaient imposé des conditions, il « n'avait pas la moitié de l'armée qu'il était sûr « de se procurer maintenant; que d'ailleurs ses « voisins étaient maintenant aussi irrités contre « les Hollandais que son maître lui-même, et « qu'ils s'allieraient tous avec lui contre eux; « que la plus grande partie de l'armée pro-« mise était déjà en quartier dans son pays, et « que l'évêque ne prétendait pas marcher contre « eux en son propre nom, mais comme général « de l'empire, et que l'électeur de Mayence s'en-

« gageait à lui en obtenir l'autorisation. » On lui demanda en quels termes était son maître avec la France, et s'il ne craignait pas qu'elle prévînt, par sa médiation, l'entreprise « qu'il méditait, « et ne s'y opposât en envoyant des secours aux « Hollandais. » Il répondit « que son maître était « convaincu que la France ne lui ferait point de « mal, et qu'il avait envoyé dans ce pays un « agent dont il était sûr de recevoir des nouvelles « à tous les courriers. » Peu de jours après, il montra une lettre qu'il venait de recevoir de cet agent, qui lui disait « que M. de Lionne l'avait « chargé d'assurer l'évêque que Sa Majesté ca- « tholique ne ferait rien à son préjudice. »

Dans cet état de choses, le Roi examina ce qu'il y avait à faire. Les propositions de l'évêque étaient telles qu'il ne pouvait qu'y accéder. Mais tout le monde présumait qu'il rabattrait beaucoup de la somme demandée, car ce n'était pas une armée auxiliaire qu'on proposait de lever pour le service du Roi, et dont les conquêtes dussent tourner à son profit, mais une armée destinée à venger les injures de l'évêque et à conquérir pour son compte; les hostilités maritimes de Sa Majesté devaient favoriser son entreprise sur terre tout autant que la marche de cette armée devait, selon toute apparence, troubler et déranger les Hollandais dans leurs préparatifs de guerre maritime. Cependant on ne pu-

vait s'attendre que, sans un secours considérable d'argent, l'évêque fût en état de rassembler une telle armée, ni qu'il pût la soutenir sans solde; et on ne pouvait rien tenter avec un corps de troupes moins considérable.

L'avantage qui, avec la bénédiction de Dieu, pouvait résulter d'une telle alliance, ouvrait un vaste champ aux espérances. Il était bien connu que généralement dans les Provinces-Unies le peuple était mécontent de la guerre, et que la province de Hollande, qui la commençait, était entièrement gouvernée par de Witt et n'obligeait les autres provinces à y concourir avec elle qu'en leur laissant espérer qu'un nouveau traité viendrait empêcher la rupture, ou que la paix suivrait bientôt les premières affaires; mais lorsqu'elles verraient une armée de vingt mille hommes à laquelle elles n'avaient pas songé, envahir leur pays par terre, sur le point où elles se croyaient le plus en sûreté et d'où elles éloignaient journellement les munitions dont elles avaient besoin, elles seraient dans une grande consternation et seraient forcées d'assembler leurs armées de terre, ce qui ne leur était pas arrivé depuis plus de vingt ans, et ce qu'elles ne pouvaient faire d'une manière un peu efficace sans une grande dépense, qui éleverait de violentes rumeurs parmi le peuple. On avait donc beaucoup de motifs pour s'attacher à ce projet, et,

d'après l'avis unanime de son conseil, le Roi résolut de s'engager, pour son accomplissement, à tout ce qu'il serait en son pouvoir d'exécuter.

Il se présenta une difficulté à laquelle n'avait pas songé le baron, sur la manière de faire passer la somme quelconque dont on conviendrait; car, outre la nécessité du secret, des trois places proposées par le baron, il y en avait deux, Cologne et Francfort, sur lesquelles tout le commerce de Londres ne pouvait pas tirer 100,000 livres dans le mois, et Hambourg même ne pouvait être chargé de 20,000 livres dans les trois mois. L'agent, lorsqu'on l'instruisit de cette difficulté, parut confondu et dit qu'ils avaient pensé « qu'il « était aussi aisé de faire passer de l'argent à ces « trois villes, qu'il l'était pour eux d'en faire « venir. »

Pour conclure, le Roi déclara par écrit la somme d'argent qu'il consentait à payer à la fois pour les premières avances, et afin que l'évêque pût se mettre en marche, et celle qu'il lui ferait ensuite payer chaque mois. Comme c'était moins que les instructions du baron ne l'autorisaient à accepter, il envoya à l'évêque un exprès chargé de la réponse du Roi, et, en attendant son retour, il demanda que le Roi chargeât quelque homme expérimenté de conférer avec lui sur les meilleurs moyens de faire passer l'argent en Allemagne, car Sa Majesté ne s'était engagée

qu'à payer à Londres. On rapportera en son lieu l'issue de ces négociations.

Après avoir exposé de quelle manière on avait procédé à l'égard des secours qu'on pouvait obtenir de l'étranger, il sera à propos de revenir en arrière et de considérer les préparatifs qu'on faisait en Angleterre pour cette guerre, à laquelle le parlement avait si libéralement pourvu; et si une prudence commune eût présidé à la conduite de cette affaire, si on y eût consulté et suivi avec constance quelque ordre et quelque méthode, le succès aurait répondu aux moyens, ou du moins aurait-on évité les inconvéniens qui résultèrent promptement du manque d'argent. Mais quiconque a vécu près du centre des affaires à l'époque où se sont traitées celles dont je parle, et sur lesquelles beaucoup d'honnêtes gens ont été ou seront en état de se procurer des renseignemens exacts, sera obligé d'avouer que cette guerre fut entièrement livrée à la conduite de ceux dont les manœuvres lui avaient donné naissance, et qu'ils furent seuls cause des maux qui en résultèrent. Ces résultats ne peuvent être exposés ici en détail sans blesser ceux que leur confiance en de coupables instrumens a rendus complices de ces malheurs dont ils ont souffert plus que personne. Le but de ce récit sincère n'est point d'attacher le blâme à la mémoire des hommes qui l'ont tant mérité de la part du public et d'un

grand nombre de gens de bien, mais de me servir comme d'un mémorial sur lequel je puisse jeter les yeux, quand je réfléchirai, comme il m'est impossible de rien empêcher, sur la marche qu'ils ont suivie; jamais de mon consentement cet écrit ne passera dans d'autres mains que dans celles de personnes que leur propre intérêt obligera d'empêcher qu'il ne tombe sous les yeux du public.

On peut assurer avec vérité que depuis l'instant où le Roi revint en Angleterre et rentra en possession de la plénitude de son autorité, il ne se rétablit jamais aucun ordre dans les affaires de la marine. Ce département, commis au duc d'York en qualité de lord grand amiral d'Angleterre, avait été totalement envahi par ses serviteurs, ou plutôt en réalité par M. Coventry, récemment nommé son secrétaire, et qui faisait usage des autres gens de la maison, plus connus de Son Altesse, pour lui insinuer l'opinion « que quiconque osait se mêler de rien de ce « qui avait rapport à la flotte ou à l'amirauté, « entreprenait sur sa juridiction et le décrédi- « tait aux yeux du peuple. Il l'engageait à se « garder des hommes qui voudraient tenter une « telle entreprise, comme de gens qui cherche- « raient à saper les fondemens de son pouvoir, et « lui disait que, supérieur à tous les autres hom- « mes par son titre de frère du Roi, en sa qualité

« de grand amiral, il ne devait rendre compte à « personne qu'au Roi, ni souffrir que personne « intervînt en rien de ce qui concernait ses fonc- « tions. » Au fait cependant il n'existe pas un officier de la couronne qui relève plus du conseil que l'amiral d'Angleterre; il est obligé de lui rendre compte sans cesse de toutes ses actions, ainsi que de tout ce qui concerne les différentes branches de son administration, et de recevoir ses ordres. Il n'a pas la nomination des capitaines de vaisseau, mais présente seulement leurs noms à l'approbation du conseil qui ne lui est jamais refusée; et il n'y avait pas un des conseillers, ayant siégé au conseil du temps du feu Roi, à qui ces faits ne fussent aussi bien connus que tous les autres réglemens du conseil.

Mais il n'y eut pas moyen de rétablir cette autorité, non-seulement à cause de l'influence qu'avaient sur le duc M. Coventry et les gens de la maison, qu'il avait attachés à son parti, mais à cause de l'opinion où était le Roi que ceux de ses officiers qui dépendaient immédiatement de lui, et de lui seul, étaient plus à sa dévotion que ceux qui étaient obligés de rendre compte à quelque autre supérieur.

Dès le premier moment de son arrivée en France, Sa Majesté avait entendu sans cesse rabaisser le conseil privé comme une autorité qui éclipsait beaucoup trop le Roi, usurpait son autorité, et

trop souvent mettait ses ordres de côté. La Reine-mère avait toujours à citer quelques exemples de l'autorité qu'en telle et telle occasion s'était arrogée le conseil contre l'opinion du Roi, et ces récits que personne n'osait mettre en doute étaient faits de telle sorte que la conséquence défavorable qu'elle en tirait paraissait extrêmement raisonnable. Ce genre de discours, qui revenait tous les jours, fit une impression telle qu'elle ne put jamais être effacée, et il en résulta qu'on mit beaucoup moins d'importance que par le passé au choix des conseillers, puisqu'on ne devait plus les consulter.

Un autre point sur lequel la Reine revenait aussi fréquemment et avec autant de colère et d'indignation, c'était le peu de respect et d'égards que la loi ou la coutume d'Angleterre rendait au fils puîné de la couronne, et quoique, parmi ceux qui assistaient à ces entretiens, il ne se trouvât personne ayant la moindre connaissance de ce que prescrivaient sur ce point la loi et les usages, tout ce qu'elle disait était pris pour bon; et non-seulement le duc, mais le Roi lui-même en avaient contracté une merveilleuse prévention contre le savoir-vivre de la nation à cet égard. On convenait sans peine que la coutume de France était, sur ce point et beaucoup d'autres, infiniment préférable, et on ne l'a depuis que beaucoup trop suivie.

Tel était donc, au retour du Roi, l'état et la

disposition de la famille royale, dans laquelle on comptait alors le duc de Glocester et deux princesses de plus qu'aujourd'hui.

Le lendemain matin du jour où la flotte eut abordé à Sheveling, le duc vint à bord et en prit possession en qualité de grand amiral. En conséquence son secrétaire donna de nouvelles commissions à tous les officiers alors en activité, qui probablement les leur payèrent libéralement, car ce fut dès ce moment que commença la coutume de recevoir cinq livres pour chaque warrant signé par le duc, et pour lequel jusqu'alors aucun secrétaire du lord amiral n'avait reçu plus de vingt schellings. M. Coventry, parfaitement étranger à tous les usages de l'armée de mer, et qui ne connaissait aucun des officiers, mais était, comme l'est toujours le secrétaire de l'amiral, très-courtisé par eux tous, choisit, pour l'approcher de lui, le capitaine Penn, que le Roi fit chevalier aussitôt qu'il vint à bord. Penn, sous Cromwell, s'était élevé des dernières classes au plus haut emploi de la marine, et avait été en grande faveur auprès de lui jusqu'au moment où il échoua dans l'expédition de Saint-Domingue, qu'il commandait en qualité d'amiral, comme Venables en qualité de général des troupes de terre. Ils furent, pour cette affaire, mis tous deux à la Tour par Cromwell, et il ne les employa plus depuis; mais, après sa mort, Penn fut de

nouveau employé sur la flotte, et il était sous les ordres de Montague lorsque celui-ci vint se rendre auprès du Roi. Coventry se lia avec cet homme d'une étroite amitié, et se laissa guider par lui en toutes choses.

Tous les emplois qui appartenaient à la marine, à la flotte, aux chantiers, à toute l'amirauté, étaient tous vacans à l'exception des trois officiers supérieurs qui ne sont pas à la disposition de l'amiral, et devaient être remplis au choix du duc, c'est-à-dire de M. Coventry. Celui-ci, d'après l'avis de sir William Penn, le seul homme qu'il consultât dans ce maquignonnage, les conféra, sans consulter aucun autre motif, à ceux qui lui donnèrent le plus d'argent, et sans aucune considération pour les honnêtes marins qui étaient demeurés au service du Roi, ou avaient souffert, à cause de lui, de longs emprisonnemens. On devait tirer de là, et on en tira en effet, des sommes incroyables. Quelques uns des principaux employés des chantiers, tels que le maître forgeron, et d'autres, ainsi que les garde-magasins, donnèrent jusqu'à sept cents, huit cents, et même mille livres. Aussi Coventry eut-il l'adresse d'engager le duc à accorder l'argent qui reviendrait de telle ou telle place à sir Charles Berkeley, à un autre celui qu'on recevrait pour tel autre emploi. Il y en eut que quelques autres se partagèrent entre deux ou trois; en sorte que toute la maison se trouva

obligée et engagée à le soutenir, et le duc lui-même regarda comme une conduite généreuse de la part de M. Coventry d'avoir fait tourner au profit de ses camarades ce qu'il aurait pu garder pour lui ; c'était le meilleur marché qu'il pût faire, car, par ce moyen, toutes les bouches furent fermées, et il se mit en sûreté contre toutes les clameurs ; en sorte qu'il put sans danger se réserver à lui-même les moindres sommes qui revenaient d'une multitude d'emplois de tout genre, et qui, d'après l'estimation de gens à portée d'en juger, se montèrent à un taux considérable et surpassèrent ce que les fonctionnaires dépendans du Roi pouvaient retirer en plusieurs années du casuel de leur office. Par ce moyen toutes les places de la flotte et de la marine furent remplies par les mêmes hommes qui les avaient occupées sous Cromwell et qui y avaient gagné de quoi les payer : d'où il résulta que les gens les plus infâmes du temps devinrent officiers du Roi, au grand scandale de leurs honnêtes voisins, qui remarquaient qu'ils conservaient la même conduite et les mêmes sentimens et tenaient les mêmes discours que par le passé.

Parmi les maux irréparables qui résultèrent de ces choix et de la corruption dont ils étaient la suite, il s'en manifesta promptement un très-notable ; ce fut la dilapidation de tout le matériel des vaisseaux qu'on dépouillait même tan-

dis qu'ils étaient de service; et lorsqu'ils revenaient de quelque voyage, il est incroyable combien de munitions et d'objets d'équipement, comme poudre, mèches, cordages, voilure, ancres, etc., au lieu d'être rendus aux différens employés qui devaient les recevoir, étaient pris et vendus, et souvent même vendus au Roi pour équiper d'autres vaisseaux ou remplir ses magasins; et quand cela se découvrait, comme il arrivait souvent, et que le coupable était surpris et mis en jugement, il alléguait pour son excuse qu'il avait payé si cher pour sa place qu'il ne pouvait vivre ni faire vivre sa famille sans avoir recours à de pareils expédiens. Aucun de ces gens-là ne reçut jamais un châtiment exemplaire et la plupart furent rétablis dans leurs emplois.

Les trois officiers supérieurs de la marine étaient, avant le retour du Roi, en possession de leurs fonctions, qui leur avaient été conférées par des patentes sous le grand sceau d'Angleterre. Ils forment le conseil naturel et permanent du lord grand amiral, doivent se rendre auprès de lui quand il le requiert, et avaient coutume de travailler avec lui un certain jour de la semaine pour lui rendre compte de l'état général de l'administration, recevoir ses ordres et lui donner leurs avis; mais maintenant comme ils ne dépendaient pas assez de lui, et parti-

culièrement en haine de sir George Carteret qui, outre qu'il était trésorier de la marine, était aussi vice-chambellan du Roi, et ainsi conseiller privé, M. Coventry proposa au duc, eu égard à la multiplicité des affaires de la marine, beaucoup plus nombreuses que dans les temps précédens, et à la force des flottes qu'on mettait en mer, beaucoup plus considérables qu'elles ne l'étaient à l'époque où on avait établi l'administration de la marine, de demander au Roi d'y ajouter des commissaires chargés de siéger avec les autres officiers et également autorisés à signer avec eux tous les bills, ce qui était une chose inouie et, au fait, diminuait beaucoup le pouvoir de l'amiral. Il est vrai qu'il y a eu souvent des commissaires pour la marine, mais c'était à la place de l'amiral et pour remplir ses fonctions, et tant qu'on a eu un amiral on n'a jamais entendu parler de commissaires. Cette proposition était dirigée contre le trésorier de la marine dont M. Coventry jugeait l'emploi considérable, et contre lequel il avait conçu une animosité implacable depuis le moment où il s'était lié d'amitié avec Penn. Quoique les revenus de cet emploi ne s'élevassent pas plus haut que ce qui lui était accordé par sa patente et ne surpassassent point ceux de ses prédécesseurs, ils étaient au fait plus considérables alors que dans les temps de paix où il lui passait beaucoup moins d'argent par les mains.

M. Coventry voulait donc en faire retirer de quoi payer les commissaires, car il n'était pas raisonnable qu'ils servissent pour rien ni qu'ils fussent à la charge du Roi, puisque le casuel des fonctions du trésorier pouvait suffire à tous.

La proposition plut fort au duc, et sans en conférer avec qui que ce fût, il la présenta au Roi dans le conseil où personne ne jugea devoir examiner ou discuter ce que proposait le duc. Le Roi l'approuva et ordonna que les commissaires recevraient chacun cinq cents livres par an. Mais, reconnaissant ensuite que les revenus de la place de trésorier de la marine lui avaient été accordés sous le grand sceau, Sa Majesté ne trouva pas qu'il fût juste de l'en dépouiller et prit leurs émolumens sur son compte. Le trésorier fut chargé de les leur payer. Les commissaires recommandés au Roi, par le duc, furent, le lord Berkeley, sir John Lawson, sir William Penn et sir George Ayscough. Les trois derniers avaient été sous Cromwell au nombre des premiers officiers de la marine, mais on ne saurait nier qu'ils n'aient ensuite servi très-fidèlement le Roi. Le Roi les nomma commissaires avec un traitement annuel de cinq cents livres chacun et ajouta bientôt au nombre M. Coventry avec le même traitement. Ainsi ce premier changement occasionna au Roi, en temps de paix, de manière ou d'autre, une dépense de trois mille livres par

an, sans le moindre avantage. Le lord Berkeley ne comprenait rien de ce qui avait rapport à son emploi, et en conséquence s'en occupait très-rarement; après en avoir touché le traitement pendant un an ou environ, il obtint la permission de le vendre et trouva un gentilhomme, M. Thomas Harvey, qui lui en donna trois mille livres. Ainsi, par le savoir-faire d'un des commissaires, cette commission qui pouvait être révoquée au bout d'un mois prit la consistance d'un emploi à vie.

Tel était l'état de la marine avant qu'on résolût la guerre de Hollande. Voyons maintenant quels changemens on y fit, et quels furent les préparatifs et les plans auxquels on s'arrêta pour la conduite de cette guerre. Il suffisait d'examiner d'un œil exact et impartial ce qui se faisait et se disait alors pour faire concevoir aux hommes capables de discernement, un triste présage des événemens qu'on devait attendre. Après le don du subside des deux millions cinq cent mille livres, on ne parlait à la cour que de faire la loi à tout le commerce de la chrétienté; d'obliger tous les vaisseaux qui traverseraient le détroit à payer un droit au Roi, comme le payaient au roi de Danemarck tous ceux qui traversaient le Sund, et de soumettre même à un impôt tous ceux qui passeraient auprès, ce qui aurait regardé tous les princes de la chrétienté. On

priait souvent le Roi et le duc de réprimer et d'empêcher ces impertinens discours qui ne pouvaient servir qu'à augmenter le nombre de ses ennemis. On nomma des commissaires dans tous les forts, du moins dans les plus considérables, pour y présider à la vente des prises; ils furent choisis, pour la plupart, parmi ceux des membres de la chambre des communes qui s'y montraient ou promettaient de s'y montrer les plus actifs au service du Roi, et on leur alloua des salaires considérables.

Il y eut alors des commissaires nommés pour prononcer sur tous les appels qu'on pourrait faire des sentences données par les juges de l'amirauté. C'étaient tous des conseillers privés, le comte de Lauderdale, le lord Ashley et les secrétaires d'Etat qu'on devait regarder comme les hommes les plus attentifs aux intérêts du Roi; mais les règles d'après lesquelles on leur prescrivit de juger étaient telles qu'elles ne se trouvaient justifiées par aucun précédent ni reconnues dans la pratique d'aucune nation voisine. Il en résultait que tout vaisseau, de quelque pays que ce fût, trafiquant pour le compte de la Hollande, devait être déclaré de bonne prise. On prédit que cette législation élèverait bientôt des plaintes de partout, ce qui arriva en effet, aussitôt que la guerre fut commencée. La France, l'Espagne, la Suède et le Danemarck furent traités de même. Leurs ambassadeurs se plai-

gnaient chaque jour hautement au Roi et au conseil, de l'injustice et des rapines qu'on leur faisait subir, et contre lesquelles ils n'avaient d'autre refuge qu'un recours à l'amirauté et ensuite aux lords de la commission d'appel, ce qui augmentait les frais et rendait l'insulte plus fâcheuse. Les villes anséatiques, comme Hambourg, Lubeck, Brême et les autres à qui des chartes de nos Rois précédens, renouvelées par celui-ci, avaient accordé des exemptions et des priviléges considérables, étaient cependant particulièrement maltraitées, attendu qu'il était impossible de distinguer leurs vaisseaux de ceux des Hollandais. Ils étaient si pareils à ceux de la république, leur langage approchait tellement du sien, qu'on ne rencontrait pas un de leurs bâtimens, de quelque partie du monde qu'il arrivât ou pour quelque lieu qu'il eût été frété, qu'on ne l'amenât comme prise dans les ports de l'Angleterre; lorsque l'évidence était telle qu'il ne restait pas un prétexte pour les retenir et qu'il fallait les relâcher, ils emportaient avec eux un fâcheux souvenir de la compagnie à laquelle on les avait associés.

Un vaisseau était positivement déclaré de bonne prise lorsqu'il s'y trouvait plus de trois marins hollandais; alors, on n'avait pas besoin d'autres preuves pour le confisquer. Cette règle n'ayant point été connue d'avance, on ne pouvait

y avoir égard, et il est certain que les vaisseaux marchands, lorsqu'ils sont prêts pour le voyage, prennent à bord tous les marins, de quelque nation que ce soit, dont ils ont besoin pour leur service. En sorte que les Hollandais qui avaient fui de leur pays pour éviter de combattre, et il y en avait un grand nombre, et un beaucoup plus grand nombre encore était disposé à en faire autant, aussitôt qu'ils avaient pris du service sur quelque vaisseau marchand de quelque autre pays où on les recevait volontiers, faisaient, par cela seul, du bâtiment sur lequel ils servaient, une prise légale, et cela d'après une règle que personne ne connaissait et à laquelle personne ne voulait se soumettre.

On résolut d'encourager autant qu'il serait possible les corsaires, c'est-à-dire tous ceux qui prendraient des commissions de l'amiral pour mettre en mer des vaisseaux de guerre, comme ils les appellent, dans le but de faire des prises sur l'ennemi. Aucune condition ni aucun engagement ne saurait empêcher ces sortes de gens de commettre toutes les infamies qui sont en leur pouvoir; et, bien qu'on les encourage et qu'on les juge nécessaires, ils discréditent inévitablement la plus juste guerre maritime et attirent sur elle, il y a lieu de le craindre, la malédiction du ciel. *Une voile, une voile;* amis ou ennemis, c'est là leur cri, ils n'y font pas de différence.

Ils s'approprient tout ce dont ils peuvent s'emparer et vont le vendre dans quelque lieu obscur, car il ne manque pas de pareilles retraites, où ils n'attendent pas les formes de l'adjudication. Outre les horribles clameurs et le blâme que cette classe d'hommes fit tomber sur le Roi et sur le gouvernement, pour dire justice, on ne saurait exprimer le dommage qui en résulta pour le public et pour le service. Tous les marins s'engageaient avec eux, et, bien que le Roi assignât aux équipages de ses vaisseaux, indépendamment de leur solde, une ample part des prises qu'ils pouvaient faire, il y avait cependant une grande différence entre leur condition et celle qu'ils pouvaient obtenir sur les vaisseaux en course. Dans les flottes du Roi, ils pouvaient bien avoir des profits, mais ils étaient sûrs des coups; on n'y gagnait rien sans combat, tandis que les corsaires se battaient rarement. Ils prenaient tout ce qui n'était pas capable de résistance et fuyaient dès qu'ils avaient à faire à des navires trop forts pour eux. Aussi, ces gens-là étaient-ils toujours bien pourvus d'équipages, tandis que les vaisseaux du Roi étaient souvent forcés d'attendre plusieurs jours faute d'hommes, qu'on ne levait que par le moyen de la presse et avec de grandes difficultés; et quiconque, en quelque occasion que ce fût, élevait la voix contre ces hommes de désordre, était accusé de manquer d'égards pour le

duc et de ne pas désirer qu'on affaiblît l'ennemi.

Dans toutes les précédentes guerres de mer on avait eu grand soin de nommer, pour la vente des prises, des commissaires instruits de la valeur des denrées qu'ils avaient à vendre ; ils étaient obligés de vendre à un meilleur prix qu'on n'achète ordinairement dans les marchés publics. Mais en même temps on y exigeait rigoureusement des receveurs des comptes aussi exacts que ceux de tous les autres receveurs du Roi, et ils étaient tenus de remettre à l'échiquier tout l'argent qu'ils recevaient, afin qu'il n'en sortît que sur l'ordre du trésorier de la marine, pour passer dans les mains qui le devaient employer aux dépenses de la guerre. Un des grands argumens dont on s'était servi pour décider celle-ci, c'était qu'elle payerait sa dépense, et « que lorsqu'on aurait « une fois mis en mer une bonne flotte qui bat- « trait les Hollandais, » ce dont on n'imaginait pas qu'on pût prendre la peine de douter, « les « prises qui se feraient ensuite tous les jours « fourniraient abondamment au reste de la dé- « pense; à quoi il faudrait ajouter les sommes « considérables que les Hollandais donneraient « ensuite pour acheter la paix, et le tribut an- « nuel qu'ils payeraient pour avoir la liberté de « la pêche. De plus on ne leur accorderait pas « la permission de passer un certain nombre de « vaisseaux de guerre également limités pour le

« nombre des tonneaux et celui des canons. » On ajoutait à cela beaucoup d'autres détails de cette nature, soigneusement ressassés par ceux qui poussaient à la guerre. Lorsque le subside eut été voté par le parlement, comme on ne craignait plus de manquer d'argent, on commença à dire « qu'on pouvait faire un meilleur usage de l'ar-« gent des prises en l'employant à rebâtir les « maisons du Roi et à beaucoup d'autres objets « utiles, suivant que l'occasion s'en présenterait. » Le Roi ne parla plus de nommer des receveurs et des trésoriers pour ce service ; bien qu'on eût déjà nommé la plupart des employés qu'il exigeait, et que le lord trésorier, chargé par son emploi de proposer ceux qui devaient être nommés à ces places, eût, toute prête pour la présenter au Roi quand il en parlerait, une liste d'hommes que, dans son opinion, leur réputation et leur expérience rendaient dignes de ces places de confiance.

Un soir un domestique du lord Ashley vint trouver le chancelier avec un bill signé du Roi, et le pria, de la part de son maître, de le faire sceller le soir même. Ce bill constituait « lord « Ashley trésorier de tout l'argent résultant de « la vente des prises faites ou qu'on pouvait faire « dans cette guerre, avec pouvoir de créer tous « les officiers nécessaires pour ce service, sans « rendre compte de l'argent qu'il recevrait, à

« personne qu'au Roi lui-même. Tout cet argent « devait être employé selon qu'en disposerait Sa « Majesté, par un ordre signé de sa main et sans « aucune autre garantie. Il était exempté de la « nécessité d'en rendre aucun compte à l'échi- « quier. » Quand le chancelier eut lu le contenu du bill, il chargea le messager de dire à son maître « qu'il voulait parler au Roi avant d'y « apposer le sceau, et désirait fort lui en parler « à lui-même. »

Le lendemain matin il alla trouver le Roi et lui parla du bill qu'on lui avait apporté, et qu'il soupçonnait lui avoir été surpris. Il lui dit que non-seulement une telle mesure était sans aucun précédent, mais qu'elle était, à plusieurs égards, pernicieuse à son service et contraire aux droits de beaucoup de gens; que les receveurs de toutes les portions de son revenu étaient comptables envers l'échiquier et ne pouvaient recevoir d'ailleurs leur quittus. La flotte chargée de vin et les autres vaisseaux déjà pris étaient généralement estimés à la valeur de cent mille livres; si une recette aussi considérable et les sommes qui devaient s'y ajouter encore étaient ainsi reçues et employées sans « qu'on en rendît des comptes fort en règle, « Sa Majesté serait abominablement volée et « qu'il n'y aurait aucun moyen de l'empêcher; « ensuite il lui représenta que cette concession « était non-seulement un dégoût donné au lord

« trésorier, mais une véritable dégradation pour « lui, puisqu'on créait ainsi un autre trésorier « plus absolu que lui-même et qui ne dépen« dait de lui en aucune manière. Il pria donc « Sa Majesté d'examiner de nouveau la chose, de « l'entendre discuter devant elle, et de consentir « au moins, pour la justice, que le trésorier pût « être d'abord entendu. Il ajouta qu'il en parle« rait à lord Ashley lui-même et lui représen« terait à quel point il était à blâmer de vouloir « se charger d'une fonction qui pourrait attirer « de grands inconvéniens sur sa personne et sur « ses biens. »

Il s'aperçut promptement que le Roi n'avait été nullement surpris. « Ce qu'il avait fait, lui « dit-il, était entièrement en son pouvoir et ne « pouvait porter préjudice qu'à lui-même, ce « dont il s'était mis suffisamment à l'abri. » Cependant il parut vouloir éviter tout ce qui aurait pu avoir l'air d'un affront pour le trésorier, et consentit à ce qu'on remît à sceller le bill jusqu'à ce qu'il en eût plus mûrement délibéré.

Le lord Ashley vint bientôt trouver le chancelier et parut assez blessé de ce que sa patente n'était pas encore scellée. Le chancelier lui répondit « qu'il s'était refusé à la sceller immé« diatement pour trois motifs, dont l'un était « qu'il devait d'abord en parler au Roi, auquel « il croyait que cette mesure était très-préjudi-

« ciable ; le second, c'est qu'il serait contraire « aux égards qu'il devait au lord trésorier, pour « qui cette nomination était un véritable affront, « de la sceller sans lui en avoir donné connais- « sance ; en dernier lieu, l'intérêt de lord Ashley « l'avait aussi engagé à arrêter la chose. Il ne « croyait pas que lord Ashley eût assez réfléchi, « d'un côté, à l'insulte qu'il faisait par là au tré- « sorier, pour lequel il témoignait tant de respect « et dont le crédit et la puissante intervention « lui avaient procuré l'emploi qu'il occupait ; de « l'autre, à ses intérêts véritables qui lui dé- « fendaient d'exposer ses propriétés aux embarras « qu'attirerait inévitablement sur lui un tel genre « de recette ; que le privilége qui lui était accordé « de ne rendre compte à personne qu'au Roi, ne « servirait qu'à l'induire en erreur ; que c'était « un privilége inoui et déraisonnable qui, par « conséquent, ne serait jamais reconnu dans au- « cune cour de justice ; qu'il n'y en aurait au- « cune qui n'exigeât de lui le compte et le paie- « ment ou la quittance légale de tout l'argent « qu'il aurait reçu, et que, s'il comptait sur « l'exemption, il ne pouvait manquer de s'en « repentir. »

Lord Ashley ne répondit pas grand'chose à tout cela et dit seulement au chancelier avec quelque hauteur « que le Roi lui avait donné cet emploi « et savait bien ce qui convenait à son service ; et

« qu'à moins que Sa Majesté ne rétractât le don « qu'elle lui en avait fait, il ne manquerait pas « d'en profiter ; qu'il ne voulait point faire in- « sulte au lord trésorier, et que, s'il y avait dans « sa commission quelques expressions capables « de le choquer, il consentait à ce qu'elles fus- « sent corrigées ou rétractées; mais que, sur « tous les autres points, il était déterminé à cou- « rir le risque de l'affaire. »

Le trésorier lui-même, quoiqu'il sentît bien qu'on se conduisait mal à son égard et fût extrêmement mécontent de la conduite de son neveu, car lord Ashley avait épousé sa nièce, et qu'il sût bien que de nouvelles liaisons avaient effacé en lui le souvenir de tout ce qu'il lui devait, ne voulut pas paraître s'opposer à ce qu'avait voulu le Roi ; ne s'en mêla en rien et n'en dit pas un mot; en sorte que peu de temps après le Roi envoya positivement au chancelier l'ordre de sceller la commission. Il ne put s'y refuser plus longtemps et le fit avec d'autant plus de chagrin qu'il savait très-bien que peu d'hommes connaissaient lord Ashley mieux que ne le faisait le Roi, et n'avait plus mauvaise opinion de sa probité. Mais lord Ashley avait formé des liaisons qui lui étaient fort utiles et suffisaient bien pour écarter ou effacer toutes les préventions. Il s'était étroitement uni avec sir Henri Bennet et M. Coventry par une ligue offensive et défensive; il avait pris les

mêmes amis et les mêmes ennemis qu'eux et avait particulièrement gagné la confiance de la favorite, qui comprenait très-bien de quel avantage serait pour elle un semblable fonctionnaire; et il ne fut pas difficile de persuader au Roi, qui se croyait plus riche de posséder dans son cabinet 1000 livres dont personne ne savait rien, que d'en avoir 50,000 dans son échiquier, qu'il lui serait infiniment commode d'avoir tant d'argent à sa disposition sans être obligé de s'assujétir aux formalités des sceaux privés et des contre-seings, et à l'indécence ou aux inconvéniens d'un compte en règle de tout ce qu'il donnait ou dépensait si libéralement, et qui alors ne serait connu que de lui.

Bien que le Roi parût conserver envers le chancelier des manières aussi gracieuses que par le passé, qu'il vînt souvent le voir chez lui lorsqu'il était malade de la goutte, et conférât aussi librement avec lui de toutes les affaires d'une importance générale, cependant celui-ci voyait bien, et beaucoup d'autres remarquaient également, qu'il n'avait plus sur lui le même crédit ni le même pouvoir. Il était beaucoup plus souvent le sujet de l'entretien dans les réunions nocturnes, et depuis la nomination du nouveau secrétaire on prenait beaucoup plus souvent la liberté de parler de ce qui se faisait dans le conseil. Le duc de Buckingham s'amusait, pour le divertissement

de la société, à contrefaire le maintien et les gestes de tous ceux qui parlaient au conseil ; il avait un talent particulier pour ce genre de bouffonnerie, et le chancelier fournissait une bonne part de la plaisanterie. Si, au milieu de la gaîté générale, le Roi parlait d'un voyage ou de quelque autre chose peu importante qu'il comptait faire le lendemain, quelqu'un offrait de parier qu'il n'en ferait rien ; et quand il demandait pourquoi, on lui répondait que le chancelier ne le lui permettrait pas. Alors un autre protestait « qu'il regardait cette imputation comme tout-« à-fait sans fondement, mais qu'il ne pouvait « nier qu'on ne crût généralement dans le pu-« blic que Sa Majesté était complétement gou-« vernée par le chancelier; » ce qui conduisait souvent le Roi à déclarer avec assez de vivacité « que le chancelier l'avait servi long-temps « et s'entendait bien à son affaire, et que sur « ce point il avait grande confiance en lui ; « mais que sur tout autre objet il n'avait pas « plus de crédit qu'aucun autre; » et ils allaient pleins de joie reporter cette déclaration dans le monde.

Dans la précédente session du parlement, le lord Ashley, par indifférence pour la religion, et le lord Arlington, par bienveillance pour les catholiques romains, avaient engagé le lord du sceau privé, qui penchait pour les presbytériens, à

proposer au Roi de tolérer la liberté de conscience. Ils en avaient donné deux motifs, « l'un « la probabilité de la guerre avec les Hollan- « dais, bien que cette guerre ne fût pas encore « déclarée; dans ce cas, disaient-ils, il serait « fâcheux et pouvait devenir dangereux d'avoir « à poursuivre dans le pays les diverses opi- « nions religieuses; l'autre, c'est que la frayeur « qu'avait causée le dernier bill contre les con- « venticules, et la chaleur exprimée dans le « parlement sur les affaires de l'Église, avaient « disposé les non-conformistes de toutes les sectes « à racheter de bon cœur, à un prix raisonna- « ble, la liberté de leur conscience. Par ce moyen « on pourrait faire au Roi un bon revenu annuel « et établir dans le royaume une concorde et une « tranquillité solides. Il suffirait que le parle- « ment accordât au Roi le pouvoir de donner, à « ceux qu'il connaîtrait pour des gens paisibles, « la liberté d'exercer la religion la plus con- « forme au sentiment de leur conscience, sans « se voir exposés aux châtimens de la loi. » Ils avaient dressé un tarif dans lequel ils calculaient ce que chaque catholique romain consentirait à payer tous les ans pour l'exercice de sa religion, et ainsi des autres sectes, ce qui, en effet, d'après leur estimation, aurait monté tous les ans à une somme considérable.

Ces raisonnemens et ce projet plurent très-fort

au Roi. Il les chargea de préparer un bill en conséquence. Ils le firent promptement, très-court sans y parler d'aucun autre avantage que celui du repos qui en résulterait pour le royaume, et sans rien demander sinon qu'on s'en remît à l'opinion et à la sagesse du Roi sur le choix de ceux à qui il accorderait cette liberté. Le Roi approuva également cette réserve; mais bien que jusqu'alors on eût conduit la chose avec un grand secret, de peur qu'elle ne vînt à la connaissance du chancelier et du trésorier dont on savait très-bien qu'ils n'y consentiraient jamais, le Roi résolut de leur en faire part. Comme le chancelier était alors affligé de la goutte, le comité ordinaire se réunit à Worcester-House, où vinrent aussi le lord du sceau privé et le lord Ashley, qui n'avaient pas coutume d'assister à ces réunions. Le Roi leur apprit l'objet de la conférence et leur fit lire le projet de bill par ceux qui l'avaient rédigé et qui exposèrent, comme il leur convint, les raisons d'après lesquelles ils s'étaient déterminés; la principale était « qu'on ne devait pas « craindre de s'en fier à cet égard au Roi, dont « le zèle pour la religion protestante était si bien « connu que personne n'imaginerait qu'il usât du « pouvoir qui lui serait confié, autrement que « pour le bien et l'avantage de l'Eglise et de « l'Etat. » Ainsi qu'on l'avait prévu, le chancelier et le trésorier s'élevèrent avec une grande

chaleur contre ce projet et employèrent beaucoup d'argumens pour en dissuader le Roi, comme d'une chose « à laquelle ne consentiraient jamais « les deux chambres, ni même l'une d'entre elles, « et qui ferait naître contre lui, dans toutes deux « ainsi que dans tout le public, un soupcon d'in- « clination pour les papistes ; car tout le monde « savait fort bien qu'il n'en avait aucune pour « les autres factions, et ce soupçon ne serait « avantageux ni pour les papistes, ni pour lui. » Mais les raisons de l'opinion opposée prévalurent et Sa Majesté déclara « que le bill serait pré- « senté à la chambre des pairs comme venant « d'elle et en son nom, et qu'elle espérait qu'au- « cun de ses serviteurs, connaissant ses inten- « tions comme le faisaient tous ceux qui étaient « présens, ne songerait à s'y opposer, et que « ceux qui n'en seraient pas d'avis s'absenteraient « ou garderaient le silence. » Les deux lords répondirent « qu'ils ne pouvaient s'absenter de dessein « prémédité, et que, s'ils se trouvaient présens, « Sa Majesté voudrait bien leur pardonner de « parler conformément à leur conscience et à « leur opinion, ce dont ils ne pourraient se dis- « penser. » Sa Majesté parut mécontente, mais ceux qui avaient machiné le projet furent beaucoup plus satisfaits que si les deux lords eussent été de leur avis.

Peu de jours après, le chancelier étant encore

dans sa chambre et hors d'état de marcher, le bill fut présenté à la chambre des pairs par le lord du sceau privé comme approuvé et ordonné par le Roi. On le lut donc une première fois. Aussitôt qu'il eut été lu, le lord trésorier parla contre, déclarant « qu'il ne devait point être reçu « dans la chambre ni obtenir l'avantage d'une « seconde lecture, attendu que c'était un projet « contre la religion protestante et en faveur des « papistes. » Il ajouta plusieurs réflexions sévères contre ceux qui avaient parlé en faveur du bill. Plusieurs des évêques parlèrent dans le même sens et opposèrent au bill des argumens très-puissans. Cependant on fit observer que puisqu'il était avéré que le bill était proposé d'accord avec Sa Majesté, ce serait une chose inouie que de lui refuser une seconde lecture; et afin de ne pas courir le risque d'être surpris par une seconde lecture faite dans une chambre peu nombreuse, on ordonna qu'elle aurait lieu un jour fixé d'avance, à dix heures du matin, ce qui satisfit tout le monde.

Cependant on se donnait beaucoup de peine pour persuader individuellement quelques hommes d'y donner leur approbation. Quelques uns des évêques furent amèrement réprimandés de leur opposition à la prérogative royale, et on leur fit entendre que, s'ils s'obstinaient à y persister, ils pourraient s'en repentir. Ils firent à

cela les réponses que devaient leur suggérer la sagesse et l'honnêteté, mais ne furent point ébranlés dans leur résolution. On insinuait, sans pourtant le dire positivement, que le bill avait été revu, et quelques uns même disaient rédigé par le chancelier; ou on affirmait qu'il n'y était pas contraire. Comme ce fait était répandu avec beaucoup d'assurance et plus ou moins cru, selon que le chancelier était plus ou moins connu de ceux à qui on le racontait, il se crut obligé de faire connaître son opinion; ainsi, au jour désigné pour la seconde lecture, il se rendit à la chambre avec peine et souffrance, et, après la seconde lecture, il devait proposer qu'on nommât un comité pour l'examiner. Plusieurs des évêques et d'autres personnes s'y opposèrent violemment comme à une mesure qui avait pour objet de saper les fondemens de la religion; et le lord trésorier, avec le poids ordinaire de ses paroles, en démontra les funestes conséquences, fit voir « que ce n'était au fond qu'un projet pour « gagner de l'argent aux dépens de la religion; « qu'on ne croyait pas que ce but fût celui du « Roi, mais seulement des hommes qui avaient « combiné l'affaire et trompaient peut-être, à cet « égard, des gens bien intentionnés. »

Le lord du sceau privé, soit d'après ce qu'il avait vu de l'aspect de la chambre, ou d'après les avertissemens de ses amis, soit qu'il ne voulût

pas se hasarder dans cette entreprise, avait abandonné la partie dès le premier jour, et, ce jour-là, ne prononça pas une parole. Mais le lord Ashley soutint fermement son projet, parla souvent et d'une manière très-vive et très-mordante. L'harmonie de son langage et de sa prononciation attirait l'attention sur ses discours. Il dit « qu'il « était bien malheureux pour le Roi qu'une af- « faire si importante pour lui, et une préroga- « tive qu'on trouverait peut-être reconnue dans « toutes les déclarations du parlement, ne fût « soutenue que par des hommes sans pouvoir, « tels que lui qui ne servait que de loin Sa « Majesté, tandis que les grands officiers de la « couronne croyaient devoir s'y opposer, ce qui « l'étonnait d'autant plus que personne ne con- « naissait plus qu'eux l'inébranlable attache- « ment du Roi à sa religion, attachement qui « avait résisté aux plus puissantes séductions, « et qui ne permettait pas qu'on le jugeât in- « digne, à cet égard, d'une confiance plus grande « encore que celle qui lui serait témoignée par « ce bill. »

Le chancelier, qui n'avait pas été présent à la discussion du premier jour, jugea à propos, ce jour-là, de garder le silence jusqu'au moment où il s'aperçut que la chambre attendait avec quelque curiosité qu'il exprimât son opinion. Alors il se leva et dit « que personne n'était

« plus en état que lui, si la chose était néces-
« saire ou convenable, de parler de l'attachement
« du Roi à sa religion, et de sa grande intelli-
« gence de la constitution et des principes de l'é-
« glise d'Angleterre, que personne n'avait été plus
« souvent témoin des assauts qu'il avait soutenus
« et des victoires qu'il avait remportées sur ce
« point. Ainsi donc, si la question était de savoir
« à quel point on pouvait se fier au Roi dans une
« chose de cette nature, il ne se ferait aucun scru-
« pule de déclarer qu'il le croyait plus digne de
« cette confiance que qui que ce fût au monde;
« mais qu'il n'y avait rien dans le bill qui pût éle-
« ver cette question; que ce bill confondait toutes
« les idées de religion et mettait à la place un
« chaos politique propre seulement à ruiner de
« fond en comble toute religion et tout gou-
« vernement; qu'ainsi la question n'était pas
« de savoir si le Roi était digne du pouvoir
« qu'on lui voulait confier, mais si ce pouvoir
« était digne du Roi; que ce n'était pas chose
« nouvelle de voir les rois se dépouiller de droits
« et de pouvoirs particuliers qui les exposaient
« à beaucoup d'embarras et de chagrin, et dé-
« léguer à d'autres personnes l'exercice de leur
« autorité. Il pensait donc qu'il était déraison-
« nable et injuste de charger le Roi d'une mission
« que personne n'imaginerait qu'il pût remplir
« lui-même, et qui cependant l'exposerait jour-

« nellement, et même à toute heure, à d'importunes sollicitations, d'autant plus fâcheuses « pour lui que, d'après l'extrême bonté et la générosité naturelle de son caractère, rien au « monde ne lui était aussi désagréable que d'être « obligé de refuser. »

Dans la vivacité de la discussion, le lord Ashley ayant employé quelques expressions qui tombaient sur le chancelier, celui-ci laissa échapper quelques paroles imprudentes qu'on tourna par la suite contre lui, et qui lui furent rappelées long-temps après; insistant sur la bizarrerie et l'étendue illimitée de ce bill, il dit « que c'était « en religion une nouvelle taxe des vaisseaux; « que personne n'en pouvait connaître les bornes « ni savoir où elle s'arrêterait; que si on laissait passer un semblable bill, le docteur Goffe « ou tout autre apostat de l'église d'Angleterre « pourrait y être nommé évêque ou archevêque, « et dispensé de tous les sermens, règles et « souscriptions. » On trouva que c'était là deux deux exemples bien odieux, et ils donnèrent à ses ennemis occasion de beaucoup de commentaires et de réflexions à son désavantage. Il arriva aussi que le duc d'York parut très-opposé au bill, ce qu'on imputa au chancelier et ce qui servit à *amasser sur sa tête des charbons ardens*. Enfin très-peu de gens ayant parlé en faveur du bill, bien que beaucoup, sans compter les lords ca-

tholiques, eussent été disposés à y consentir, il fut convenu qu'on ne poserait pas la question pour la nomination d'un comité, ce qui était la manière la plus respectueuse d'écarter la proposition et de la laisser de côté de manière à ce qu'il n'en fût plus question.

Le Roi fut extrêmement chagrin du mauvais succès de ce bill; on l'avait assuré qu'il passerait malgré l'opposition à laquelle on s'attendait, et il produisit un des effets auxquels on refusait de croire. Il renouvella toutes les animosités contre les catholiques romains, et les gens qui épiaient les occasions de rendre de mauvais offices au chancelier et au trésorier eurent alors un beau champ pour exercer contre eux leur inimitié. « C'était uniquement l'orgueil, disait-on, « qui les avait engagés à faire montre de leur pou- « voir et de leur influence en détournant la « chambre de complaire au Roi, ce à quoi elle « aurait été disposée. » Le Roi écoutait sans le moindre mécontentement tout ce qu'on voulait dire contre eux, et deux jours après il les manda tous deux dans son cabinet, ce qui fit croire généralement à la cour qu'il allait leur ôter leurs emplois, et eux-mêmes le croyaient et s'y attendaient; mais rien ne donna lieu de penser qu'il en eût jamais eu l'intention; il leur parla de toute autre chose sans faire mention aucunement de l'affaire en question, et les ren-

voya ensuite d'un air moins ouvert qu'il n'avait coutume de le leur montrer ; ce qui leur fit évidemment connaître qu'il n'avait plus d'eux la même opinion qu'auparavant.

Le jour suivant, le chancelier alla seul chez le Roi, et ayant été admis dans son cabinet, fit à Sa Majesté l'observation qu'elle paraissait, par l'expression de ses regards, ressentir contre lui quelque mécontentement. Le Roi, plus en colère qu'il ne l'avait jamais vu, lui dit « que ses re-« gards étaient tels qu'ils devaient être, qu'il « était très-mécontent de lui et pensait qu'il en « avait très-mal agi à son égard ; qu'il avait mieux « mérité de lui et n'eût jamais imaginé qu'il « se fût conduit comme il l'avait fait dans la « chambre des pairs, sachant du Roi lui-même « quelle était son opinion sur cet objet ; mais « qu'il paraissait que cette opinion n'avait nulle « autorité auprès de lui, quand elle différait de « la sienne, et qu'il ne voulait pas s'y soumettre « contre sa raison. »

Le chancelier, avec la confiance d'un honnête homme, entra franchement en discussion sur l'affaire, et il assura Sa Majesté « que la seule « proposition lui avait fait beaucoup de tort, et « que, dans les deux chambres, les hommes les « plus attachés à ses intérêts en étaient infiniment « affligés ; que de ceux qui lui avaient conseillé « une pareille démarche, l'un ne connaissait

« nullement la constitution d'Angleterre et n'é-
« tait pas regardé comme bien intentionné pour
« sa religion, et l'autre était si bien connu de
« Sa Majesté qu'on ne pouvait que s'étonner
« qu'elle eût pris un semblable conseiller.» Puis revenant sur le fond de l'affaire, il présenta au Roi quelques argumens qui n'avaient pas encore été employés, et qui parurent faire impression sur lui. Le Roi écouta avec patience tout ce que lui dit le chancelier, mais ne parut pas changer d'opinion, et répondit seulement « qu'il ne
« servait plus de rien d'en parler puisque la chose
« était passée; mais qu'en supposant qu'elle eût
« été présentée mal à propos, le chancelier au-
« rait pu se conduire autrement qu'il n'avait
« fait. » Puis il parla d'autre chose.

Sa Majesté ne lui retira point sa confiance sur ses affaires et parut le traiter avec la même bonté; mais depuis ce moment son crédit fut fort diminué, et si le lord Ashley ne gagna point de terrain, sir Henri Bennet, au contraire, en gagna beaucoup. Il parlait très-peu au conseil, mais montrait hors de là son pouvoir en persuadant à Sa Majesté de revenir sur plusieurs résolutions qu'elle y avait prises; et, lorsqu'ensuite on traita, dans le conseil, des mesures que devait amener la guerre, et des différens détails dont on a parlé concernant les règles de justice et de politique qu'il était à propos d'y observer,

ce que proposèrent le chancelier et le trésorier n'obtint aucune attention ; on se contenta de répondre qu'ils étaient ennemis de la guerre, ce qui était vrai aussi long-temps qu'elle demeura douteuse ; mais, du moment qu'elle fut résolue et sans remède, aucun de ceux qui y avaient poussé ne contribua autant que les deux lords à toutes les mesures qui devaient mettre en état de la soutenir.

Il résulta, de cette malheureuse discussion, un autre inconvénient, ce furent les préventions et l'humeur qu'éleva contre les évêques leur improbation unanime de ce bill.

A partir de cette époque, le Roi ne témoigna plus à aucun d'eux les égards qu'il avait coutume de leur montrer, et souvent il parla d'eux plus légèrement qu'il n'aurait dû, ce qui encouragea beaucoup trop d'autres personnes, non-seulement à s'exprimer sur leur compte d'une manière peu respectueuse, mais à traiter leurs fonctions et la religion elle-même comme une invention destinée à gêner la liberté des opinions et de l'esprit. On tournait en dérision, dans le salon, ce qui avait été prêché dans la chaire; on contrefaisait les prédicateurs, on dénigrait les sermons comme des discours travaillés à grand'peine, dans l'intention d'étaler leur éloquence et leur esprit, et sans autre but que d'obtenir des éloges et de l'avancement. Ils devinrent le sujet de la

gaîté et des bons mots de la cour, et on se laissait aller sur ce point à une telle licence que le scandale en était grand et pour ceux qui en étaient témoins, et pour ceux qui l'entendaient raconter. Tous les hommes sérieux et prudens regardaient comme un très-mauvais présage que, tandis que tous les préparatifs militaires se faisaient avec une magnificence conforme à l'occasion, on fût si peu occupé de se préparer d'esprit à soutenir la guerre contre un ennemi à qui il pouvait manquer quelques unes de nos vertus, mais qui certainement n'avait aucun de nos vices.

A cette époque s'éleva un autre ennemi beaucoup plus fort que les Hollandais et plus difficile à combattre, ce fut la peste qui se déclara dans l'hiver, et fit, dès le commencement du printemps, de tels progrès que, bien que le nombre des morts ne fût pas, chaque semaine, très-considérable, et qu'elle ne parût étendre ses ravages que dans les faubourgs extérieurs de la ville et les plus obscures allées occupées par les plus pauvres gens, cependant les hommes âgés, se rappelant très-bien de quelle manière, quarante ans auparavant, avait commencé la grande peste, et les progrès qu'elle avait faits à Londres, prédirent que l'été serait terrible. Plusieurs d'entre eux firent sortir leurs familles de la cité et les emmenèrent à la campagne; leurs voisins se moquaient de leur prévoyance et pensaient qu'ils

auraient pu demeurer sans danger, mais on vit bientôt qu'ils avaient agi sagement. Au mois de mars la contagion se répandit à tel point que le parlement avait grande envie de se séparer, ce qui était d'ailleurs nécessaire à cause de la quantité des membres des communes qui se trouvaient chargés d'emplois relatifs à la guerre et auxquels ils étaient obligés de vaquer sur-le-champ; car, bien que la flotte n'eût pas encore mis à la voile, on amenait chaque jour beaucoup de prises, sans compter la première qui fut, à cette époque, décidée prise légale; on éprouva sur cet objet beaucoup de pertes par la licence des officiers et des soldats, et l'absence de ceux qui auraient dû les réprimer et les punir. En sorte qu'en avril 1665, aussitôt que le bill du subside accordé au Roi par le parlement eut passé dans les chambres et eut été porté à l'approbation de Sa Majesté, elle prorogea le parlement jusqu'au mois de septembre suivant. Elle déclara que, s'il plaisait à Dieu d'apaiser et d'adoucir la violence de la peste, qui régnait alors avec fureur, elle serait fort aise de se réunir au parlement, parce qu'alors le succès de la guerre commencerait à mettre à portée de juger ce qu'il y aurait à faire ensuite; mais que si ce fléau augmentait encore, les membres du parlement seraient avertis par une proclamation de ne pas venir s'y exposer.

Après la prorogation du parlement, on jugea,

par la même raison, qu'il fallait se hâter de faire sortir la flotte. Le duc, pour hâter ce départ, ne négligea rien de ce que pouvaient l'activité et l'exemple. Il monta sur la flotte, où il avait déjà pourvu son propre vaisseau de toutes les choses nécessaires, et jugea qu'il était indispensable de mettre à la mer, bien que plusieurs autres manquassent encore de plusieurs objets, même de bierre et d'autres munitions de bouche. Il était non-seulement urgent de se trouver en face de l'ennemi; mais de plus il voyait bien que, tant que les vaisseaux seraient dans le port, il serait impossible d'empêcher les matelots d'aller à terre, ce qui les exposait à rapporter la peste sur la flotte. On craignait même qu'elle ne fût déjà sur un des plus petits bâtimens.

On a dit que tout ce qui regardait la flotte était particulièrement conduit par M. Coventry; à la vérité les officiers de la marine étaient constamment auprès du duc, ainsi que les trois capitaines dont on a déjà parlé; mais, depuis le moment où la guerre avait été déclarée, Son Altesse, pour se mettre au fait des affaires, conférait journellement avec sir John Lawson, sir George Ayscough et sir William Penn, hommes expérimentés et qui avaient commandé dans plusieurs batailles. C'était sur leur avis que le duc formait son opinion et faisait ses propositions au Roi. Il y avait quelque rivalité entre les deux derniers,

parce qu'ils avaient été dans des emplois égaux. Le duc prit donc sir William Penn sur son vaisseau et l'en fit capitaine, ce qui était un poste de confiance et très-honorable, qui l'exemptait de recevoir des ordres d'aucun autre que du duc. Cela éteignit toute rivalité, parce que les deux autres étaient officiers supérieurs et chefs d'escadre.

Dans toutes les conférences que le duc avait avec ces messieurs, la présence de M. Coventry était nécessaire; soit pour mettre par écrit tout ce qui avait été convenu, soit pour rappeler ensuite au duc ce qu'ils lui avaient offert. Lawson était celui de l'opinion duquel le duc faisait le plus de cas; et, au fait, pour un homme de cette classe (car il était sorti des derniers rangs de la flotte), il était réellement extraordinaire; il entendait sa profession d'une manière incomparable, en parlait clairement et en très-bons termes, mais ne soutenait pas assez son opinion lorsqu'il était contredit. Ayscough était gentilhomme, mais il avait vécu trop long-temps en mauvaise compagnie, ce qui avait émoussé ses facultés, supposé qu'elles eussent été jamais bien actives. Il parlait peu, mais à propos et de manière à se faire bien comprendre. Penn, le moins spirituel des trois, avait grande envie de paraître mieux élevé et de parler comme un gentilhomme; il avait ramassé entre autres plusieurs expressions d'un homme de bonne compagnie, qu'il

plaçait à l'aventure. Il affectait la gravité, parlait très-lentement, mais beaucoup, et laissait toujours l'affaire plus embarrassée et plus obscure qu'il ne l'avait trouvée. Il était entièrement gouverné par M. Coventry, qui en apprenait toujours assez de lui pour parler congrûment sur quelque point de la discussion, ou pour écarter ce qui ne convenait pas à ses caprices, auxquels le soumettaient sans cesse son orgueil et son obstination.

C'était après en avoir conféré et débattu avec eux que le duc apportait au Roi les propositions rédigées par M. Coventry, et le Roi en conférait ordinairement en sa présence avec le lord trésorier, car ces propositions avaient presque toujours pour objet d'augmenter la dépense, ce à quoi M. Coventry travaillait par tous les moyens possibles. Le duc amenait toujours à ces conférences les trois officiers et M. Coventry, qui parlait beaucoup plus qu'eux, et particulièrement pour expliquer ce que disait sir William Penn, qui s'arrogeait les fonctions d'orateur et se permettait souvent de dire des choses que les autres n'avaient jamais pensé, mais qu'ils n'osaient contredire. Sir John Lawson se plaignait aussi que M. Coventry mît par écrit des choses qu'ils n'avaient point proposées, et les soutînt ensuite jusqu'à ce qu'ils eussent cédé. Chaque conférence grossissait beaucoup la dépense; ce qu'ils avaient

proposé hier comme suffisant était porté aujourd'hui au double; s'ils avaient parlé de six brûlots, deux ou trois jours après ils en demandaient douze; en sorte qu'il était impossible d'asseoir aucun calcul.

Par ce moyen, la flotte, prête à mettre en mer, fut portée à quatre-vingts voiles, et le Roi, d'après les motifs que lui présenta le duc, consentit à ce qu'elle sortît aussitôt qu'il serait possible. Ainsi, avant la fin d'avril, le duc mit à la voile avec tout l'armement, visita la côte de Hollande et prit plusieurs vaisseaux à la vue des Hollandais dont la flotte n'était pas encore prête. Plusieurs hommes de la première noblesse, le comte de Peterborough, le lord vicomte Ferrers et d'autres, ainsi qu'un grand nombre de gentilshommes de rang, s'embarquèrent en qualité de volontaires et furent distribués sur les vaisseaux par le duc qui leur montra beaucoup de faveur, et en prit sur son vaisseau autant qu'il le pouvait sans s'incommoder.

Le duc de Buckingham, dès qu'il avait été question de la guerre à laquelle il avait poussé tant qu'il avait pu, avait déclaré qu'il voulait en être. Lorsqu'elle fut déclarée, il demanda le commandement d'un vaisseau, ce que le duc refusa positivement de lui accorder, à moins d'un ordre exprès du Roi; mais Sa Majesté voulut bien s'en rapporter sur ce point à son frère,

ainsi qu'elle l'avait fait pour la nomination des autres officiers; et le duc ne jugea pas qu'un homme qui n'avait jamais été à la mer, pût, quel que fût son rang, avoir, dès son premier voyage, le commandement d'un vaisseau un peu considérable, et un petit bâtiment n'aurait pas convenu à sa seigneurie. Le duc de Buckingham fut extrêmement troublé de ce refus; cependant ses amis lui dirent qu'il était trop engagé pour demeurer à terre, tandis que Son Altesse royale hasardait sa propre personne. Il se résolut donc à partir comme volontaire et monta à bord d'un vaisseau amiral dont le capitaine était un de ses favoris. Alors il demanda que, par égard pour son rang et en sa qualité de conseiller privé, on l'admît au conseil de guerre. Le duc ne jugea pas cette prétention raisonnable et ne voulut pas faire un nouveau précédent. Il y avait à bord, comme volontaires, beaucoup d'hommes d'une ancienne noblesse, beaucoup de comtes et de barons, et si leur rang eût été un titre pour être admis dans le conseil de guerre, où l'on n'appelait que les chefs d'escadre, toute espèce d'ordre eût été interverti. Son Altesse royale refusa donc positivement de satisfaire sur ce point le duc de Buckingham, et, comme on savait qu'elle ne l'aimait ni ne l'estimait, le duc prit tellement la chose pour un dégoût personnel qu'il se crut suffisamment justifié de renoncer à cette ex-

pédition, et, sous prétexte d'en appeler au Roi de la décision de son droit, il quitta la flotte et revint à terre porter ses plaintes. Retournons maintenant à d'autres affaires.

Il y avait deux hommes que le Roi et son frère désiraient distinguer par quelque faveur extraordinaire. L'un, également agréable à tous les deux, était sir Charles Berkeley, dernièrement créé vicomte irlandais sous le nom de lord Fitzharding, ancien et véritable nom de sa famille. Le Roi, pour des raisons connues de lui seul, s'était pris pour sir Charles d'une telle affection qu'il ne lui refusait jamais rien de ce qu'il lui demandait, soit pour lui, soit pour aucun autre, et trouvait très-bon qu'on le regardât comme son favori. On le connaissait depuis long-temps pour être celui du duc qui faisait volontiers toutes choses en sa faveur. Le Roi n'avait tardé jusqu'à la prorogation du parlement que dans la crainte que les promotions qu'il avait intention de faire n'éveillassent l'ambition de plusieurs autres contre lesquels il s'était défendu jusqu'alors en déclarant qu'il ne voulait plus faire de lords. Mais le parlement une fois prorogé, il résolut d'accomplir ses projets; lorsque la chose se fit, le chancelier avait l'honneur de se trouver seul avec le Roi et le duc. On en parla comme si on y pensait pour la première fois. Le duc présenta requête au Roi pour qu'il donnât au lord Fitzhar-

ding le titre de comte, exaltant son courage et son affection pour le Roi. La proposition plut tellement au Roi qu'il y répondit par de magnifiques éloges, et tels que peu d'hommes pouvaient les mériter. Il fut résolu sur-le-champ qu'on le ferait comte d'Angleterre. Le titre fut trouvé aussi promptement et il fut créé comte de Falmouth, avant de posséder dans le monde un pouce de terre.

Pour reconnaître cette faveur du Roi, le duc lui proposa également de créer lord sir Henri Bennet, dont on savait fort bien que lui, duc d'York, ne se souciait en aucune manière. La demande fut accordée d'aussi bonne grâce. Il n'avait pas plus de propriétés que l'autre et on ne put pas aussi aisément trouver le titre de sa baronie; mais comme il ne voulait pas garder son nom qui n'était pas brillant, par un premier warrant il fut créé lord Cheney, du nom d'une ancienne baronnie alors éteinte, bien qu'il n'eût pas la moindre parenté avec la famille qui l'avait possédée. Pendant quelques jours après la signature du warrant, on l'appela lord Cheney; mais un des meilleurs gentilshommes du comté de Buckingham qui, sans avoir de droit à la baronnie, était cependant de la famille de Cheney, possédait la plus grande partie de ses biens qui étaient fort considérables, et avait épousé une des filles du duc de New-Castle, ayant entendu parler de

ce nouveau titre, se hâta d'arrêter la chose. Il alla d'abord directement trouver sir Henri Bennet et le pria de ne point prendre le nom d'une famille avec laquelle il n'avait aucune alliance, ajoutant que bien que lui-même n'eût aucun droit direct à la baronnie, cependant sa famille n'était pas assez peu de chose pour qu'un de ses fils ne pût en obtenir le titre de la couronne, et que par cette raison il lui serait assez désagréable de le voir passer dans une famille étrangère. Le secrétaire qui ne le connaissait pas, ne lui répondit pas aussi poliment qu'il avait compté. Cependant bientôt après, ayant pris des informations sur son rang et sa situation dans le monde, digne d'égards sous tous les rapports, comme cette patente n'était pas encore préparée, il se contenta du titre d'une petite ferme qui avait appartenu à son père et que celui-ci avait vendue, en sorte qu'elle était alors entre les mains d'un autre particulier. Il fut donc créé lord Arlington. Le véritable nom de l'endroit était Harlington, petit village entre Londres et Uxbridge.

L'occasion que prit le Roi pour créer ces deux lords fut l'obligation où il se trouvait alors de donner deux baronnies, l'une à M. Frescheville, riche propriétaire, d'une très-ancienne famille du comté de Derby, qui avait toujours vécu à la cour, où il était attaché au service domestique du feu Roi, avait ensuite servi son maître

à la guerre, à la tête d'une compagnie de cavalerie, levée à ses dépens, et à qui le feu Roi avait promis de le faire baron; l'autre était M. Richard Arundel de Trérice, gentilhomme de Cornouailles, aussi connu par ce qu'il avait fait et souffert dans les derniers temps que par l'éminence de sa famille et la fortune qu'il possédait encore malgré les spoliations auxquelles on avait été exposé durant cette époque. John Arundel, son père, était le plus grand propriétaire et le gentilhomme le plus influent du pays de Cornouailles; et, lorsqu'au commencement des troubles, le lord Hopton et les autres gentilshommes de sa suite furent obligés de se retirer dans le Cornouailles, lui et ses amis le soutinrent et formèrent la première digue contre laquelle se vinrent arrêter les usurpations du parlement, et tous les succès qu'obtint ensuite lord Hopton, durent, avec justice, être attribués au courage et à l'activité de ce parti qui, le premier, avait pris les armes. Ce vieux gentilhomme était alors âgé de plus de soixante-dix ans et infirme, mais il mit tous ses fils au service du Roi. Les deux aînés étaient des officiers distingués, tous deux membres de la chambre des communes et militaires; tous deux d'autant plus zélés pour la cause du Roi, qu'ils avaient été témoins de l'insolente conduite des fauteurs de la rébellion. L'aîné fut tué à la tête de sa compagnie au moment où il char-

geait et repoussait une audacieuse sortie des assiégés de Plymouth, et celui dont nous parlons maintenant, et qui, avant la mort de son frère, n'était que le second, était, à la fin de la guerre, un excellent colonel d'infanterie.

Lorsque sir Nicholas Slanning, gouverneur de Pendennis, perdit courageusement la vie au siége de Bristol, le Roi ne crut pouvoir remettre la ville de Pendennis entre des mains plus sûres que celles du vieux John Arundel de Trérice, sachant bien que ce serait par son influence qu'on parviendrait à la conserver; et, à cause de son âge, il lui adjoignit son fils aîné dans le commandement de la place. Après la mort du père, il adjoignit à l'aîné son plus jeune frère dont nous parlons maintenant, et celui-ci était alors regardé comme l'homme le plus puissant du comté.

Lorsque le Roi, alors prince de Galles, fut forcé, après la perte de presque tout l'ouest, de se retirer dans le comté de Cornouailles, il habita le château de Pendennis, et ce fut de là qu'il s'embarqua pour Scilly. A son départ, pénétré de ce qu'il devait à l'attachement de cette famille et aux services qu'il en avait reçus, il prit à part le vieux gentilhomme, et, en présence de son fils, le pria « de défendre la place aussi long-« temps qu'il le pourrait, parce qu'on avait alors « quelque espérance de pouvoir lui envoyer « des secours de l'étranger; il lui promit, s'il

« vivait assez pour revoir l'Angleterre, de le faire « baron ; et, s'il était mort alors, de tenir sa pro-« messe à son fils. » Le vieillard se conduisit vaillamment jusqu'à sa mort, se laissa enlever tous ses biens, et son fils conserva également au Roi une éclatante fidélité dont personne ne portait des marques aussi profondes.

Le Roi, à son retour, n'avait point oublié sa promesse. Il n'aurait tenu qu'à M. Arundel, s'il l'eût désiré, d'en éprouver les effets lors de la première création; mais il aima mieux, avant d'entrer dans une situation qui l'obligerait à une manière de vivre plus dispendieuse, réparer les échecs que sa fortune avait soufferts des saisies et des sequestres, et aussitôt qu'il eut rétabli l'ordre dans ses affaires, il chargea un de ses amis d'apprendre au Roi qu'il était prêt à profiter de ses bontés.

Sa Majesté, obligée à ces deux promotions, voulut prendre la même occasion pour avancer les deux hommes qui lui étaient si chers; mais en même temps qu'elle déclara sa résolution à l'égard des deux derniers, car ce qui concernait les autres était connu et attendu depuis longtemps, elle se plaignit du nombre de pairs dont se composait la chambre, ce qui avait, à beaucoup d'égards, plusieurs inconvéniens, et déclara à son frère et au chancelier, qui était seul présent, qu'aucune importunité ne pourrait ob-

tenir d'elle de créer de nouveaux lords avant qu'il se fût écoulé plusieurs années, et jusqu'à ce que le nombre actuel fût diminué. Le duc se rangea volontiers à la même résolution et protesta qu'il ne l'importunerait plus à cet égard. On verra bientôt pourquoi je rapporte ici cette résolution et cette déclaration. Aussitôt après sa promotion le nouveau comte de Falmouth accompagna le duc d'York sur la flotte; car, bien que ses rapports immédiats fussent désormais avec le Roi et dussent le retenir auprès de sa personne, il ne crut pas qu'il lui fût permis de s'éloigner du duc au moment où il allait s'exposer à de si grands dangers, et il donna, aux yeux de tous, les preuves du courage le plus intrépide.

Il ne sera pas hors de propos de jeter un coup d'œil sur un acte du gouvernement qui eut lieu à cette époque, dont les ennemis du chancelier firent ensuite contre lui un sujet de reproche et qu'ils donnèrent comme une preuve qu'il s'était laissé corrompre. Il sera nécessaire, pour mieux comprendre la chose, de la reprendre dès son origine. La première année de l'heureux retour de Sa Majesté, le chancelier, le trésorier, le lord du sceau privé et les deux grands juges se réunirent vers Noël pour fixer le prix des vins, opération dont ils sont chargés par les statuts. A cette réunion assistèrent également, selon l'usage,

le corps des marchands de vin et les principaux négocians de la cité, adonnés à ce genre de commerce. Comme il fallait d'abord fixer aux négocians un taux raisonnable, afin qu'ils pussent ensuite déterminer le prix qu'on prescrirait aux marchands de vin en détail, ils trouvèrent, après avoir pris tous les renseignemens qui étaient en leur pouvoir, que les premiers prix payés par les négocians, qui faisaient venir le vin d'outre-mer, étaient si excessifs qu'il était impossible de réduire le détail à un taux modéré, et que, depuis le commencement des troubles, le prix des vins était excessivement augmenté, et qu'en particulier le vin des Canaries s'élevait presque au double de ce qu'il coûtait en 1640.

Le chancelier savait très-bien, par les rapports qu'il avait eus avec les îles Canaries du temps qu'il servait Sa Majesté comme ambassadeur en Espagne, que tout le commerce des vins des Canaries était fait par les Anglais, et que c'était aussi dans les Etats du Roi que se débitaient tous ces vins, dont on ne faisait aucune consommation dans tout le reste de la chrétienté. Il demanda donc aux marchands si ce qu'il avançait n'était pas véritable, et quel était le moyen de remédier à la cherté. Ils avouèrent tous « que la « chose était comme il le disait, et que c'était une « grande honte pour la nation de se laisser im- « poser de telles conditions à l'égard d'un com-

« merce dont elle devrait être maîtresse; que « les prix exorbitans du vin n'étaient pas le plus « grand préjudice qu'eût éprouvé ce commerce; « qu'avant les troubles, loin d'être obligés d'em- « ployer des fonds à le soutenir, ils avaient cou- « tume d'envoyer leurs vaisseaux aux Canaries « chargés de marchandises qui leur rapportaient « des bénéfices très-avantageux, parce qu'ils les « envoyaient dans les Indes occidentales avec « leurs vaisseaux plats, et que les planches de « tonneaux qu'ils apportaient payaient presque « la valeur de leurs vins, en sorte qu'ils rap- « portaient en Angleterre le profit de leurs mar- « chandises, soit en pièces de huit, soit en den- « rées des Indes sur lesquelles ils obtenaient de « grands bénéfices; que maintenant, au con- « traire, le commerce se faisait entièrement « en argent comptant; que les denrées qu'ils en- « voyaient ne se vendaient qu'au prix qui con- « venait aux acheteurs; qu'ainsi, pendant les « dernières années, sauf le chargement de quel- « ques planches de tonneaux, ils avaient envoyé « leurs vaisseaux vides, qu'encore la ruine de « l'Irlande ne leur avait pas permis de se pro- « curer en grande quantité; qu'ainsi leurs vais- « seaux étaient revenus sans autre chargement « que des vins qu'ils étaient obligés de payer ar- « gent comptant, soit en pièces de huit apportées « par les vaisseaux, soit en lettres de change

« tirées sur quelque marchand espagnol connu.
« Sans compter ces désavantages, les Espagnols « de ces îles avaient récemment imposé de nouveaux droits sur les vins, et mis sur les négocians des taxes auxquelles n'avaient jamais été « accoutumés les Anglais. Ils dirent que tous ces « inconvéniens venaient du goût immodéré de « la nation pour cette sorte de vin, ce qui les « obligeait d'en prendre aux Espagnols tout ce « qu'ils en fabriquaient, et ensuite de la manière « désordonnée et irrégulière dont se faisaient les « achats, tous disputant entre eux à qui en aurait le plus, en sorte qu'ils enchérissaient les « uns sur les autres et rendaient ainsi les Espagnols maîtres des prix. »

Les lords, après en avoir conféré ensemble, trouvèrent l'affaire trop difficile pour eux et pensèrent que la réforme d'un si fâcheux état de choses ne pouvait avoir lieu que par degrés, et lorsqu'on aurait exposé l'état général des choses et les difficultés qui en résultaient devant le Roi et le conseil privé, afin que leur sagesse leur suggérât un remède proportionné au mal. Pour le présent, ils résolurent de ne pas élever le prix des vins, ce qui eût été très-impopulaire, quoique fort raisonnable; mais en même temps ils ne trouvèrent pas juste de les diminuer, car il leur parut que les vins coûtaient, en proportion, plus cher sur les lieux que rendus en Angleterre. Ils

déclarèrent donc aux négocians et aux marchands de vin « que, bien que pour le moment ils permissent que les vins demeurassent l'année suivante au taux fixé pour l'année courante, et « qu'avait confirmé un acte du parlement, il fallait cependant qu'à l'avenir ils prissent garde à « la manière dont ils faisaient leurs marchés, « car on était résolu d'obliger, l'année suivante, « les négocians et les marchands de vin à baisser « beaucoup leurs prix; » et, sur le rapport que firent les lords, au Roi et au conseil, de l'ensemble de l'affaire, et de ce qu'ils jugeaient convenable d'ordonner pour le présent, la proclamation fut faite ainsi qu'ils l'avaient décidé.

L'année suivante, les négocians et les marchands de vin, dans la réunion accoutumée, sollicitèrent vivement les lords « de leur accorder des « prix plus considérables, du moins de leur con« tinuer les mêmes; montrant clairement que « leurs vins leur avaient coûté plus cher que l'an« née précédente. » Les négocians en vins des Canaries se divisèrent dans la discussion. Quelques uns insistaient beaucoup pour qu'on élevât les prix, alléguant « qu'il était de notoriété publi« que qu'ils avaient payé leurs vins plus cher « qu'auparavant, attendu que la récolte de vins « n'avait pas été, à beaucoup près, aussi abon« dante qu'à l'ordinaire. » D'autres, qui se prétendaient animés de plus d'esprit public et du

désir d'une réforme nécessaire, tout en reconnaissant l'augmentation des prix, demandaient de leur côté, avec une égale vivacité, « qu'on n'é-« levât pas les prix, mais qu'on leur permît seu-« lement de vendre aussi cher qu'ils l'avaient fait « pendant l'année courante. » On découvrit bientôt d'où venait cette modération de leur part. Il leur demeurait une grande quantité de vins achetés l'année d'avant, et qu'ainsi ils pouvaient fort bien vendre au même prix ; au lieu que les autres n'avaient plus de vieux vins et avaient été obligés de s'approvisionner de vins nouveaux qu'ils avaient payés plus cher. Les uns et les autres prièrent les lords, quelque détermination qu'ils prissent pour le présent, d'insérer dans la proclamation « que l'année suivante le vin des Cana-« ries ne pourrait être vendu plus de 24 livres « la pipe, et baisserait ensuite de prix chaque « année; ce qui se pourrait très-bien, puis-« qu'en 1640 la pipe ne se vendait que 20 livres; « à la vérité l'année du retour de Sa Majesté on « avait permis de la vendre trente-six livres. » Cette clause, insérée dans la proclamation, « de-« vait, disaient-ils, servir d'avertissement aux in-« sulaires, les obligerait de vendre leurs vins à des « prix plus raisonnables, et ne laisserait aucune « excuse aux négocians pour en donner de plus « forts. » Malgré tout ce qu'ils purent dire, les lords leur rappelèrent ce qu'ils leur avaient dé-

claré l'année précédente, et qui aurait dû leur servir d'avertissement tout autant que ce qu'on pouvait dire alors. En conséquence, pour les avertir d'une manière encore plus efficace, ils baissèrent le prix des vins, ce qui fut regardé comme une mesure très-rigoureuse. Mais la chose ayant été rapportée au Roi et au conseil, tout ce qu'on avait fait fut approuvé et confirmé, et Sa Majesté consentit volontiers à ce qu'on insérât dans la proclamation la clause qu'avaient proposée les marchands, ce qui fut fait en conséquence.

L'année suivante, lorsque les lords se réunirent, selon la coutume, à l'époque de Noël, ils ne trouvèrent pas le moindre amendement; au contraire, les négocians avaient payé les vins des Canaries plus cher que jamais; ce qui les obligeait à demander plus instamment encore qu'on haussât les prix, hausse que les marchands de vin sollicitaient avec autant d'ardeur pour le détail. Et au fait, les marchands de vin paraissaient en beaucoup plus mauvaise condition que les négocians, car ils déclarèrent « qu'ils étaient souvent « forcés, par les négocians, de leur payer des prix « plus considérables que ceux qui étaient imposés par leurs seigneuries, et que cependant, « s'ils ne les payaient au prix qu'on leur demandait, ils ne pouvaient en avoir de bons et « étaient obligés de fermer leurs tavernes. Ils

« firent observer que l'amende imposée aux né-
« gocians était peu considérable puisqu'elle ne
« s'élevait pas à plus de quarante schellings par
« pipe, et que le délit n'était pas aisé à décou-
« vrir; ce dont il était aisé de se convaincre, car
« il n'y avait pas eu, depuis plusieurs années,
« un seul négociant poursuivi pour cette contra-
« vention qui leur était habituelle; tandis que
« l'amende imposée aux marchands de vin était
« très-sévère et qu'ils étaient facilement décou-
« verts par tout homme qui entrait dans une
« taverne et voulait les dénoncer. Aussi la plu-
« part des marchands de vin de Londres étaient-
« ils poursuivis à l'échiquier pour des amendes
« de ce genre qui, si on les exigeait, ne pouvaient
« manquer de les ruiner. »

Les négocians, pour s'excuser de leurs nouvelles demandes et d'avoir payé leurs vins plus cher que, d'après leurs propres désirs, on ne le leur avait permis, assurèrent « qu'ils avaient fait de leur
« mieux et que les principaux d'entre eux étaient
« convenus de ne point consentir à ce qu'on élevât
« leurs prix; mais que cela n'avait servi de rien
« et que quand même ils prendraient le parti d'a-
« bandonner leur négoce, cela ne produirait au-
« cune amélioration; que le commerce était libre
« à tout le monde et qu'il y avait eu cette année
« plusieurs vaisseaux envoyés d'Angleterre par
« des Juifs et des négocians adonnés à différens

« genres de commerce et que jusqu'alors on n'a-
« vait pas vus trafiquer dans les Canaries; de
« sorte que, lorsque des négocians habitués au
« commerce de ces îles où ils avaient été long-
« temps en qualité de facteurs, y avaient en-
« voyé leurs vaisseaux, ils avaient trouvé d'au-
« tres vaisseaux anglais déjà arrivés et les vins
« portés à plus haut prix qu'ils n'avaient per-
« mis à leurs facteurs de les payer; ainsi il
« avait fallu, ou que leurs vaisseaux revinssent
« à vide et sans chargement, ou qu'ils prissent
« les vins au prix que d'autres en donnaient;
« qu'ils avaient pris ce dernier parti afin de pou-
« voir continuer leur commerce et rapporter en
« Angleterre quelques parties des fonds qu'ils
« avaient aux Canaries; qu'ils n'imaginaient que
« deux moyens de remédier à ces excès, l'un
« d'imposer à ce commerce une méthode et des
« règles capables de réprimer la licence et
« d'empêcher que des hommes qui ne s'en étaient
« jamais occupés, fussent les maîtres de lui faire
« la loi. De cette manière, les insulaires se ver-
« raient obligés de rabaisser leur denrée à un prix
« raisonnable et d'accorder aux négocians les
« avantages et les priviléges dont ils avaient
« joui par le passé. L'autre moyen, c'était que
« le Roi, par une proclamation, prohibât l'im-
« portation des vins des Canaries dans ses États.
« Par là, il était sûr de recevoir bientôt de l'Es-

« pague des propositions qui le mettraient en « mesure de réformer l'abus; mais qu'autrement « il n'en pourrait venir à bout, car les insulaires « étaient persuadés que l'Angleterre ne pouvait « se passer de ces vins. »

Les lords étaient résolus, malgré tout ce qui avait été dit, à exécuter la première proclamation et à réduire les vins au taux qu'on avait alors fixé. Lorsqu'ils eurent rendu compte de toute l'affaire au Roi, dans son conseil, la résolution fut approuvée, et on publia une proclamation en ce sens. Les négocians et les marchands de vin s'adressèrent à Sa Majesté et à plusieurs des lords du conseil, et se crurent assez appuyés pour espérer de réussir en réclamant par une pétition auprès du Roi et du conseil. On leur assigna donc un jour pour être entendus. Plusieurs des lords trouvèrent bien dur et même injuste de forcer des hommes à vendre meilleur marché qu'ils n'achetaient; ce qui était, au fait, leur situation et obligeait les négocians et les marchands de vin à mélanger et frelater leurs vins pour se tirer d'affaire : chose qui devait probablement tourner grandement au préjudice de tout le royaume en occasionnant des maladies. Cette considération généreuse détermina la majorité des lords à consentir et même à désirer qu'on usât envers eux de quelque indulgence. Le Roi, au contraire, après avoir bien examiné

l'affaire, considérant avec chagrin et indignation ce vice obstiné de la nation qui la rendait ridicule aux yeux du monde entier, exprima la résolution positive de se laver, lui et son gouvernement, d'un pareil reproche, et pensa qu'une ferme adhésion aux prix résolus par les lords, serait le meilleur préambule de la réforme. Cette détermination avait, il est vrai, l'inconvénient de porter préjudice à quelques particuliers; mais ils avaient d'autant moins lieu de s'en plaindre qu'on avait suivi leur avis. Sa Majesté déclara donc qu'elle ne ferait pas de changement, mais dit « aux négocians, que s'ils voulaient faire quel-
« ques propositions de réglement au moyen des-
« quelles on pût porter l'ordre dans ce com-
« merce, il recevrait favorablement toutes celles
« qui lui seraient présentées et ferait, pour les
« pétitionnaires, tout ce qu'il pourrait faire
« avec justice. » Ainsi, malgré ces tentatives très-souvent renouvelées, le prix fixé par les lords fut continué pour l'année suivante. Bientôt après, plusieurs des négocians qui avaient toujours trafiqué dans les Canaries, demandèrent au Roi, par une pétition, d'être réunis en corporation, afin que personne ne pût avoir la permission d'y trafiquer que les membres de la corporation soumis aux statuts qu'elle se serait donnés. Cette pétition fut présentée au Roi, en son conseil; lorsqu'elle eut été lue, Sa Majesté,

selon son usage dans les matières difficiles et d'un intérêt public, ordonna qu'elle fût lue de nouveau le mois suivant, à pareil jour, époque à laquelle Sa Majesté présumait que tous ceux qui voudraient s'y opposer présenteraient leurs objections qu'elle désirait entendre. Au jour marqué, bien qu'il n'y eût point de pétition adressée au conseil contre cette mesure, on remarqua que, parmi les premiers négocians en vins, il y en avait plusieurs dont les noms ne paraissaient pas au bas de la pétition et qui ne semblaient pas désirer qu'on leur accordât une charte. Sa Majesté, en considération de cette remarque, ajourna la discussion à une autre semaine et ordonna que ces négocians fussent invités nominativement à s'y rendre et à donner librement leur avis.

Ils s'y trouvèrent tous et Sa Majesté ordonna qu'on leur exposât toute la suite de l'affaire et qu'on leur fît connaître « le dommage et le déshonneur qu'avait encourus la nation dans ce « commerce. Elle ajouta que plusieurs négocians lui avaient présenté une pétition proposant un expédient pour remédier à ces abus; « mais que n'y trouvant pas leurs noms et sachant qu'ils étaient les plus instruits dans ce « genre de commerce, et ceux qui y avaient le « plus de fonds, elle les avait envoyé chercher « pour savoir s'ils pensaient que ce qu'on pro-

« posait fût raisonnable et convenable, et, si « telle était leur opinion, pourquoi ils n'avaient « pas pris part à la demande. » Ils répondirent qu'ils n'y avaient pas pris part, parce qu'ils jugeaient « que cette mesure leur serait « désavantageuse, et que, par conséquent, ils « ne pouvaient demander à Sa Majesté une con« cession à leur préjudice. » Ils s'étendirent en explications « sur la nature de ce commerce, « la longue expérience qu'ils en avaient et l'é« tendue de leur entreprise qu'ils ne pouvaient « espérer de soutenir sur le même pied lors« qu'on leur aurait imposé des réglemens ; « mais ils ajoutèrent que s'ils ne se croyaient « pas en situation de désirer un changement, « cependant, Sa Majesté leur ordonnant de dire « leur avis, ils ne pouvaient nier que la pro« position qu'on lui avait faite ne tendît au « bien public et à l'avantage du royaume, et « qu'ils ne concevaient pas d'autre moyen de « délivrer ce commerce et la nation de l'inso« lence des Espagnols. » Ils firent entendre que, si Sa Majesté le leur ordonnait, ils s'uniraient aux autres négocians et prendraient part à ce service. Le Roi les y ayant encouragés par des paroles obligeantes, ils se séparèrent tous d'accord en apparence et Sa Majesté se confirma dans l'opinion qu'elle avait eue d'abord.

Il restait encore une objection sur laquelle in-

sistaient les ministres du revenu. Ils disaient « que cette nouvelle organisation du commerce « amenerait nécessairement de nouveaux chan-« gemens et rencontrerait quelque opposition de « la part des Espagnols ; ce qui pourrait dimi-« nuer temporairement les produits des douanes « et autoriser les fermiers à demander une di-« minution. » On en référa donc aux fermiers des douanes qui reçurent l'ordre de se présenter au premier conseil ; on les appela pour être entendus, et ils reconnurent que le projet proposé serait, à beaucoup d'égards, avantageux au royaume, ce qu'ils développèrent. Ils dirent ensuite « qu'en « définitive cela ne produirait aucune diminu-« tion sur les douanes, mais que pour le mo-« ment on devait naturellement attendre que « l'obstination et le mécontentement des Espa-« gnols mettraient, au moins pendant la première « année, de telles entraves à ce genre de com-« merce, que si Sa Majesté ne les remboursait « pas du déficit qui se trouverait dans les re-« cettes de la douane, ils devaient nécessaire-« ment subir une très-grande perte. » De l'autre côté, les négocians offraient de s'engager, « si « les douanes ne rapportaient pas la première « année autant que de coutume, à faire l'ap-« point de ce qui serait jugé manquer d'après « une moyenne proportionnelle. » Sur quoi Sa Majesté elle-même déclara « qu'elle ne voulait

« pas, dans la crainte de s'exposer à un léger « dommage, priver le royaume des grands avan- « tages qu'il devait retirer de cette mesure. » En conséquence elle donna ordre au procureur général, alors présent au conseil, de préparer une charte qui répondît au but avantageux que désiraient atteindre les signataires de la pétition qu'on avait discutée avec tant de soin, et il est certain que jamais les opinions ne s'étaient, dans tous les sens, aussi fortement prononcées dans le conseil.

Il se passa plusieurs mois avant que la charte fût préparée, et, durant ce temps, on n'y opposa pas une objection nouvelle, et on n'apprit pas que personne en fût mécontent. Lorsqu'elle fut prête, et qu'elle eut passé à la signature du roi, on l'apporta au grand-sceau; mais le lord-maire de Londres et le corps des aldermen y avaient fait enregistrer un *caveat* pour l'empêcher de passer. Le chancelier, conformément à l'usage, fixa un moment pour entendre toutes les parties. La cité allégua un ordre rendu par le roi en son conseil deux ans auparavant, à l'occasion d'une plainte portée alors par la cour des aldermen contre la compagnie du Levant et d'autres corporations. Les aldermen se plaignaient « de ce qu'un grand « nombre de négocians des plus considérables et « des plus riches de la cité, ne levaient point « leurs lettres de bourgeoisie, et refusaient de

« supporter les charges de la cité ou d'y occu-
« per aucun emploi, au grand préjudice de la
« cité et de son gouvernement. En sorte qu'on
« était forcé d'appeler aux fonctions d'aldermen
« des citoyens d'un ordre inférieur, et qui n'a-
« vaient pas encore la fortune nécessaire pour
« s'y soutenir, tandis que les hommes les plus
« graves et les plus riches, et en même temps
« les plus propres à les remplir, ne pouvaient
« être contraints de les accepter, parce qu'ils
« n'étaient pas au nombre des bourgeois. Ceux
« que cela regardait, et qui étaient fort nom-
« breux, riches et très-considérables, répon-
« dirent qu'ils faisaient leur commerce depuis
« fort long-temps, sans avoir jamais pensé qu'ils
« eussent aucun motif pour lever leurs lettres de
« bourgeoisie, ce qu'ils étaient libres de faire ou
« de ne pas faire, selon qu'ils le jugeraient à
« propos; que, dans leurs différentes paroisses,
« où ils vivaient avec les plus considérables du
« quartier, ils avaient toujours payé leur cote-
« part de la taxe paroissiale; qu'ils avaient tou-
« jours été taxés plus haut que d'autres, parce
« qu'ils n'avaient pas pris leurs lettres de bour-
« geoisie, et que ceux qui les taxaient étaient
« tous bourgeois; que maintenant qu'ils étaient
« devenus vieux, ils ne se souciaient pas de se
« trouver nouveaux bourgeois; qu'ils aimaient
« mieux abandonner leur commerce et se retirer

« dans les provinces où ils avaient des pro-
« priétés. »

Le roi ne se borna point à prononcer sur l'affaire actuellement pendante, mais il rendit un ordre enregistré sur le livre de conseil, portant « qu'on aurait soin dans toutes les chartes qu'il « accorderait ou renouvellerait en faveur de « toutes les compagnies ou corporations de la cité « de Londres, de stipuler que ceux qui les recevraient se fissent d'abord recevoir bourgeois « de la cité, afin d'en partager les charges avec « les autres citoyens. » Alors les aldermen représentèrent « que plusieurs de ceux qui devaient « entrer dans la nouvelle compagnie n'étaient « pas bourgeois, » et, en conséquence, le lord-maire et la cour des aldermen réclamèrent le bénéfice de l'ordre du roi, dont il fut fait lecture.

Les négocians avouèrent que « plusieurs d'entre « eux n'étaient pas bourgeois, et décidés à ne pas « l'être. » Ils dirent « qu'ils n'avaient jamais « entendu parler de cet ordre, et étaient fâchés « d'avoir dépensé tant d'argent pour rien. » Le chancelier leur déclara « qu'il ne pouvait pas « sceller leur charte jusqu'à ce qu'ils se fussent « soumis à l'ordre du roi, et eussent satisfait la « cour des aldermen. » Ils parurent, de leur côté, également décidés à renoncer à leur charte, plutôt que de se soumettre aux autres inconvéniens. Ce fut ainsi qu'on se sépara. Mais, après quelques

jours de consultation et de délibération entre eux, voyant qu'il n'y avait pas moyen d'obtenir qu'on les dispensât d'obéir à l'ordre, ils s'arrangèrent avec la cité, et convinrent d'une clause qu'on devait insérer dans leur charte, et d'après laquelle ils s'obligeaient à devenir bourgeois dans un certain nombre d'années. Cette clause, approuvée par toutes les parties, fut, en présence du Roi, insérée dans le bill signé par Sa Majesté, et ayant été ensuite ajoutée à la grosse de l'acte, il fut refait conformément à cette addition, envoyé au grand sceau et présenté au chancelier pour qu'on l'y apposât.

Il y eut, à la même époque, plusieurs autres *caveat* enregistrés au sceau contre cette même charte. Le chancelier entendit tous les opposans et accommoda toutes ces difficultés à la satisfaction des parties; en sorte que tous les *caveat* furent retirés. Le bruit se répandit alors qu'on ferait, à la chambre des communes, quelques motions contre ce bill; et quelques membres du parlement, représentans des bourgs de l'ouest, vinrent trouver le chancelier et le prièrent d'attendre quelques jours avant d'y apposer le sceau, afin qu'ils pussent être entendus sur cette mesure qui ruinait le commerce de l'ouest. Ils lui dirent qu'ils voulaient faire, à la chambre, la motion de s'y opposer. Le chancelier leur fit connaître tout ce qui s'était passé et leur dit qu'il croyait

qu'ils auraient peine à trouver de bonnes raisons contre la résolution qu'on avait prise; cependant, comme on savait que le parlement devait être prorogé dans dix ou douze jours, il leur promit d'attendre jusqu'à la prorogation pour leur laisser le temps de présenter leurs objections soit à la chambre, soit ailleurs. Le parlement siégea plus long-temps qu'on ne l'avait cru, et cependant il n'y fut pas question de cette affaire, et, après la prorogation, on ne fit rien auprès du gouvernement pour s'y opposer. Les négocians, de leur côté, pressaient vivement pour qu'on scellât leur charte, disant que le retard qu'ils avaient déjà éprouvé leur avait apporté un grand préjudice. Le chancelier pensa donc que son devoir ne lui permettait pas d'attendre plus long-temps et y apposa le grand sceau.

La compagnie, conformément à sa charte, se choisit un gouverneur et d'autres employés et fit, pour la conduite et l'avantage de son commerce, des réglemens qu'elle pouvait changer à son gré. Elle se décida pour le présent à une mise générale de fonds et assigna à chacun une certaine quantité de perte. Ces arrangemens intérieurs occasionnèrent entre eux quelques différends dont on ne pouvait avoir connaissance au dehors; et même quelques uns de ceux qui avaient d'abord présenté la pétition pour avoir la charte et s'étaient montrés les plus empressés à l'obtenir,

firent ce qu'ils purent pour en empêcher l'effet. Ils prescrivirent en secret, à leurs facteurs des Canaries, de s'opposer à l'exécution de tous les ordres qui viendraient de la part du gouverneur de la compagnie et de faire ce qu'ils pourraient pour irriter les Espagnols contre la charte. Ils les chargèrent en même temps de leur promettre que tous leurs vins seraient enlevés en dépit de la corporation; ce qui éleva de grands désordres dans les Canaries entre les Anglais eux-mêmes. Les Espagnols s'étant unis au peu d'Anglais opposés à la charte, ils allèrent jusqu'à emmener en Espagne les principaux facteurs de la compagnie, et déclarèrent, par un acte public du gouverneur et du conseil, qu'aucun vaisseau de la compagnie ne serait souffert dans ces ports et n'aurait permission de prendre dans l'île aucun chargement. Tout cela ne se sut en Angleterre que plusieurs mois après. La chose aurait été probablement prévenue ou réparée sans peine si Dieu l'avait voulu, quoiqu'en ce moment Londres fût ravagée par la peste, et si la guerre contre les Hollandais n'eût empêché les vaisseaux anglais de se rendre aux Canaries pendant l'espace d'un an. Cette interruption qu'on n'avait pu véritablement ni prévenir, ni prévoir, donna en Angleterre quelque avantage aux négocians qui s'étaient déclarés contre la charte; ils se plaignirent de ne pas

recevoir les retours de leurs chargemens à l'époque où la compagnie avait promis qu'ils reviendraient.

Comme je ne veux pas revenir sur ce sujet, ce que je serais forcé de faire, si, pour me conformer à l'ordre des temps, j'en interrompais maintenant le récit, je vais rapporter sur-le-champ ce qui se passa ensuite et terminer la relation de cette affaire dont il ne se présentera plus d'occasion de reparler.

Le Roi était à Oxford et avait appris ce qui s'était passé aux Canaries, lorsque quelques négocians, au nombre desquels se trouvaient plusieurs des signataires de la pétition par laquelle on avait demandé la charte, vinrent en présenter une nouvelle contre cette même charte. Sa Majesté leur indiqua un jour d'audience solennelle en présence de son conseil privé. Le gouverneur de la compagnie fut aussi mandé et s'y trouva présent. Les pétitionnaires eux-mêmes avouèrent, en exposant leurs griefs, qu'ils « ne « pouvaient se plaindre de la charte, qu'elle « était juste, nécessaire et grandement avanta- « geuse pour le royaume, bien que pour le pré- « sent elle pût tourner au dommage de quelques « particuliers; mais ils se plaignirent de leurs « constitutions et de leurs réglemens, et des me- « sures rigoureuses auxquelles ils donnaient lieu « contre l'intention de la charte. Ils réclamèrent

« en particulier contre la brièveté du temps « qui leur était fixé par la charte pour quitter « leur commerce s'ils n'entraient pas dans la « compagnie. L'époque désignée suivait de si « près, disaient-ils, le moment où avait été « signée la charte, qu'il ne leur avait pas été « possible, dans un temps si court, de retirer « leurs fonds. »

Lorsqu'ils eurent terminé toutes leurs objections, le Roi leur répondit « qu'ils se plaignaient « uniquement de choses qu'eux-mêmes avaient « faites et nullement de la charte, qu'elle les « avait autorisés à choisir un gouverneur et à « se donner des constitutions et des réglemens, « mais sans déterminer quels seraient ces cons- « titutions et ces réglemens, qu'ils avaient en- « suite arrêtés entre eux et auxquels avait ad- « héré la majorité; que la résolution qu'ils « avaient prise de faire un fonds commun était « au nombre des déterminations prises par eux et « qu'ils devaient, sur ce point, ainsi que sur tout « le reste, s'en référer aux tribunaux, si la ma- « jorité avait lieu de s'en plaindre. » Mais comme leur plainte avait porté sur quelques objets où ils pouvaient avoir la raison de leur côté, Sa Majesté se montra disposée à intervenir en qualité de médiatrice pour les accorder. Le gouverneur fut donc requis de répondre sur les points où leur plainte semblait avoir quelque fondement,

mais il répondit à tout en détail et prouva clairement qu'ils n'avaient, au fait, aucun motif de plainte. Quant à la brièveté du délai qui leur avait été assigné pour retirer leurs fonds et qui paraissait être le plus fondé de leurs griefs, il répondit « qu'ils ne pouvaient se plaindre de « n'avoir pas été avertis puisque le terme fixé « leur était bien connu long-temps avant qu'on « scellât la charte, et qu'ils auraient très-bien « pu s'y conformer. (On a vu ailleurs pourquoi « on avait différé si long-temps à la sceller.) « Le gouverneur ajouta que ce délai ne pouvait « être un motif qui les empêchât de donner ordre « à leurs intérêts; mais que de plus ils savaient « bien qu'on avait prolongé le terme donné ainsi « qu'ils l'avaient désiré, afin qu'ils ne pussent « avoir aucun sujet de mécontentement. » On lut à Sa Majesté l'ordre donné par la cour à cet égard, et ils ne purent le nier.

Cependant, comme il paraissait que, soit par leur faute ou autrement, leurs fonds étaient encore dans les Canaries et leur appartenaient en justice, le Roi persuada au gouverneur et à ses adjoints de leur donner satisfaction sur ce point et sur plusieurs autres; en sorte qu'avant de se retirer ils furent tous d'accord sur tous les objets en litige. Quelques uns des lords, d'après quelques insinuations qui leur avaient été faites et quelques discours qu'on leur avait tenus,

avaient d'abord pensé que la compagnie était dans son tort; ils furent alors pleinement convaincus du contraire et pensèrent que la charte avait pour motif la grande raison d'Etat, et qu'elle avait été exécutée modérément et de manière à ne mériter aucun reproche véritable. On doit remarquer ici qu'il n'y eut pas dans le parlement, alors assemblé à Oxford, la moindre plainte contre la charte ni la corporation.

Là se termina cette affaire, jusqu'au moment où il convint ensuite aux projets de quelques hommes d'en faire au chancelier un sujet de reproche, dans un temps où il était trop accablé sous le poids du déplaisir du Roi pour pouvoir se défendre de cette calomnie et de plusieurs autres, auxquelles bien peu de gens ajoutaient foi; et si les raisons d'Etat qu'il a alléguées n'étaient pas suffisantes pour justifier l'établissement de la compagnie, il n'y a pas lieu de l'en accuser plus que tous les autres conseillers de Sa Majesté, car il n'y eut jamais, sur aucun point, plus d'unanimité dans le conseil. Et ce délai avant de sceller la charte lorsqu'elle eut été remise entre ses mains, le long espace de temps qu'il donna à ceux qui voulaient y faire des objections, son opposition formelle aux prétentions de la compagnie relativement au droit de bourgeoisie, n'indiquaient pas qu'il eût intention de lui complaire, comme l'aurait voulu faire un

homme qui se serait laissé corrompre par elle ou qui dût avoir part aux profits de la patente. Ce soupçon, qu'on voulut ensuite élever contre lui, ne trouva jamais accès chez aucun de ceux qui le connaissaient le moins du monde, et qui tous savaient qu'il avait souvent refusé de l'argent qu'il aurait pu recevoir très-légitimement, et n'avait jamais reçu un sou qu'il fût de son devoir de refuser. Il est très-vrai que toutes les fois qu'on discuta l'affaire, il exprima très-clairement son opinion en faveur de la concession, et demeura toujours du même avis. Il ne s'est jamais caché non plus d'avoir reçu, quelques mois après que la patente eut été scellée, un présent du gouverneur au nom de la corporation. Il y a lieu de croire que des présens auront été faits de même aux divers employés par les mains desquels a passé cette patente. Quant à celui qui lui fut fait, il a pu l'accepter, d'autant mieux qu'aucun de ses prédécesseurs n'a jamais refusé un présent d'une communauté en faveur de laquelle il avait passé une charte; il ne l'a point laissé ignorer au Roi, qui a pensé qu'il pouvait très-bien le prendre. Enfin, il faut se rappeler que lorsque dans la suite il s'éleva, dans le parlement, de si grandes clameurs contre cette charte, et lorsque d'éminens jurisconsultes attaquèrent sa légalité devant la chambre des pairs, le procureur-général et d'autres jurisconsultes instruits

la défendirent si bien que les lords ne voulurent point prononcer contre; mais le gouverneur de la corporation, n'osant la défendre plus longtemps contre la chambre des communes, prit le parti de remettre au Roi la concession.

L'ambassadeur de France, M. de Comminges, était toujours en Angleterre, et toujours se prétendait prêt à finir le traité de commerce; mais il faisait tant de chicanes sur chaque article, bien qu'on ne lui demandât rien que ce qui avait été accordé à Cromwell, qu'on finit par en conclure qu'il n'était pas autorisé à terminer, tout en imputant quelques unes de ces difficultés à son caractère capricieux, qui rendait malaisé de traiter avec lui. C'était un hypocondriaque qui dormait rarement sans opium et à qui sa santé ne permettait pas toujours de se trouver libre aux heures indiquées. Aussitôt que la guerre fut déclarée, le roi de France envoya deux autres ambassadeurs, et, pour donner de l'éclat et de l'importance à cette ambassade, on nomma pour l'un des deux le duc de Verneuil, oncle des deux rois, et qui fut reçu conformément à cette qualité plutôt qu'à celle d'ambassadeur. Le Roi le logea et l'entretint durant tout son séjour. Avec lui vint un M. Courtines, maître des requêtes, de beaucoup le plus spirituel des trois et sur les talens et l'habileté duquel roulait une partie de l'affaire. Le premier ambassadeur

fut adjoint aux deux autres, et ils se prétendirent chargés de traiter comme médiateurs de la paix entre le Roi et les Hollandais, tandis qu'il n'y avait pas encore beaucoup de mal de fait et qu'on en pouvait être quitte, des deux côtés, pour de grands préparatifs de guerre. Ils ne parurent pas cependant très-empressés de l'interrompre, et se contentèrent de déclarer, à leur première audience, « que le Roi, leur maître, par un sen-
« timent de charité chrétienne et pour prévenir
« l'effusion du sang chrétien, désirait se porter
« comme médiateur de la paix, que les Etats et
« les Provinces-Unies le souhaitaient beaucoup
« et témoignaient désirer fort de faire la paix;
« ce qui faisait espérer à Sa Majesté Très-Chré-
« tienne qu'elle trouverait en Angleterre des
« dispositions aussi favorables, et une fois qu'elle
« saurait ce que demandait le roi d'Angleterre et
« ce qui lui serait agréable, elle ne doutait pas
« qu'elle ne pût persuader aux Etats de s'y sou-
« mettre. »

Après ces assurances générales, les ambassadeurs se tinrent tranquilles pendant plusieurs mois sans remettre aucune note par écrit, comme s'il leur eût suffi que l'ambassadeur de Hollande, qui était toujours à Londres, pût savoir et mander à ses maîtres qu'ils avaient commencé leur médiation. D'ailleurs ils semblaient, dans tous leurs discours, s'excuser en quelque sorte de ce

qu'on les avait envoyés, et faisaient entendre « que le Roi ne s'était déterminé à employer sa « médiation que sur les instantes sollicitations « des Hollandais, et qu'il n'y avait consenti « qu'en raison de la promesse qu'ils lui avaient « faite de se rendre à tout ce qu'il pourrait lui « conseiller, et il était fort loin de désirer que « Sa Majesté ne reçût pas une ample satisfac- « tion sur toutes ses demandes. » Le Roi donc, quelques avis qu'il en eût reçus, et quelques soupçons qu'il eût formés sur cette ambassade, ne put jamais imaginer qu'elle dût se terminer par une déclaration de guerre contre lui. Il n'est même pas probable que les ambassadeurs sussent alors qu'ils devaient être chargés de cette mission, bien qu'il parût ensuite évident que la chose était depuis long-temps résolue en France. Ils passaient leur vie entre les deux cours, car la Reine-mère était alors à son palais de Sommerset-House, sans autre occupation que celle de se divertir, et ils attendaient, parfaitement libres d'affaires, qu'on leur envoyât de nouveaux ordres de chez eux. Ils voyaient cependant beaucoup l'ambassadeur de Hollande, à qui ils persuadaient, ainsi qu'il parut dans les lettres que l'ambassadeur écrivait à la Haye, qu'ils étaient très-occupés des négociations et qu'elles étaient déjà fort avancées.

La peste faisait de si rapides progrès que la

Reine-mère, qui tout l'hiver s'était plainte de sa santé et avait déclaré qu'elle retournerait en en France l'été suivant, prit cette occasion pour exécuter son projet, quoiqu'elle fût alors très-bien rétablie, et s'embarqua pour la France vers la fin de juillet. Elle emporta tant de choses dans ce voyage, que beaucoup de gens pensèrent qu'elle ne voulait plus revenir en Angleterre. Quelles que fussent alors ses intentions, il est certain qu'elle n'y revint plus, bien qu'elle ait encore vécu plusieurs années.

Ce fut au mois d'avril que le duc mit à la voile, et, entre le jour de son départ avec la flotte et celui de la bataille, il vint des lettres et des ordres de lui pour demander de nouveaux vaisseaux, en raison de l'avis qui lui était parvenu d'une augmentation dans les forces de l'ennemi, qui cependant ne quitta point ses ports tant que le duc séjourna sur ses côtes. M. Coventry n'en faisait pas moins sans cesse de nouvelles demandes et écrivait au chancelier « que, lorsque le fils « du Roi était sur mer et hasardait sa personne, « nul homme bien intentionné pour lui ne pou- « vait vouloir, pour épargner de l'argent, s'op- « poser à ce qu'on envoyât ce que Son Altesse « jugeait nécessaire pour sa défense. » On envoya tout ce qu'il voulut, bien qu'on ne pût se le procurer qu'avec d'incroyables difficultés.

Le trésorier avait cru qu'après avoir livré tout

ce qu'on avait demandé pour l'approvisionnement de la flotte et satisfait à tous les calculs, et lorsqu'enfin la flotte serait en mer, il n'y aurait plus rien à dépenser jusqu'à son retour. Cependant, aux dépenses déjà faites, chaque jour en ajoutait de nouvelles auxquelles on n'avait pas songé; et on pensa alors, et plus encore depuis, que ces nouvelles demandes de vaisseaux venaient de l'esprit remuant de M. Coventry, qui s'inquiétait fort peu d'augmenter la dépense et se plaisait à mettre le trésorier et tous les ministres du Roi aux prises avec toutes sortes de difficultés, afin de pouvoir ensuite leur reprocher leur négligence ou leur défaut d'habileté; mais ils ne lui donnèrent pas cette satisfaction. Tous les vaisseaux et autres choses qu'il avait demandés furent envoyés, tellement que la flotte fut portée à cent voiles. Alors, faute d'avoir quelque chose à faire, elle revint sur nos côtes, où l'on se résolut d'attendre l'ennemi.

A cette époque, la plupart des volontaires qui avaient supporté plus d'un mois les désagrémens de la mer, commencèrent à juger la guerre moins nécessaire qu'ils ne l'avaient cru d'abord. Les gens de la maison du duc, fort nombreux sur son vaisseau, ne s'y trouvaient pas à leur aise et rencontraient chez les marins moins d'égards qu'ils n'avaient compté. Ils se divisèrent en factions. Le comte de Falmouth et M. Coventry ri-

valisaient entre eux à qui aurait plus d'influence sur le duc ; celui-ci aimait mieux le comte, mais regardait M. Coventry comme plus habile ; et M. Coventry, au grand mécontentement de tous les courtisans, soutenait Penn, même contre le comte, qui le méprisait comme un pauvre esprit et tout-à-fait indigne de la mission de confiance dont il était revêtu. Dans ces mauvaises dispositions, et n'ayant rien à faire, chacun commença à s'irriter contre la cause de la situation où ils se trouvaient, et à désirer la paix.

Le comte de Falmouth, dans ce moment de loisir, fut envoyé par le duc porter ses complimens au Roi et lui rendre compte du bon état de la flotte. Il alla voir le chancelier, auquel il avait toujours témoigné de grands égards et fait de grandes protestations d'attachement ; il lui dit « que tous ceux qui avaient désiré cette guerre « étaient des fous ; que lui-même était un imbé- « cile d'y avoir contribué, mais que ses yeux « s'étaient ouverts, et qu'un mois passé à la mer « l'avait suffisamment instruit des dangers qu'a- « vait pour le Roi une telle entreprise. » Il lui dit « que Penn était un sot et manquerait, à ce « qu'il croyait, de courage dans l'occasion. » Il ajouta « que le Roi et le duc penchaient pour la « paix et commençaient à s'apercevoir que la « dépense de la guerre serait impossible à sou- « tenir. » Il finit en disant « qu'aussitôt qu'on se

« serait battu, ce qui ne pouvait guères tarder « si la flotte hollandaise mettait à la mer, ce « dont on ne pouvait douter, il serait grand « temps de faire la paix, et qu'il le priait d'y « penser et d'en parler au Roi, qu'il y trouve- « rait disposé. » Après quoi il retourna sur la flotte.

Les Hollandais étaient sortis de leurs ports et furent en vue le jour suivant. Leur flotte était à peu près égale en nombre à la nôtre, et très-bien montée; elle était sous le commandement d'Opdam, leur amiral, que les États avaient nommé à cet emploi afin d'apprendre au prince d'Orange et à son parti qu'ils ne comptaient pas lui donner jamais les emplois de son père et de son grand-père; et aussi pour satisfaire la noblesse de Hollande, qui avait très-peu de part au gouvernement. Opdam n'avait jamais été à la mer; c'était un homme peu riche et du nombre de ceux qui s'étaient joints à la faction contraire à la famille d'Orange. Les deux flottes furent en vue l'une de l'autre le 1er. juin et eurent quelques escarmouches qui continuèrent encore le lendemain, le vent ne favorisant ni l'un ni l'autre parti et paraissant plutôt vouloir les tenir séparés. Le troisième jour enfin les servit à souhait et les rapprocha autant qu'ils le pouvaient désirer.

Les Hollandais s'avancèrent avec un courage

égal à celui des nôtres. L'amiral Opdam cingla directement avec son escadre sur le vaisseau du duc, résolu d'en venir à l'abordage; mais, avant qu'il pût l'approcher d'assez près, et presque au moment d'y parvenir, soit par le résultat d'un accident arrivé à son propre vaisseau, ou par une grenade ou quelque autre coup de feu tiré du vaisseau du duc, le feu prit à la soute aux poudres, et, dans un instant, le bâtiment sauta, sans que personne en échappât. Un Hollandais, vice-amiral de la même escadre, poursuivit le projet d'Opdam et allait aborder le vaisseau du duc, si le capitaine Jérémie Smith, qui commandait un vaisseau de l'escadre du duc, ne se fût mis entre deux et n'eût monté à l'abordage du vice-amiral, qui fut aussi attaqué par le duc, en sorte que son bâtiment fut pris après que la plupart des hommes qui le montaient eurent été tués. Le capitaine fut tellement blessé qu'il ne vécut que le temps nécessaire pour qu'on le portât sur le vaisseau du duc, et pour se plaindre de ses compagnons « qui, disait-il, « ne l'avaient pas secondé comme ils en avaient « fait serment la veille sur le vaisseau de leur « amiral. » Il expira une demi-heure après, au grand chagrin du duc, qui exprima beaucoup d'estime pour un si brave homme et aurait voulu le sauver.

Le combat continua toute la journée avec une

grande perte des deux côtés, bien qu'après les deux premières heures les Hollandais voyant plusieurs de leurs meilleurs vaisseaux brûlés et d'autres pris en plus grand nombre, fissent tout ce que pouvait leur permettre le vent pour se séparer de la flotte anglaise. Mais elle les poursuivait de si près qu'ils s'aperçurent bientôt qu'ils perdaient encore plus par la fuite que par le combat. Ils diminuèrent donc leurs voiles pour arrêter la poursuite jusqu'à ce que la nuit vînt les favoriser. Dès qu'elle commença à tomber ils mirent toutes voiles dehors et ne songèrent qu'à s'échapper.

Les approches de la nuit ne permettaient plus de rien faire, et le duc se sentait extrêmement fatigué des travaux de cette journée, où il avait perdu plus de deux cents hommes sur son propre vaisseau, dont quelques uns gens de qualité qui combattaient près de lui et qu'on nommera tout à l'heure. Il consentit alors à se coucher, après avoir pris quelque nourriture; mais il donna d'abord au maître du vaisseau, honnête et habile marin, l'ordre direct et positif « de manœu- « vrer de manière à ne point laisser prendre « d'avance à la flotte hollandaise, mais à s'en « trouver aussi près, quand le jour paraîtrait, « qu'il l'était en ce moment. » La flotte n'avait pas d'autre guide que la lanterne du vaisseau amiral, par conséquent elle ne pouvait le dé-

passer, et se conduisait d'après ses mouvemens. Quand le duc se leva et que le jour parut, les Hollandais étaient hors de vue, et, avant qu'il pût les atteindre; ils étaient entrés dans leurs ports ou à l'abri derrière leurs bas-fonds, où les grands vaisseaux ne pouvaient songer à les poursuivre. Cependant quelques uns de leurs bâtimens, moins bons voiliers que les autres ou qui n'avaient pas fait route si directement, furent pris par quelques uns de nos petits vaisseaux qui les suivirent. Le duc avait reçu tant de coups dans le sien et dans ses autres bâtimens, qu'il fut nécessaire de rentrer dans le port pour se radouber.

Ce fut une victoire signalée. Elle surpassa de beaucoup tout ce qui s'était fait sous Cromwell, dont les batailles avaient cependant été plus considérables qu'aucune de celles qu'on eût livrées jusqu'alors. Mais les Hollandais, à cette époque, ne s'étaient pas battus aussi courageusement, et leurs vaisseaux n'étaient pas alors de force à être comparés avec ceux des Anglais; car leur amiral Tromp les assurait souvent que s'ils ne construisaient pas de meilleurs vaisseaux, ils seraient battus par les Anglais chaque fois qu'ils se mesureraient avec eux. Depuis ce temps, ils avaient reconstruit toute leur flotte et avaient d'aussi bons vaisseaux qu'aucun de ceux du Roi. Leurs marins, d'ailleurs, se conduisirent bien pendant quelques heures. Le duc coula, brûla ou prit, ce jour-là,

dix-huit bons vaisseaux de guerre, dont la moitié étaient des meilleurs qu'ils eussent, et il n'en perdit qu'un seul petit. Il est vrai que le nombre des tués et des blessés fut très-considérable; on le remarqua d'autant plus que, bien qu'il se fût fait un grand carnage des Hollandais, excepté Opdam, l'amiral, il ne périt pas, de leur côté, un seul homme de nom. On leur tua cependant beaucoup d'excellens officiers, hommes de courage et très-expérimentés dans la marine, ce qui fut pour eux une perte irréparable; mais tous s'étant élevés du rang de simples matelots, n'étaient pas d'une naissance plus distinguée que le reste de la flotte.

Du côté des Anglais, sans compter plus de deux cents hommes qui furent tués sur le vaisseau du duc, on perdit le comte de Falmouth, dont je viens de parler, et le lord Muskerry, fils aîné du comte de Clancarty, jeune homme d'un courage extraordinaire et de la plus grande espérance, qui avait servi sous les ordres du duc en Flandre, et était généralement regardé comme un excellent officier. Il était attaché à la chambre du duc, et le comte et lui étaient, lorsqu'ils furent frappés, si près de Son Altesse, qu'elle fut couverte de leur sang. Dans le même vaisseau fut tué M. Richard Boyle, l'un des fils cadets du duc de Burlington, jeune homme de grande espérance, récemment de retour de ses voyages dont il avait

singulièrement profité, et qui saisit la première occasion de perdre la vie au service du Roi; plusieurs autres gentilshommes, qui servaient sur ce vaisseau en qualité de volontaires, eurent le même sort.

Dans le vaisseau du prince Robert, qui fit ce jour-là des merveilles, et dans celui du comte de Sandwich, qui se conduisit avec une habileté et un courage remarquables, on perdit beaucoup de monde; et entre autres beaucoup de volontaires des meilleures familles, et dont la mémoire est digne d'être conservée. Le comte de Marlborough fut aussi tué dans cette bataille, où il commandait un des meilleurs vaisseaux; il avait une grande expérience de la mer, acquise dans ses longs voyages. Il revenait des Indes orientales, où le Roi l'avait envoyé avec une escadre pour recevoir du Portugal l'île de Bombay. C'était un homme singulièrement versé dans les sciences de tout genre, auxquelles il attachait plus de prix qu'à son titre. N'ayant pas reçu de ses pères de grandes propriétés, il avait accommodé ses goûts à sa fortune et vivait fort retiré, mais avec plus de réputation que n'auraient pu lui en donner de grandes richesses. Le comte de Portland, volontaire à son bord, perdit la vie à ses côtés. C'était un jeune homme doué d'heureuses facultés, récemment arrivé à sa majorité et fils d'un sage et digne père, mort quelques mois

auparavant. Comme celui-ci avait été lié d'une longue et intime amitié avec le comte de Marlborough, son fils qui, malgré un caractère mélancolique, se destinait à la vie active, avait résolu de s'y livrer sous la direction de l'ami de son père, près duquel il mourut très-courageusement.

On fit ce jour-là une autre perte presque irréparable dans la personne de sir John Lawson, amiral d'une escadre, et si supérieur dans la conduite d'une affaire, que son opinion était toujours d'un grand poids en pareille occasion, et que les maîtres les plus distingués se montraient toujours prêts à recevoir ses conseils. Il reçut, au milieu de la bataille, une balle de mousquet dans le genou, qui le fit tomber, et, voyant qu'il ne pouvait plus se tenir debout, souffrant d'ailleurs des douleurs effroyables, il fit prier le duc d'envoyer promptement une autre personne pour prendre le commandement de son vaisseau. Sa blessure ne fut pas regardée comme mortelle et on se hâta de l'envoyer à terre à Deptford ou Greenwich; pendant quelques jours on espéra sa guérison, mais bientôt la gangrène se mit à sa plaie et il mourut avec un grand courage et des protestations d'attachement au Roi.

De tous les hommes de ce temps, nés et élevés comme lui, c'était incomparablement le plus sage, le plus modeste et le plus digne de con-

fiance. Né dans le Yorkshire, près de Scarborough, et de cette classe d'hommes qui, dès le berceau, sont élevés sur la mer, il était fort jeune lorsque le parlement s'empara de la flotte royale. Comme Hull était entre les mains des parlementaires, tous les marins du nord s'engagèrent sans peine à leur service. Il se fit bientôt remarquer par son activité et sa sobriété, et, de grade en grade, parvint du rang de simple matelot à celui de capitaine d'un petit bâtiment, et de là au commandement des plus grands vaisseaux.

Il avait pris part à tous les exploits de Blake, dont quelques uns ont été vraiment merveilleux, et s'était trouvé à toutes les batailles que Cromwell livra aux Hollandais. Il se signala dans toutes, et Cromwell faisait grand cas de lui. Il était de la secte religieuse connue sous le nom des indépendans, dont la plupart étaient anabaptistes, et qu'on regardait généralement comme les plus grands ennemis du Roi; en sorte qu'on les employait dans les postes de confiance. Il commandait en chef la flotte au moment du renvoi de Richard; et, lors de la querelle entre le *rump* et Lambert, il l'amena dans la rivière et se déclara pour ce qu'on appelait le parlement, ce qui rompit tous les autres projets; Lawson n'en avait d'autre alors que d'affermir le gouvernement de la république.

Lors de l'établissement du conseil d'État, entre la dissolution du *rump* et la convocation du nouveau parlement, ce conseil ne fut pas content des dispositions de la flotte et surtout de Lawson qui, sous le titre de vice-amiral, la commandait toute entière. Elle était très-forte et il s'y trouvait plusieurs capitaines chers au parti; mais on n'osa pas écarter le vice-amiral dans la crainte que son influence sur les marins, qui était fort grande, ne suscitât de nouveaux embarras. L'expédient qu'on imagina fut d'envoyer le colonel Montague commander la flotte en qualité d'amiral, sans écarter Lawson qui conserva son commandement et ne put refuser d'obéir à Montague, de tout temps son supérieur, et qui avait aussi beaucoup d'influence parmi les officiers et les marins. Cependant Montague, qui arrivait avec une ferme résolution de servir le Roi, résolution dont Sa Majesté était bien instruite, ne prit aucune confiance en Lawson jusqu'à ce que le Roi fût reconnu; et, lorsqu'il conduisit la flotte à Shevelling pour recevoir Sa Majesté, tout le monde regarda le vice-amiral comme un très-grand anabaptiste auquel on ne pouvait se confier. Mais, lorsque le Roi et le duc eurent causé avec lui, il leur plut beaucoup et fut, à diverses reprises, employé en qualité de vice-amiral sur toutes les flottes qu'on envoyait dans la Méditerranée. Personne ne fit mieux que lui son

devoir. Il écarta, quel que fût d'ailleurs leur mérite, tous ceux qu'il savait être attachés à la république, établit une grande régularité dans son vaisseau, assista aux prières de l'église et y fit assister tous les marins. Il était remarquable par son affection pour tous ceux qui avaient fidèlement servi le Roi; il n'en recommanda jamais d'autres au duc pour l'avancement, et il accomplit, jusqu'à sa mort, tout ce qu'on pouvait attendre d'un brave et honnête homme.

Il parut en quelque sorte présager sa mort prochaine; car, avant de se rendre sur la flotte, il vint trouver le trésorier et le chancelier, auxquels il avait toujours gardé beaucoup de respect, et leur parla un langage qui ne lui était pas ordinaire; car c'était un homme d'un caractère élevé, qui vivait chez lui décemment et largement, et n'avait jamais présenté à personne la moindre demande d'argent. Il leur dit « qu'il « partait pour une expédition où beaucoup d'hon« nêtes gens devaient perdre la vie; et, bien « qu'il ne craignît rien pour lui-même, per« suadé que Dieu le protégerait comme il l'avait « fait souvent dans les mêmes occasions, cepen« dant il pensait qu'il lui convenait de prévoir « le pis et de leur faire connaître sa situation, « d'autant plus qu'il savait qu'on le regardait « généralement comme riche. » Il leur dit « qu'il « se croyait riche, en effet, quelques mois au-

« paravant, possédant 8 à 9,000 livres ; mais il « avait marié sa fille à un jeune gentilhomme « fort au-dessus de lui pour la naissance et pour « la fortune, M. Richard Norton de Southwich, « dans le Hampshire, qui était devenu amoureux « d'elle, et dont le père, par affection pour son fils, « avait consenti au mariage, ce qui l'avait obligé « à donner à sa fille une dot qui pût la rendre « digne à un certain point d'une si haute fortune ; « en sorte qu'il n'avait pas gardé, pour lui et ses « quatre ou cinq autres enfans, autant qu'il avait « donné à cette fille. » Il demandait donc, « s'il « lui arrivait malheur dans son entreprise, que « le Roi donnât à sa femme une pension viagère « de 200 livres sterling. S'il vivait, il ne deman-« dait rien, espérant, par son économie, pour-« voir au sort de sa femme et de ses enfans. Il « ne désirait pas, pour cette pension viagère, « d'autre commission ou sûreté que la promesse « du Roi, et était bien certain qu'elle serait ac-« complie. » La demande était si modeste et fondée sur des motifs si justes et si raisonnables, que les deux lords consentirent volontiers à en parler à Sa Majesté, qui la reçut aussi favorablement, l'accorda et en parla elle-même à Lawson de la manière la plus obligeante ; si bien que le pauvre homme alla très-satisfait à son affaire, où il périt vaillamment, ce qui causa une douleur universelle. Il y a lieu de croire que la pro-

messe a été exécutée envers sa femme ; ce qu'il y a de certain, c'est qu'elle le fut avec exactitude tant que le chancelier et le trésorier conservèrent quelque pouvoir.

C'était assurément une grande victoire que celle qu'on venait de remporter, et le public avait tout lieu de s'en réjouir; si la joie n'en fut pas plus grande, on en peut assigner plusieurs raisons. Le trouble et la douleur que portait, dans plusieurs nobles familles, la perte de tant de dignes et vaillans gentilshommes, ne pouvaient que former un spectacle affligeant par les regrets des femmes, des pères, des mères et autres proches parens; mais aucune douleur ne fut égale ou du moins aucune ne parut aussi remarquable que celle qu'éprouva le Roi de la mort du comte de Falmouth. Ceux qui connaissaient le mieux Sa Majesté et l'avaient vue inébranlable dans de terribles assauts, furent confondus du torrent de larmes qu'elle répandit en cette occasion. Elle ne reçut aucune consolation ni de l'immensité d'une telle victoire, dont les conséquences pouvaient être si grandes, ni du bonheur d'en voir revenir son frère sain et sauf avec tant de gloire, après avoir été pour lui dans de si terribles appréhensions pendant les trois jours du combat, durant lesquels le vent lui avait apporté tout le bruit du canon depuis le premier instant jusqu'à la fin, et même quelque temps après que la diminution

du bruit lui eut fait juger que l'ennemi s'éloignait; toutes ces considérations et la joie universelle qui paraissait sur tous les visages, en raison de la victoire et de la conservation du duc, n'eurent aucun effet sur le Roi pour adoucir la douleur qu'il ressentait de la perte de ce jeune favori, en qui cependant bien peu de gens avaient remarqué d'autres qualités que celles dont ils désiraient que leurs meilleurs amis fussent exempts; plusieurs pensèrent que sa mort n'était pas un des moindres avantages de la victoire. Il était jeune, d'une ambition insatiable, et aurait appris, en acquérant de l'expérience, tout ce que son esprit assez médiocre le rendait capable de concevoir; mais en voyant à quel degré de faveur il était arrivé en peu de temps auprès du Roi, qui avait commencé par le détester, et en considérant la profonde affliction que sa mort avait causée à Sa Majesté, ceux qui en furent témoins comprirent à quel degré d'influence il devait parvenir avant peu, et ne furent nullement fâchés de ne l'avoir plus sur leur chemin.

Le duc, après avoir donné des ordres pour qu'on réparât promptement la flotte et qu'on envoyât sur-le-champ les vaisseaux qu'on aurait pu remettre en état, croiser devant la côte de Hollande, se hâta de venir se présenter au Roi et à la Reine sa mère, qui était prête à partir pour la France et était demeurée quelques jours pour savoir l'is-

sue du combat naval et ensuite pour voir le duc, et qui partit peu après son arrivée.

Alors on commença à se demander tout bas, dans la maison du duc, pourquoi, après un si grand avantage, la victoire n'avait pas été poursuivie avec une vigueur qui l'aurait rendue plus funeste à l'ennemi qu'elle ne le fut en effet. Après que le duc se fut retiré pour prendre quelques heures de sommeil, le capitaine....., maître de son vaisseau, se conformant exactement à ses ordres, se tenait à une distance convenable de ce qui restait en ordre de la flotte hollandaise; car plusieurs vaisseaux avaient fui de côté et d'autre vers les portions de la côte que chacun croyait le mieux connaître, en sorte qu'on en prit plusieurs. Le duc ne fut pas plutôt endormi, que M. Brounker, attaché à sa chambre, que le danger et les terreurs de la journée précédente avaient mis dans un singulier désordre, résolut d'empêcher que cela se renouvelât le jour suivant. Il alla trouver d'abord sir William Penn qui commandait le vaisseau, et lui dit « qu'il savait, comme « lui, par quel miracle le duc avait été con- « servé la veille, et qu'on ne devait pas tenter « Dieu une seconde fois. Il le pria de se rap- « peler que le duc était non-seulement frère du « Roi, mais l'héritier présomptif de la cou- « ronne, et de penser de quelle conséquence se- « rait sa perte. Il ajouta donc que le devoir de

« sir William Penn était d'empêcher que le cou-
« rage connu du duc ne l'entraînât dans de nou-
« veaux dangers, ce qui arriverait infailliblement
« le lendemain matin si l'on continuait à donner
« autant de voiles et à se tenir si près des Hol-
« landais, qui fuyaient bien à la vérité, mais
« qui, si on les réduisait au désespoir, recom-
« menceraient à combattre avec autant d'intré-
« pidité qu'ils avaient fait d'abord. » Il le pria donc et lui conseilla « de donner ordre au maître
« du vaisseau de diminuer de voiles afin que les
« Hollandais pussent prendre de l'avance et éviter
« ainsi une seconde rencontre. » Penn lui répondit comme il devait, et lui dit « qu'il ne pouvait
« donner un tel ordre, à moins d'avoir envie
« d'être pendu, car le duc avait positivement or-
« donné le contraire. »

M. Brounker, voyant qu'il ne pouvait rien gagner sur lui, s'en alla tout droit au maître du vaisseau, homme honnête et intrépide, et qui avait soin de veiller lui-même à la conduite de son bâtiment afin d'être sûr d'observer les ordres de Son Altesse; il lui dit « que le duc désirait
« qu'il diminuât de voiles sans en rien dire à
« personne. » Le maître fit ce qui lui était ordonné, ne pouvant imaginer qu'un serviteur qui approchait de si près Son Altesse et jouissait auprès d'elle d'autant de faveur que sir Brounker, lui portât un tel ordre sans y être dûment autorisé.

Ainsi s'échappa le reste de la flotte qui autrement aurait probablement été prise toute entière; car on sut ensuite qu'il y avait un tel désordre parmi les officiers que personne ne voulait obéir. Bien que, selon l'usage reçu parmi eux, le droit de commander après la mort d'Opdam appartînt au vice-amiral de Zélande, celui-ci ayant aussi été tué, les autres ne pouvaient plus s'accorder. Le jeune Tromp, fils du fameux amiral, qui s'était conduit très-courageusement tout le jour, revendiquait le commandement au nom de la Hollande; et John Evertson de Zélande, le frère de celui qui avait été tué, le requérait comme son droit; ce qui éleva entre eux de si violens débats et fit naître une telle confusion, que, s'ils eussent été poursuivis, cette matinée leur aurait été aussi funeste que la journée précédente.

Mais le duc n'en soupçonna rien et personne n'osa le lui dire; ce qui fit présumer, à beaucoup de gens, que cela s'était fait d'accord avec M. Coventry. Cette opinion se fondait non-seulement sur la grande amitié qui existait entre lui et M. Brounker, mais aussi sur le silence qu'avaient gardé Penn et le maître du vaisseau lorsque le duc le lendemain matin se montra si chagrin d'avoir perdu de vue la flotte. Le duc n'en sut rien que quelques années après, lorsque les mauvaises habitudes de vie et l'abominable caractère

de M. Brounker l'eurent rendu si odieux que le parlement en prit connaissance. Le fait dont je parle, ayant été recherché, fut reconnu véritable et tel que je viens de le raconter; sur quoi, malgré tout l'appui de son ami Coventry et les moyens indirects qu'il tenta pour le protéger, Brounker fut chassé comme infâme de la chambre des communes dont il faisait partie. M. Coventry lui procura ensuite, de la part du Roi, plus d'appui que, dans l'opinion de beaucoup de gens, Brounker ne pouvait en mériter; car, en toute sa vie, il n'avait été remarquable que par un étrange degré d'impudence, sa facilité à se plier aux plus vils emplois, et son talent pour les échecs, qui lui procura plus de faveur que ne l'auraient pu faire les plus grandes vertus.

Cette victoire produisit une nouvelle dépense fort au-delà d'aucune de celles qu'on avait jamais prévues : sans compter la réparation des vaisseaux endommagés, des mâts, des agrès, la nécessité d'appareiller de nouveaux vaisseaux de guerre et d'acheter de nouveaux brûlots, il fallut pourvoir au soin des malades et des blessés déposés en si grand nombre sur toute la côte, que malgré les efforts de la charité publique et les ressources qu'offrirent plusieurs hôpitaux, cette dépense monta pendant quelque temps à plus de deux mille livres par semaine; et quoiqu'elle diminuât ensuite par la mort ou la guérison de

plusieurs, elle continua à être fort considérable; il faut y ajouter la charge des prisonniers hollandais qui montaient à plus de deux mille et qui augmentaient tous les jours.

Le duc était très-impatient de faire réparer la flotte et de la remettre en mer, parfaitement décidé à retourner en personne la commander. Sa maison était demeurée à bord et il faisait préparer tout ce qui était nécessaire pour lui sur son vaisseau; mais la Reine-mère avait obtenu du Roi, en partant, la promesse que le duc n'irait pas en personne à cette nouvelle expédition. La chose fut cachée au duc, Sa Majesté pensant que l'opinion où l'on était que Son Altesse royale se rendrait sur la flotte aiderait puissamment à obtenir les moyens de la remettre en état; et en effet, sans cela il aurait été impossible de se procurer tout l'argent qu'il fallait pour satisfaire à tant de dépenses de différens genres et à la plupart desquelles on n'avait jamais pensé; encore ne put-on se le procurer qu'avec une difficulté infinie. On y fut aidé par une circonstance très-malheureuse, l'accroissement de la peste qui faisait de tels progrès qu'il devenait, pour le Roi, très-dangereux de rester dans la ville. L'approche de cette grande calamité, dont les effets furent à d'autres égards si déplorables, fut avantageuse à l'entreprise dont on s'occupait alors; car tous ceux qui avaient de l'argent,

n'osant pas le laisser dans leurs maisons qu'ils étaient obligés d'abandonner, ne savaient qu'en faire; en sorte qu'ils le mirent entre les mains des banquiers qui en aidèrent le Roi sur les assignations dont il lui restait à disposer en raison du dernier acte du parlement, et sur les autres branches de son revenu.

Si, à cette époque, les ambassadeurs de France eussent continué leur rôle de médiateurs, il est probable qu'ils l'eussent fait avec succès; car, outre les grandes pertes qu'avaient éprouvées les Hollandais dans la bataille et celle de tant de vaisseaux marchands qui leur avaient été enlevés, leur flotte était divisée par deux factions irréconciliables. Plusieurs de leurs officiers s'étaient conduits dans l'action comme des lâches et des misérables; mais ils ne savaient de quelle manière les punir. Evertson et Tromp, leurs meilleurs marins, ne voulaient pas se soumettre aux ordres l'un de l'autre, et le peuple prêt à se soulever contre de Witt, qu'il regardait comme la cause de la guerre, demandait à grands cris la paix. Les factions étaient évidentes dans les États eux-mêmes. Toutes les provinces se plaignaient amèrement de celle de Hollande « qui « les avait, disaient-elles, engagées dans la « guerre contre leur volonté et à leur insu, « chose directement contraire à la forme et à la « constitution de leur gouvernement. » En un

mot, la paix était universellement désirée et demandée; et personne ne doutait qu'à cette époque on ne consentît à toutes les conditions raisonnables qui eussent pu être proposées. Le peuple d'Angleterre avait été en général peu satisfait de la guerre et la cour commençait à en être fatiguée. Le Roi aurait reçu volontiers toute ouverture d'accommodement qui eût pu lui faire espérer des conditions avantageuses, et le duc, dès qu'il aurait su qu'on l'empêchait de prendre part à la guerre, ne se serait point opposé à ce qu'on la terminât. Mais les ambassadeurs de France ne poussèrent point en ce sens. Ils félicitèrent la cour de sa victoire avec une joie égale à celle qu'on y témoignait et semblèrent penser que tous les malheurs qui pourraient arriver aux Hollandais seraient une juste punition de leur orgueil et de leur insolence envers les peuples voisins. Les deux nations ne s'étaient pas encore assez épuisées l'une l'autre pour être obligées de se soumettre à l'arbitrage de la France, et c'était là qu'elle voulait les amener.

Moins d'un mois après la bataille, la flotte fut prête à mettre en mer, aussi forte et en aussi bon état qu'elle avait été auparavant. Le Roi et le duc s'y rendirent, le duc ne doutant point qu'il ne dût s'y embarquer; mais le Roi avait alors résolu que le prince Robert et le comte de Sandwich la commanderaient conjointement. On

y prépara le prince Robert, qu'on doutait fort d'y faire aisément consentir, car le Roi se promettait toute l'obéissance et toute la résignation possible de la part du comte de Sandwich; mais il trouva la même chez tous les deux et le prince Robert se soumit de très-bonne grâce aux volontés de Sa Majesté. Le Roi instruisit en route son frère de sa résolution et de la promesse qu'il avait faite à la Reine leur mère. Le duc en fut extrêmement affligé et donna plusieurs raisons à Sa Majesté pour l'engager à lui laisser le commandement; mais voyant qu'il n'y pouvait réussir, il se soumit et donna ses ordres pour le débarquement de sa maison et de ses effets.

Mais, lorsque la chose eut été communiquée à M. Coventry qui était chargé de préparer les concessions et les warrants que rendait nécessaires ce changement de mesures, il persuada au duc qu'il valait beaucoup mieux confier le commandement de la flotte au comte de Sandwich seul que de lui adjoindre le prince Robert, depuis long-temps en disgrâce auprès de M. Coventry, sans autre tort que celui de ne pas l'estimer autant qu'il s'estimait lui-même. Il allégua pour raison quelques uns des défauts du prince, en effet impossibles à nier, mais auxquels se serait accommodé le caractère facile du comte de Sandwich, qu'il connaissait aussi bien que pouvait le faire M. Coventry; et beaucoup de gens

pensaient que l'effet de cette association devait être fort avantageux parce que le grand défaut du prince était de se déterminer trop soudainement et par emportement de la passion, tandis que le comte, phlegmatique et circonspect, exécutait ensuite avec vigueur ce qui avait été résolu; de plus, tous deux étaient disposés à accepter cet emploi.

Cependant l'opinion de M. Coventry l'emporta auprès du Roi et du duc; ainsi, à l'instant même où ils quittèrent la flotte prête à mettre à la voile, au premier bon vent, le Roi dit au prince Robert, sans lui donner aucune raison, qu'il reviendrait avec lui à Londres et ne le quitterait pas de cet été, et que le comte de Sandwich aurait seul le commandement de la flotte. Le prince fut étrangement surpris, et même profondément affligé de cette nouvelle; mais il n'y avait pas à répliquer. Il ne resta après le Roi qu'autant de temps qu'il en fallut pour faire débarquer ses effets et sa maison, et revint ensuite à la cour, rempli de chagrin. Le comte de Sandwich mit à la voile à la tête de la flotte, avec ordre de se rendre d'abord sur la côte de Hollande et, s'il ne trouvait pas que la flotte hollandaise fût prête à sortir, de cingler vers le nord pour attendre la flotte des Indes orientales qui avait reçu l'ordre de venir par ce côté, afin d'éviter la flotte anglaise qui était maîtresse de la mer.

Ce fut à la fin de juin et au commencement de juillet que le Roi et le duc quittèrent la flotte, et, peu de jours après, elle mit à la voile. La peste augmentait alors tellement, qu'il mourait près de deux mille personnes par semaine, en sorte qu'il y avait une clameur générale sur ce que le Roi restait à Whitehall, tandis que la maladie était à Westminster. Le Roi ayant donc pris, autant qu'il le put, avec le lord maire, les mesures que nécessitait l'état de la cité, et après avoir fait publier les ordres nécessaires pour le soulagement des malades et la régularité du service à leur égard, obtint, de quelques juges de paix du Strand et de Westminster, la promesse d'y demeurer, ce qu'il leur persuada d'autant plus aisément que le général déclara qu'il ne quitterait point Whitehall, et y demeura tout le temps de la peste. Le lord Craven, par amitié pour lui, demeura également dans sa maison de Drury-Lane. On ne saurait nier que la présence de deux hommes si considérables n'ait prévenu un grand nombre de maux et de désordres et n'ait été très-avantageuse à cette partie de la ville. Toutes ces choses réglées, le Roi se rendit à Hampton-Court, remettant à son arrivée en ce lieu à déterminer de quelle manière il disposerait de lui pour le reste de l'été. Comme il restait encore beaucoup de choses à décider relativement à l'affaire d'Irlande, afin de ne pas

fournir, au grand nombre de gens qui suivaient cette affaire, des prétextes pour venir à Hampton-Court, Sa Majesté leur donna, pendant quelques jours de suite, rendez-vous à Sion, où elle alla passer chaque jour plusieurs heures jusqu'à ce qu'elle eût arrangé toutes choses autant qu'elles pouvaient l'être pour le moment.

La peste continuait d'augmenter à Londres et se répandait dans les campagnes des environs. On ne jugea pas que la cour pût demeurer en sûreté plus long-temps où elle était, d'autant que la maladie commençait à gagner quelques villages adjacens. Le Roi résolut que sa maison et celle de son frère se transporteraient à Salisbury, où ils passeraient l'été; et, comme on prévoyait déjà que le parlement ne pourrait se réunir au mois de septembre à Westminster, époque de sa prorogation, et qu'on n'était pas en état de calculer à quel moment il le pourrait sans danger, comme en même temps il était clair que, s'il ne se rassemblait pas en un lieu quelconque pour voter au Roi quelque subside avant l'hiver, tout tomberait en désordre par le défaut d'argent, Sa Majesté fit publier une proclamation annonçant son intention d'ajourner le parlement à Oxford pour le 10 octobre suivant; et avertissant les membres de ne se point rendre à Westminster au mois de septembre. Le Roi ordonna à l'orateur de la chambre des communes, qui demeurait à une

demi-journée de Londres, ainsi qu'au général et au lord Craven, de faire dire aux membres des deux chambres, habitant dans ce rayon, qu'ils eussent à être présens dans leur chambre le jour auquel ils avaient été prorogés, et, de là, s'ajournassent à Oxford; conformément à la proclamation. Ensuite Sa Majesté fixa un jour pour partir de Hampton-Court et se rendre à Salisbury. Les voitures et toutes les autres choses nécessaires au voyage furent prêtes au moment désigné.

Le matin de ce départ, lorsque tout le monde croyait que le Roi, la Reine, le duc et la duchesse, ainsi que toute leur maison, allaient prendre ensemble la même route, M. Coventry, qui n'avait nulle envie de se trouver dans une cour assez considérable pour que son importance fût en danger de n'y point paraître, trouva un moyen pour rompre ce projet. Il dit au duc « qu'il régnait un mécontentement général dans tout le « royaume, ce qui était vrai, et qu'il s'élèverait « très-probablement quelque insurrection; » en effet, on en parlait et on le craignait; « qu'il « valait donc mieux que le Roi et le duc fussent « non pas ensemble, mais en différens lieux où « ils seraient à portée de rassembler les troupes « dont ils pourraient avoir besoin, ce que leur « présence faciliterait beaucoup; que la flotte se« rait probablement tout l'été sur la côte sep-

« tentrionale à attendre la flotte hollandaise des « Indes orientales ; » car on ne croyait pas alors que les Hollandais fussent en état de mettre en mer une autre flotte capable de faire tête à la nôtre. Enfin il proposa à Son Altesse, « puisque « le Roi voulait passer l'été dans l'ouest, où il « lui serait très-difficile d'entretenir aucune cor- « respondance avec la flotte, de se rendre de son « côté dans le nord, et de s'établir à York, d'où « elle pourrait étendre son influence sur les par- « ties du royaume les plus mal disposées, tandis « que, par Hull et toutes ces provinces mari- « times, elle recevrait promptement des nou- « velles de la flotte. »

La vérité, c'est que l'état de la cour, à cette époque, était tel, la puissance de la favorite si grande, et les dispositions de la Reine à son égard si peu constantes, et tout cela à la fois tourmentait tellement le Roi, qu'on ne pouvait trouver grand plaisir à faire partie d'une telle réunion. L'avis fut donc adopté aussitôt que donné. Le duc et sa femme furent enchantés d'avoir leur maison à part ; le duc proposa aussitôt la chose au Roi, et M. Coventry s'étendit tellement sur tout ce qui pouvait motiver cette résolution, que Sa Majesté l'approuva. On pensa ensuite que, s'il en devait être ainsi, il était inutile que le duc accompagnât le Roi à Salisbury, ce qui le détournait beaucoup. Il fut donc décidé,

comme tous les carrosses étaient prêts pour se rendre à Farnham, la première station du côté de Salisbury, que le Roi et son frère se sépareraient sur-le-champ, que le Roi et la Reine se rendraient, comme ils en avaient le projet, à Farnham, et que le duc et la duchesse iraient coucher cette nuit-là à Saint-Albans, d'où ils se dirigeraient ensuite vers York. Les ordres furent aussitôt donnés en conséquence.

Soit que cette détermination eût ou non un motif important, le changement si soudain de ce qu'on avait décidé d'abord parut fort étrange ; on s'étonna, et beaucoup de gens crurent qu'il était arrivé quelque incident dont on ne voulait pas convenir, car cela s'était décidé subitement et sans qu'on en eût la moindre pensée le soir, au moment où le chancelier quitta la cour pour se rendre chez lui à Twickenham. Lorsqu'il revint le lendemain matin, le parti était pris, tout le monde était enchanté du changement que le Roi et le duc lui annoncèrent avec satisfaction. Il ne put le comprendre assez pour s'y opposer, ce qui aurait été fort mal pris, et l'on n'avait pas beaucoup de temps à perdre dans un lieu où quelques domestiques inférieurs étaient morts de la peste la nuit précédente; ainsi tout le monde partit le matin même à neuf heures.

Il est nécessaire de rappeler ici que l'exprès envoyé par l'agent de l'évêque de Munster pour

porter à l'évêque les conditions du Roi, revint très-promptement avec l'acceptation de l'évêque et sa promesse « qu'aussitôt après avoir reçu la « première somme dont on était convenu, il réu- « nirait son armée et entrerait dans le territoire « des Etats à la tête de vingt mille hommes tant « cavalerie qu'infanterie. » Le Roi, avant de quitter Londres, avait signé le traité, exécuté le premier paiement et fait les fonds du second; il comptait donc que l'évêque serait bientôt en marche et prendrait ses quartiers d'hiver sur les terres de la République. Il y était courageusement et sincèrement résolu, et, dans la conjoncture où l'on se trouvait, cela devait, selon toute apparence, déranger singulièrement les mesures des Hollandais au moment où ils commençaient à remettre un peu d'ordre chez eux.

Le pensionnaire de Witt, par son adresse et son infatigable activité, était parvenu à persuader aux Etats « qu'il croyait la paix très-néces- « saire à leurs affaires, et ne désirait autre chose « que de la pouvoir conclure à des conditions « honorables et sûres; que la France y travail- « lait très-réellement, mais que l'influence de « leurs ennemis s'était si fort accrue par leurs « derniers succès qu'ils dédaignaient toutes les « propositions et croyaient que les factions qui « existaient entre eux les empêcheraient de met- « tre en mer une autre flotte; qu'ainsi donc

« c'était la première chose qu'ils eussent à faire,
« et que quand leur flotte serait prête à sortir, il
« ne doutait pas que la paix ne s'en suivît promp-
« tement; car la France était engagée, si le Roi
« d'Angleterre ne consentait pas à ce qui était
« juste et raisonnable, à déclarer la guerre à
« l'Angleterre, et à les aider d'hommes et d'ar-
« gent ainsi que de toutes ses forces maritimes,
« que le duc de Beaufort s'occupait alors à pré-
« parer dans les ports de France. Mais il n'y
« avait pas lieu d'espérer, dit-il, que la France
« voulût faire sortir sa flotte, qui était fort in-
« férieure à celle des Anglais, si elle ne voyait
« d'abord en mer une flotte hollandaise prête
« à se joindre à la sienne. Il les pria de consi-
« dérer combien ils étaient tous intéressés dans
« la flotte des Indes, alors en route, et qui ne
« pouvait manquer de se trouver en peu de temps
« assez près de leurs côtes, où elle tomberait iné-
« vitablement entre les mains des Anglais, si l'on
« n'avait pas une autre flotte pour la secourir. »

Ces raisons, en elles-mêmes plausibles, et l'intérêt qu'avaient la plupart des Hollandais à la conservation de la flotte des Indes, les déterminèrent à faire tout ce qu'ils pourraient pour en mettre une autre en mer. A cet effet ils envoyèrent des ordres très-rigoureux à leurs différentes amirautés pour procéder, sans distinction de personnes, contre tous ceux qui s'étaient mal conduits dans

la dernière bataille, et pour préparer de nouveaux vaisseaux et tous les approvisionnemens nécessaires, de manière que la flotte pût être en mer à une époque qu'ils fixèrent, ce que leur facilita le retour de Ruyter, qui revint à propos avec sa flotte de Guinée, leur amenant un surcroît de forces. Il avait porté les premiers coups de la guerre contre les Anglais; c'était leur meilleur officier de marine, et les commandemens qu'il avait exercés ne permettaient à aucun autre officier de refuser de lui obéir.

Pour hâter leurs préparatifs, ils envoyèrent, selon qu'ils avaient coutume dans les occasions extraordinaires, des comités des Etats s'adjoindre aux amirautés de Zélande, Amsterdam et Rotterdam. On nomma, pour cet objet, de Witt et ceux qu'il jugea à propos de s'associer. Ils se rendirent d'abord sur la flotte pour y remettre l'ordre, et, quoiqu'ils n'osassent pas procéder avec toute la sévérité convenable, ils mirent de côté plusieurs capitaines et officiers, infligèrent à d'autres quelques autres châtimens, et en firent mourir un ou deux. Mais ce que de Witt avait le plus à cœur, c'était de se venger de Tromp et de lui ôter tout emploi dans la flotte. Quoique ce fût un excellent officier, et que la réputation de son père mettait en grande estime parmi les marins, en sorte qu'on ne le regardait comme inférieur à personne qu'à Ruyter, et quoiqu'il se fût con-

duit dans la bataille avec un courage signalé, sa dispute avec Evertson, à l'occasion du commandement de la flotte, avait fait grand tort aux affaires de la République; mais le pire de tout, et ce qui excitait l'implacable ressentiment de de Witt, c'est qu'il était entièrement à la dévotion du prince d'Orange, ainsi que l'avait été son père et que le furent tous ses enfans. De Witt savait très-bien que Tromp était un de ceux qui, sous main, contribuaient le plus à exciter les mécontentemens du peuple contre lui et contre la guerre. Il résolut donc de profiter des bonnes dispositions où se trouvaient les Etats, et du sentiment général qui les portait à mettre en mer une nouvelle flotte, non-seulement pour mieux régler le commandement des vaisseaux et la conduite des affaires maritimes, mais pour prévenir sur terre et punir les murmures en renvoyant de toutes les places ceux qu'il soupçonnait d'y avoir secrètement contribué. Il employa tous ses efforts pour faire du délit de Tromp un crime capital, supposant à Evertson des droits si évidens au commandement, qu'il n'était pas permis à l'autre de le lui disputer; mais Tromp se défendit si bien, et il avait tant d'amis, qu'il fut absous sur ce point. Cependant, en punition de quelques paroles violentes et indiscrètes auxquelles il se laissait aller volontiers, il fut privé de son emploi et on le déclara incapable d'en posséder au-

cnn au service des Etats, ce qui lui était fort indifférent tant que le gouvernement se trouverait dans les mains où il était alors, car il était riche et pouvait s'en passer. Tout fut donc accommodé pour le présent et l'accord se rétablit sur tous les points nécessaires, ainsi que sur les mesures à prendre pour apprêter la flotte et la mettre en mer.

Le Roi était depuis peu de jours à Salisbury lorsque les ambassadeurs de France et d'Espagne y arrivèrent et le pressèrent avec quelques instances d'entrer en négociation pour la paix. Les ambassadeurs de France déclarèrent « que le « Roi, leur maître, était tellement lié par ses « traités avec les Hollandais que, si le Roi ne « voulait pas accepter une paix juste et hono- « rable, le roi de France serait obligé de se réu- « nir à eux, ce à quoi il répugnait beaucoup. » Le Roi répondit « que s'il existait en effet de pareils « engagemens, on ne s'était pas conduit avec lui « de bonne foi, car le roi de France lui avait « donné sa parole de n'entamer aucune négocia- « tion avec les Hollandais que *pari passu* avec « Sa Majesté. » En effet, Sa Majesté ayant précédemment reçu l'avis de quelques traités anciens avec eux, la France lui avait assuré « que ce n'é- « tait qu'un traité de commerce qu'on avait été « obligé de faire avec la Hollande pour empêcher « ce pays de défendre l'importation des eaux-

« de-vie et autres marchandises de France, mais « qu'il ne contenait rien qui pût préjudicier aux « intérêts de Sa Majesté. » Sa Majesté ajouta « qu'elle avait toujours été fort disposée à faire « la paix, mais que les Hollandais ne la lui « avaient pas demandée et qu'elle ne savait pas « quelles conditions ils désiraient obtenir. »

Les ambassadeurs parurent très-offensés de l'insolence des Hollandais et avouèrent « qu'ils « ne désiraient pas beaucoup la paix, et vou- « laient seulement engager leur maître à en- « trer dans cette guerre. » Ils ajoutèrent cependant « que si Sa Majesté voulait faire ses « propositions, qu'ils présumaient devoir être « raisonnables, on obligerait les Hollandais à y « consentir. » Le Roi répondit « que c'étaient « eux qui avaient commencé la guerre et non « pas lui; que Dieu lui avait jusqu'alors donné « l'avantage, qu'il espérait en profiter, et que, « jusqu'à ce qu'ils désirassent la paix autant que « lui, il ne lui convenait pas de faire aucune « proposition. » L'affaire demeura en cet état durant tout le séjour de la cour à Salisbury.

Il arriva alors un événement inattendu, et d'après lequel on aurait pu croire la Providence disposée à réparer le préjudice qu'avait apporté la peste aux affaires du Roi. On a dit que, sur les premières pensées d'une guerre avec les Hollandais, le roi avait envoyé en Suède M. Henri Co-

ventry, et en Danemarck sir Gilbert Talbot, pour engager ces couronnes, autant qu'il serait possible, à se déclarer en faveur de Sa Majesté; ce que pouvaient faire espérer les mauvais procédés et les provocations dont elles avaient à se plaindre de la part des Hollandais.

M. Coventry fut accueilli en Suède d'une manière franche et cordiale. On y avouait hautement une sincère affection pour le Roi, et la disposition de s'unir à lui en tout ce qui ne serait pas dommageable aux affaires du pays; on ne dissimulait pas les injures qu'on avait reçues des Hollandais; on s'en expliquait même à l'ambassadeur qu'ils avaient envoyé à cette époque pour attirer la Suède dans leurs intérêts, et qui avait déjà fait à cet égard plusieurs propositions spécieuses. On ne se cachait pas non plus d'un grand mécontentement contre la France, qui ne remplissait point l'engagement qu'elle avait pris de payer tous les ans à la Suède une somme d'argent pour l'entretien de son armée, en sorte que la couronne se trouvait chargée d'un arriéré considérable, et fort embarrassée dans ses affaires; et bien que M. de Pomponne qui, après avoir longtemps résidé dans cette cour en qualité d'envoyé, était revenu récemment comme ambassadeur de France, eût apporté avec lui une forte somme d'argent pour retenir la Suède dans les liens qui l'unissaient à la France, cet argent ne

suffisait pas à acquitter seulement la moitié de la dette; les Suédois savaient d'ailleurs très-bien dans quel dessein secret on l'avait apporté, et ils craignaient excessivement la toute-puissance de la France.

Deux choses les empêchaient de se déclarer ouvertement en faveur du Roi, et de s'engager sur-le-champ dans sa cause. La première était la crainte où ils étaient que le Danemarck ne prît cette occasion pour s'allier plus étroitement avec les Hollandais, et tâcher par là de dépouiller la Suède de ses dernières conquêtes. La possession lui en avait été assurée par le traité de Copenhague, dont les Suédois étaient résolus de ne se jamais départir, et ils espéraient que sur ce point, les négociations de sir Gilbert Talbot leur feraient obtenir quelque satisfaction et quelque garantie. Leur autre motif était le désir de voir d'abord l'évêque de Munster pleinement engagé dans son expédition, dont ils espéraient beaucoup. M. Coventry leur avait fait part de tout cet arrangement qui leur aurait donné la facilité de poursuivre leurs projets sur Brême, qu'ils avaient excessivement à cœur.

Sir Gilbert Talbot avait été également bien reçu en Danemarck. On lui avait fait toutes les protestations imaginables d'attachement pour le Roi et de haine pour les Hollandais qui, à la vérité, avaient profité des embarras des Danois pour

exercer sur eux une étrange tyrannie. On n'entrera point ici dans le récit particulier des injustices, de l'oppression et des outrages qu'ils leur avaient fait subir, et dont le détail serait tout-à-fait étranger à ce récit. Il suffira de dire qu'on n'eut pas beaucoup de peine à persuader au roi de Danemarck de faire tout ce qui était en son pouvoir pour causer un grand dommage aux Hollandais; mais, à dire le vrai, ce royaume était très pauvre, son peuple peu guerrier, et le roi bon homme et faible, jaloux de tous les hommes puissans, n'était pas encore revenu de la peur que lui avait fait Wolfelt. Son premier ministre Gabell avait obtenu le crédit dont il jouissait près de lui en qualité de son barbier. C'était un homme ignorant, mal élevé, et cependant son unique confident dans toutes les plus importantes affaires; ce qui causait une grande indignation aux nobles de ce royaume, gens aussi fiers de leur noblesse qu'on en puisse rencontrer nulle part. Les mécontens étaient en état de traverser la plupart des résolutions qu'on avait prises, mais non pas d'en faire prendre d'autres à la place; il résultait de là beaucoup d'incertitudes et d'irrésolutions, et ce qu'on avait décidé hier était aujourd'hui changé ou abandonné. Le Danemarck s'excusait d'entreprendre la guerre contre la Hollande, d'abord sur sa faiblesse, ensuite sur les craintes que lui inspirait la Suède. Cependant il n'était pas porté à proposer des ex-

pédiens capables de le rassurer contre ces craintes, et le roi nia absolument qu'il eût jamais autorisé Annibal Zested à déclarer qu'il confirmerait le traité qu'il avait fait, et sembla trouver assez mauvais que Sa Majesté regardât cette mesure comme la plus raisonnable à prendre. Sa Majesté avait d'autant plus de raison de le penser ainsi que la mesure avait été proposée par le roi de Danemarck lui-même, et que celui-ci avouait toujours qu'il lui était impossible d'essayer de reprendre les possessions auxquelles il avait renoncé; mais le projet tout-à-fait déraisonnable du Danemarck et qu'on retrouvait sous tous les déguisemens dont on essayait de le couvrir, c'était d'engager le Roi à s'efforcer de persuader à la Suède d'abandonner et de rendre au Danemarck Elseneur et les autres places qu'elle lui avait prises, ou à l'aider de ses armes pour les reprendre, lorsqu'il aurait fait la paix avec la Hollande. Le Roi désespéra de rien tirer de bon de cette négociation et se résolut de rappeler promptement son ministre.

Mais il se fit, tout à coup, le changement du monde le plus surprenant. Gabell vint un matin de bonne heure trouver sir Gilbert Talbot et lui dit « que son maître était résolu d'unir entièrement ses intérêts à ceux du roi d'Angleterre, « attendu qu'il se présentait, pour lui, une occasion de le faire à l'avantage de tous deux. Il

« lui dit qu'il était arrivé, dans la nuit, des let-
« tres de Bergen, portant la nouvelle que la
« flotte hollandaise des Indes orientales était arri-
« vée dans ce port avec l'ordre d'y séjourner jus-
« qu'à ce qu'elle en eût reçu de nouveaux que
« l'on comptait lui envoyer aussitôt que l'autre
« flotte serait prête à venir la rejoindre. Cette
« nouvelle avait déterminé le roi à donner au
« roi d'Angleterre les moyens de se rendre
« maître de ce trésor dont il présumait qu'on
« lui allouerait une part capable de le mettre
« en état de se déclarer et d'aider vigoureuse-
« ment Sa Majesté dans sa guerre contre les Hol-
« landais. » Il ajouta « que si l'on avertissait
« promptement la flotte du Roi, que tout le
« monde savait être alors en mer, il lui serait
« aisé de se rendre à Bergen et aussi aisé de sur-
« prendre tous les vaisseaux dans le port puis-
« qu'on ne trouverait aucune opposition de la
« part des forts qui leur servaient de défense. »

Après ce récit, Gabell offrit à sir Gilbert de venir trouver avec lui le roi, pour recevoir la promesse de Sa Majesté de sa propre bouche. Sir Gilbert y alla et trouva le roi aussi animé sur ce projet que l'avait été Gabell. Le roi répéta tout ce qu'avait dit son ministre et ajouta en particulier « qu'il pensait que raisonnablement on devait « lui donner la moitié de ce qui serait pris, et « qu'elle se fierait, à cet égard, sur l'honneur et

« la justice du roi d'Angleterre, pour lui remettre
« ce qui lui reviendrait lorsque les vaisseaux au-
« raient été conduits en Angleterre ; car il ne vou-
« lait point être soupçonné par les Hollandais et
« comptait protester contre l'action des Anglais
« comme contre une violence à laquelle il ne pou-
« vait résister, ayant intention d'attendre, pour
« se déclarer positivement contre les Hollandais,
« qu'il lui fût arrivé en Danemarck un certain
« nombre des vaisseaux de Sa Majesté pour le
« soutenir. » Il pria sir Gilbert Talbot d'envoyer un exprès au Roi pour l'informer de tous ces détails. L'exprès partit le jour suivant.

Il arriva peu de jours après l'établissement du Roi à Salisbury et fut renvoyé sur-le-champ avec des lettres de Sa Majesté au roi de Danemarck, portant ratification de tout ce qui avait été proposé, et chargé également de lettres pour le comte de Sandwich, qui, conformément à ses premiers ordres, avait fait voile vers le Nord dans l'espérance de rencontrer cette flotte des Indes, alors dans les ports de Norwège. Les lettres du Roi lui arrivèrent donc très à propos, et il continua immédiatement sa route vers la Norwège. Lorsqu'il fut arrivé à cette hauteur et près de cette terre de rochers, redoutable à tous les marins, il crut devoir demeurer à la mer avec sa flotte ; car son arrivée dans le Nord ne pouvait être ignorée non plus que l'arrivée de la flotte des Indes orientales

à Bergen. Il avait donc à craindre que, hâté par ces nouvelles, Ruyter ne fût déjà sorti avec sa flotte; il se contenta donc d'envoyer, dans le port de Bergen, une escadre de quinze ou seize bons vaisseaux de force suffisante pour cette expédition, et chargés de lettres pour le gouverneur de la ville. Il envoya avec cette escadre un gentilhomme qui servait sur son vaisseau comme volontaire, M. Clifford, dont on a déjà parlé plus d'une fois, confident de lord Arlington, et qui savait tout ce qui s'était fait à Copenhague.

Avant que l'escadre entrât dans le port, M. Clifford et un ou deux autres gentilshommes se rendirent dans un bateau à la ville, où ils trouvèrent tous les vaisseaux hollandais au nombre d'une douzaine environ, rangeant de très-près la côte, et tous sous la protection du fort où ils avaient mis, dès le moment de leur arrivée, la plus riche partie de leur chargement, comme dans un endroit où ils n'avaient rien à craindre.

A la manière dont le gouverneur reçut ces messieurs, on put voir qu'il n'était pas surpris de leur message, mais il parut troublé de ce qu'ils étaient venus sitôt et avant qu'on eût suffisamment préparé la manière d'exécuter la chose. Il ne put nier qu'il n'eût déjà reçu les ordres de Copenhague, mais il attendait, disait-il, « des « ordres plus complets dans les vingt-quatre « heures, et voulait aussi attendre le vice-roi

« de Norwège, qui était son officier supérieur, « et qui devait arriver au plus tard le jour sui- « vant. » La conduite de l'homme était telle qu'on devait la croire sincère, et, au fait, il l'était, car il avait bonne intention, et consentit que nos vaisseaux qui n'étaient pas entrés dans le port et ne pouvaient voguer sans danger parmi les rochers, y entrassent, en lui promettant de n'entreprendre aucune hostilité sans son consentement, c'est-à-dire jusqu'à ce que tout fût convenu entre eux. La flotte entra donc, ce qui causa une grande consternation aux Hollandais. Ils changèrent la position de quelques uns de leurs vaisseaux, en assurèrent d'autres plus fortement sur leurs ancres, et se mirent en état de défense.

C'est un port tel qu'on n'en connaît pas d'autre dans le monde; il est rempli d'un grand nombre de rochers formidables, entre lesquels la mer est si profonde que les plus grands vaisseaux y peuvent passer en sûreté; tellement que les vaisseaux étaient entre les rochers chacun comme en une chambre à part. Les Hollandais venus les premiers s'étaient mis en possession de la ligne la plus voisine de la terre; ils en étaient même si près qu'ils auraient pu descendre de leurs vaisseaux sur le rivage, ce qui aurait été très-avantageux pour l'entreprise si les Danois y eussent prêté la main.

Il était si tard avant que les vaisseaux anglais

eussent pris place dans le port aussi près des Hollandais que le permettaient les rochers, qu'ils demeurèrent en repos durant toute la nuit, qui se passa en consultation entre le gouverneur de la ville et du fort et le chef de l'escadre anglaise. Celui-ci était un bon officier et un homme de cœur, mais homme grossier, et qui savait mieux suivre ses instructions que les interpréter; au reste, il prit et suivit les conseils de M. Clifford. Le gouverneur paraissait toujours disposé non-seulement à permettre aux Anglais de faire ce qu'ils voudraient, mais à vouloir prendre part lui-même à l'action sur le rivage, attendant à toute heure des ordres à cet égard, ainsi que l'arrivée du vice-roi, que son autorité mettait plus en état que lui d'entreprendre une pareille tentative et que l'on connaissait pour porter un respect particulier au roi d'Angleterre, et pour être plein de préventions et de ressentiment contre les Hollandais. La nuit passée, le gouverneur, durant toute la journée suivante, manifesta également, et avec instance, le désir qu'on retardât encore l'entreprise; sur quoi il y eut, entre lui et un gentilhomme de rang qui servait à bord en qualité de volontaire, quelques paroles fort aigres, qu'on a cru depuis avoir tout-à-fait tourné le gouverneur contre nous.

Enfin, le chef de l'escadre commença à croire que le gouverneur aimait mieux que la chose se

fit sans son consentement déclaré. Il lui dit donc « qu'il était résolu, le lendemain matin, à lever « l'ancre et à tomber sur les Hollandais; » et la réponse du gouverneur le confirma dans sa première idée. Le matin, les vaisseaux sortirent des divers canaux où ils se trouvaient rangés et s'approchèrent autant qu'ils le purent des Hollandais, sur lesquels ils étaient résolus de monter à l'abordage aussitôt qu'ils leur auraient envoyé une bordée; mais les Hollandais avaient bien employé leur temps, et, pendant les deux jours et les deux nuits que les Anglais avaient passés dans le port, non-seulement ils avaient débarqué leurs plus riches marchandises et les avaient envoyées dans le port, mais ils avaient retiré de leurs vaisseaux tous les canons placés sur le côté qui regardait le rivage, les avaient descendus à terre et les avaient disposés sur une éminence d'où ils pouvaient foudroyer les vaisseaux anglais par-dessus les leurs. Ils avaient élevé un parapet derrière lequel étaient en armes tous les habitans de la ville.

C'était un avertissement suffisant pour faire comprendre à nos gens qu'ils devaient se trouver fort heureux de sortir du port, ce qui cependant leur était encore possible; mais leur courage ou la colère les engagèrent à essayer jusqu'au bout les intentions du gouverneur, car ils ne craignaient pas les canons que les Hollandais avaient

tirés à terre non plus que la mousqueterie qu'on tirerait de derrière le parapet, si le château qui commandait les deux flottes ne prenait pas parti contre eux. Ils se mirent donc à l'œuvre, et en peu de temps tuèrent assez de monde aux Hollandais sur leurs vaisseaux et sur le rivage, et démontèrent plusieurs des canons placés sur l'éminence; ils étaient même au moment de venir à l'abordage, lorsque, soit par l'effet d'une rage absurde ou par accident, un ou deux vaisseaux anglais tirèrent quelques coups de canon sur le parapet, d'où on ne leur avait fait aucun mal, et sur la ville, où ils abattirent quelques maisons; alors tous les mousquets qui bordaient le parapet furent déchargés contre eux, ainsi que les canons du fort, qui leur tuèrent beaucoup de simples soldats et matelots, cinq ou six officiers de bonne renommée et quelques volontaires, parmi lesquels était Edouard Montague, fils aîné du lord Montague de Boughton, et cousin-germain du comte de Sandwich, homme de bonnes manières et bien élevé, mais pas très-aisé à vivre. Il avait, pour quelques mécontentemens, quitté la cour, où il était maître des écuries de la Reine, s'était mis sur la flotte avec un capitaine qui l'avait pris à son bord à l'insu du comte de Sandwich, et fut tué dans cette occasion. Il n'y avait plus, pour les Anglais, d'autre essai à faire que celui de gagner la mer, ce dont aurait pu facilement

les empêcher le feu du rivage et des rochers; mais dès l'instant où ils cessèrent le leur et firent mine de vouloir se retirer, on cessa d'agir contre eux et on leur donna des pilotes du pays qui les conduisirent sains et saufs hors du port.

Le bruit de la canonnade avait attiré le comte de Sandwich aussi près de l'entrée du port qu'il le pouvait avec sûreté, afin de découvrir ce qui arrivait à son escadre; elle fut donc bientôt près de lui pour lui rendre compte du mauvais succès de l'entreprise. Peu de temps après, arriva une chaloupe de la part du gouverneur, avec une lettre adressée à l'officier qui avait commandé l'escadre; il se plaignait, autant qu'il le pouvait, du mauvais procédé qu'avaient eu les Anglais de tirer sur la ville, et demandait que M. Clifford vînt le trouver dans un lieu qu'il lui indiqua et où la chaloupe pouvait le conduire. M. Clifford avait plus envie d'y aller que le comte de l'y laisser aller; cependant, sur ses instantes prières, il lui permit de s'y rendre, et M. Clifford monta sur la chaloupe. Il se trouvait qu'au moment où l'action venait de finir et les Anglais de mettre à la voile, le vice-roi était arrivé à Bergen avec deux ou trois régimens du pays, et qu'on avait reçu en même temps tous les ordres de Copenhague portant, du moins à ce qu'ils prétendirent, l'injonction de permettre tout ce que voudraient les Anglais. Le vice-roi avait donc fait envoyer

la chaloupe et se trouvait lui-même avec le gouverneur à l'endroit où devait se rendre M. Clifford, qui les vit tous deux ensemble.

Le gouverneur s'excusa, avec beaucoup de protestations, d'avoir fait tirer le canon du fort lorsqu'il avait vu la ville attaquée, et qu'on avait tué plusieurs bourgeois qui n'étaient là en armes que pour défendre leur ville, sans prendre aucunement parti pour les Hollandais ou leurs vaisseaux. Il donna pour preuves de sa sincérité et de ses égards, « la liberté qu'il avait laissée aux Anglais de partir, tandis qu'il était en son pouvoir « de les couler à fond. » Il se plaignit « de ce que « le commandant de l'escadre n'avait pas eu la « patience de différer l'assaut un jour de plus, « tandis que s'il eût voulu y consentir, les ordres « de Copenhague eussent été arrivés et le vice-« roi se fût trouvé là avec ses troupes qui eussent « assuré le succès de l'entreprise. » Le vice-roi parut très-affligé de ce qui s'était passé, et demanda instamment « qu'on renvoyât la même escadre ou une autre qui serait en liberté de « faire tout ce qu'elle voudrait aux Hollandais, « et à qui même, si elle avait besoin de quelques secours, on donnerait tous ceux qui lui « seraient nécessaires. »

M. Clifford répondit à la plupart des excuses qu'on lui donnait, et reprocha de son côté au gouverneur « d'avoir permis que les Hollandais

« tirassent leurs canons sur le rivage, et que les « gens de la ville prissent les armes pour les sou- « tenir. » Il proposa « que les Danois commen- « çassent par s'emparer de quelques uns des vais- « seaux hollandais, promettant qu'alors la flotte « répondrait à cet appel; » mais le vice-roi s'y refusa absolument et fit une autre proposition qui surprit étrangement et qui était tout-à-fait nouvelle. Il demanda « que quand les Anglais « auraient saisi tous les vaisseaux hollandais, ils « n'en fissent sortir aucun du port jusqu'à ce « qu'on eût partagé exactement toutes les mar- « chandises, afin que le roi de Danemarck reçût « tout ce qui lui revenait. » M. Clifford répondit seulement « qu'il porterait ces propositions au « comte de Sandwich, à qui était exclusivement « remis le pouvoir d'exécuter l'entreprise. » Il retourna donc à la flotte et eux à la ville, où ils attendirent sa réponse. Le comte de Sandwich ne jugea pas à propos de courir un nouveau hasard; mais ce qui le décida surtout, c'était l'avis qu'il avait reçu de l'arrivée de Ruyter avec sa flotte. Il ne voulait pas se trouver embarrassé entre les rochers et obligé de combattre sur cette côte. La saison commençait à rendre ces parages très-peu sûrs; car on était au commencement d'octobre, époque à laquelle ces mers deviennent très-orageuses. Il résolut donc de se donner plus de large afin de pouvoir ou combattre Ruyter s'il

venait à sa rencontre, ou, s'il ne venait pas, attaquer la flotte des Indes orientales dans sa route pour la Hollande, d'une manière moins dangereuse qu'il ne le pouvait faire par une nouvelle tentative dans le port. Ainsi donc, après plusieurs lettres que s'écrivirent mutuellement le vice-roi et le comte, et lorsque le gouverneur et le vice-roi se furent efforcés de garder les vaisseaux hollandais dans le port pendant six semaines afin de voir l'issue d'un nouvel engagement entre les deux flottes, le comte se dirigea avec la sienne du côté où il devait espérer de rencontrer celle de Ruyter, ce qu'il désirait par-dessus tout.

Cette affaire de Bergen et la manière dont elle a été conduite présentent de telles obscurités, qu'elles n'ont jamais été bien comprises. Ce qui paraît le plus probable, c'est que les Hollandais, aussitôt qu'ils étaient arrivés à Bergen, avaient débarqué une partie de leurs plus riches marchandises et les avaient placées dans le château avant que le gouverneur eût reçu ses ordres de Copenhague; en sorte que la foi et l'honneur de son maître, ainsi que le sien, étaient engagés à défendre le dépôt qui leur était confié. Il s'était hâté de rendre compte au Roi de cette circonstance, et attendait là-dessus de nouveaux ordres qui n'étaient pas encore arrivés quand la flotte anglaise se présenta. Mais on ne sait pas si ensuite cette cour, selon son usage, ne changea pas

d'avis et ne pensa pas qu'il lui serait plus avantageux de garder ce qui était déposé entre ses mains dans le fort, que de s'exposer à un partage incertain avec le Roi, ou si, comme on l'assura positivement, le messager fut arrêté dans sa route par quelques accidens imprévus et ne put apporter à temps les ordres de son maître, demeuré fidèle à la première convention. Peut-être aussi, quoique le vice-roi, aussitôt qu'il eut appris l'arrivée des Anglais, eût fait toute la diligence possible, le gouverneur, en attendant qu'il parût avec ses troupes, n'avait-il pas été en état de contenir la ville qui penchait plus pour les Hollandais que pour les Anglais. On ne sait pas enfin si la faute ne vint pas des Anglais, de leur imprudence ou de leur précipitation; rien de tout cela ne s'est éclairci. Les deux parties s'adressèrent ensuite mutuellement des reproches, selon qu'elles le jugèrent nécessaire pour se défendre ou pour s'excuser. Nous en reparlerons plus loin.

Le Roi ne demeura pas à Salisbury aussi longtemps qu'il l'avait projeté; il lui survint une indisposition accidentelle qui lui donna des préventions contre l'air du pays; mais, de plus, quelques domestiques des dernières classes, venus avec leurs femmes de Londres ou des villages adjacens, y apportèrent la peste; en sorte que la cour partit avant la fin de septembre pour Ox-

ford où le parlement devait s'assembler le 10 du mois suivant. Avant de quitter Salisbury, Sa Majesté envoya à York un exprès à son frère pour l'engager à venir la rejoindre aussitôt qu'il lui serait possible. Le duc avait vécu tout cet été à York avec beaucoup d'éclat et continuellement entouré des hommages de tous les gens de qualité de ce vaste comté; dès qu'il eut reçu les ordres de Sa Majesté, il prit la poste, et, ayant laissé sa femme et sa maison venir à petites journées, il arriva à Oxford deux jours après le Roi. On avait alors à discuter et à résoudre des affaires de la plus grande importance.

Le Roi avait envoyé en Danemarck M. Clifford pour conférer avec sir Gilbert Talbot, et en obtenir des éclaircissemens sur la mauvaise conduite qu'on avait tenue à Bergen à l'égard de l'Angleterre, et pour savoir si les vaisseaux étaient toujours dans ce port conformément à la promesse du vice-roi; enfin pour avoir soin, si le roi de Danemarck était disposé à accomplir ce qu'il avait promis, que tout fût si bien convenu qu'il n'y eût plus aucune occasion de malentendu. Mais, s'il s'apercevait que les inquiétudes du Danemarck, à l'égard de la Suède, étaient réellement un obstacle à cette alliance, il devait se rendre en Suède, et, après en avoir conféré avec M. Coventry, qui, par son adresse et ses bonnes qualités, s'était concilié l'affection et la

très-grande estime de cette cour, s'efforcer d'écarter tous ces obstacles. Sa Majesté, aussitôt qu'elle aurait reçu tous les renseignemens dont elle avait besoin, devait s'occuper à examiner ce qu'il y avait à faire pour se justifier sur cette entreprise de Bergen; car elle savait très-bien que ce lui serait un reproche aux yeux de tout le monde d'avoir violé la neutralité d'un port appartenant à un prince voisin et son allié, s'il ne devenait évident à tous les yeux qu'elle avait le consentement de ce prince; mais on ne voulait rien faire à cet égard sans savoir d'abord les intentions du roi de Danemarck.

En second lieu le Roi voulait se décider sur la réponse à rendre aux ambassadeurs de France qui, maintenant, demandaient fréquemment audience et déclaraient « que, dans le cas où les Hollandais seraient attaqués par quelque prince « que ce fût, les traités de leur maître avec eux « l'obligeaient à les secourir d'hommes, d'argent et de vaisseaux; ce qu'il avait différé « jusqu'alors, par égard pour le Roi et dans « l'espérance qu'il accepterait sa médiation et « ferait des propositions de paix telles qu'on pût « presser les Hollandais d'y consentir. » L'ambassadeur de Hollande était aussi venu à la ville, plutôt pour traiter relativement aux prisonniers et pour observer la conduite des ambassadeurs français que pour faire aucune proposition de

paix; car, depuis que leur flotte était à la mer, les Hollandais se montraient plus insolens et plus éloignés de traiter que jamais.

Le Roi se plaignit aux ambassadeurs des procédés du roi de France, leur représenta « que son « traité avec les Hollandais était expressément « contraire à la parole qu'il lui avait donnée; « que c'étaient les Hollandais qui avaient com- « mencé la guerre; que c'était donc à eux à « faire les premiers pas pour la paix; mais que « leur ambassadeur n'avait reçu aucune instruc- « tion en ce sens, et qu'il semblait donc très- « étrange à Sa Majesté que le roi de France le pres- « sât de leur accorder ce qu'ils n'avaient pas le « désir d'obtenir. »

Les ambassadeurs avouèrent « que les Hollan- « dais ne désiraient pas la paix; qu'ils se croyaient, « pour le présent, en trop mauvaise posture, « et pensaient que l'avenir leur présentait de « grands avantages. » La peste de Londres continuait avec une telle fureur qu'à cette époque, vers la fin de septembre, il ne mourait pas moins de six mille personnes par semaine, au nombre desquelles se trouvaient quelques-unes des plus considérables de la Cité. « Les Hollandais, « dirent les ambassadeurs, regardaient ce fléau « comme capable de porter au Roi un si ter- « rible préjudice qu'il serait hors d'état de faire « sortir une autre flotte l'année suivante. Ainsi

« donc, quand le roi de France les avait pressés « de faire quelques démarches pour la paix, il « n'avait pu en tirer d'autre réponse si ce n'est « qu'ils voulaient qu'on leur rendît l'île de Poleron et qu'on abattît le fort de Cap-Corse en « Guinée; ce qu'ils avouaient eux-mêmes être « une demande fort insolente. Ils s'étaient plaints « en outre de ce que le roi de France, au lieu de « leur donner le secours auquel il s'était obligé, « perdait son temps à tâcher de leur obtenir une « paix dont ils ne se souciaient pas; en sorte que, « selon les ambassadeurs, les principaux motifs « de leur maître pour persister dans cet office « de bon chrétien, étaient d'abord le désir de « rendre service à Sa Majesté le roi de la Grande-Bretagne, que les terribles effets de la peste « devaient, il le craignait fort, réduire à de fâcheuses extrémités; ensuite celui d'éviter de « prendre parti dans la guerre, ce qu'il ne pourrait faire plus long-temps si, en consentant à « quelques ouvertures raisonnables, Sa Majesté « ne lui donnait un moyen légitime de presser les « Hollandais d'y consentir; et, dans ce cas, il « comptait se conduire de telle sorte, que le Roi « n'aurait pas à se plaindre de sa partialité. » L'orgueil des Hollandais et l'impudence de leurs prétentions irritèrent le Roi à un tel point qu'il ne répondit aux ambassadeurs autre chose, si ce n'est « qu'il espérait que ce cruel fléau de la

« peste ne lui avait pas été envoyé par le Tout-
« Puissant, à lui et à son peuple, pour favo-
« riser les Hollandais et l'exposer à leur inso-
« lence. »

Le parlement se rassembla à Oxford en plus grand nombre qu'on n'aurait dû l'espérer, vu la maladie qui continuait à s'étendre avec fureur en plusieurs comtés; en sorte qu'en raison du danger que présentaient les villes infectées et de la sévérité dont on usait dans les autres villes pour se préserver de la contagion, il était fort incommode aux gens de qualité de voyager hors chez eux. Le 10 octobre le Roi ordonna aux deux chambres de se réunir dans Christchurch-Hall:
« On pensait bien, leur dit-il, que, s'il n'avait
« pas été absolument nécessaire de se consulter
« avec elles, il ne les aurait pas convoquées à
« cette époque, où la contagion tenait une si
« grande partie du royaume, et qu'il les remer-
« ciait de s'être rendues à ses désirs. »

Le Roi ajouta « que comme c'était par leurs
« conseils et d'après leurs encouragemens qu'il
« s'était décidé à la guerre, il désirait pouvoir
« les informer, aussi fréquemment que possible,
« de ses résultats et de la manière dont elle était
« conduite, afin qu'elles pussent continuer à l'ai-
« der de bon cœur à la soutenir. Il ne pouvait
« nier qu'elle n'eût occasionné plus de dépenses
« qu'il ne l'avait imaginé; les augmentations

« continuelles que l'ennemi avait faites à sa « flotte avaient nécessité des préparatifs propor- « tionnés aux leurs, et Dieu avait jusqu'alors « couronné, en toute occasion, nos efforts d'un « plein succès. Nos ennemis employaient contre « nous toutes les calomnies et toutes les faussetés « possibles, afin de s'attirer de nouveaux alliés « et d'obtenir leur assistance; mais de même « aussi le Roi n'avait rien épargné pour encou- « rager les princes qui avaient été lésés par les « Hollandais, à reprendre par la force ce qui « leur appartenait. Dans cette vue, il avait as- « sisté l'évêque de Munster d'une somme consi- « dérable d'argent comptant, et s'était engagé « à lui continuer les mêmes secours; et il pen- « sait que l'évêque devait être à cette époque « dans le cœur de la Hollande avec une puissante « armée.

« Il pouvait les assurer que ces résultats avaient « été obtenus avec beaucoup d'économie, et il « n'avait pas connaissance d'une seule dépense « qu'il eût pu s'épargner sans inconvénient. Les « charges cependant avaient été si fortes, qu'on « ne devait pas s'étonner que le subside consi- « dérable qui lui avait été si libéralement ac- « cordé pour cette guerre fût déjà dépensé. En « sorte qu'il avait non-seulement besoin de l'as- « sistance des chambres pour continuer la guerre, « mais même qu'il la lui fallait telle qu'elle le

« mît en état de se défendre contre un plus puis-
« sant voisin, dans le cas où il préférerait l'amitié
« des Hollandais à la sienne.

« Il leur rappela que, lorsqu'il avait commencé
« les hostilités, il leur avait dit qu'il ne s'y portait
« point par un brutal désir de la guerre et pour
« la guerre elle-même. Il était toujours dans les
« mêmes pensées et s'était montré disposé à re-
« cevoir toutes les propositions que la France
« jugerait à propos de lui faire à cet égard;
« mais, jusque-là, on ne lui avait rien proposé
« qui méritât d'être accepté. Les Hollandais n'é-
« taient pas moins insolens, bien qu'ils n'eussent
« eu jusqu'alors d'autre avantage que la con-
« tinuation de la peste, et il espérait que Dieu
« tout-puissant daignerait les priver bientôt de ce
« secours. »

En même temps le chancelier, par l'ordre du Roi, fit une courte relation de la guerre, de son commencement, de ses progrès, de la victoire qu'avait obtenue le duc, et du grand nombre de prisonniers, de malades et de blessés; dépense qu'on n'avait jamais calculée.

Il dit aux chambres « que le roi de France
« avait offert sa médiation, et que si, en effet,
« son intention était réellement de la faire ac-
« cepter, il remplissait en cela une fonction bien
« digne du Roi très-chrétien. Il aurait été à dé-
« sirer qu'en qualité de médiateur il fît des pro-

« positions également avantageuses pour les deux
« parties, ou qu'il ne pressât pas si vivement Sa
« Majesté de consentir à celles qu'il lui faisait,
« sur ce fondement *qu'il se regardait comme*
« *engagé, par un premier traité, à assister les*
« *Hollandais d'hommes et d'argent dans le cas*
« *où Sa Majesté ne voudrait pas se rendre à ses*
« *instances:* traité dont Sa Majesté n'avait pas
« entendu parler avant le commencement de la
« guerre, se croyant même alors autorisée à
« croire le roi de France dans une situation con-
« traire. »

Sa Majesté, continua-t-il, lui avait dit qu'elle
« ne désirait pas la guerre pour la guerre, mais
« serait toujours prête à faire la paix lorsque
« l'honneur et l'intérêt de ses sujets pourraient le
« permettre. Sans aucun doute ce serait un grand
« chagrin pour Sa Majesté de voir un si grand
« prince, auquel elle avait montré tant d'affec-
« tion, s'unir contre elle avec ses ennemis. Ce-
« pendant la crainte même d'une telle guerre ne
« l'effrayait point assez pour l'engager à acheter la
« paix par des concessions telles qu'elle pût rou-
« gir de les leur communiquer; et le parlement
« comprendrait aisément de quelle nature étaient
« les propositions qu'on lui avait faites jusqu'a-
« lors, lorsqu'il saurait qu'on demandait, entre
« autres choses, que l'Angleterre renonçât à l'île
« de Poleron, dans les Indes orientales, et con-

« sentît à la démolition du fort du cap Corse, « sur la côte de Guinée; ce qui serait soumettre « notre commerce, dans les Indes orientales, au « dernier état d'abjection et à la surveillance « des Hollandais, et abandonner entièrement ce- « lui de Guinée. Cependant ce n'était pas assez « pour contenter les Hollandais. Ils reprochaient « à la France d'intervenir pour la paix au lieu « de les aider à faire la guerre, et insistaient « avec audace sur les avantages que leur don- « nait la peste qui régnait alors à Londres et « dans quelques autres parties du royaume, et « devait, selon leurs espérances, mettre le Roi « hors d'état d'entretenir plus long-temps une « flotte en mer pour leur faire la guerre. »

Il dit ensuite « qu'il avait rempli, dans toute « son étendue, l'ordre qui lui avait été donné « de rapporter clairement et sincèrement aux « chambres tout ce qui s'était passé; qu'il n'é- « tait point chargé d'y ajouter aucune réflexion « ni d'en tirer aucune conséquence. Le Roi lui- « même avait fait connaître au parlement *que* « *le noble et incomparable subside qui lui avait* « *été accordé* avait été dépensé avec toute l'é- « conomie que pouvait comporter la nature de « l'affaire; qu'il laissait à l'élévation d'esprit « qui dirigeait les discussions des chambres à dé- « cider ce qu'il y avait à faire, étant asssuré, « plus que de toute autre chose au monde, que

« cette généreuse indignation dont elles s'étaient « senties animées pour l'honneur du Roi et de la « nation, et qui les avaient poussées d'abord à « enflammer le Roi lui-même, bouillonnerait « encore avec la même vivacité dans leurs âmes « loyales, et montrerait au monde ce qu'on n'a- « vait pas espéré de voir, que jamais un prince « et un peuple n'avaient été si complétement unis « dans les soins de leur honneur commun, moyen « unique et infaillible de garantir leurs divers « intérêts. »

Le Roi ne pouvait attendre ou désirer un plus parfait concert que celui qu'il trouva dans le parlement. On décréta, presque sans hésiter, qu'on « accorderait à Sa Majesté un autre million. » Les chambres désiraient qu'on les renvoyât le plus tôt possible, car elles craignaient qu'un si grand concours de personnes, dont plusieurs venaient de Londres, concours augmenté par les assises qui avaient aussi été ajournées à Oxford, ne finît par y apporter la contagion; elles repoussèrent en conséquence toutes les affaires qui ne concernaient pas immédiatement l'intérêt public. Elles ajoutèrent au subside une somme de 40,000 livres qu'elles prièrent le Roi d'offrir au duc, parce qu'on leur avait insinué « qu'il ne « serait pas désagréable à Sa Majesté qu'on fît à « son frère un tel présent. » Le parlement passa ensuite deux autres actes tendant très-fort à l'hon-

neur et à la sûreté du Roi ; l'un des deux mettait en état d'accusation tous ceux de ses sujets qui, passé un jour fixé, et après avoir été avertis par une proclamation du Roi, « continueraient à ré- « sider en Hollande, comme se permettaient de « le faire quelques uns des officiers anglais qui « avaient long-temps servi dans ce pays ou dans « quelque autre sur le continent. » Le choix des personnes comprises dans cette mesure fut entièrement laissé à Sa Majesté.

Sa Majesté espérait que cette très-bonne conduite du parlement ferait quelque impression sur la France, et la déterminerait ou à abandonner son rôle de médiatrice, ou à obtenir des Etats quelques concessions raisonnables et légitimes ; mais elle produisit l'effet contraire. Les Hollandais avaient subi une nouvelle perte qui les irritait excessivement, et dont on parlera en détail un peu plus loin. A cette occasion ils se plaignirent amèrement à la France d'avoir violé les promesses qu'elle leur avait faites. Sur quoi le roi de France ordonna à ses ambassadeurs de demander encore une fois avec beaucoup d'instances à Sa Majesté « de déclarer définitivement « les conditions qu'elle mettait à la paix, et, si « elle s'y refusait, de prendre congé et de revenir « en France avec toute la diligence possible. » Ils prirent dans cette audience le ton plus haut qu'ils ne l'avaient encore fait, se plaignirent « de l'in-

« tolérable dommage qu'avaient eu à souffrir,
« dans leurs marchandises et propriétés, les su-
« jets de la France, de la part des vaisseaux du
« Roi et de ceux qui avaient obtenu des licences.
« Les Anglais, disaient-ils, s'emparaient sans dis-
« tinction, comme vaisseaux hollandais, de tout ce
« qui se trouvait sur leur chemin. » Ils ajoutèrent
« que, lorsqu'ils se plaignaient à l'amirauté ou
« aux lords commissaires, ils ne pouvaient obte-
« nir justice et étaient obligés à des démarches et
« à des dépenses telles que ce qu'ils réclamaient
« finissait par ne plus valoir les frais de la ré-
« clamation; et si à la fin, après de longues et
« fatigantes sollicitations, ils parvenaient à ob-
« tenir une sentence de restitution, lorsqu'on
« en venait à l'exécution de cette sentence, ils
« trouvaient les marchandises dilapidées dans le
« port ou pillées par les marins; tellement que
« les propriétaires obtenaient rarement qu'on
« leur rendît un tiers de ce qui leur apparte-
« nait. Par ces violences et ces injustices, dont
« ils avaient souvent porté plainte, les négocians
« français avaient perdu près de cinq cent mille
« pistoles, ce que leur maître avait ressenti comme
« un affront qui lui était personnel, et n'avait
« supporté que dans l'espérance que la fin de la
« guerre mettrait un terme à cette licence. »

Ils donnaient comme une preuve de l'amitié de leur maître pour le Roi « le retard qu'il avait

« apporté à exécuter les conditions de l'alliance « offensive qu'il avait faite avec les Hollan- « dais, et par laquelle il s'était obligé à les as- « sister d'hommes, d'argent et de vaisseaux, de- « meurant jusqu'alors paisible spectateur, tandis « qu'on les avait battus complétement, et qu'ils « venaient encore d'essuyer un nouvel échec. » Ils ajoutèrent « qu'il ne lui était pas possible de « différer plus long-temps, et terminèrent en « pressant instamment le Roi de consentir à la « paix aux conditions que leur maître jugerait « convenables, ajoutant qu'il serait nécessaire- « ment disposé à se montrer très-juste envers Sa « Majesté; et ils la prièrent en même temps de « considérer qu'outre le dommage que lui cau- « sait la peste, et dont personne ne pouvait pré- « voir la durée, il lui était impossible de sou- « tenir les armes de la France unies à celles de « Hollande, et auxquelles se joindraient peut- « être encore celles de quelque autre prince. »

Ceux qu'avait choisis le Roi pour conférer avec les ambassadeurs furent très-embarrassés à se justifier sur la première accusation relative aux déprédations commises à l'égard des marchands français. Elles avaient été, en effet, fort considérables, bien qu'elles ne montassent pas aussi haut qu'on voulait le faire croire. Cependant ils répondirent que le dommage et la perte subis par

les sujets de la France devaient, dans le principe, être attribués à leur propre faute. Ils avaient mis sous leur nom des marchandises appartenant aux Hollandais, et s'étaient chargés de transporter en Hollande, sur des vaisseaux français, les vins et autres objets de commerce achetés en France et payés par les Hollandais; ce qui avait été prouvé de manière à ne pouvoir être contredit. Une fois que la chose avait été découverte, il n'était pas étonnant que les marins se fussent quelquefois emparés de quelques vaisseaux qui ne méritaient pas le même reproche;
« mais, lorsqu'on avait porté plaintes sur quel-
« ques faits de ce genre, le Roi avait toujours
« rigoureusement enjoint aux juges d'ordonner
« la restitution et de punir sévèrement les trans-
« gresseurs. Sa Majesté présumait que les juges
« avaient fait leur devoir. Quant à l'obligation
« où se trouvait le roi de France de secourir les
« Hollandais, cette obligation, si elle existait
« réellement, était nécessairement postérieure
« à l'engagement qu'il avait pris envers Sa Ma-
« jesté de ne point faire un pareil traité; mais,
« de plus, on ne croyait pas que ce traité fût
« réel; car, si ce n'était, comme ils l'établis-
« saient eux-mêmes, qu'une alliance défensive,
« elle ne pouvait, par conséquent, obliger la
« France à soutenir les agresseurs, ni même lui

« permettre de leur porter secours ; que le roi « de France ne pouvait donc être obligé à les « assister que par une alliance offensive. »

Les ambassadeurs répliquèrent « que leur maî« tre regardait le Roi comme l'agresseur, et se « croyait ainsi obligé par la clause défensive; car, « de leur aveu, il n'y avait rien de plus. » On répondit « que le roi de France s'arrogeait en « ceci le droit de prononcer sur une matière de « fait qu'il n'avait point examinée, et que c'é« tait une particularité peu conforme aux fonc« tions de juge de croire ce que disaient les Hol« landais, et de ne pas croire ce que disait le Roi ; « et d'après l'exposé très-clair qu'il avait publié « du véritable état des faits, il était incontestable « et notoire que les Hollandais avaient refusé de « remettre Poleron, conformément au traité, et « que Ruyter avait commencé la guerre en Guinée « avant que le Roi eût saisi un seul de leurs vais« seaux. » A quoi les ambassadeurs répondirent « que leur maître voyait la chose autrement et « regardait le roi d'Angleterre comme l'agres« seur. » Et, lorsqu'on les pressa sur ce que le second engagement était une violation du premier, ils ne répondirent autre chose, si ce n'est « que, ce détail n'étant point à leur con« naissance, ils n'avaient d'autre mission que de « traiter, à partir de l'état actuel des choses, « et non sur ce qui s'était passé long-temps au-

« paravant, et ainsi, conformément au caractère « qu'on leur attribue depuis près de quatorze « cents ans, *Galli ridentes fidem fregerunt.* »

Les conseillers du Roi leur dirent « que leur « maître n'ignorait pas à quel point il lui serait « fâcheux de voir s'unir à ses ennemis déjà trop « insolens un allié si puissant, et dont il avait « cru que l'amitié lui était assurée. Il avait donc « fait, pour prévenir ce danger, et ferait encore « tout ce qui pourrait s'accorder avec la dignité « d'un Roi; mais c'eût été s'exposer au mépris et « à la dérision du monde entier que de consentir « à prendre pour arbitre du différend, celui qui « s'était déjà annoncé comme partie, et s'était « déclaré résolu à le combattre en faveur de son « ennemi, et que de telles menaces n'auraient « aucune influence sur le Roi, se trouvât-il ré- « duit aux plus grandes extrémités. » Les ambassadeurs prirent fort à cœur cette expression de menaces qui parut les accuser d'un manque de savoir vivre, et dirent « qu'ils ne s'étaient « jamais servis de paroles qui pussent être prises « pour une menace. » A quoi on leur répondit « qu'on n'avait nullement le projet de leur adres- « ser aucun reproche sur leur conduite person- « nelle; qu'ils s'étaient toujours comportés avec « respect à l'égard du Roi, et que Sa Majesté les « croyait, en leur particulier, beaucoup mieux « disposés pour elle que pour les Hollandais; mais

« que lorsqu'ils déclaraient que si le Roi ne fai-« sait pas telle ou telle chose, le roi de France « lui ferait la guerre, un tel langage ne pouvait, « en aucun idiome, s'appeler autrement qu'une « menace. » Il en résulta un peu de chaleur des deux côtés, ce qui fit rompre la conférence.

Les ambassadeurs se disposèrent à partir, et le Roi vit très-clairement qu'il n'y avait pas moyen de détourner les Français d'une union complète avec les Hollandais. Il rassembla donc de nouveau son conseil secret pour consulter sur la réponse que Sa Majesté aurait à rendre aux ambassadeurs de France avant leur départ. Il n'y avait là personne qui ne sentît profondément combien, dans la conjoncture où l'on se trouvait, serait dangereuse et préjudiciable au Roi une déclaration de guerre de la part de la France.

On n'ignorait pas que le duc de Beaufort devait, à cette heure même, être à Brest, où tous les vaisseaux du roi de France avaient rendez-vous à Noël; que le roi de France avait déjà envoyé vers l'évêque de Munster pour le dissuader de son entreprise contre la Hollande; qu'il était probable qu'il rapprocherait le Danemarck de la Hollande et parviendrait même à refroidir la vivacité des sentimens que portait le roi de Suède à notre Roi. On savait fort bien que le roi de France avait fort contribué à apaiser les derniers troubles de la Hollande, et à soutenir le pouvoir et le

crédit de de Witt, qui était l'âme de la guerre. Il lui avait envoyé cent mille pistoles, sans lesquelles il aurait été bien difficile à de Witt d'équiper la dernière flotte, mise en mer sous les ordres de Ruyter. Mais, par-dessus tout, on craignait qu'il n'envoyât de l'argent aux mécontens de l'Angleterre et de l'Irlande, et ne fomentât quelque révolte dans l'intérieur de ces royaumes; car il y avait, surtout en Irlande, un grand nombre de gens dont le ressentiment et la fureur ne demandaient que des armes et de l'argent pour se déclarer en faveur du premier prince qui aurait voulu les prendre sous sa protection. On savait très-bien qu'il existait, dans l'ancienne armée, un complot général pour se soulever si le duc d'York eût été défait sur la mer, et que sa victoire seule avait déjoué les espérances des conspirateurs.

Au plus fort de la peste terrible qui ravageait Londres, on y avait dernièrement formé un projet auquel avait concouru tout le parti fanatique qui s'était rendu à Londres de tous les points du royaume. On avait désigné un jour auquel le général devait être assassiné. Quelques soldats de son régiment devaient faire le coup, et, au même instant, on devait se réunir en diverses rues de la cité. Dans les circonstances terribles où l'on se trouvait alors, un semblable complot pouvait obtenir un grand succès si, par la bénédiction de

Dieu, il n'eût été découvert deux jours avant au général, qui fit prendre quelques uns des principaux conspirateurs dont la justice fit ensuite un exemple. Cependant leur chef, le colonel Danvers, que, jusqu'alors, malgré toute la vigilance possible, on avait inutilement cherché dans le royaume où il était caché depuis le retour du Roi, ayant été pris dans cette occasion et conduit devant le général qui l'envoya à la Tour avec un lieutenant et une garde de soldats, fut délivré dans Cheapside sans que les citoyens, qui se trouvaient présens, donnassent le moindre secours à l'officier.

Tel était l'aspect des affaires du Roi, au moment de cette conférence; et certainement, si on eût trouvé quelque moyen probable de détourner l'orage, il n'est pas douteux qu'on ne l'eût embrassé; mais le seul expédient qu'on pût proposer, la médiation de la France, devenait impossible à accepter. L'infidélité qu'elle s'était permise à l'égard de l'Angleterre, en s'engageant dans ce traité avec les Hollandais, ses dénégations subséquentes et le soin qu'elle avait pris de cacher, durant un temps si long, après la déclaration de guerre, des engagemens qui, si le Roi les eût connus, ne lui eussent jamais permis de regarder le roi de France comme un médiateur; toutes ces circonstances firent assez connaître qu'il était impossible de compter sur les promesses que pour-

rait faire à l'avenir le roi de France, et de s'en rapporter à lui des conditions de la paix. On savait très-bien que les principaux desseins de la France, depuis que M. Colbert était entré au ministère, avaient tous été dirigés vers le progrès des manufactures nationales, dans l'intention de diminuer la nécessité où se trouvait la France d'avoir recours à ses voisins, et qu'il s'était également occupé d'établir au dehors des relations commerciales peu familières à la France dans les temps antérieurs. Il y avait tout lieu de craindre que, si on prenait les Français pour arbitres, ils n'imitassent l'infâme exemple des Romains, et ne s'adjugeassent les objets en litige entre les voisins qui s'en seraient remis à leur décision. Ainsi ils se seraient probablement mis en possession de Poleron dans les Indes orientales, et du cap Corse dans les Indes occidentales; ce qui paraissait d'autant plus à redouter, qu'ils avaient formé une compagnie des Indes orientales, avant d'avoir, dans l'une ou l'autre de ces parties du monde, aucun établissement de commerce ostensible, et ces deux points leur auraient présenté à cet égard de grands avantages.

On réfléchit sérieusement sur ces considérations, et un peu d'indignation généreuse de se voir traiter de cette manière engagea le Roi à abandonner toute pensée de céder à aucune des propositions de la France, et à renvoyer les ambas-

deurs sans aucune autre réponse que des plaintes contre le roi de France, « sur le peu d'affection « qu'il montrait à Sa Majesté, si empressée à cul- « tiver son amitié par tous les services qu'elle « avait pu lui rendre depuis sa restauration : soins « que le roi de France reconnaissait bien peu, « en préférant l'alliance des Hollandais à la « sienne. » Les ambassadeurs furent congédiés avec cette réponse, accompagnée de présens magnifiques et des plus obligeans témoignages d'estime pour leur personne. Ils retournèrent ainsi en France, où ils ne manquèrent en aucune occasion de rendre justice à la manière civile et aux bons traitemens dont on avait usé envers eux.

Mais cette résolution augmenta le désir qu'avait déjà le Roi de faire la paix, et l'excita à chercher tous les moyens d'y parvenir. Aucun ne lui parut aussi avantageux que celui de brouiller la France avec la Hollande, et pour peu qu'il eût obtenu de la Hollande des conditions raisonnables, il se serait volontiers accommodé avec elle, afin de pouvoir soutenir la guerre contre la France. Il avait lieu d'espérer que la chose ne serait pas impossible. On savait très-bien que, depuis deux ou trois ans, la France faisait, à grands frais, beaucoup de préparatifs sur ses frontières, afin de pouvoir entrer en Flandre aussitôt qu'on recevrait la nouvelle de la mort du roi d'Espagne, et que la guerre commencerait au moment où l'on serait

instruit de cette mort, que, d'après l'âge et les infirmités de ce roi, on avait lieu d'attendre au premier jour. Dans ce cas, il était impossible que la France demeurât long-temps en bonne intelligence avec la Hollande, qui déjà regardait cette puissance comme beaucoup trop voisine, et ne pouvait, par conséquent, trouver bon qu'elle se rapprochât encore davantage par la conquête de la Flandre, hors d'état de résister par ses propres forces. Il était également bien connu que toutes les Provinces-Unies, la Hollande seule exceptée, désiraient impatiemment la paix, et que ce désir n'était même réprimé en Hollande que par le crédit et l'autorité de de Witt, et l'assurance qu'il avait donnée aux Hollandais que la France les aiderait d'hommes, d'argent et de vaisseaux, et déclarerait la guerre à l'Angleterre; ce qui amenerait nécessairement la paix à des conditions avantageuses pour eux. Cependant, bien que la France eût en effet fourni aux Hollandais quelques secours d'argent, ces secours étaient bien peu considérables en proportion des énormes dépenses où les avait entraînés la guerre, et en comparaison de ce qu'avait promis la France, qui, dans la vérité, n'avait encore rien fait. Il était évident que la Hollande ellemême était mécontente de cette conduite, et de Witt, en particulier, témoignait aux ministres des autres puissances un grand mécontentement de ce manque de foi, et paraissait n'être pas sans

appréhension que la France ne s'engageât à la fin dans une plus étroite alliance avec l'Angleterre, pour faire de la Hollande leur commune proie.

L'ambassadeur d'Espagne désirait toujours que la paix pût se faire entre les Anglais et les Hollandais, et que tous deux s'unissent avec l'Espagne dans une ligue offensive, où le Danemarck entrerait avec joie, et où l'on pourrait attirer la Suède aux mêmes conditions qu'elle recevait alors de la France. Il avait souvent exprimé le vœu que le roi intervînt pour l'accomplissement de ce projet. Il fut très-aise que les ambassadeurs de France eussent pris leur congé. Il prétendit avoir reçu de l'ambassadeur d'Espagne, à La Haye, beaucoup d'assurances des dispositions des Hollandais à entrer dans le projet, et du désir qu'avait de Witt de s'entendre en secret avec quelques personnes de confiance envoyées de la part du roi, pourvu toutefois qu'il pût être certain que la France n'en saurait rien. D'après toutes ces probabilités, et la certitude qu'on ne pouvait rien attendre de bon de la France, Sa Majesté résolut de saisir toutes les occasions de s'entendre avec la Hollande, où elle avait des intelligences secrètes dont on parlera bientôt, et auxquelles elle se fiait plus qu'à tout le reste.

Outre ce qui s'était fait au parlement, et le départ des ambassadeurs de France, il s'était passé, durant la résidence du roi à Oxford, tant

d'affaires importantes, tant de résolutions avaient été exécutées, on avait mis en train un si grand nombre de desseins secrets qui n'eurent d'effet que long-temps après, qu'on ne saurait rendre compte trop en détail de tout ce qui eut lieu à cette époque, et si quelques unes des choses qu'on en rapportera paraissaient d'abord trop peu considérables pour mériter une place dans ce récit, on trouvera bientôt qu'elles ont été la base et le principal élément de quelques desseins et de quelques résolutions dont les conséquences ont été grandes, tant pour les intérêts publics que pour ceux de quelques individus.

La première des tentatives essayées alors eut pour objet de brouiller le chancelier et le trésorier, depuis long-temps amis intimes, et regardés comme les hommes le plus en crédit auprès du Roi. Des gens qui ne les aimaient ni l'un ni l'autre pensèrent que le moyen le plus probable de leur nuire, c'était de refroidir l'amitié qui les unissait. On l'avait essayé plusieurs fois sans succès auprès du chancelier; il connaissait trop bien le trésorier pour que rien pût ébranler en lui la certitude de son amitié et l'opinion de sa vertu.

Mais un incident qui survint à ce moment donna occasion à leurs ennemis d'insinuer au trésorier que le chancelier avait manqué envers lui au devoir de l'amitié. M. Montague, maître des écuries de la reine, avait été tué devant Bergen,

et laissait ainsi une place vacante. La nouvelle de sa mort étant arrivée au duc, à York, avant que le roi en pût être instruit à Salisbury, le duc et sa femme écrivirent au roi et à la reine pour demander que cette place fût donnée au frère cadet de M. Montague, devenu par cette mort l'aîné ou plutôt le fils unique de son père, le lord Montague de Boughton, et ce gentilhomme lui-même arriva en poste à Salisbury, avec les lettres que le duc et la duchesse écrivaient en sa faveur, deux ou trois heures après qu'on eut reçu la nouvelle de la mort de son frère. Il apportait en même temps une lettre de la duchesse au chancelier, pour le prier d'aider M. Montague, autant qu'il le pourrait, à obtenir sa demande, attendu qu'il occupait dans la maison de la duchesse le même emploi qu'avait eu son frère dans la maison de la reine.

Le chancelier n'avait nullement coutume de se mêler des affaires de cette nature, et ne connaissait pas du tout le gentilhomme qui lui était recommandé. Cependant il ne put refuser d'aller voir la reine, et de lui montrer la lettre qu'il avait reçue, mais sans aucune intention d'aller plus loin dans cette affaire. Mais la reine qui avait reçu sa lettre avant qu'il se rendit chez elle, lui parut très-favorablement disposée envers M. Montague, pourvu que le Roi l'approuvât, disant seulement « qu'elle ne voulait faire entrer

« personne dans sa maison, sans connaître d'a-
« bord les intentions du Roi. » Elle ajouta « qu'elle
« savait que lord Montague avait été fort irrité
« contre celui de ses fils qui venait d'être tué si
« malheureusement pour avoir pris cet emploi
« dans sa maison, et qu'il n'avait jamais voulu
« lui rien accorder pour l'aider à soutenir sa dé-
« pense, et qu'ainsi, tous les autres obstacles
« fussent-ils levés, elle ne le recevrait pas sans
« être assurée que cela plaisait à son père, et
« même qu'il le désirait. »

Sa Majesté voulut bien demander au chance-
lier « de s'employer auprès du Roi aussi adroi-
« tement qu'il le pourrait pour l'engager à lui
« recommander M. Montague comme une chose
« de justice, puisque son frère avait perdu la vie
« à son service. »

L'ordre de Sa Majesté obligea le chancelier à
voir le Roi, et à lui montrer la lettre qu'il avait
reçue de la duchesse; en même temps le roi lui
donna celle qu'il avait reçue du duc, et dans la-
quelle Son Altesse lui demandait, « s'il ne donnait
« pas sur-le-champ la place à M. Montague, du
« moins de n'en pas disposer avant d'avoir vu le
« duc. » Le chancelier lui dit que la Reine
n'avait pas fait de réponse, mais s'en référait
entièrement à Sa Majesté, et le Roi dit de son
côté « qu'il ne lui recommanderait jamais per-
« sonne qu'il ne sût lui être agréable, et ajouta

« qu'il lui paraîtrait dur de refuser à un frère la « place du frère qu'il avait perdu à son service. » Il ajouta « que le lord Crofts lui avait parlé en « faveur de M. Robert Spencer, dont il avait « très-bonne opinion; mais il avait répondu qu'il « ne ferait rien à cet égard sans avoir vu son « frère, et qu'il voulait tenir sa résolution. » Le chancelier ne répondit point, attendu que dans son particulier il avait beaucoup plus d'amitié pour M. Spencer, dont cependant il avait parfaitement ignoré la demande, que pour l'autre à qui il n'avait dit en sa vie que quelques paroles. Il dit à M. Montague ce que le Roi lui-même lui avait dit, « qu'il ne disposerait pas de la « place avant l'arrivée du duc. » Il ajouta seulement ce que la reine avait dit de son frère, et lui conseilla de chercher à écarter tout obstacle, sur quoi M. Montague résolut d'aller trouver son père, ce qu'il avait le temps de faire avant que le Roi et son frère se revissent.

Le même soir M. Spencer vint trouver le chancelier et lui porta une lettre du trésorier dont il était le neveu, et qui était malheureusement parti la veille pour une maison qu'il avait à vingt milles de là. Dans cette lettre, le trésorier le priait de recommander son neveu à la Reine, pour laquelle M. Spencer avait aussi des lettres ainsi que pour le Roi. Le chancelier lui rendit compte de tout ce qui s'était passé, lui montra

la lettre qu'il avait reçue de la duchesse, lui rapporta ce qu'avaient dit le Roi et la Reine, ajouta qu'il ne pouvait le servir, ce dont il était très-fâché, et lui conseilla de remettre ses lettres au Roi et à la Reine, et de parler à Leurs Majestés dont il croyait savoir que la résolution n'était pas encore prise. M. Spencer parut très-satisfait de tout ce qu'il lui avait dit et avoua qu'il ne pouvait espérer que le chancelier parlât en sa faveur. Quand il remit ses lettres à Leurs Majestés, il reçut de toutes deux une réponse si gracieuse qu'il eut tout lieu d'espérer que sa demande lui serait accordée, bien que le Roi lui dît qu'il ne disposerait pas de la place avant d'en avoir causé avec son frère, et il n'est nullement douteux que, si le lord trésorier eût été à la ville, lorsque le Roi reçut les premières nouvelles de la mort de M. Montague, c'est-à-dire un jour entier avant l'arrivée des lettres du duc, ni le Roi, ni la Reine n'eussent refusé M. Spencer.

Peu de momens après le départ de M. Spencer, le lord Crofts, qui avait épousé sa sœur et était gouverné par le lord Arlington, vint trouver le chancelier et l'engagea, au nom de son amitié pour le trésorier, à prendre soin « que le Roi ne « refusât pas de le satisfaire sur la demande « qu'il lui présentait en faveur de son neveu, la « première qu'il eût jamais faite et dont le rejet « l'affligerait excessivement. Il lui dit que lors-

« que lui, lord Crofts, en avait parlé au Roi, « aussitôt que la nouvelle en était arrivée; et lui « avait dit qu'il était sûr que le trésorier lui de- « manderait la place pour son neveu, Sa Ma- « jesté avait promis de la lui donner, et que le « Roi et la Reine venaient d'en dire à peu près « autant à M. Robert Spencer; » qu'ainsi donc, si le chancelier voulait s'y employer, la chose pouvait être faite sans plus de retard.

Le chancelier lui demanda si M. Spencer l'avait informé de ce qui venait de se passer entre eux deux. Il lui dit que oui, ajoutant « que le « chancelier avait fait tout ce que la duchesse lui « demandait puisqu'il avait parlé au Roi et à la « Reine, et que maintenant son amitié pour le « lord trésorier devait l'engager à employer tous « ses efforts en faveur de son neveu. » Sur quoi le chancelier lui montra la lettre de la duchesse, lui répéta tout ce qu'il avait dit à M. Spencer et lui demanda « ce que penseraient de lui le duc et « sa femme, si au lieu d'appuyer ce qu'ils dési- « raient, il sollicitait contre eux. » Lord Crofts répondit « qu'il pouvait leur dire qu'il était en- « gagé avec le lord trésorier avant d'avoir reçu « leur lettre. » Alors il s'emporta avec beaucoup de violence et d'indiscrétion « sur l'affront que « le trésorier verrait nécessairement dans un « refus et sur ce que tout le monde dirait que « la chose aurait réussi si le chancelier n'eût

« pas manqué à l'amitié qu'il lui devait. » A quoi le chancelier ne répondit autre chose si ce n'est « que la conduite honteuse à laquelle il voulait l'engager était plus propre à lui ôter l'amitié d'un homme aussi exact sur l'honneur et la justice que l'était le trésorier, que rien de ce qu'il avait fait ou pourrait refuser de faire.» Il lui conseilla « de ne pas nuire à son affaire par trop d'empressement et lui dit que s'il avait, comme il le prétendait, la promesse du Roi et de la Reine, ce qu'il y avait de mieux, c'était de se tenir tranquille jusqu'à l'arrivée du duc. »

Cependant lord Crofts, par l'excès de son indiscrétion et de sa présomption, gâta complétement les choses en rendant à la Reine les messages du Roi et au Roi les messages de la Reine, que tous deux désavouèrent ensuite, et en répétant continuellement « qu'on verrait bien qui avait plus de crédit auprès du Roi, du duc ou du trésorier, et qu'il en coûterait cher au Roi s'il désobligeait le trésorier; » toutes choses qui étaient promptement transmises à York par les avis envoyés au duc chaque jour. De l'autre côté, il conseillait au trésorier de continuer ses instances auprès du Roi et de la Reine, chose entièrement contraire à son caractère, l'assurant que cela leur serait agréable et qu'ils y comptaient. Ainsi donc, aussitôt que le trésorier vint à la cour,

ce qui ne fut que lorsque le Roi se rendit à Oxford, il alla trouver Leurs Majestés et leur renouvela sa demande, avec plus d'intérêt et de chaleur qu'il ne lui était ordinaire. Il reçut de toutes deux une réponse dont il fut très-satisfait, et il n'est pas douteux que le Roi ne fût dans l'intention de persuader à son frère de renoncer à le presser davantage en faveur de l'autre pour lequel il n'avait aucun goût.

Mais le duc arriva en poste, le jour suivant, dans une toute autre disposition. Ce qui lui avait été mandé de Salisbury de la contestation qu'avait fait naître cette place, de la conduite et des propos insolens qu'avait tenus lord Crofts, l'avait excessivement irrité; il pensait que le trésorier avait entrepris de jouter avec lui de pouvoir et de se mettre en opposition contre lui; en sorte que le soir même du jour de son arrivée, dès qu'il se trouva seul avec le Roi, il s'en plaignit avec beaucoup de chaleur et pressa très-vivement Sa Majesté de faire connaître au public qui avait le plus de crédit auprès d'elle de lui ou du trésorier. Le Roi se trouva par là tellement jeté hors de la mesure qu'il avait compté garder dans la conduite de cette affaire, que sachant fort bien que les expressions dont se plaignait le duc avaient été trop souvent employées par lord Crofts, qu'il en avait même réprimandé, il crut n'avoir plus autre chose à faire qu'à rac-

commoder la chose du mieux qu'il serait possible, et après en avoir consulté avec la Reine, il signa l'ordre de la nomination de M. Montague, qui prêta serment le lendemain matin. En sorte que la première chose qu'apprit le trésorier, après avoir reçu de la bouche de Leurs Majestés toutes les assurances qu'il pouvait désirer, ce fut que la place était donnée. Il en fut plus ému qu'il ne lui était naturel et crut qu'on avait voulu lui faire un affront et l'exposer au mépris; car, « sans cela, disait-il, pourquoi le Roi, s'il avait « réellement changé d'avis après son départ, ne « le lui avait-il pas fait dire, afin qu'il fût du « moins instruit de ses intentions? »

Sa colère tomba sur le chancelier, car le lord Crofts l'assurait « que la chose eût été faite à Sa- « lisbury si celui-ci ne s'y était pas opposé, » ajoutant « que le chancelier avait vu le duc avant « qu'il s'entretînt avec le Roi, et l'avait informé « du moment où il pourrait lui parler; que le « duc avait agi en conséquence, et que c'était « ainsi qu'il avait réussi, et que lorsque lui, « lord Crofts, était entré dans la chambre du « duc pour lui baiser la main, le duc s'était dé- « tourné sans vouloir lui adresser une parole, « ce qui devait certainement provenir de l'in- « fluence du chancelier. » Le fait, cependant, c'est que le chancelier n'avait vu le duc qu'en public et ne lui avait pas dit un mot de plus que

ce qu'il lui avait dit devant tout le monde, ne jugeant pas convenable de l'ennuyer d'entretiens particuliers au moment où il arrivait fatigué de son voyage, et il n'avait pas su qu'il y eût rien de fait dans cette affaire jusqu'au lendemain, et plus tard même que le trésorier. Cependant celui-ci, bien qu'il eût de la peine à supposer au chancelier un tort si insigne à son égard, ne lui montra pas, la première fois qu'il le vit, le même maintien qu'à l'ordinaire. L'autre, qui s'en aperçut, lui demanda, avec sa familiarité accoutumée, « de quoi il s'agissait, » et en reçut une réponse qui lui fit bien juger que tout n'était pas comme cela devait être. Il ne répliqua donc point, et, le même jour, comme ils se trouvaient chez le Roi, le duc entra, et son air de mécontentement, à l'égard du trésorier, confirma celui-ci dans ses soupçons contre le chancelier. Ils furent augmentés par les femmes de sa maison, à qui le logement qu'on leur avait donné ne plaisait pas, et, comme le chancelier était le maître à l'université, elles regardaient comme un manque d'amitié de sa part de n'avoir pas assigné au trésorier le logement qui lui plaisait. Cependant il lui avait donné la maison qu'il avait jugée la plus convenable à une famille aussi considérable que la sienne, et celle que ses gens avaient choisie avec raison comme la meilleure de la ville.

Lorsque le chancelier découvrit les motifs de ce refroidissement, il s'irrita aussi de se voir si indignement soupçonné; ainsi les deux amis furent deux ou trois jours sans se rapprocher. Le chancelier, pendant ce temps, avait assez à faire à éclairer sur son compte le duc, qui n'était pas seulement très-irrité contre le trésorier, mais l'accusait lui-même d'avoir été, par amitié pour le trésorier, beaucoup moins actif qu'il ne l'aurait dû dans une affaire qui lui était si vivement recommandée par lui et par sa femme; d'autant que le donneur d'avis de Salisbury avait daubé sur lui aussi bien que sur l'autre; mais Son Altesse royale entendit avec plaisir la vérité sur tout ce qui s'était passé, démêla l'odieuse intrigue de quelques personnes aussi bien que de lord Crofts, et voulut bien avouer que le chancelier avait fait tout ce « qu'il avait dû, et qu'il avait « été mal informé du rôle qu'avait joué le tré« sorier dans cette affaire, ce qui lui avait fait « porter de lui un faux jugement dont il lui fe« rait réparation la première fois qu'il le ver« rait. »

Après cela, le chancelier s'étant encore mieux éclairci, par une conférence qu'il eut avec le Roi et le duc, de tout le fond de ce pernicieux projet, qui eût, en quelque sorte, atteint son but si on fût parvenu à le brouiller avec le trésorier, et se trouvant seul avec celui-ci, lui

dit « qu'il ne pouvait pas rompre avec lui pour « le plaisir de quelques personnes, sans lui dire « au moins de quoi il s'agissait. » Il le conjura donc de lui faire part de ce qu'il avait contre lui, promettant de lui faire voir aisément « qu'il ne « pouvait être en faute, et que c'étaient des gens qui « leur voulaient du mal à tous les deux qui avaient « machiné cette brouillerie comme le meilleur « moyen de leur nuire à l'un et à l'autre; » et voyant que le trésorier ne voulait pas s'expliquer, « il lui dit qu'il avait appris les soupçons qu'on « lui avait fait concevoir contre lui relativement « à la demande de son neveu, et qu'il allait donc « lui exposer tout ce qu'il savait de cette affaire;» ce qu'il fit avec exactitude, et termina en lui protestant « qu'il n'avait rien su de ce qui s'était « fait à Oxford si ce n'est après le moment où il « l'avait quitté, surpris du changement de ses « manières à son égard, et sans pouvoir en de« viner la cause. »

Alors le trésorier, avec sa franchise accoutumée, lui dit « que s'il n'avait eu d'autre rôle en « ceci que ce qu'il venait de lui exposer, il se « croyait lui-même obligé de lui rendre compte « de ce qu'il avait fait et des raisons qu'il avait « eues de le soupçonner d'avoir manqué envers « lui au devoir de l'amitié. » Il commença donc par lui parler « de l'amitié et de l'estime qu'il « avait pour son neveu, qu'il croyait, sous les

« rapports de la naissance et de l'éducation, au « moins aussi digne d'être attaché à la personne « de la Reine que celui à qui on avait accordé « cette faveur, et que cependant n'étant pas sur « les lieux, il n'avait nullement songé à solli- « citer la place que lorsque son neveu lui avait « rendu compte de ce que le chancelier lui avait « dit, ce qu'il avait fait avec une grande sincé- « rité; et, lorsqu'il avait lui-même su que le « duc d'York parlait pour un autre, il s'était ré- « solu à ne pas aller plus avant jusqu'à ce que le « lord Crofts fût venu lui assurer, de la manière « la plus confiante, que le Roi lui avait promis « de donner la place à Robert Spencer, et que « Leurs Majestés comptaient qu'il poursuivrait « sa demande, ce qui leur donnerait moyen d'é- « chapper aux instances du duc. » Alors le tré- sorier parla au chancelier de quelques expres- sions dont celui-ci s'était servi auprès du Roi à l'occasion de cette affaire, et que le Roi lui- même avait répétées, ajoutant « que lorsqu'il « avait pris congé de la Reine pour aller à Ox- « ford, le lendemain du jour où M. Montague « était arrivé d'York, il avait dissuadé Sa Ma- « jesté de recevoir M. Spencer, alléguant, à ce « sujet, quelques raisons qui avaient été enten- « dues par une dame, en conversant auprès de « la Reine, et qui les avait répétées à la per- « sonne de qui il les tenait. Tout cela joint aux

« promesses si positives que lui avait faites le « Roi quelques heures avant de donner la place « à un autre, et à l'accueil qu'il avait reçu du « duc avec qui, lui avait-on dit, le chancelier « avait été renfermé quelque temps, pouvait lui « servir d'excuse pour l'avoir soupçonné d'être « entré pour quelque chose dans l'affront qu'il « avait reçu. »

A quoi le chancelier répliqua « qu'en effet il « devait le croire, s'il avait ajouté foi à tout ce « qu'on lui avait dit, mais il aurait cru, lui « dit-il, être assez bien connu de lui pour espérer « qu'il ne donnerait pas créance à des rapports « qui le lui présentaient comme un imbécile « et un misérable; quant aux discours qu'on « l'accusait d'avoir tenus au Roi ou à la Reine, « il n'y avait pas un mot de vrai, et c'était une « pure invention de la méchanceté, ce dont il « lui serait facile de s'éclaircir, car le chance-« lier promit de n'en rien dire au Roi avant qu'ils « lui en parlassent ensemble; il le priait de « demander au Roi, devant lui, de faire con-« naître au trésorier quelle avait été sa conduite, « et, sur la réponse que ferait alors le Roi, pris « ainsi à l'improviste, il pourrait juger de la « vérité de ce qu'on lui avait dit. Il lui raconta « ensuite tout ce que lui-même avait eu à souf-« frir du duc, les excellentes histoires qu'on avait « faites à Son Altesse royale sur leur compte

« à tous deux, et le beau rôle qu'avait joué lord « Crofts; et dont il ne lui serait pas difficile de « fournir des preuves.» Après cet éclaircissement, dont chaque jour rendait la sincérité plus évidente, tous deux retrouvèrent la mutuelle confiance qui les avait toujours unis, et les auteurs de cette première intrigue concertèrent un nouveau projet pour éloigner d'abord le trésorier, ce qui aurait rendu beaucoup plus facile le renversement du chancelier : nous le raconterons tout à l'heure.

Le duc, peu de temps après son retour du comté d'York, dit en confidence au chancelier « qu'il avait deux requêtes à présenter au Roi, et « qu'il lui en parlait d'abord afin qu'il l'aidât à « les obtenir. La première, à laquelle lui et sa « femme s'étaient engagés, avait pour objet de « faire donner à sir George Savile le titre de « vicomte. Il n'ignorait pas, dit-il, que le Roi « avait pris la résolution, à laquelle lui-même « avait fort contribué par ses conseils, de ne pas « créer de nouveaux lords; mais il espérait que, « dans cette occasion particulière, Sa Majesté « voudrait bien, sur sa demande, apporter une « exception à la règle générale; que sir George « avait une des plus belles fortunes d'Angleterre « et menait, plus que personne, le train d'un « homme de qualité; qu'il avait été très-obligeant « pour lui et sa femme durant leur séjour dans le

« Nord, et qu'ils avaient été traités chez lui de « la manière la plus splendide ; qu'il se trouvait « donc obligé à obtenir du Roi cette faveur ou « à confesser qu'il n'avait aucun pouvoir, et qu'il « espérait qu'il n'en serait point ainsi dans cette « affaire. » Il demanda donc l'avis du chancelier. Celui-ci, avec la liberté dont il avait coutume d'user envers le Roi et le duc lorsqu'il leur donnait son avis, répondit « qu'il ne pouvait conseiller à Son Altesse de présenter au Roi une telle « requête ; que d'abord il connaissait la résolution « positive du Roi, dont il ne pouvait guères s'écarter sans de fâcheuses conséquences, et qu'ensuite sir George Savile était en très-mauvaise « réputation parmi les hommes de quelque piété ; « qu'on le regardait comme dépourvu de tout « sentiment de religion, doutant même de l'existence de Dieu, s'il ne la niait pas complétement, et nullement réservé à déclarer hautement son opinion dans le monde ; ce qui lui « faisait penser qu'il ne serait honorable ni pour « le duc de faire une telle demande, ni pour le « Roi de l'accorder, en un temps surtout où la « licence des discours et des actions était arrivée, « dans tout le royaume, à un point qui navrait « le cœur de beaucoup de gens de bien, terriblement effrayés des conséquences qu'elle pouvait avoir. » Ce discours déplut fort au duc, il répondit « qu'il était résolu d'employer tout son

« crédit auprès du Roi pour réussir dans son pro-
« jet, et espérait que, quelle que fût son opinion à
« cet égard, le chancelier ne s'y opposerait pas. »

L'autre chose qu'il avait à demander, c'était que M. Coventry, son secrétaire, fût fait conseiller privé. Il voulut savoir ce qu'en pensait le chancelier. Le chancelier lui répondit « qu'il ne « serait pas plus content de son opinion sur ce « point que sur l'autre; qu'il ne pensait pas que « la chose pût être proposée au Roi; que si, « comme quelques uns s'étaient efforcés de le lui « persuader, le Roi, son frère, était disposé à « prendre de lui quelque ombrage, rien ne se- « rait plus propre à augmenter cette disposition; « car jamais un prince de Galles n'avait vu au- « cun de ses domestiques, même de ceux du « premier rang, appelés au conseil, jusqu'à ce « que son père y eût appelé le comte de New- « castle, gouverneur du prince; et il ne l'y avait « même fait entrer que lorsqu'à l'approche des « troubles, il s'était aperçu qu'il pouvait l'em- « ployer à d'autres fonctions; que ce conseil avait « toujours été composé des grands fonctionnaires « de l'Etat et d'autres qui, par leurs emplois, « avaient droit d'y siéger; que le reste étaient des « hommes que leurs titres, leur fortune et leur « influence dans le royaume rendaient l'ornement « du conseil, qui n'était maintenant que trop « nombreux; que le nombre diminuait la dignité

« des fonctions; que Son Altesse y avait déjà fait « entrer le lord Berkeley, qui n'y avait d'autres « titres que de lui appartenir; que si maintenant « elle y faisait entrer son secrétaire, sans autre « motif si ce n'est qu'il était son secrétaire, la chose « pourrait être regardée comme une manière de « gagner du terrain pied à pied, et mal interprétée « par le Roi. » Le chancelier ajouta « que le caractère contrariant et chicanier de M. Coventry ap« porterait beaucoup d'embarras dans le conseil, « et que, quant à lui, il le regardait tellement « comme son ennemi particulier, qu'il n'y avait « aucun doute que M. Coventry ne cherchât toutes « les occasions possibles de lui rendre d'aussi « mauvais offices qu'il serait en son pouvoir, « auprès du Roi et de Son Altesse royale. »

Le duc répondit seulement à cette dernière partie du discours du chancelier, et dit « qu'il « voyait bien que quelqu'un avait desservi William Coventry, et que ce qu'on avait dit au « chancelier était de toute injustice et de toute « fausseté; qu'il pouvait l'assurer, parce qu'il le « savait bien, que M. Coventry le respectait in« finiment et désirait sa bienveillance, et qu'il « répondrait bien que jamais il ne ferait rien qui « pût nuire au chancelier, sachant à merveille « que, s'il le faisait, il perdrait pour toujours sa « faveur. » Il n'est pas douteux que le duc ne crût tout ce qu'il disait, car il avait une parfaite

bonté pour le chancelier et savait fort bien que, lorsqu'il ne se rendait pas à ses désirs, c'était par un effet de sa droiture et de son exactitude à remplir les devoirs qui lui étaient imposés envers le Roi et le duc lui-même, près desquels il n'avait jamais employé ni flatterie, ni dissimulation. Mais M. Coventry avait l'adresse de persuader au duc tout ce que celui-ci désirait croire, quelque évidens que fussent souvent aux yeux de tout le monde la fausseté de ses assertions, et le défaut de droiture et de sincérité qui se faisaient voir en toute sa conduite.

La duchesse fit à son père de nouvelles instances en faveur de George Savile, le pressa beaucoup plus que le duc, et parut plus affligée que lui de ce que le chancelier ne s'empressait pas à remplir les desseins de son mari; mais le chancelier qui, sans manquer au respect dû à son rang, conservait entièrement avec elle la dignité de père, ne lui fit pas d'autre réponse qu'au duc, et lui conseilla de le dissuader de présenter cette demande au Roi.

Peu de jours après cette conférence, Son Altesse pria le Roi de passer avec lui dans son cabinet et d'y faire entrer le chancelier. Lorsqu'ils y furent ensemble, le duc, après s'être entretenu un instant avec le Roi de lettres qu'il avait reçues du comte de Sandwich, et dont on parlera tout à l'heure plus en détail, dit à Sa Majesté qu'il avait une humble requête à lui pré-

senter, et parla fort de la grande influence de sir George Savile dans le Nord, de l'étendue de ses propriétés, de l'ordre et de la magnificence qui régnaient dans sa manière de vivre, et termina en demandant à Sa Majesté « de lui donner « le titre de vicomte en Angleterre. » Sur quoi le Roi lui rappela aussitôt « la résolution qui « avait été prise dans ce même cabinet et, à ce « qu'il croyait, sur la proposition du duc, mais, « il en était bien sûr, du moins de son avis et « avec son approbation. » Le duc répondit « qu'il « s'en souvenait à merveille et pensait qu'en gé- « néral on ferait bien d'y tenir; mais que dans « ces sortes de déterminations, on supposait tou- « jours la possibilité de quelques cas extraordi- « naires qui pouvaient nécessiter une exception. « Il suppliait donc très-humblement Sa Majesté « de s'écarter cette fois de la règle d'après ses vives « instances dont personne ne pouvait faire un pré- « cédent. Il avoua qu'il avait tellement compté « sur la bonté de Sa Majesté, qu'il avait donné « lieu à sir George Savile d'espérer qu'il réussi- « rait dans cette demande, et que, s'il en était « autrement, sir George croirait qu'il lui avait « promis sans intention d'accomplir sa promesse, « ou bien qu'il avait manqué de crédit auprès « de Sa Majesté, deux choses également fâcheuses « pour son honneur. »

Le Roi répliqua nettement et avec plus de pré-

sence d'esprit qu'il ne lui était ordinaire, « qu'il « était absolument nécessaire de s'en tenir ri- « goureusement à l'observation de la règle, que « si une fois il la violait, il serait assailli d'un « déluge d'inconvéniens contre lesquels il lui « serait impossible de se défendre. Il nomma « deux ou trois personnes qui le sollicitaient vi- « vement pour obtenir des titres, et avaient « toutes quelques droits à alléguer, et auxquelles « il n'avait pu échapper qu'en leur opposant sa « résolution déclarée à cet égard. » La vérité c'est que, par une faiblesse à laquelle il n'était que trop sujet, il avait promis à ces personnes et à leurs amis que, s'il faisait une nouvelle création de lords, elles seraient certainement dans le nombre, et qu'il évitait les inconvéniens de cette promesse en rejetant pour le moment les instances du duc qui lui étaient fort désagréables, puisqu'il avait résolu de ne point faire de nouvelle création. Ce fut la vraie raison qui le rendit cette fois si inexorable aux prières de son frère; celui-ci en fut fort chagrin, et ne crut pas devoir hasarder une nouvelle demande dans un moment si défavorable, d'autant plus que voyant la promptitude avec laquelle lui avait répondu le roi, il n'était pas sans quelque crainte que le chancelier ne l'eût préparé d'avance. Le chancelier cependant, bien que présent à la discussion, n'avait pas proféré une seule parole, et très-réellement

n'a jamais rien dit au Roi de la conversation qu'il avait eue à ce sujet avec Son Altesse, et ne lui a même jamais parlé de l'affaire.

Le duc, dans cet embarras, jugea nécessaire d'instruire de ce qui s'était passé M. Coventry, oncle de sir George Savile, et à la sollicitation duquel il avait fait cette demande, afin de faire bien connaître au neveu qu'il n'y pouvait rien de plus. Dans son mécontentement, il eut l'imprudence de lui raconter tout ce qui s'était passé dans son premier entretien avec le chancelier, et l'autre eut soin de n'en rien laisser ignorer à aucun de ceux qui pouvaient avoir envie de s'en venger. Le duc, pour montrer son empressement à obliger cette famille, attacha aussitôt à sa chambre un jeune frère de sir George Savile, qu'il ne connaissait que pour l'avoir vu dans le nord. Ce jeune homme, spirituel, plein de confiance et de présomption, ne perdit pas une occasion d'exercer sa malignité contre le chancelier, et cela avec une licence qui, dans les anciens temps, eût attiré de sévères châtimens à celui qui se la serait permise contre des hommes même d'un rang fort inférieur dans l'État.

Peu de temps après, le roi dit au chancelier « que son frère avait désiré que son secrétaire « M. Coventry entrât dans le conseil privé, qu'il « n'avait pu le refuser, et lui avait promis que « la chose se ferait à la première réunion du

« conseil. » Il fut en effet admis et fait chevalier, et bientôt après, également à la demande du duc, il fut appelé dans le comité avec lequel Sa Majesté avait coutume de délibérer sur les affaires les plus secrètes. A compter de ce moment, il se fit un changement général dans la conduite et la discussion de toutes sortes d'affaires. Le chancelier avait vu son crédit auprès du Roi fort diminué du moment où le lord Arlington avait été fait secrétaire; mais, depuis l'introduction de ce nouveau conseiller, la diminution en fut sensible aux yeux de tout le monde.

Le lord Arlington n'avait pas le don de la parole, ni la conception vive, en sorte qu'il contredisait rarement dans le conseil. Son talent s'exerçait en particulier, et il obtenait très-souvent de fâcheux changemens à ce qui avait été décidé dans la délibération publique. Mais sir William Coventry, parfaitement uni avec lui d'intérêt et de goût, avait l'esprit très-prompt, la parole à la main, n'était jamais retenu ni par la modestie, ni par aucune déférence pour l'âge, l'expérience ou la dignité de personne, aussi disposé à critiquer ce qui avait été fait avant son entrée au conseil, qu'empressé à contredire tout ce qu'on y pouvait proposer ensuite. En sorte que la première fois qu'il fut admis dans le comité privé, comme on discutait les moyens d'avoir de l'argent pour payer à un jour très-prochain la somme

due à l'évêque de Munster, conformément à l'engagement contracté par le Roi, il dit « que « nous avions assez affaire de notre argent pour « nos propres besoins, sans le donner encore « pour le service des autres. » Sur quoi on l'instruisit du traité que le roi avait conclu avec l'évêque, et en vertu duquel celui-ci était actuellement en marche, ce que tout le monde regardait comme très-important pour Sa Majesté. Il répondit que, « quelque secrètement que l'affaire « eût été traitée, il en avait entendu dire quelque « chose, qu'il l'avait désapprouvée dès le com- « mencement, et ne consentirait jamais à ce qu'on « dépensât un sou de plus pour cet objet; » ce que le Roi regarda lui-même comme une rare impudence.

Sa grande ambition était de se faire remarquer par son opposition à tout ce que proposaient ou disaient le chancelier et le trésorier, à qui les autres conseillers, quelque peu qu'ils se souciassent de leurs personnes, avaient toujours rendu les égards qu'ils devaient à leurs fonctions. C'était l'ennemi déclaré des jurisconsultes et de la loi elle-même, et les choses passées au grand-sceau d'Angleterre n'avaient pas pour lui plus d'autorité que n'en aurait eu la minute d'un notaire. Il n'avait aucun principe, soit religieux, soit politique; aujourd'hui d'un avis, demain d'un autre, il était singulièrement incommode à

tous ceux qui étaient obligés de traiter d'affaires avec lui; son orgueil et son insolence donneront souvent occasion de parler de lui dans le cours de ce récit.

Le Roi était depuis peu de jours à Oxford, lorsqu'on y reçut la nouvelle que le comte de Sandwich avait eu avec les Hollandais une sorte d'engagement dont le public attendait impatiemment les détails. Le fait, c'est qu'après l'affaire de Bergen, comme le comte rangeait la côte d'aussi près qu'il lui était possible avec sûreté, pour attendre la flotte hollandaise, comme on était au mois de septembre, les vents toujours violens dans cette saison de l'année l'avaient absolument contraint à se rendre avec toute sa flotte sur la côte d'Écosse, où il était sûr de rencontrer assez de ports pour y pouvoir naviguer en sûreté. Dans cet intervalle, Ruyter avait passé, et s'était rendu sur la côte de Norwège. La nouvelle de l'attaque de la flotte des Indes dans le port de Bergen, et les lettres de quelques uns de leurs officiers qui paraissaient se croire peu certains de la sûreté du port et de la fidélité du gouverneur, avaient produit en Hollande une singulière consternation, car s'ils eussent perdu les trésors que rapportait leur flotte, la compagnie des Indes courait risque de se dissoudre.

La flotte de Ruyter était prête à mettre à la voile, bien armée et bien équipée; mais il ré-

gnait toujours entre les chefs et les autres officiers beaucoup de divisions, d'où il pouvait, au moindre accident, résulter de grands malheurs. Pour les prévenir, le pensionnaire de Witt crut devoir hasarder sa propre personne. Il pouvait d'ailleurs se croire partout ailleurs aussi en sûreté qu'il l'eût été en son pays, s'il fût arrivé quelque malheur à la flotte. Il fut donc revêtu de pleins pouvoirs; on lui alloua une somme considérable pour sa table, ainsi qu'une garde de hallebardiers pour la sûreté de sa personne, et une nombreuse suite de volontaires, et il monta à bord du vaisseau de Ruyter qui reçut des ordres de lui.

Le comte de Sandwich ayant appris que la flotte hollandaise avait gagné la côte de Norwège, prit tous les soins possibles pour se trouver sur sa route à son retour. Il s'arrêta peu de temps sur la côte de Norwège d'où, après y avoir bien pensé, on avait laissé partir les vaisseaux hollandais, et où il s'élevait une clameur générale contre l'attaque des Anglais. Malgré toute la vigilance et les efforts du comte, l'obscurité et la longueur des nuits favorisèrent tellement les Hollandais qu'il ne put attirer au combat leur flotte toute entière. Cependant il eut en deux rencontres le bonheur de prendre huit de leurs grands vaisseaux de guerre, deux de leurs meilleurs bâtimens de la flotte des Indes orientales, et environ vingt autres bâtimens marchands qui étaient ou

qui auraient dû être sous la protection de leur flotte. Après quoi, comme on était alors au mois d'octobre, la tempête le força de venir chercher un abri dans les ports d'Angleterre.

La prise qu'avait faite le comte de Sandwich était belle, et arrivait fort à propos pour subvenir aux besoins actuels de la flotte et aux dépenses de celle qu'il fallait mettre en mer le printemps suivant. Il avait remporté cet avantage par sa bonne conduite et avec peu de perte. Cependant, comme c'était moins qu'on n'avait espéré, attendu que nous regardions comme à nous tout ce qui était en mer, on reçut à Oxford, en même temps que les nouvelles de la victoire, l'avis de plusieurs négligences commises, de plusieurs occasions perdues; sans cela, disait-on, il eût été facile de prendre la flotte toute entière; mais on avait cessé de la poursuivre tandis qu'elle était encore en vue, et on aurait pu pousser encore plus loin après avoir pris les bâtimens des Indes orientales, qui avaient été surpris et abordés à la chute du jour et se croyaient au milieu de leur flotte. Il était certain que le comte avait poursuivi les Hollandais pour tâcher de les obliger au combat jusqu'au moment où ils s'étaient trouvés si près de la côte de France, que, comme le vent soufflait à la côte, tous les officiers supérieurs avaient jugé absolument nécessaire d'abandonner la chasse.

Sir William Coventry, qui n'avait jamais rendu service à un homme de mérite que pour en désobliger un autre à qui il voulait quelque mal, et n'avait contribué, lors de la dernière expédition, à faire préférer le comte de Sandwich qu'afin de traverser le prince Robert, eut soin, en cette occasion, de répandre, fort au désavantage du comte, les nombreux renseignemens qu'il avait reçus de divers officiers de la flotte, cherchant à faire croire qu'il avait évité le danger avec trop de circonspection. Mais le Roi et le duc rendirent justice au comte et repoussèrent tous ces bruits comme des calomnies. Le duc qui avait vu sa conduite dans une action des plus dangereuses, lui rendit hautement témoignage comme à un brave et prudent général, et qui payait de sa personne en face du danger, avec autant de courage que le permettait la raison et le commandait l'occasion. Son Altesse se rendit caution qu'il avait certainement, dans cette expédition, fait tout ce que devait faire un homme d'honneur, et fut extrêmement satisfaite ainsi que Sa Majesté du riche butin qu'il avait rapporté. La perte en fut déplorée en Hollande avec une tristesse égale à leur satisfaction et consterna jusqu'à de Witt lui-même. Mais quels que fussent les succès qu'eût obtenus le comte à la mer, il eut le malheur, en entrant dans le port, de faire une imprudence qui diminua l'estime

que le Roi avait pour lui, lui attira le ressentiment du duc, et donna occasion à ses ennemis de lui faire beaucoup de mal.

C'est une règle connue et constante dans l'amirauté qu'on ne doit toucher à rien de ce qui se trouve sur un vaisseau pris à l'ennemi jusqu'à ce qu'il soit amené dans le port et déclaré de bonne prise. Il paraît qu'au retour de la flotte, les officiers supérieurs proposèrent au comte de Sandwich, « en considération des fatigues qu'ils « avaient endurées tout l'été sur la mer et des « occasions dangereuses où ils s'étaient trouvés en- « gagés, de leur distribuer quelques récompenses « sur la cargaison des vaisseaux des Indes orien- « tales. » Cela lui parut raisonnable, et disposé à céder à leurs demandes, il en écrivit au vice-chambellan, afin qu'il en instruisît le Roi, lui mandant qu'il croyait la chose faisable. Le vice-chambellan, ayant montré au Roi la lettre du comte, y répondit en lui faisant passer l'approbation de Sa Majesté. Mais, avant d'avoir reçu la réponse, le comte avait exécuté son projet et distribué, sur les marchandises les moins précieuses, une valeur de mille livres sterling à chacun des officiers supérieurs et s'était adjugé, à lui-même, une part de la valeur de deux mille livres. Il s'éleva aussitôt un cri général, comme si les vaisseaux des Indes et tous les autres eussent été pillés par les marins, et les marins,

de leur côté, crièrent aussi haut que le public, disant qu'on ne s'occupait nullement d'eux, que tout était donné aux officiers supérieurs; ce que les autres officiers regardaient comme un passe-droit à leur égard.

Le général, qui n'était rien moins que bien disposé pour le comte de Sandwich, dont il croyait qu'on avait trop considéré et trop récompensé les services au retour du Roi, apprit ce qui s'était passé avant que les nouvelles en arrivassent à Oxford; et, avec sa vigilance ordinaire, que l'on reconnut bientôt en cette occasion avoir été excitée par une animosité particulière, il envoya, dans toutes les villes maritimes, l'ordre de saisir toutes les marchandises qu'on apporterait de la flotte dans des chaloupes, et donna l'éveil à Oxford sur les très-fâcheuses conséquences d'une pareille action, « disant qu'elle nuirait à la vente de ce « qui restait sur ces vaisseaux; car la compa- « gnie des Indes orientales, avec qui probable- « ment on aurait fait affaire à meilleur compte « qu'avec qui que ce fût, ne pourrait plus alors « s'empresser d'acheter, puisqu'une assez grande « partie de ces marchandises avait passé en « d'autres mains, ce qui gâtait son marché. » Le comte avait déjà rendu compte au duc de tout ce qui s'était fait et de ses motifs. Le Roi fut justement mécontent de ce qu'il s'était tant hâté, et demanda « pourquoi il avait écrit pour

« avoir son approbation, puisqu'il était résolu « d'agir sans l'attendre. » Cependant il était fort aise que le comte se fût conduit ainsi; car, s'il avait eu sa réponse avant d'agir, il eût été bien plus excusable.

Mais le duc, qui avait constamment traité le comte avec beaucoup de bonté, fut irrité contre lui au dernier point, et regarda la chose comme un affront qui lui était personnel et tout-à-fait sans exemple. « Cette action, impossible à jus- « tifier, ne pouvait, disait-on, provenir que de « deux sources, dont l'une était sans doute une « extrême vanité et l'ambition de se rendre po- « pulaire parmi les officiers de la flotte, ambi- « tion que le comte ne devait pas satisfaire aux « dépens du Roi; et quand même une telle li- « béralité eût été convenable, c'était au duc à « la provoquer et elle ne devait se répandre « que par son canal. Il avait été lui-même « témoin oculaire de la conduite des officiers « dans l'action la plus considérable de toute « cette guerre, et le comte, en s'arrogeant le « pouvoir de les en récompenser de sa propre « autorité, allait sur ses droits et sur l'exercice « de sa juridiction. » Le duc regardait la démarche du comte, pour obtenir l'approbation du Roi, par le moyen du vice-chambellan, comme un tour d'adresse qui aggravait encore son offense; car il aurait dû s'adresser au

duc; son supérieur, et le pauvre vice-chambellan encourut sa part des reproches pour avoir osé porter au Roi une proposition qui, supposé qu'elle eût été convenable, devait être faite par le duc. « Cette témérité du comte pouvait « aussi, disait-on, provenir de l'avarice, » la seule tache qui, bien qu'elle ne se fût jamais fait remarquer d'une manière choquante, obscurcît, chez le comte, beaucoup de nobles qualités. Il devint un exemple frappant de la force et du pouvoir irrésistible de l'envie. Elle se nourrit d'ordinaire de son propre poison et devient naturellement plus fâcheuse à celui qui la ressent qu'à celui qui en est l'objet; mais, lorsqu'elle trouve un sujet sur lequel elle se puisse exercer avec quelque succès, elle se montre plus insatiable dans sa vengeance qu'aucune autre des passions dont le cœur humain puisse être susceptible.

Le comte était un homme si excellent de caractère et de conduite qu'il n'avait pu se faire d'ennemis, et rempli de tant de bonnes qualités, si aisé à vivre, qu'il s'attachait singulièrement même ceux qui ne le connaissaient pas assez intimement pour admirer tout son mérite. Cependant le public était généralement disposé à le regarder sous un jour désavantageux. Les hommes qui avaient constamment suivi le Roi, tandis qu'il était demeuré aussi constamment

attaché à Cromwell, et qui ne savaient pas combien il s'était repenti de bonne heure et à combien de périls l'avaient exposé les témoignages de son repentir, pensaient que le Roi avait été trop prodigue à entasser sur lui les honneurs. Ceux de son parti qui l'avaient connu familièrement, et croyaient avoir contribué aussi activement que lui à la révolution, le regardaient avec quelque colère comme un homme qui, sans plus de mérite qu'aucun d'eux, avait eu meilleure fortune, et dont l'avantage était d'avoir fait de bonne heure ses conditions. Au vrai, il n'était pas, dans le royaume, un homme à qui l'on pût moins reprocher une pareille habileté. Il n'avait jamais contribué à rien de ce qui lui était arrivé d'heureux par la moindre insinuation capable de faire penser qu'il désirât telle ou telle faveur, ou qu'elle pût lui être agréable. Mais l'orage une fois déclaré, les vents soufflèrent contre lui de tous les points de l'horizon, on l'accabla de reproches de tout genre et on s'appliqua à lui préparer tous les affronts possibles.

Il avait envoyé à Lynn, sur une chaloupe, les marchandises qu'il s'était assignées et qui devaient, de là, être transportées chez lui par eau. D'après l'ordre du général, un officier de ce port saisit la chaloupe et voulut commencer à la faire décharger; mais les domestiques du comte en appelèrent à d'autres officiers égaux en autorité,

auxquels ils présentèrent une lettre du comte, dans laquelle il reconnaissait tous ces effets pour être à lui. Dans le nombre se trouvait son lit, le mobilier de sa cabine, son argenterie et ce qui s'ensuit. La lettre était accompagnée d'une note des marchandises qui pouvaient être sujettes aux droits. Le comte priait les officiers des douanes « d'envoyer un de leurs commis avec la chaloupe « jusqu'à sa maison, où il recevrait ce qui leur « était dû, sans la faire décharger dans le port; » ce qui, sans compter les inconvéniens du retard, pourrait en avoir plusieurs autres. L'officier qui avait arrêté la chaloupe et avait intérêt à ménager un grand personnage du pays assez disposé à trouver bon qu'on fît quelque affront au comte, refusa brutalement de la laisser passer sans être déchargée; mais les autres l'ayant emporté, il exhala sa colère en termes très-grossiers contre le comte. Celui-ci, averti de tout par ses domestiques, adressa une plainte aux lords du conseil, les priant de mander cet homme et de le faire punir, ce qu'on ne put lui refuser, bien que l'enquête ne laissât pas d'être assez fâcheuse; car l'officier, qui était un gentilhomme de bonne conduite et de bonne réputation, nia, entre les paroles qui lui étaient imputées, toutes celles qui pouvaient donner lieu à de trop fâcheuses interprétations, et justifia son action en produisant l'ordre du général, conçu d'une manière inaccoutumée, et qui

manifestait assez clairement une intention particulière et peu favorable.

Le général, promptement averti, écrivit de Londres, fort irrité de ce qu'on mandait un officier qui n'avait d'autre tort que d'avoir exécuté un ordre de lui, et l'autre grand personnage, homme fort important, attaché au service du Roi et chargé dans le pays de très-hautes fonctions, écrivit à plusieurs reprises « qu'il était impossible de faire marcher le service du Roi « dans ce pays si cet officier était puni pour avoir « fait ce à quoi il n'aurait pu manquer sans mériter punition. Il demandait donc que ceux qui « l'avaient mandé le renvoyassent à ses fonctions. »

Sir William Coventry eut alors beau champ pour donner cours à toutes ses passions et pour échauffer le duc, déjà suffisamment irrité sans qu'on eût soin de porter ainsi du bois au feu. « Si « la conduite du comte, disait-il, avait eu pour « motif l'avidité, il n'était pas vraisemblable « qu'il se fût contenté de si peu; et, bien que « les officiers n'eussent reçu que la valeur des « mille livres qui leur étaient assignées, il y avait « lieu de croire que pour lui il ne s'en était pas « tenu à la médiocre valeur de deux mille; on « devait donc penser qu'il en avait pris beaucoup davantage, et l'examiner avec grande « rigueur. » On ne l'avait point encore accusé alors de n'avoir pas assez tiré avantage, contre

l'ennemi, des occasions qui s'étaient offertes et de ne les avoir pas poursuivies assez loin. On en parla beaucoup alors, et on ouvrit l'avis de le mander immédiatement, bien qu'on sût qu'aussitôt qu'il aurait pu ramener les vaisseaux dans les ports auxquels ils étaient destinés, il se rendrait lui-même à Oxford. On travailla beaucoup sous main la chambre des communes pour l'irriter contre ce délit du comte, et le présenter comme un sujet de plainte à porter devant la chambre des pairs pour qu'il y fût poursuivi et mis en jugement. Les hommes qui s'étaient vainement efforcés, avec toute la méchanceté imaginable, à échauffer les esprits là-dessus, persuadèrent au Roi et au duc « que c'était uniquement « par leur activité et leur crédit que la chose « avait été prévenue pour cette fois, et qu'ils « n'avaient pu l'empêcher que parce que la session devait être courte, et qu'on n'avait pas « le temps de faire arriver à Oxford les témoins « nécessaires; mais qu'aussitôt que la peste serait suffisamment apaisée à Londres pour que « le parlement pût s'y rassembler, il serait impossible d'empêcher la chambre des communes « de poursuivre cette plainte, à laquelle cependant personne ne songeait, si ce n'est ceux qui « mettaient leurs soins à y pousser. »

Le comte de Sandwich recevait de bons avis d'Oxford et sut tout ce qui s'y disait de lui.

Il commença à penser qu'il avait agi imprudemment de donner à ses ennemis l'occasion qu'ils recherchaient si avidement de parler mal de lui. Aussitôt qu'il put s'absenter de la flotte, il arriva en toute hâte à Oxford, et rendit un compte si complet de sa conduite de chaque jour, depuis le moment où il s'était mis en mer jusqu'à celui de son retour, qu'il fut clairement démontré qu'il n'avait rien fait ni rien omis d'important que d'après l'avis de son conseil de guerre, conformément aux ordres qu'il avait reçus; le Roi et le duc ne purent s'empêcher de l'absoudre sur toute imputation de négligence ou d'erreur. Mais quant à la liberté qu'il avait prise de toucher à la cargaison des vaisseaux, et aux circonstances qui avaient accompagné cette action, ils déclarèrent qu'ils ne le regardaient pas comme justifié. Il avoua « qu'il était fort à blâmer. Il demanda « pardon et donna les excuses qu'il dut croire « les plus propres à plaider jusqu'à un certain « point en sa faveur; il protesta que la chose lui « avait paru en quelque sorte nécessaire; que la « flotte était mécontente et se plaignait de n'a- « voir reçu aucune récompense pour le combat « de l'été, où, en effet, elle avait très-fort mé- « rité. On commençait à murmurer qu'on ne se « dessaisirait pas des vaisseaux des Indes sans « en avoir obtenu quelque part, si bien qu'il « craignait qu'on n'eût l'intention de les piller,

« et il aurait craint encore pis s'il n'eût cédé « aux instances des officiers supérieurs. Il avait « donc consenti à ce qu'on leur distribuât à chacun pour la valeur de mille livres, et était « bien sûr que ce qu'on leur avait donné ne « montait pas plus haut. Il avoua qu'il n'avait « pas assez considéré les conséquences de la « chose et n'avait point songé que ceux qui n'auraient rien reçu seraient plus mécontens que « ceux qui recevaient ne seraient satisfaits, et « qu'il reconnaissait qu'il en était ainsi. Il était « donc sincèrement fâché de l'avoir permis et « encore plus d'avoir pris une part pour lui-« même ; il en demandait pardon, désirait que « cette part, à laquelle il n'avait pas encore touché, fût remise dans le vaisseau d'où elle avait « été tirée, et promit de donner des ordres en « conséquence. »

On ne pouvait faire un aveu plus franc ; et, en voyant à combien de gens on pardonnait chaque jour de beaucoup plus énormes transgressions, il y avait lieu d'espérer qu'un homme, à qui on trouvait si peu de chose à reprocher, serait absous de cette faute. Le Roi et le duc le traitèrent avec beaucoup de bonté. Il fut renvoyé sur la flotte pour y donner ses ordres relativement au départ d'une croisière d'hiver et autres affaires de la marine. On le chargea aussi de faire entrer les vaisseaux des Indes dans la ri-

vière, et de prendre grand soin qu'aucun des marins ne descendît à terre, où la peste régnait avec autant de fureur ou guères moins que durant l'été. Presque tout le monde crut donc ainsi la chose finie et se réjouit fort qu'une si mauvaise affaire se fût apaisée si facilement; mais sir William n'entendait pas qu'on en demeurât là.

Il fallut ensuite s'occuper sans retard de lever l'argent nécessaire au paiement des marins, aux besoins pressans de la flotte qui venait de rentrer et aux préparatifs de celle qu'on voulait envoyer en mer au printemps, époque à laquelle infailliblement la flotte française serait prête à se joindre à celle des Hollandais. L'argent accordé par le parlement ne pouvait être recouvré que long-temps après, et les affaires des banquiers étaient dans un tel désordre, à cause de la mort de leurs agens et de la peste qui s'était déclarée dans plusieurs de leurs maisons, qu'on ne pouvait avoir recours à la méthode ordinaire de se faire avancer de l'argent sur des assignations. Le général avait écrit au lord trésorier « qu'il croyait qu'on ne pourrait « traiter nulle part pour la vente des vaisseaux « de la compagnie des Indes orientales, à aussi « bon compte qu'avec la compagnie des Indes « anglaise. Quelques uns de ses membres étaient « venus le trouver pour connaître le bon plaisir « du Roi, et si on leur indiquait une personne

« autorisée à traiter cette affaire, ils promet-« taient de faire venir plusieurs de ceux d'entre « eux qui se trouvaient dispersés dans les pro-« vinces, et d'en former une assemblée assez nom-« breuse pour donner à un comité des pouvoirs « qui l'autorisassent à traiter en son nom. » Il ajoutait « qu'il ne doutait pas que la moitié de « la somme ne fût remise au moment de la con-« clusion du marché. » Le Roi ne fut pas plutôt averti de cette ouverture qu'il envoya à Londres M. George Carteret et M. Ashburnham pour en conférer avec le général et prendre ses avis, les autorisant tous trois en commun à vendre les deux prises à ceux qui en offriraient le plus. Ils ne reçurent point de propositions aussi avantageuses que celles de la compagnie; cependant, la compagnie elle-même prenait tellement avantage de la situation du moment, où tous les hommes connus par leur richesse étaient hors de la ville, que les chargés de pouvoir ne jugèrent pas à propos de s'arranger avant d'avoir rendu compte au Roi de tout ce qui s'était fait, et de l'opinion qu'ils s'étaient formée à cet égard après en avoir conféré avec des gens du métier. Les deux envoyés retournèrent donc à Oxford sans avoir rien conclu.

Ainsi qu'il a déjà été dit, on regardait comme une grande présomption à qui que ce fût d'oser intervenir dans les affaires maritimes, ce qu'on tenait pour un empiétement sur le département

spécial du prince. Sir William Coventry était parvenu, de cette manière, à rendre son propre pouvoir si absolu qu'il disposait entièrement de tout. Il avait persuadé au duc, et le lord Arlington, son fidèle associé, avait fait croire au Roi « que la chambre des communes était excessi-« vement irritée de ce qu'avait osé se permettre « le lord Sandwich, tellement qu'à la première « réunion du parlement (qui devait avoir lieu « au mois d'avril, s'il plaisait à Dieu de faire « cesser la maladie), on ne pourrait l'empêcher « de se prononcer très-sévèrement contre lui, et « que ce serait un grand déshonneur pour le Roi « si, à cette époque, il était encore à la tête de « la flotte. » Leur méthode, quand ils voulaient perdre un homme, était de se feindre très-occupés à prévenir sa perte. Ainsi donc, ils prétendirent « que le seul moyen de le sauver était « de lui ôter son emploi, ce qui probablement « le garantirait de toute recherche ultérieure; « qu'on regarderait son renvoi comme un châti-« ment que le Roi aurait infligé à son crime, et « qu'ainsi on ne songerait pas à le poursuivre « davantage pour la même offense. » Ils ajoutèrent « que la chose était nécessaire sous un « autre point de vue. Plusieurs des officiers et les « simples matelots avaient crié très-haut contre « lui, surtout lorsqu'on avait su généralement « que le Roi et le duc étaient fort irrités de sa

« conduite, et aucun d'eux ne s'était retenu de « l'accabler de beaucoup de reproches. Si on le « continuait dans son commandement, on ne de- « vait pas espérer que ces gens-là consentissent à « se remettre sous les ordres de l'homme qu'ils « avaient provoqué à ce point. »

Ces raisons firent d'autant plus d'impression sur l'esprit du Roi et du duc qu'elles leur étaient présentées par des personnes que ni l'un ni l'autre ne connaissaient pour être ennemies du comte, dont l'une passait même pour son ami et pour lui vouloir du bien, comme il l'eût fait réellement sans son association avec l'autre. Ils résolurent donc d'en conférer avec le chancelier, qu'ils savaient fort des amis du comte. Tous deux exprimèrent beaucoup de bonté pour lui, et une « grande confiance dans son attache- « ment, son intégrité et son courage. Quelque « blâme qu'il eût encouru par l'imprudence qu'il « avait commise dernièrement, ils se montrèrent « résolus à empêcher de tout leur pouvoir que « ce fait lui attirât le moindre désagrément; mais « ils lui dirent que le moyen le plus efficace pour « l'en garantir était de lui faire quitter son em- « ploi et de donner à un autre le commandement « de la flotte destinée à mettre en mer le prin- « temps suivant; car, s'il partait pour cette ex- « pédition, et que le parlement insistât pour qu'il « fût sommé de venir répondre aux accusations

« qu'on porterait contre lui, Sa Majesté courrait « le risque, en refusant d'y consentir, de se « brouiller avec le parlement, ou, en y consentant, de porter un tel désordre dans les af- « faires maritimes, que l'ennemi ne pourrait « manquer d'en retirer un grand avantage. » Ils ordonnèrent donc au chancelier d'en conférer avec lui, de lui exposer les choses telles qu'elles étaient, de l'assurer « de la faveur du Roi et du « duc, et de lui dire qu'ils n'avaient en cela « d'autre motif que leur affection pour lui, et « qu'il fallait trouver quelque moyen de le con- « gédier honorablement avant que personne pût « avoir connaissance du projet de sa destitution, « et qu'on en eût nommé un autre au comman- « dement de la flotte; que c'était à lui à pro- « poser le moyen à employer dans cette vue, s'il « en était quelqu'un qui lui fût agréable, ou à « juger de ceux qu'on pourrait lui proposer. »

Le chancelier se permit de leur dire « que « dans son opinion on leur avait fait craindre des « choses qui ne pouvaient arriver. Il ne préten- « dait pas prendre sur lui d'excuser le comte de « Sandwich sur l'offense dont il s'était rendu « coupable; si Sa Majesté la jugeait assez grave « pour lui ôter, à cause de cela, le commande- « ment de la flotte, personne ne songerait à l'en « dissuader, et il était possible que, dans un « temps aussi licencieux que l'époque où l'on se

« trouvait alors, une telle sévérité fût jugée né-« cessaire. Quant à la crainte que le parle-« ment ne s'occupât de ce qu'avait fait le comte, « plus qu'il ne le faisait de toutes les autres irré-« gularités qui se commettaient journellement, « elle était tout-à-fait dénuée de fondement. » Mais ils le réduisirent au silence en l'assurant qu'ils savaient là-dessus des choses qu'il ne pouvait savoir, et qu'il n'y avait pas d'autre moyen de le sauver.

Il se présentait alors une occasion de conférer au comte de Sandwich un poste digne de lui, et qu'on ne pouvait supposer que le Roi donnât à un homme qui aurait été dans sa disgrâce. Sir Richard Fanshaw, gentilhomme fort connu, et généralement aimé, avait été d'abord ambassadeur en Portugal et s'y était si bien conduit que, lorsqu'il en revint, cette couronne demanda qu'il fût envoyé en Espagne comme l'homme le plus propre à interposer, au nom du Roi, sa médiation entre l'Espagne et le Portugal. Le Roi avait déjà le projet de l'y envoyer, tant pour conclure un traité entre l'Angleterre et l'Espagne, car il n'en existait pas alors, que pour travailler de tout son pouvoir à l'objet dont on vient de parler. Personne ne connaissait mieux que lui la cour d'Espagne et ne savait si bien la langue du pays; il avait passé plusieurs années à cette cour, dans de meilleurs temps. Il y était actuellement

depuis environ deux ans, endurant toutes les mortifications auxquelles se trouvent exposés les ministres dans les cours irrésolues et embarrassées dans leurs affaires, comme l'était celle de Madrid, durant les dernières années du roi d'Espagne, où les dispositions changeaient selon que la maladie augmentait, ou qu'un peu de mieux donnait quelques espérances de guérison. Sur les instances de la cour d'Espagne, sir Richard avait été à Lisbonne, d'où il était revenu sans avoir rien fait. La paix était également désirée des deux nations à qui elle était également nécessaire; mais les Portugais demeuraient inflexibles sur les conditions. Ils aimaient mieux encourir tout ce qu'il y avait de pis, même le danger d'être contraints à quitter leur pays, que de n'y être pas maîtres. Les Espagnols tenaient aussi absolument à ne pas se désister de leurs droits, bien que sans espérance d'y soumettre le Portugal. L'Espagne ne paraissait pas même fort empressée de conclure aucun traité avec l'Angleterre, à moins que cette couronne ne voulût y comprendre le Portugal ou l'abandonner entièrement.

Tout à coup, au moment où la guérison du Roi paraissait plus désespérée que jamais, chose qui n'était jamais publiquement connue dans cette cour, on remit à l'ambassadeur un projet de traité offrant à l'Angleterre plus d'avantages

relativement au commerce, la partie la plus importante de ces sortes de traités, et imposant moins de conditions onéreuses qu'on ne l'avait encore fait dans quelque traité que ce pût être; on n'y parlait plus de Tanger ni de la Jamaïque; ce qui jusqu'alors avait, depuis le retour du Roi, arrêté dès le commencement toute espèce de négociation. Seulement on demandait « que le « traité fût immédiatement accepté et signé par « l'ambassadeur, qui s'engagerait à en obtenir la « confirmation du Roi, dans un certain nombre de jours après qu'il lui aurait été présenté; faute de quoi il n'en serait plus question. »

L'ambassadeur, surpris de cette proposition, compara ce qui lui était offert avec ce que ses instructions lui enjoignaient de demander. Il ajouta au projet de traité ce qui manquait à cet égard, et, de plus, différentes choses qu'il crut pouvoir exiger d'après ses propres observations et ses conférences avec les négocians, ou qu'il pensait devoir obtenir de gens qui lui avaient offert plus qu'il ne leur avait demandé. Ces changemens furent approuvés et consentis, et cette nouvelle rédaction lui revint bientôt signée par le Roi, sous la condition que l'ambassadeur la signerait sur-le-champ et prendrait l'engagement dont on a parlé. L'ambassadeur aurait fait sagement, il eût été même de son devoir d'in-

former son maître ou les ministres de ce qui s'était passé et d'attendre, avant de signer, un ordre spécial; mais on lui refusa absolument le temps nécessaire, sans lui cacher que le motif de cette précipitation était le mauvais état de la santé du Roi, « attendu que sa mort pouvait « apporter un tel changement dans les conseils, « que si le traité n'était pas conclu tandis qu'il « était encore en vie, on ne savait ce qui pou« vait arriver ensuite. » Cette raison parut, à notre ambassadeur, aussi bonne dans notre intérêt que dans le leur. Il pensa que s'il ne profitait pas de cette conjoncture, on ne lui offrirait jamais un traité si avantageux. Il signa donc le traité auquel on ajouta quelque article secret peu à l'avantage du Portugal, mais que, d'après ce qui lui avait été dit à Lisbonne, il ne croyait pas lui devoir être désagréable.

Le traité remis au Roi par l'ambassadeur d'Espagne auquel on avait dépêché un exprès pour l'apporter, fut examiné au conseil où il fut excessivement critiqué sur plusieurs points. Outre le désavantage que donnait l'absence à sir Richard, qui, s'il eût été présent, se serait défendu avec plus d'habileté que n'en mettaient ses adversaires à l'attaquer, c'était encore une chose fâcheuse pour lui qu'on le sût très-avant dans la confiance du chancelier. On prit donc beaucoup de peine pour le présenter au Roi comme un

homme de peu de moyens, ce que le Roi savait bien n'être pas véritable. On glosa sur plusieurs des articles, on en rejeta, comme sans avantage, plusieurs qu'on aurait pu croire fort importans, à tel point qu'on ne voulut pas convenir que le commerce avec les Indes orientales pût être d'aucun profit à l'Angleterre, et autres choses pareilles. Enfin, le Roi ne voulut pas consentir à signer le traité, et la mort du roi d'Espagne, qui arriva un mois après, lui donna quelques motifs de plus de s'en applaudir.

Après avoir désapprouvé à ce point l'ambassadeur et lui avoir signifié que le Roi désavouait le traité et refusait de le signer, on décida, avec beaucoup de raison, qu'il était impossible de le laisser dans cet embarras, et qu'il fallait le rappeler. Mais, la peste ayant à cette époque chassé le Roi de Londres et dispersé le conseil, on ne s'occupa plus de mettre ce projet à exécution jusqu'à ce que l'affaire du comte de Sandwich fît songer à s'en servir comme d'un bon expédient, et le chancelier fut chargé d'en parler au comte comme d'une offre que, dans sa situation, il lui était avantageux de saisir.

Le chancelier entra en matière auprès du comte avec cette franchise et cette ouverture qui lui convenaient à l'égard d'un homme qu'il savait ne pouvoir se méfier de lui. Il lui dit tout ce que lui-même connaissait de l'affaire; « la

« crainte qu'inspirait au Roi le parlement et le « moyen auquel il avait pensé pour le mettre « hors de la portée des criailleries ; moyen dont « il le faisait juge lui-même. » Le chancelier ajouta « que si l'ambassade d'Espagne ne lui « plaisait pas, on songerait pour lui à quelque « autre emploi dont il serait publiquement re- « vêtu avant qu'on pût rien savoir du projet de « sa destitution, et avant de donner à un autre « le commandement de la flotte. »

Le comte de Sandwich parut fort affligé « qu'on « eût pu se servir à ce point contre lui, au- « près du Roi et du duc, d'une faute dont il « éprouvait un sincère chagrin ; il avouait que « c'était une imprudence et une témérité dont il « n'avait pas eu l'esprit d'apercevoir la fâcheuse « conséquence ; cependant il ne pouvait croire « la faute assez grave pour être effrayé d'avoir « à en rendre compte devant le parlement, ou « pour craindre rien de ce qu'on pourrait faire « à cet égard. » Il parut ne pas ignorer les mauvais offices que lui rendait sir William Coventry, « en arrachant des plaintes et des reproches con- « tre lui à des gens qui n'avaient ni motif, ni « désir de parler à son désavantage. Il exprima « le sentiment qu'il avait de l'injustice du géné- « ral à son égard, et qu'il ne pouvait attribuer « qu'à son orgueil et à sa faiblesse. Il reconnut « que c'était une grande bonté de la part du Roi,

« lorsqu'il le jugeait incapable et indigne de « conserver son commandement, de lui accorder cependant un emploi si honorable, qui, « s'il ne le préservait pas de la honte d'être dépouillé de ses autres fonctions, prouvait du « moins qu'il n'avait pas perdu la bonne opinion « et la confiance de Sa Majesté. Il se soumettait « donc de très-bon cœur à la volonté de Sa Majesté et serait prêt à partir pour l'Espagne « dans le temps qu'on mettrait à préparer ses « dépêches. » Le comte dit ensuite au chancelier « qu'il était, sous un certain rapport, fort « aise de quitter son emploi, qu'il était persuadé qu'il ne se ferait plus grand'chose sur « mer, car les marins de la classe inférieure « étaient las de la guerre, et sir William ne « pourrait jamais souffrir que la bonne intelligence régnât sur la flotte, et y aurait toujours ses créatures qu'il préférait de beaucoup « aux meilleurs officiers, pour semer entre eux « toute sorte de division. » Il lui prédit beaucoup de choses qu'on vit arriver ensuite, et ajouta « que qui que fût qui lui succédât, il serait bientôt las du commandement, grâce à sir « William, dont les ordres changeaient tellement « à chaque instant, qu'il était impossible de savoir que faire. » Peu de temps après il lui remit un journal complet de sa dernière expédition, dans lequel se trouvaient en effet plu-

sieurs ordres qui devaient singulièrement embarrasser un commandant en chef. Car sir William, dans les choses de la plus haute importance, avait coutume de signifier le bon plaisir du duc par des dépêches auxquelles le duc n'avait point apposé sa signature. Cependant les officiers n'osaient y désobéir et en même temps ils ne pouvaient les produire pour leur propre justification ; ce n'étaient pas, au fait, des warrants auxquels ils dussent obéir, et ils étaient de nature à jeter du blâme sur Son Altesse royale. Le comte de Sandwich raconta également au chancelier toutes les perfides manœuvres qu'avait employées sir William pour empêcher le prince Robert d'être adjoint au comte dans le commandement de la dernière flotte.

Lorsque le chancelier eut dit au Roi que le comte se soumettait à sa volonté, et était prêt à partir pour l'Espagne aussitôt qu'il plairait à Sa Majesté, le roi déclara au conseil la résolution qu'il avait prise d'envoyer le comte de Sandwich en qualité d'ambassadeur extraordinaire chargé de corriger les méprises et les erreurs commises dans la rédaction du dernier traité, et de s'interposer pour conclure la paix entre l'Espagne et le Portugal, ce que la mort du roi devait rendre, à quelques égards, plus facile. Dans cette vue, on envoya en Portugal sir Robert Southwell, un des clercs du conseil, afin qu'il pût informer le

comte de Sandwich des dispositions de ce pays, et on ordonna de préparer sur-le-champ leurs doubles instructions.

Cette première affaire ainsi terminée, il restait à donner, pour l'année suivante, le commandement de la flotte, et l'on ne saurait guère douter que le Roi et le duc ne fussent déterminés à cet égard, au moment où ils avaient résolu de l'ôter au comte de Sandwich. Cependant leur décision ne fut communiquée à personne, jusqu'au moment où ils eurent fait connaître celle qu'ils avaient prise à l'égard du comte. Alors le Roi dit au chancelier que son frère et lui avaient longuement délibéré sur cette affaire, et que ce qu'ils avaient trouvé de mieux, c'était de mettre le général et le prince Robert à la tête de la flotte, afin qu'ils la commandassent de concert à la prochaine expédition. On trouvait beaucoup d'inconvéniens à conférer ce commandement à l'un ou l'autre tout seul, et l'on n'était pas sans quelque crainte qu'il n'y en eût à les réunir, inconvéniens qui deviendraient beaucoup plus graves si l'on n'avait pas soin de les disposer tous deux à saisir l'occasion qui leur était offerte, et à se trouver satisfaits de ce choix. Ce fut encore le chancelier qu'on jugea le plus propre à cette négociation, comme l'homme qui avait le plus de crédit auprès de tous les deux, et surtout du prince Robert, celui des deux de qui on attendait le plus de résistance

Il n'était pas difficile de savoir ce qu'en pensait le prince Robert, qui habitait alors près du Roi; mais, dans les affaires de cette nature, le Roi et le duc aimaient toujours mieux faire passer par d'autres l'expression de leurs désirs, que d'avoir à les discuter d'abord eux-mêmes. Mais le général était à Londres, assiégé de la peste, et la chose ne pouvait lui être communiquée par lettres; car s'il faisait quelques difficultés de consentir à ce projet, il fallait nécessairement l'abandonner.

D'après ces considérations, on résolut d'abord que le chancelier disposerait le prince Robert, et qu'ensuite on manderait le général à Oxford, sous quelque prétexte qui ne pouvait manquer de se présenter. Le prince, quoiqu'il eût beaucoup mieux aimé commander seul, consentit volontiers à ce que désirait le Roi. Aussi, le Roi et le duc s'entretinrent avec lui, en détail, de tout ce qu'il y avait à faire. On fit dire ensuite au général « qu'il était nécessaire que le roi conférât avec « lui de quelques propositions qu'on lui fesait « relativement aux vaisseaux des Indes orien- « tales, » dont, à cette époque, la vente n'était pas encore conclue. « On l'engageait donc à partir « de Londres, un certain jour, le matin de très- « bonne heure, dans la matinée, car on était au « cœur de l'hiver, et à venir avec sa voiture jus- « qu'à Beacons-field, où il trouverait une autre « voiture prête à le recevoir, et ensuite une autre

« à une autre station ; en sorte qu'il pourrait sans « peine arriver à Oxford le soir du même jour. » Le Roi le reçut très-gracieusement, ainsi qu'il le méritait ; mais comme il n'avait pas la moindre idée de la vraie raison pour laquelle on l'envoyait chercher, ni Sa Majesté, ni le duc ne voulurent lui en parler, pensant que cela ne lui serait pas agréable. Ils laissèrent donc la chose à ménager à l'adresse du chancelier, en qui, comme on l'a déjà dit, le général passait pour avoir une grande confiance.

Le lendemain matin il entra en conférence avec lui, et, après quelques discours généraux, lui dit « que le Roi avait disposé du comte de « Sandwich pour d'autres fonctions, ce qui ne « paraissait pas lui déplaire, et qu'il fallait « maintenant penser à le remplacer ; qu'il n'y « avait aucune espérance de paix, mais qu'au « contraire la France se préparait à s'unir étroi- « tement aux Hollandais, et que la flotte fran- « çaise serait certainement prête à faire sa jonc- « tion avec eux au moment où ils se mettraient « en mer ; » car, en effet, les ambassadeurs français avaient alors pris leur congé ; « qu'il était « fort à craindre que les Danois n'entrassent dans « cette coalition, et qu'à moins d'une extraor- « dinaire diligence que permettrait difficilement « la continuation de la peste, tous nos ennemis « seraient en mer avant nous. » Le général ré-

pondit aussitôt « que personne n'était aussi pro-
« pre à ce commandement que le prince Robert,
« qui connaissait bien la mer, et avait le courage
« nécessaire en de telles occasions. »

Le chancelier lui dit « que le Roi avait grande
« confiance dans l'attachement et l'incontestable
« courage du prince Robert, mais qu'il n'était
« pas bien sûr que la promptitude de son carac-
« tère et la vivacité de ses passions ne le missent
« quelquefois dans le cas d'avoir besoin des con-
« seils et des secours d'un ami, son égal en pou-
« voir. Il avait donc cherché quelque personne
« qu'on pût lui associer pour faire ainsi de deux
« hommes un seul amiral. » Le général ne répon-
dant pas sur-le-champ, le chancelier continua
en disant « que le Roi avait bien jeté les yeux sur
« la personne qui lui convenait, mais ne voulait
« pas lui en parler avant de savoir de manière ou
« d'autre si la proposition ne lui en serait pas
« désagréable; qu'ainsi donc, c'était lui qu'on
« avait chargé de s'en informer, et que la per-
« sonne que le Roi avait en vue n'était autre que
« le général lui-même; que lorsqu'il comman-
« derait la flotte conjointement avec le prince
« Robert, Sa Majesté croirait avoir fait, autant
« qu'il était en elle, tout ce qu'il y avait de mieux
« à faire, et, pleine d'espérance, s'en remettrait,
« pour le reste, au Tout-Puissant. Il lui dit qu'il
« croyait s'être conduit avec lui en ami, en l'ins-

« truisant simplement et sans détour des intentions du Roi, et que bien que le secret ne fût connu de personne que du duc d'York, cependant on était allé assez avant auprès du prince Robert, pour être certain qu'il était prêt à se rendre aux désirs de Sa Majesté. Il le pria donc enfin d'agir avec lui en ami; de lui dire franchement s'il ne se souciait pas de cet emploi, et que, dans ce cas, il se chargeait d'empêcher que la proposition lui en fût faite, et que, ni le Roi, ni le duc, ne lui en sussent mauvais gré. »

Le général parut réellement surpris et assailli d'une foule de pensées. Après quelques momens de silence, il pria le chancelier « de ne pas croire qu'il se présentât dans son esprit la moindre répugnance à se charger des fonctions qu'on lui proposait; mais le discours du chancelier lui avait fait naître plusieurs idées dont il voulait lui rendre compte. Il lui dit que, pour sa part, il serait enchanté de quitter Londres dès le lendemain, et se croirait beaucoup plus en sûreté au milieu d'une bataille contre les Hollandais, que dans le poste où il était alors, et où chaque jour il voyait mourir plusieurs personnes autour de lui et sous ses yeux, et qu'il croyait avoir mieux servi le Roi en restant à Londres, qu'il ne l'aurait pu faire en aucun autre lieu. Il croyait donc que si la maladie

« continuait, ce qui était assez vraisemblable, « car on n'y voyait guère de diminution, Sa Ma- « jesté devait juger sa présence aussi nécessaire « à Londres, qu'elle l'eût jamais été. » Le chancelier répliqua « que Sa Majesté avait prévu le « cas, et était déterminée, s'il en arrivait ainsi, « à le prier de demeurer où il était, plutôt que « partout ailleurs, quelqu'affligée qu'elle fût de « l'exposer à un si grand danger. Mais que Sa « Majesté espérait de la miséricorde de Dieu, « qu'avant la fin de l'hiver, il cesserait de nous « visiter aussi sévèrement, et que c'était là ce « qui l'avait engagé à le désigner pour la flotte « dont le succès était si important au bonheur « de Sa Majesté et à celui de son royaume. »

Le général répondit sans hésiter, « que quant « à cela, il était si disposé à accepter que, si le « Roi le désirait, il servirait de très-bon cœur « sous les ordres du prince Robert. » A quoi l'autre répondit avec aussi peu d'incertitude, « que le Roi n'y consentirait jamais; » et ils se résolurent donc à aller sur-le-champ trouver le Roi, afin d'informer Sa Majesté et le duc d'une chose qui devait leur causer une si grande satisfaction. Tandis qu'ils y allaient, le général lui dit en souriant « qu'il allait lui apprendre la véri- « table cause du moment d'hésitation qu'il avait « témoigné lorsqu'il avait commencé à lui parler « de cette affaire, et qu'il était nécessaire que,

« lorsque tout serait convenu avec le Roi, le duc « et le prince Robert, ce qui le regardait, de- « meurât un secret, et qu'on crût que le prince « Robert commandait seul, car si sa femme ve- « nait à l'apprendre avant qu'il eût pris soin de « l'y préparer par degrés, il avait à craindre « des emportemens qui lui seraient très-fâcheux; « mais qu'il saurait bientôt l'y disposer; et, pen- « dant ce temps, ne négligerait rien de ce qui « était nécessaire à la promptitude du service. » Le Roi, le duc, le prince et le général se consultèrent donc sur tout ce qu'il y avait à faire; deux jours après il retourna à Londres, aussi vite qu'il en était venu, et accompagné de sir George Carteret, trésorier de la marine; et on donna tous les ordres nécessaires pour la vente des vaisseaux des Indes orientales, sur laquelle devaient se faire les fonds nécessaires à la flotte.

Le parlement s'était maintenu, à Oxford, dans l'excellente harmonie que le Roi lui avait demandée, et il n'était presque aucun des désirs de Sa Majesté auxquels il n'eût concouru avec empressement, en sorte que jamais parlement n'avait si complétement sympathisé avec Sa Majesté. Il avait passé, dans cette courte session, plus d'actes tendant à l'honneur et à la sûreté du Roi, qu'il n'en avait été passé dans aucune autre; cependant elle donna naissance à un précédent de la nature la plus fâcheuse, pernicieux dans le moment, au-

tant qu'inusité par les circonstances qui l'accompagnèrent, et dont les conséquences devinrent ensuite extrêmement nuisibles; en sorte qu'il ne sera pas hors de propos de faire connaître ici cette affaire en détail.

Le lord Arlington et sir William Coventry, étroitement unis dans les mêmes projets et particulièrement contre le chancelier, désiraient grandement trouver quelque moyen de changer la marche des conseils du Roi; ce qu'ils ne pouvaient guère tant que les mêmes personnes demeuraient dans les mêmes emplois. Le chancelier était celui qu'ils détestaient le plus; cependant ayant toujours témoigné au Roi, bien que très-faussement, la plus grande estime pour lui, ils ne savaient guère comment l'attaquer. Ils formèrent donc le dessein d'écarter le trésorier, aussi las de son emploi et de la cour qu'on l'y pouvait être de lui; mais il jouissait d'une si grande réputation, sa sagesse était tellement hors de doute, son intégrité si avouée, qu'ils savaient bien ne pouvoir le toucher par aucun de ces côtés. Le Roi lui-même avait pour lui de l'affection et du respect, bien que depuis quelques années il le crût moins actif, et par conséquent moins propre à l'administration qui lui était confiée, que dans l'opinion de tous il ne l'était réellement. Les hommes dont je parle avaient, depuis long-temps, insinué à Sa Majesté « que les affaires de l'échi-

« quier étaient extrêmement mal conduites, en « raison des infirmités continuelles du trésorier, « qui, entre la goutte et la pierre, se trouvait « hors d'état de vaquer aux pénibles fonctions « de son office, et laissait toutes choses dans les « mains et sous la conduite de son secrétaire sir « Philippe Warwick. » Il se fiait, en effet, beaucoup sur sir Philippe, et avait de grandes raisons de s'y fier; car sa réputation était, sur ces deux points, aussi éclatante que générale. Ils s'aidaient, dans leurs imputations, du secours de lord Ashley, excellent pour inspecter ce qui se passait dans les emplois des autres, et qui n'était pas satisfait de voir sir Philippe Warwick plus en crédit que lui auprès du trésorier, et ses conseils plus suivis. Les deux autres lui avaient artificieusement insinué qu'il ferait un beaucoup meilleur trésorier que son oncle. Tant qu'il les crut de bonne foi, non-seulement ils obtinrent de lui de leur fournir des matériaux pour agir contre le trésorier, mais de saisir les occasions de suggérer au Roi les mêmes idées; mais lorsqu'il découvrit qu'ils ne songeaient à rien moins qu'à faire leurs affaires, il se retira de cette intrigue, bien que, sur tout autre point, il fit cause commune avec eux.

Le Roi se laissait aller trop facilement à donner, sur son revenu, des assignations qui le mettaient ensuite hors d'état de satisfaire à des ob-

jets beaucoup plus nécessaires, et à accorder des concessions de baux ou de fermes qui, bien qu'elles eussent quelquefois pour objet des gens très-méritans, n'en étaient pas moins fort incommodes ensuite dans toutes les mesures qu'on pouvait avoir à prendre. Le trésorier était très-souvent obligé de s'opposer à l'exécution de ces concessions; et, d'ordinaire, le Roi, lorsqu'il l'en informait et l'instruisait des raisons qu'il avait eues pour le faire, en était extrêmement content, et, comme on l'a déjà dit, se débarrassait souvent des impertinences de beaucoup de ces gens, en leur signant des warrants pour les porter au trésorier, espérant bien que lui ou le chancelier les arrêteraient au passage; cependant cela faisait crier, et le nombre des gens à qui on avait donné occasion de s'en plaindre était très-considérable. Il ne leur fut pas difficile d'obtenir de l'appui chez quelques autres, qui désiraient « qu'on regardât « comme une grande arrogance et une étrange « audace, de la part d'un sujet, de s'opposer à « l'effet d'une signature du Roi, et de rendre « ainsi les faveurs et la libéralité de Sa Majesté « parfaitement inutiles si on ne s'était d'abord « procuré l'approbation ou le consentement du « ministre. » Le manque d'argent était visible, quoiqu'on en eût levé beaucoup. Ils travaillèrent à persuader au Roi que cela venait de l'inhabileté ou de l'inactivité du trésorier, qu'on accablait,

sur ce point, de désagrémens et de dégoûts, lui qui avait si souvent présenté au Roi le détail des recettes et des déboursés, lui démontrant clairement de combien sa dépense excédait ses revenus, et combien il lui serait impossible, s'il ne consentait à la borner, de suffire à ses véritables besoins. Mais c'était un sujet désagréable, qui ouvrait contre lui plus de bouches qu'il ne lui était ensuite facile d'en fermer.

Sir George Downing, dont on a déjà parlé plus d'une fois, homme d'un esprit très-remuant, remplissait, depuis quelques années, les fonctions de payeur à l'échiquier; il entendait assez bien la nature du revenu et la marche des recettes pour que ceux qui s'y entendaient moins que lui le regardassent comme profondément habile, et pensassent qu'il ne pouvait proposer aucune réforme qui ne fût parfaitement convenable et praticable. Il ne laissait pas d'avoir perdu, depuis quelque temps, sur les droits pécuniaires de son emploi, qui se trouvaient diminués par les assignations faites aux banquiers immédiatement sur la recette, sans que l'argent passât par les payeurs; en sorte que ceux-ci recevaient bien ce qui leur était légitimement dû, mais non pas ce qu'ils auraient perçu si l'argent avait passé par leurs mains. Il était membre du parlement et orateur très-abondant, et voulait qu'on le crût plus habile sur les affaires de commerce qu'aucun

négociant, et plus profond dans les mystères de quelque profession que ce fût, qu'aucun de ceux qui l'exerçaient. Cette espèce de babil réussit toujours auprès de la multitude, qui ne renferme pas un grand nombre de gens instruits sur plusieurs sujets, et prend toujours plaisir à voir dérouter ceux qui pensent les connaître. Aussi aimait-on beaucoup à entendre sir George Downing attaquer, sur leur ignorance, des hommes qu'il faisait seulement sourire de la sienne.

Il était fort agréable à sir William Coventry ainsi qu'à lord Arlington, et très-empressé à les informer des fautes ou des erreurs qui pouvaient se commettre à la trésorerie, et à leur proposer des moyens de réforme. « Tout le mal venait, « disait-il, du pouvoir illimité du lord tréso- « rier; comme il ne pouvait sortir d'argent du « trésor sans un ordre spécial de sa part, et « que cet ordre était la seule règle suivie dans « les payemens, il s'ensuivait que, le Roi eût- « il été dans le dernier besoin d'argent, on ne lui « en aurait pas donné sans le warrant du lord tré- « sorier; » ce qui, aux yeux de gens qui n'en savaient pas plus qu'eux, se présentait comme une très-grande inconvenance. « Mais on pou- « vait, disait-il, insérer dans le bill de subsides, « qui devait passer à la chambre des communes, « une clause capable de prévenir cet inconvé- « nient, en ordonnant que l'argent du Roi ne

« serait payé qu'aux personnes et pour les objets « désignés par Sa Majesté. » Il assurait « que sur « cet acte du parlement on avancerait beaucoup « plus d'argent que n'en pouvait procurer le cré- « dit des banquiers ; » car il prévoyait bien que ce serait là l'objection qu'on ferait naturellement contre la méthode qu'il proposait.

Il leur présenta ses raisons d'une manière si plausible qu'elles leur plurent extrêmement, et elles convenaient si bien à quelques unes de leurs vues, qu'ils ne surent ni ne voulurent considérer le revers de la médaille, et mirent beaucoup de soins à empêcher que ce projet n'éprouvât aucun obstacle. Ils sentaient bien que, si la chose venait à la connaissance du chancelier, il s'y opposerait, à cause de la nouveauté et des conséquences qui pourraient en résulter, et que si le trésorier en était instruit, il ne consentirait pas à laisser ravaler ainsi ses fonctions. Ils en parlèrent donc au Roi comme d'une chose très-importante pour son service, si on avait soin de la conduire secrètement ; et l'auteur du projet, parleur infatigable, fut chargé d'informer Sa Majesté de l'accroissement de bénéfice qui résulterait pour elle de la méthode qu'il avait inventée, et des nombreux inconvéniens qu'elle préviendrait.

Il présenta au Roi plusieurs idées tout-à-fait propres à flatter quelques unes des siennes. On ne devait plus avoir besoin pour faire sortir l'ar-

gent de toutes ces formalités de warrants et de sceau-privé; les sommes seraient ordonnancées et payées sans que le trésorier en fût instruit, ce qui devait être infiniment commode. Cependant, sans compter le mal de l'innovation et la violation de l'ancienne règle, d'où il résulte toujours beaucoup de maux qu'on n'avait pas prévus, il y avait de grands inconvéniens, même à ce qu'ils regardaient comme des avantages. Après en avoir conféré avec eux trois, l'avis plut tellement au Roi qu'il se résolut de n'en parler à aucune autre personne, et ordonna que lorsqu'on porterait à la chambre le bill de subside qui devait être, comme on l'a dit, de la somme de...... (1) sur la proposition de former le comité, Downing proposerait la clause qu'il avait rédigée et lue au Roi, ainsi qu'aux deux autres. Comme on prévoyait bien l'opposition qu'elle éprouverait de la part d'un grand nombre de ceux qu'on connaissait pour être très-affectionnés au service du Roi, il était autorisé à les prévenir en secret

(1) Clarendon a laissé la somme en blanc, ce qui signifie probablement qu'elle fut laissée en blanc dans le bill présenté, à ce qu'il paraît, cette fois, par les ministres du Roi. On se rappelle, en effet, que, dans son discours d'ouverture à la session d'Oxford, le chancelier dit que le Roi laissait au parlement à juger de ce qu'il y avait à faire. Ce subside fut de 120,000 livres.

(*Note de l'Editeur.*)

que sa proposition avait l'approbation de Sa Majesté.

Vers le temps où l'on devait porter le bill à la chambre, ils y travaillèrent l'opinion par d'amères et insolentes invectives contre les banquiers, qu'ils traitaient de fripons, de sangsues, etc., et accablaient de tous les reproches dont on pourrait accabler les hommes les plus détestables, cherchant à les faire regarder comme la cause des embarras du Roi et de la disette d'argent qui se faisait sentir dans tout le royaume. Ces propos étaient accueillis avec faveur, comme le sont toujours les accusations individuelles, et tous les gens qui possédaient le talent de noircir les choses et de faire le mal encore plus grand qu'il n'est réellement, se laissèrent aisément engager à les seconder. Les banquiers n'étaient pas plus de cinq ou six, tous aldermen ou ayant payé comme tels, et dont quelques uns avaient été lords-maires de Londres. C'était une classe d'hommes qui s'étaient élevés du temps de Cromwell, et dont on n'avait jamais entendu parler avant les derniers troubles jusqu'au moment où le commerce de l'argent avait passé entre les mains des gens d'affaires. Ils étaient, pour la plupart, des orfèvres, et tellement connus pour leur richesse et leur bonne renommée, qu'on leur aurait confié tout l'argent du royaume.

Depuis l'époque du retour du Roi, quoiqu'on

eût accordé des sommes fort considérables, on avait eu tant à payer sur-le-champ pour le licenciement des troupes de terre et de mer, que l'argent, ne pouvant être recueilli que de six mois en six mois, ne suffisait pas aux inévitables besoins du moment. Il avait fallu trouver, en peu de jours, deux ou trois cent mille livres avant de commencer à licencier l'armée ou à congédier les marins; chaque mois de retard accroissait les charges à un point inconcevable; on ne put alors avoir recours qu'aux banquiers, ce qui mit les ministres du Roi en relation avec eux, et ils en furent si satisfaits qu'ils ne cessèrent de les déclarer « nécessaires aux affaires du Roi; tellement « qu'ils ne savaient pas comment on les aurait « pu conduire sans leur secours. »

Voici de quelle manière on traitait avec eux. Aussitôt qu'un acte du parlement avait passé, le Roi envoyait chercher les banquiers, car on ne traitait jamais avec eux qu'en présence de Sa Majesté; alors le trésorier, accompagné des ministres du revenu, et ordinairement du chancelier et autres membres du conseil, faisait au Roi le détail des besoins les plus pressans pour le moment, soit qu'il s'agît de licencier les troupes, de congédier des marins, ou de mettre des flottes en mer; ce qui devait se faire tout à la fois et non par parties; si bien qu'on pouvait aisément prévoir de combien d'argent comptant on aurait

besoin. Cet exposé fini, on faisait entrer les banquiers et on leur disait « que le Roi avait besoin, « à tel jour marqué, de telle somme d'argent « comptant, qu'ils connaissaient l'acte du parle- « ment, et pouvaient ainsi déterminer ce qu'ils « étaient en état de prêter au Roi et de quelles « sûretés ils voudraient se contenter. » Sur quoi l'un disait qu'il pouvait, au jour fixé, fournir cent mille livres, un autre plus, un autre moins, selon qu'ils se trouvaient en fonds, car ils n'étaient pas associés, et chacun fournissait selon ses moyens. Ils demandaient huit pour cent, ce qui n'était pas déraisonnable, et ce que le Roi consentait à leur accorder; mais, après en avoir plus mûrement délibéré entre eux, ils jugèrent devoir retirer leur demande comme pouvant tourner à leur désavantage, et laissèrent le taux de l'intérêt à la générosité du Roi, déclarant qu'ils payaient six pour cent de l'argent qui leur était confié, ce qu'on savait être vrai.

Ils demandèrent alors qu'il leur fût donné, par le lord trésorier, une assignation sur le premier argent qui rentrerait, en vertu de l'acte du parlement ou de quelque article de cet acte, ou bien des bons sur les fermiers des douanes ou de l'excise, ou sur les autres branches de revenu les moins chargées. Ils avaient la parole du Roi et du trésorier qu'on leur tiendrait exactement ce qu'on leur promettait; car, quelle que fût la

sûreté qu'on leur aurait donnée, il était toujours au pouvoir du Roi ou du lord trésorier de détourner à d'autres emplois ce qui leur était assigné. Il est donc parfaitement sûr que leur confiance dans la justice du Roi et la réputation non contestée d'honneur et de droiture dont jouissait le lord trésorier, était le véritable fondement du crédit qui donnait à Sa Majesté les moyens de pourvoir aux besoins de ses affaires. Sa Majesté traitait toujours très-gracieusement ces banquiers, qu'il regardait comme de fort bons serviteurs; et tous ses ministres voyaient en eux des gens très-honnêtes et très-utiles. De cette manière, pendant plusieurs années après le retour de Sa Majesté, et jusqu'au commencement de la malheureuse guerre de Hollande, les dépenses publiques se firent peut-être avec trop de facilité, ce qui peut les avoir rendues plus fortes sur quelque point; et personne ne songeait à ouvrir la bouche contre les banquiers, qui tous les jours augmentaient de crédit et de réputation, et avaient à leur disposition tout l'argent du pays.

Le procureur-général apporta, selon l'usage, le bill de subside, dans la forme légale usitée pour les bills d'impôts. Après la seconde lecture et lorsqu'on l'envoya au comité, Downing proposa sa clause, tendant à ce que « tout l'argent qui de-« vait être levé par ce bill s'employât aux objets

« pour lesquels il était destiné, c'est-à-dire à sou-
« tenir la guerre, et ne pût, par quelqu'autorité
« que ce fût, en être diverti pour d'autres emplois. »
Il ajoutait à cela beaucoup d'autres clauses si monstrueuses que le procureur-général et plusieurs de ceux qui veillaient avec le plus de soin aux intérêts du Roi se déclarèrent contre cette clause, comme conduisant à une république et nullement propre à une monarchie. On fit observer
« que la dernière rébellion avait commencé par
« un changement dans la manière de payer l'ar-
« gent accordé par l'acte du parlement, que les
« personnes chargées de le recevoir n'avaient pas
« manqué d'appuyer cette mesure sur des pré-
« textes extrêmement plausibles, et qu'elle avait
« fourni de l'argent pour aider à la rébellion,
« tandis que le Roi s'en était trouvé entièrement
« dépourvu pour se défendre. Aussi Cromwell
« avait-il eu la sagesse de ne jamais permettre
« qu'on insérât dans les actes du parlement au-
« cune clause pareille, ou que le produit des
« impositions fût appliqué à d'autres usages que
« ceux qu'il lui donnerait, ou par d'autres ordres
« que les siens. » Ces raisons et plusieurs autres, que n'avaient pas prévues les auteurs du projet, auraient fait rejeter absolument la clause, si Downing et sir William Coventry n'avaient été trouver le procureur-général et tous ceux qui parlaient contre le projet, et ne leur eussent as-

suré « qu'il avait été présenté par les ordres du « Roi, et pour des motifs bien connus de Sa « Majesté. » Alors ils consentirent à ce que la clause fût discutée en comité, en demandant toutefois que l'on corrigeât et amendât telle ou telle expression.

Dans l'après-midi, le Roi envoya chercher le procureur-général, et lui défendit de s'opposer davantage à cette clause, lui disant qu'elle avait été proposée dans la vue de son service. Inutilement celui-ci voulut lui représenter les fâcheux inconvéniens qui devaient nécessairement en résulter; il en était que le Roi ne se souciait nullement de prévenir, comme la diminution du pouvoir de quelques hommes auxquels il en trouvait trop, et d'autres dont il ne voulait pas qu'on lui parlât. Il répondit seulement « qu'il supporterait « les inconvéniens que cette mesure pourrait « avoir pour lui, en raison des avantages qu'il « en retirerait et dont il n'était pas encore temps « de parler aux autres membres de la chambre « des communes, qu'il ne croyait pas en état de « discuter la chose avec lui. »

Il s'étendit beaucoup sur cette nouvelle méthode, disant « qu'elle encouragerait fort à prêter au « gouvernement, parce qu'elle rendrait le rem- « boursement avec intérêt si certain et si fixe que « rien, dans le royaume, n'offrirait des garan- « ties aussi sûres, puisqu'il ne serait au pouvoir

« de personne de faire que l'argent prêté de-
« main fût payé avant celui qui l'aurait été hier;
« mais que tout serait acquitté par ordre, et
« qu'ainsi l'échiquier, maintenant en banque-
« route et sans aucun crédit, obtiendrait promp-
« tement une telle réputation que chacun vou-
« drait y déposer son argent et qu'il espérait
« qu'en peu d'années, par la méthode proposée,
« il ferait, de son échiquier, la meilleure et la
« plus grande banque de l'Europe; que lors-
« qu'une fois la chose serait bien comprise, toute
« l'Europe y porterait son argent à cause des
« bénéfices qu'on serait certain d'en tirer et l'in-
« dubitable sûreté du paiement. » Tels étaient les discours dont sir George Downing avait amusé le Roi et ses deux amis. Parce qu'il avait passé plusieurs années parmi les Hollandais, il voulait qu'on le crût instruit à fond de toute leur méthode d'administration, et se promettait d'élever l'échiquier au même degré de crédit que la banque d'Amsterdam, dont il prétendait très-bien connaître l'institution, et voulait prouver que les avantages dont elle jouissait seraient bientôt transportés en Angleterre, assurant « que toutes les
« nations enverraient bien plutôt leur argent à
« l'échiquier qu'à Amsterdam, à Gênes ou à Ve-
« nise. » Mais, ce dont on ne saurait s'étonner assez, l'enivrement de ces nouvelles idées fut tel qu'il devint impossible de faire entendre au-

cune raison contraire. Le Roi, d'après ces données et sur l'avis des conseillers dont j'ai parlé, se persuada qu'il avait réorganisé toute l'administration de son trésor, à la tête duquel il résolut de ne plus avoir d'officier supérieur. Mais il renferma dans son cœur cette dernière partie de son projet, sans le communiquer à personne qu'à ceux avec qui il l'avait formé. Ceux-ci ne voulaient pas voir que la république elle-même devient garanti des fonds déposés dans sa banque et qu'il faut qu'elle périsse avant cette garantie; ce qui ne peut exister dans une monarchie où la seule parole du monarque peut, comme cela est devenu depuis trop évident, détruire toutes ces garanties apparentes en annulant les assignations données sur tel ou tel acte du parlement, aux époques qu'auront exigé les besoins du moment. Mais alors on ne voulut pas admettre une telle possibilité. Ainsi donc, comme on savait que toute opposition déplairait au Roi, il n'y en eut aucune à la chambre des communes. On ne fit d'amendement que pour corriger quelques absurdités dont ne s'étaient pas aperçu les auteurs du projet et qui eussent, au fait, mis obstacle aux vues mêmes qu'ils se proposaient. Il fut donc envoyé des communes à la chambre des pairs, pour obtenir son consentement.

Les bills relatifs à des levées d'argent s'arrêtent rarement long-temps à la chambre des pairs;

comme d'après un usage dont les communes se sont fait un privilége, ils sont toujours présentés d'abord à cette chambre où ils subissent une longue discussion, lorsqu'ils y ont été convenus, ils ne font, en quelque sorte, que traverser la chambre des pairs où ils sont lus deux fois et discutés pour la forme en comité où on y fait rarement aucun changement. On remplit seulement les blancs laissés d'ordinaire pour que les pairs prononcent eux-mêmes sur quelques taxes personnelles qui leur sont imposées. C'est là communément le seul amendement qu'ils fassent aux bills; en sorte que la minute envoyée par les communes devient ordinairement l'acte même du bill que l'on présente au Roi pour obtenir l'assentiment royal. Cependant on ne peut nier raisonnablement que tous les bills de subsides, comme l'excise, l'impôt sur les cheminées, ou quelque autre taxe que ce soit, ne soient un don de la chambre des pairs tout aussi bien que de la chambre des communes; et qu'ayant besoin, pour devenir valables, du consentement de cette première chambre aussi bien que de l'autre, les lords y peuvent changer tout ce qu'ils regarderont comme contraire au bien du peuple. Mais comme la chambre des communes représente immédiatement le peuple, on la présume mieux instruite des charges qu'il peut supporter ou est disposé à subir, et l'on suppose ses offres propor-

tionnées à ses moyens. Aussi la chambre des lords a-t-elle coutume, comme on l'a dit, de ne pas arrêter ces bills au passage, et à plus forte raison de ne rien diminuer sur ce qu'ils offrent au Roi.

On pouvait remarquer, dans ce parlement, la promptitude que la crainte de la maladie et le désir de se séparer apportaient à toutes les affaires. Ainsi donc, aussitôt que le bill de subside eut été envoyé aux lords, plusieurs membres de la chambre des communes quittèrent la ville, pensant n'avoir plus rien à faire; car on croyait généralement que, lorsque cet acte aurait passé ainsi que le reste de ceux qu'on avait préparés, le Roi prorogerait le parlement. Cependant la nouveauté de l'acte surprit tellement les lords qu'ils crurent nécessaire d'y apporter une sérieuse délibération et ne mirent pas, à l'adopter, leur promptitude ordinaire. Il se trouva par malheur que le froid terrible qu'il faisait alors retenait le lord trésorier dans sa chambre, de peur de la goutte, et le chancelier en était travaillé à ce point qu'il était obligé de garder le lit, et ni l'un ni l'autre n'avaient eu avis de cette affaire. Plusieurs des lords vinrent les avertir de la nouvelle clause, et quelques uns d'eux allèrent au Roi pour lui faire comprendre le préjudice qu'elle lui apporterait, couvrant de blâme la main malheureuse d'où avait pu sortir un pareil projet.

Le lord Ashley, chancelier de l'échiquier, et

qui avait fait partie de la première cabale où était né ce plan de réforme, soit qu'alors il fût blessé de n'avoir pas été assez initié dans la partie la plus secrète du projet, ou de ce qu'on n'y avait pas assez soigné ses intérêts, s'éleva avec violence, soit en public, soit en particulier, contre la clause, et la fertilité de son esprit lui fournit plus d'objections, lui fit découvrir un bien plus grand nombre de conséquences pernicieuses, qu'il ne s'en était encore présenté à personne. Il effraya tellement le Roi que Sa Majesté consentit à ce que l'affaire fût discutée en sa présence. Comme le chancelier était dans son lit, on pensa qu'il fallait tenir la conférence chez lui, et le trésorier qui, bien qu'indisposé et craignant la goutte, avait cependant l'usage de ses jambes, ne demanda pas mieux que d'y venir avec Sa Majesté, mais sans supposer le moins du monde que la mesure fût au fond contre lui.

Le Roi fixa l'heure du rendez-vous; il y assista avec son frère, le chancelier dans son lit, le lord trésorier, le lord Ashley, le lord Arlington et sir William Coventry. L'avocat et le procureur-général y furent aussi présens pour rédiger les changemens qu'on pourrait trouver à propos de faire. Sir George Downing s'y trouvait également, et le Roi ne doutait pas qu'il ne fût en état de répondre à toutes les objections qui pourraient être faites. Le chancelier n'avait pas

vu la clause où était contenue toute l'innovation, car les autres parties du bill étaient conformes à l'usage ordinaire, et le trésorier ne l'avait lu qu'une heure ou deux avant celle de la réunion. Le lord Ashley, qui l'avait entendu lire dans la chambre des pairs et avait observé ce qu'en pensait la chambre, ouvrit donc la conférence par des observations sur la nouveauté de la mesure et les fâcheuses conséquences qui devaient inévitablement en résulter; sur quoi il appuya avec beaucoup de clarté et des raisonnemens d'une grande évidence, se disposant à y ajouter quelques réflexions assez vives contre les auteurs d'un semblable projet.

Mais le Roi l'arrêta en déclarant « que quel-« que chose qui se fût fait dans le cours de cette « affaire, tout avait été de son aveu, et que c'é-« tait sur lui que devait porter tout le blâme « qu'il paraissait qu'on n'était pas disposé à lui « épargner. Il avoua qu'il était, dans son opinion, « si parfaitement convaincu que la méthode pro-« posée lui serait infiniment avantageuse et très-« profitable à tout le royaume, qu'il avait con-« verti plusieurs personnes de la chambre à qui « elle avait déplu d'abord; que, depuis que l'acte « était à la chambre des pairs, il en avait causé « avec plusieurs des lords qui y paraissaient le « plus opposés, et qu'il se croyait certain d'avoir « donné, à quelques uns d'entre eux, de si bonnes

« raisons, qu'ils avaient changé d'opinion et ces-
« saient d'y mettre d'obstacle. Il avoua cepen-
« dant que d'autres persistaient dans leur oppo-
« sition et lui avaient présenté des argumens
« auxquels il n'avait pas pensé d'abord, et aux-
« quels, dans le fait, il ne se sentait pas en état
« de répondre. Il désirait donc qu'ils s'appliquas-
« sent à lui faire connaître leurs plus puissantes
« objections, telles qu'ils les avaient alors dans
« l'esprit, ou qu'elles pourraient leur survenir,
« et qu'ils avisassent aux meilleurs moyens de
« remédier aux inconvéniens prévus, par des
« amendemens qu'on proposerait dans la chambre
« des lords, et auxquels il ne doutait pas que les
« communes consentiraient. »

La première obection fut « la nouveauté, tou-
« jours dangereuse dans les cas de cette nature.
« On rappela ce qu'on a déjà dit du commen-
« cement de la dernière rébellion, facilitée par
« la mesure qu'on avait prise de détourner l'ar-
« gent de son cours accoutumé. On fit observer que
« lorsqu'une fois on aurait admis une semblable
« clause, le Roi aurait ensuite peine à obtenir
« qu'on en écartât d'autres du même genre; que,
« de cette manière, Sa Majesté ne serait jamais
« maîtresse de son argent; que les ministres du
« revenu ne seraient pas en état d'assigner les
« sommes nécessaires pour défrayer les dépenses
« casuelles, de quelque nature qu'elles fussent;

« que l'autorité du trésorier et du chancelier « de l'échiquier passerait entre les mains des « payeurs, officiers subordonnés, et qui jusqu'a- « lors n'avaient eu autre chose à faire que d'agir « d'après les ordres immédiats de leurs supé- « rieurs; et que, bien qu'il y eût à l'échiquier « quatre payeurs égaux en autorité, sir George « Downing ferait bientôt arriver à lui seul toutes « les recettes, et que les autres ne recevraient « et ne payeraient que selon qu'il voudrait bien « le leur permettre. »

Le Roi avait naturellement si peu de respect et d'estime pour les vieux usages, et méprisait tellement les règles, les formes et les institutions anciennes, que le reproche de nouveauté était toujours à ses yeux plus favorable que contraire. Il aimait beaucoup les inventions nouvelles, il les regardait comme des preuves d'esprit et d'imagination propres à faire diversion à ce respect superstitieux qui s'attache aux préceptes de nos ancêtres. Ainsi cette objection fit très-peu d'effet sur lui. Quant à la confirmation de la même clause dans les bills à venir, il la regardait comme nécessaire pour l'établissement de sa banque qui devait le dédommager amplement du pouvoir qu'il perdait de disposer de son argent; et, bien qu'on lui fit voir, par de très-solides argumens, que l'idée d'une banque était en soi une pure chimère, et que le

projet de faire une banque de l'échiquier supposait que la couronne serait toujours chargée d'une dette considérable dont elle devrait payer les intérêts, ce qui serait d'une très-mauvaise économie. Il y avait tout lieu d'espérer que, lorsqu'on aurait conclu une heureuse paix et qu'on aurait pris soin de réduire les dépenses, le Roi serait bientôt débarrassé de toute dette; cependant tout ce qu'on pouvait dire contre une banque était attribué à une pure ignorance, et sir George eut libre carrière pour apprendre à l'assemblée combien elle était aisée à fonder. Il développa, d'un ton dogmatique, « les moyens par lesquels « un petit nombre d'hommes habiles l'avaient « établie en Hollande, tandis que les plus grands « personnages en avaient désespéré et l'avaient « regardée comme impraticable. Cependant l'o- « piniâtreté des autres l'avait emporté, et la « banque de Hollande était devenue la force, « la richesse et la sûreté de l'Etat; la même « chose, dit-il, devait arriver bien plus facile- « ment en Angleterre, et la banque n'y serait « pas plutôt établie qu'elle deviendrait le siége « du commerce de toute la chrétienté. » Puis prenant tout ce qu'il avait dit pour une démonstration, il s'enveloppa, selon son usage, dans des nuées de paroles à travers lesquelles personne ne pouvait voir clair, si ce n'est ceux qui, à force

d'avoir entendu ce même babil, s'imaginaient le comprendre.

On objecta ensuite « l'injustice d'une pareille « clause et les conséquences fâcheuses de cette « injustice. La couronne se trouvant toujours des « besoins pressans, et les flottes demandant jour- « nellement de nouvelles dépenses, aussitôt que « la chambre des communes avait passé son pre- « mier vote pour le subside considérable qu'elle « avait accordé au Roi, on avait emprunté sur « ce crédit de l'argent aux banquiers, et le tré- « sorier avait fait des assignations sur les diffé- « rentes branches du revenu destinées au paie- « ment de l'armée et aux dépenses immédiates « de la maison du Roi et de la Reine, et sur « d'autres rentrées également certaines; ne dou- « tant pas que cet acte du parlement ne procurât « assez d'argent pour remplacer celui qu'on au- « rait employé de cette manière avant le temps « où l'on en aurait besoin. Mais comme la « clause portait spécialement qu'aucune portion « de l'argent qui pourrait être levé ne serait ap- « pliquée au paiement des dettes contractées avant « que ce bill eût reçu l'assentiment royal, il se « trouvait que l'argent prêté par les banquiers, « sur les promesses qui leur avaient été faites, « ne leur serait ni payé, ni assuré, et que ce- « lui qu'on avait emprunté sur d'autres objets

« ne retournerait pas à l'usage auquel il était « destiné; en sorte que l'armée et la maison « de Leurs Majestés se trouveraient dépourvues « des fonds dont elles avaient besoin, inconvé- « nient sur lequel il n'était pas nécessaire d'ap- « puyer. »

« Outre cela les banquiers avaient la parole « du Roi et celle des ministres du revenu que « tous les nouveaux bills de subsides seraient « appliqués à remplir les engagemens auxquels « ne suffisaient pas les premières sûretés qu'on « leur avait données; par suite du fléau de la « peste, les assignations données sur l'excise et « l'impôt des cheminées avaient si peu rapporté, « et l'état de langueur où la guerre et la ma- « ladie réduisaient le commerce avait tellement « fait baisser le produit des assignations faites « sur les douanes, que la somme due aux ban- « quiers, qui, sans cet obstacle, aurait été, à « cette époque, fort diminuée, ne se trouvait « guères moins considérable qu'elle ne l'était un « an auparavant. Quand on saurait que le pro- « duit du nouveau subside ne devait point être « affecté au paiement de la dette contractée, ce « serait un grand crève-cœur pour des gens qui « avaient non-seulement prêté au Roi tout leur « bien, mais le bien de plusieurs autres milliers de « personnes et auxquels on viendrait demander « compte de tout l'argent qui leur avait été con-

« fié, et que cette invention les mettait hors d'é-
« tat de rembourser; on devait compter d'ail-
« leurs qu'à l'avenir, quelles que fussent les
« nécessités de la couronne, il n'y aurait pour
« elle aucune espérance de trouver à emprunter,
« puisqu'il ne serait plus au pouvoir du Roi lui-
« même de donner aucune assignation sur les
« nouvelles impositions. »

La plupart de ces idées étaient si absolument nouvelles pour le Roi qu'il en fut extrêmement troublé, prit des banquiers l'opinion qu'il en devait avoir, et regarda tout ce qui pouvait être fait à leur préjudice comme fâcheux pour lui-même et comme extrêmement contraire à son honneur et à sa justice; mais il était clair que le principal dessein des auteurs du projet était de faire tort aux banquiers. Ils ne s'inquiétaient nullement de les ruiner, et les accusaient avec amertume et sans aucune retenue « d'avoir dupé le Roi « et de lui avoir fait faire les plus mauvais mar- « chés; » tandis qu'il était clair qu'un particulier qui empruntait en Angleterre, quelque sûreté réelle ou personnelle qu'il pût donner, se trouvait, par les frais de courtage et le renouvellement fréquent des garanties, payer tous les ans plus que le Roi ne payait aux banquiers.

Ils mirent de côté le passé comme une chose à laquelle on avait suffisamment pourvu, et assurèrent avec confiance pour l'avenir que le Roi n'au-

rait plus jamais besoin des banquiers, car « cet « acte ne serait pas plutôt passé que l'argent « viendrait se verser à l'échiquier plus vite qu'on « ne pourrait l'exprimer; » et quand on leur dit que leur attente serait trompée, qu'il n'y viendrait pas de grosses sommes, et que les petites sommes ne serviraient qu'à gêner, en ôtant les moyens de donner, à ceux qui viendraient ensuite, des sûretés capables de les satisfaire, attendu que ce qui était versé d'abord devait être payé le premier, ils répondirent avec la même assurance qu'il y avait, à leur connaissance, de fortes sommes prêtes à se verser à l'échiquier aussitôt que le bill aurait passé. La chose arriva comme on la leur avait prédite; eux et leurs amis, pour sauver leur honneur, versèrent 10 à 20,000 livres; mais ensuite aucun autre argent ne parut se disposer à venir, et cette somme fit plus de mal que de bien en ôtant les moyens de donner des sûretés suffisantes.

Malgré leurs répliques, le Roi demeura mal convaincu sur plusieurs points qu'il n'avait pas prévus. Il regretta qu'on n'eût pas mieux examiné la chose, et avoua que Downing n'avait pas répondu à la plupart des objections. Il désira qu'on pût préparer des changemens à présenter dans la chambre des pairs, en forme d'amendemens, et qui seraient transmis aux communes sans rejeter la clause dont la base et le but lui con-

venaient fort, pour des raisons qu'il ne voulait pas dire, et qui seules auraient dû le faire rejeter. Mais le plus aisé eût été de le laisser tout-à-fait de côté; c'était là le vrai remède, car le projet de l'amender ouvrait la porte à une foule de discussions qui devaient nécessairement prendre beaucoup de temps. Comme beaucoup de membres de la chambre des communes et les mieux disposés, avaient quitté la ville, où ils croyaient n'avoir plus rien à faire, il était à craindre que la nécessité de les envoyer chercher n'apportât à l'affaire des longueurs préjudiciables à l'intérêt public et ne retardât la prorogation plus qu'il ne convenait aux chambres et au Roi.

Sa Majesté résolut donc de ne point arrêter le bill dans la chambre des pairs, et de n'y faire que de légers amendemens tels qu'ils pussent être consentis dans les deux chambres, à la première lecture, afin de ne pas courir le risque d'aucun retard. La chose se passa comme on le désirait, et le parlement fut ensuite prorogé au mois d'avril suivant.

Dans cette discussion, le chancelier, blessé de l'insolence avec laquelle Downing défendit des choses qui ne pouvaient être défendues, et peut-être rendu plus impatient par l'excès des douleurs que lui faisait alors éprouver la goutte, laissa échapper quelques expressions très-vives contre Downing et sur la proposition d'entre-

prendre ainsi de changer l'édifice de l'échiquier, dont il n'était qu'un officier inférieur, et de porter de telles altérations dans cette branche du revenu du Roi, sans avoir communiqué son projet à ses supérieurs et sans avoir reçu leurs avis. Il lui dit « qu'il était impossible que le Roi fût bien « servi quand des gens de son état avaient la per- « mission de parler autant qu'il leur plaisait, « et que, dans les meilleurs temps, les lords du « conseil avaient puni de la prison une telle au- « dace sans que le Roi crût devoir y prendre « garde. » Quelque vivacité qu'eût pu mettre, dans ces paroles, le chancelier, naturellement beaucoup trop disposé à s'y laisser emporter en ces sortes d'occasions, il ne crut pas que dans une affaire de cette nature, où il n'était point personnellement intéressé par aucun manque d'égard envers lui, ce fût dépasser en rien ce qui appartenait au privilége et à la dignité de ses fonctions. Les temps antérieurs lui avaient fourni à cet égard plusieurs précédens.

On ne releva point, pour le moment, ce qu'il venait de dire, et personne n'y fit aucune réponse; mais des gens qui, se sentant également coupables, jugeaient que sa réflexion tombait également sur eux, trouvèrent bientôt l'occasion d'irriter le Roi, et de lui persuader « que la con- « duite du chancelier était un affront pour lui « plutôt que pour Downing; que si un serviteur

« du Roi était exposé en sa présence à de pareils « reproches, uniquement pour avoir, en toute « humilité, présenté à Sa Majesté quelques ren- « seignemens sur les choses que l'emploi dont il « était revêtu le mettait en état de comprendre, et « pour avoir ensuite exécuté et suivi les ordres « et les instructions de Sa Majesté elle-même, « personne n'oserait plus éclairer le Roi sur ses « affaires, et il ne connaîtrait, sur ses plus chers « intérêts, rien que ce qu'il plairait à ses prin- « cipaux ministres de lui communiquer. » Ces raisons, et toutes celles que put suggérer un pareil sujet à beaucoup d'esprits aiguisés par la malveillance, furent exploitées auprès du Roi avec une chaleur qu'on voulut faire prendre pour le zèle de son service et le soin de sa dignité outragée par l'audace du chancelier.

Ils échauffèrent donc le Roi au point qu'il se trouva fort offensé, et exprima à cette occasion un mécontentement qui leur plaisait fort, et leur fournit l'occasion de jeter encore de l'huile sur le feu. Il leur dit « que le chancelier verrait « bien qu'il n'était pas content, » et il le lui fit sentir en effet par un air de réserve auquel il ne l'avait pas accoutumé. L'innocence du chancelier l'empêcha d'abord d'en comprendre la cause; mais bientôt le Roi daigna s'expliquer franchement avec lui sur la conduite qu'il avait tenue en cette occasion; il lui en témoigna un grand ressentiment,

et lui répéta toutes les gloses qu'on avait faites sur ce texte, lui disant « qu'il résulterait de là que « personne n'oserait plus lui rien dire d'impor- « tant pour son service quand cela ne convien- « drait pas à ses ministres; » et tout cela avec une colère qui ne lui était pas naturelle, et qui troubla excessivement le chancelier, en lui prouvant toujours davantage ce qu'il savait déjà suffisamment, à quel point était glissant le terrain sur lequel il se trouvait placé.

Il dit à Sa Majesté « que, puisqu'elle avait « trouvé sa conduite si répréhensible, bien que « jusqu'alors ni sa conscience, ni sa prudence « ne la lui eussent reprochée, il devait croire « et croyait en effet avoir commis une grande « faute dont il lui demandait humblement par- « don. Il lui promit de ne plus encourir son dé- « plaisir par aucun tort du genre de celui-ci, « dans lequel il ne serait pas même tombé s'il « n'avait cru impossible que Sa Majesté inter- « prétât sa conduite de cette manière, ou que « personne pût avoir le crédit de lui persuader « qu'il désirait que Sa Majesté ne pénétrât pas « avec la plus grande clarté jusque dans les pro- « fondeurs les plus obscures et les plus compli- « quées de toutes ses affaires, et ceux qui le lui « avaient persuadé savaient bien dans leur cons- « cience que cela était parfaitement faux. Il pou- « vait, avec grande confiance, en appeler à Sa

« Majesté, qui savait combien il avait désiré et
« s'était efforcé d'obtenir qu'elle n'entreprît ja-
« mais aucune affaire sans la comprendre parfai-
« tement et sans avoir été mise au fait par les
« rapports et les consultations les plus propres
« à lui en donner une parfaite connaissance.

« Il pria Sa Majesté de se rappeler combien
« de fois il lui avait dit qu'il était absolument
« nécessaire qu'elle s'instruisît à fond de ses af-
« faires, afin de n'être dirigée par aucun autre
« jugement que par le sien, et Sa Majesté savait
« avec quelle hardiesse il s'était plaint souvent
« à elle-même de ce qu'elle ne prenait pas la
« peine de se mettre parfaitement au fait; ce qui
« exposait ses ministres aux censures d'une foule
« de demi-raisonneurs, et devenait la chose du
« monde la plus décourageante pour ceux qui le
« servaient fidèlement; et, priant le Roi de lui
« pardonner encore ce qu'il allait lui dire sur
« l'affaire dont la discussion avait été pour lui
« l'occasion d'offenser Sa Majesté, il l'assura
« qu'elle s'apercevrait un jour que les hommes
« dont elle avait suivi les conseils dans cette occa-
« sion, n'avaient qu'une connaissance très-con-
« fuse du fond des choses qu'ils avaient pris sur
« eux de diriger. »

Mais Sa Majesté ne se soucia pas d'entrer de nouveau dans un pareil sujet, et termina l'entretien en défendant au chancelier « de croire

« qu'il fût ou pût être au pouvoir de personne de « lui donner aucun soupçon sur son attachement « ou sa fidélité à la servir. » Elle usa envers lui de plusieurs autres expressions très-obligeantes, et, par la suite, ne parut pas se rappeler cette action pour lui en faire un reproche, et même, peu de temps après, l'évêché de Salisbury étant venu à vaquer par la mort du docteur Earle, mort qu'on ne saurait assez déplorer, le Roi, sur la recommandation du chancelier, donna cet évêché à son proche parent le docteur Hyde, doyen de Winchester, et personne que lui ne jugea son crédit diminué auprès du roi; mais il en savait là-dessus plus que tous les autres. Cependant il jugeait plus de ce changement par le crédit que gagnaient tous les jours ses ennemis, que par aucune altération dans la confiance et les bontés du Roi, qui ne croyait pas lui-même qu'ils formassent quelques desseins contre le chancelier. Ils cessèrent bientôt de les dissimuler.

Ce projet de changement dans le gouvernement de la trésorerie se poursuivait avec beaucoup d'activité. On s'était flatté que la clause et tous les détails dont on l'avait accompagnée blesseraient le noble cœur du trésorier à tel point que l'indignité d'un pareil affront l'engagerait à rendre son bâton. Il n'y était que trop disposé; mais des hommes qu'il connaissait pour ses amis obtinrent de lui qu'il ne donnât pas à ceux qui désiraient

l'écarter, la satisfaction de faire ce qu'ils voulaient. Voyant donc cette partie de leur complot déjouée, ils conseillèrent au Roi d'essayer un autre expédient, car ils savaient tous qu'on regarderait, de la part de Sa Majesté, comme une action odieuse, d'écarter le trésorier par un acte de sa volonté, et que la chose leur serait hautement imputée; mais si on pouvait lui persuader de quitter un emploi dont on n'ignorait pas qu'il était très-ennuyé, cela préviendrait tous les inconvéniens. On leur avait dit que le chancelier seul l'en avait dissuadé, ce qu'il n'oserait pas faire si on lui disait clairement que le Roi désirait que le trésorier donnât sa démission.

Le Roi donc fit un jour appeler le chancelier, et lui dit qu'il avait à lui confier une affaire très-importante, et qui exigeait un grand secret; alors il s'étendit en éloges du trésorier, qu'il estimait réellement beaucoup, « de son profond « jugement, de son irréprochable intégrité, du « crédit et de la réputation dont il jouissait dans « tout le royaume. Mais, avec tout cela, dit-il, il « n'était pas propre à son office. Il n'en comprenait pas les mystères, et n'était pas de caractère à en remplir les indispensables devoirs. « Ses infirmités corporelles étaient telles que « souvent on était deux ou trois jours de suite « sans pouvoir lui parler, en sorte que rien ne « finissait; tout le monde s'en plaignait, et les

« affaires en souffraient beaucoup. Personne n'i-
« gnorait que c'était sir Philippe Warwick qui
« faisait tout. Sir Philippe était un fort honnête
« homme; mais le Roi ne le jugeait pas propre à
« remplir les fonctions de trésorier, dont cepen-
« dant il était complétement chargé, puisque le
« trésorier ne faisait que signer les papiers qu'il
« lui présentait, et que cela ne tournait ni à
« l'honneur du Roi, ni au sien. » A la vérité,
son esprit avait quelque chose de trop élevé pour
la nature triviale de la plupart des objets que ses
fonctions lui donnaient à traiter, et si sa mauvaise
santé ne l'eût empêché, son génie l'eût dirigé en
d'autres voies. Il était d'ailleurs trop paresseux
pour prendre toute la peine que demandaient
absolument de pareilles fonctions.

Le Roi finit en disant « qu'il l'aimait trop pour
« le désobliger, et ne ferait jamais rien qui pût
« lui être désagréable; mais que même d'après
« ce qu'il lui avait entendu dire plusieurs fois, il
« avait quelque raison de le croire las de son
« emploi, et de penser qu'il se laisserait aisément
« persuader de résigner le bâton, ce qui ferait
« un grand plaisir à Sa Majesté. Elle désirait donc
« que le chancelier, qu'on savait avoir beaucoup
« de crédit sur lui, voulût l'y engager, en quoi
« il rendrait un singulier service à Sa Majesté. »

Le chancelier lui demanda alors, puisque le
trésorier était si peu propre à son emploi, « qui

« Sa Majesté désirait mettre à sa place. » Le Roi répondit aussitôt « qu'il ne ferait pas d'autre « trésorier, que c'était un office extrêmement « cher, et qui serait beaucoup mieux rempli par « des commissaires, comme cela s'était fait du « temps de Cromwell, pour cette administration « et pour plusieurs autres. Sa Majesté ajouta « qu'elle savait par expérience que, dans les offices « de ce genre, des commissaires valaient mieux « qu'un seul fonctionnaire, car bien que sir Wil- « liam Compton fût un homme vraiment extra- « ordinaire et aussi actif que fidèle, cependant « les affaires de l'artillerie n'avaient jamais été « en si bon ordre, ni si habilement conduites du « temps qu'il était à leur tête, qu'elles l'avaient « été depuis sa mort par les commissaires qu'on « avait mis à sa place, et qu'il était bien asssuré « qu'il en serait autant de la trésorerie. »

Le chancelier répondit « qu'il était fort fâché « de voir, à Sa Majesté, tant de penchant pour « les commissaires, très-propres, en effet, à di- « riger l'administration dans le sens d'une répu- « blique, mais qui ne convenaient nullement à « la monarchie; que, pour que l'exemple de « Cromwell fût bon à suivre, il faudrait être « dans la même position que lui, c'est-à-dire à « la tête d'une armée de cent mille hommes, « qui le dispensait d'avoir recours à l'autorité et « à la réputation d'un trésorier, soit pour éta-

« blir son revenu, soit pour en diriger la levée « ou l'emploi, car personne ne pouvait alors « mieux faire que lui-même. » Le chancelier pria avec beaucoup de chaleur Sa Majesté de croire « que ceux qui lui conseillaient une pareille mé- « thode de gouvernement, quelque attachement « qu'ils pussent avoir pour sa personne, connais- « saient bien mal la constitution de son royaume « et le caractère de son peuple ; que les fonctions « de trésorier avaient été quelquefois, à la mort « du titulaire, exercées par des commissaires, « mais rarement pour long-temps, ou du moins « pour plus long-temps qu'il ne fallait au Roi « pour aviser mûrement au choix du nouveau « ministre. Lui-même avait été commissaire de « la trésorerie, une fois du temps du père de Sa « Majesté, et une fois depuis son retour, et il « pouvait l'assurer, d'après sa propre expé- « rience, que, dans un temps aussi actif que « celui-ci, des commissaires étaient hors d'état « de remplir les devoirs de cet emploi; qu'il « avait besoin, pour le bien de son service, d'un « trésorier qui, par la considération attachée à « sa personne, contribuât à obtenir plus facile- « ment de l'argent du parlement, à améliorer son « revenu en y faisant ajouter des concessions nou- « velles, et ensuite à le lever et à en diriger « l'emploi; que, quant au présent trésorier, il « n'était pas douteux que, dès qu'il saurait que

« Sa Majesté était lasse de ses services et lui de-
« mandait son bâton, il le lui rendrait volontiers;
« mais que ceux qui avaient donné ce conseil et
« le croyaient avantageux au service de Sa Ma-
« jesté, étaient beaucoup plus propres à se char-
« ger de communiquer la chose au trésorier, que
« lui qui croyait qu'on ne pouvait rien faire de
« plus pernicieux aux affaires de Sa Majesté. »

Il pria donc Sa Majesté très-humblement, et avec de vives instances, de considérer sérieusement sa situation, dans un temps de guerre, ayant sur les bras au moins deux puissances ennemies au dehors, et, au dedans, de si grands mécontentemens, et la cour déjà assez mal vue du public, et le mauvais effet que produirait, dans tout le royaume, le renvoi de l'homme le plus aimé et le plus respecté pour sa sagesse et sa fidélité exemplaire; un homme qui avait mérité de son bienheureux père et de lui autant qu'un sujet pût jamais mériter de son prince; un noble du premier rang, le plus chéri et le plus considérable par ses alliances; « combien on sau-
« rait mauvais gré à Sa Majesté de lui retirer sa
« confiance et de l'écarter de ses conseils, et de
« cette manière; car personne ne pourrait ima-
« giner qu'après un pareil témoignage de mécon-
« tentement de Sa Majesté, il consentît à avoir
« encore le moindre rapport avec la cour et le
« conseil, à qui certainement une pareille ac-

« tion ferait beaucoup de tort dans l'estime pu-
« blique. Plusieurs personnes, avec les mêmes in-
« firmités et les mêmes maladies que lui, avaient
« long-temps exercé ces fonctions qui deman-
« daient plus de force d'esprit que de corps, car
« tous étaient obligés de prendre ses ordres, et il
« n'avait à prendre que ceux de Sa Majesté. »

Il était impossible à qui que ce fût de remplir un pareil office sans le secours d'un secrétaire, et le royaume entier se fût-il réuni pour en proposer un au lord trésorier, le choix serait tombé sur celui « en qui il avait mis sa confiance. C'était
« un homme qui, durant plusieurs années, avait
« occupé le même emploi sous un autre tréso-
« rier, et qui, dans les temps les plus malveil-
« lans, les plus perfides, les plus calomniateurs
« qu'on eût jamais connus, n'avait jamais encouru
« le moindre blâme ni la moindre accusation.
« Depuis cette époque, il avait toujours servi
« le père du Roi à la guerre jusqu'à ce qu'elle
« finît, et l'avait depuis servi lui-même dans les
« affaires les plus secrètes et les plus dangereuses,
« car des hommes du premier rang l'avaient
« chargé d'entretenir des intelligences avec Sa
« Majesté à l'époque de son retour. Aussi tout le
« monde se serait-il attendu à le voir promu à
« quelque place plus avantageuse, et non pas
« simplement rétabli dans un poste qu'il avait
« occupé vingt ans auparavant, et lui-même n'au-

« rait pas accepté cet emploi sous un autre tré« sorier que celui-ci, avec lequel il était fort lié, « et par lequel il était si assuré que Sa Ma« jesté serait bien servie. » Le chancelier ajouta cependant « que quiconque connaissait le lord « trésorier ne croirait jamais qu'il fût gouverné « par sir Philippe. »

Le Roi répondit « qu'il avait très-bonne opi« nion de sir Philippe Warwick et n'avait jamais « entendu rien dire à son désavantage; » mais, sur le fond de l'affaire, il paraissait plutôt ému et troublé que convaincu, lorsque, par bonheur, le duc d'York entra dans la chambre. On l'avait bien disposé à adopter le projet et à le croire nécessaire. Sa Majesté fut donc fort aise de le voir entrer, l'appela et lui dit le sujet de l'entretien. Le chancelier l'informa de ce qui venait de se passer entre le Roi et lui, et lui dit « qu'il ne pour« rait jamais rendre un plus grand service au Roi « son frère, qu'en employant son crédit à le dé« tourner d'un projet qui lui serait si perni« cieux. » Il répéta ce qu'il venait de dire, et, à la fin, le duc se trouva si entièrement converti, qu'il obtint de Sa Majesté de laisser de côté une pareille pensée. Cela rompit tellement les mesures des faiseurs de projets, qu'ils en furent tout décontenancés, et s'apercevant qu'il n'y avait pas moyen de faire changer d'avis au duc ni de le ramener à ses premières résolutions, ils ne

jugèrent pas qu'il fût à propos, pour le moment, de presser davantage le Roi; mais seulement ils tirèrent si bon parti de leur mauvais succès, en remettant sous les yeux du Roi son irrésolution qui le soumettait constamment à l'empire du chancelier, que cet abandon d'une résolution si positive ne contribua pas à le mieux disposer en faveur du chancelier et du trésorier, et qu'il promit aux autres d'être, la première fois, plus ferme dans ses volontés.

Après Noël, la peste commença à diminuer un peu de violence, mais si peu que ceux qui avaient quitté la ville n'avaient pas encore le courage d'y retourner, et, qu'en effet, ce n'eût pas été raisonnable; car, bien qu'il y eût adoucissement, il mourait encore plus de trois ou quatre mille personnes par semaine, et, dans le nombre, quelques hommes de condition plus relevée que ceux qui avaient péri d'abord.

Le général écrivait « qu'il s'élevait toujours de « nouvelles difficultés pour l'équipement de la « flotte, et qu'il y en avait quelques unes de telle « nature qu'il ne pouvait aisément les écarter « sans en communiquer avec Sa Majesté et sans « recevoir de sa part des instructions plus po- « sitives. Cependant il ne savait comment faire « pour prendre ses ordres, car il ne pouvait en « aucune manière conseiller à Sa Majesté de quit- « ter Oxford, et trouvait, de son côté, beau-

« coup d'inconvéniens à s'absenter de Londres. » On pensait que le Roi pourrait sans danger résider à Windsor, où la contagion n'était pas arrivée; mais le Roi y avait ajourné les assises, qui avaient occupé toute la ville, et n'était pas sans quelque crainte que la peste ne se fût introduite dans une maison.

Enfin, vers les derniers jours de février, le Roi décida que la Reine, la duchesse et toute leur maison demeureraient à Oxford, et que Sa Majesté, son frère, le prince Robert, les membres du conseil et les domestiques dont elle pouvait avoir besoin iraient faire un court séjour à Hampton-Court, où le général devait se rendre chaque jour, et, de là, retourner le soir à Londres. Sa Majesté donna les ordres nécessaires pour y transporter son service, et le faire revenir au bout de deux ou trois jours à Oxford, car personne ne pouvait juger raisonnable qu'elle y demeurât plus long-temps que ne l'obligeait l'expédition des plus importantes affaires. Ce fut dans cette résolution que Sa Majesté partit pour Hampton-Court.

Il plut à Dieu que, dans la semaine qui suivit l'arrivée de Sa Majesté, le nombre des gens qui moururent de la peste dans la cité diminuât d'un millier, et ce fut une joie singulière et générale de savoir le Roi si près. Le temps était tel qu'on pouvait le desirer. Une neige épaisse et une ge-

lée terrible arrêtèrent, selon toute apparence, la contagion, bien qu'elle fût toujours funeste à ceux qui en étaient déjà attaqués; car, en effet, pendant une semaine ou deux le nombre des morts ne diminua pas beaucoup. Le général allait et venait, comme on en était convenu, de Londres à Hampton-Court; mais les affaires augmentaient chaque jour, et l'on jugea que, puisque Sa Majesté paraissait pouvoir demeurer sans danger où elle était, il y aurait de l'inconvénient à s'en éloigner.

Au bout de quinze jours ou trois semaines, le Roi résolut, pour expédier plus promptement tout ce qu'il y avait à faire, de retourner à Whitehall. Il mourait encore plus de quinze cents personnes par semaine, et on ne voyait pas dans la rue une seule voiture, si ce n'est celles de la suite de Sa Majesté; si grande était la terreur qu'on éprouvait de revenir dans un lieu si dangereux. Cependant on se ferait difficilement une idée de tout ce qui arriva de tous côtés aussitôt qu'on sut le Roi à Whitehall. Tout le monde, en le voyant se hasarder, rougissait de craindre pour soi-même. Les juges, alors à Windsor, ajournèrent la dernière rentrée du terme à Westminster; on voyait la ville chaque jour se remplir d'une manière merveilleuse, et, ce qu'il y a de plus étonnant, la peste décroissait chaque jour. Alors le Roi changeant d'avis, au lieu de

retourner à Oxford, manda à la Reine de revenir à Whitehall avec toute sa famille; en sorte qu'avant la fin de mars les rues étaient aussi pleines, il y avait autant de foule à la bourse, et le peuple fourmillait partout en aussi grand nombre qu'on l'eût jamais vu. Peu de gens avaient perdu des personnes de leur connaissance. Cependant les bills de mortalité portaient plus de cent soixante mille morts, et les gens qui comptaient bien pensaient qu'il en était mort le double, et que dans une semaine où le bill ne portait la mortalité qu'à six mille personnes, il en était réellement mort quatorze mille. Les morts fréquentes des clercs de paroisse et des fossoyeurs s'opposaient à ce que les registres fussent tenus avec exactitude; mais ce qui ôtait toute certitude à cet égard, c'était le grand nombre de ceux qu'on enterrait dans les champs sans que personne en prît aucune note. Parmi les anabaptistes et autres sectaires qui abondaient dans la Cité, très-peu avaient quitté leurs habitations. Il en mourait des multitudes sans que les gardiens de l'église ou aucun autre employé en fussent avertis. On les enterrait à leur fantaisie dans de petits jardins ou dans des champs voisins. Le plus grand nombre des morts tomba sur les femmes et les enfans et sur des gens de la dernière classe et la plus indigente. En sorte que, comme je l'ai dit, quand on revint, on se trouvait avoir perdu

fort peu de gens de connaissance et peu de gens riches de quelque rang qu'on rencontrât dans la société. Cependant il y avait un peu de tout.

La grande affaire du Roi et de tout ce qui l'entourait, c'était de pourvoir à ce que la flotte pût être équipée et mise en mer le plus tôt possible. On y trouva moins d'obstacle ou de difficulté qu'on n'aurait pu raisonnablement le craindre; tous les gens en situation d'entraver la chose ou d'y concourir se montraient également zélés à la faire marcher, ce qui venait de ce que le public était généralement satisfait du choix des chefs. Le prince Robert était très-aimé des marins, à cause de son courage reconnu, et le peuple croyait que, partout où commanderait le général, il ne pouvait manquer d'obtenir la victoire. Le général n'avait de tourmens et de chagrins que les tempêtes de sa femme. Depuis son retour d'Oxford, et du moment où elle avait entendu parler pour la première fois du projet qu'avait le Roi de donner à son mari le commandement de la flotte, ce n'avait été qu'orages et que fureurs; conformément à la sagesse et à la décence ordinaires de ses manières, elle vomissait des milliers de bonnes et grosses malédictions contre tous ceux qui avaient contribué à ce dessein. Mais toute la rage de ce tourbillon tombait principalement sur le chancelier; elle déclarait « que c'était un « complot qu'il avait imaginé pour éloigner son

« mari du Roi, afin d'être en liberté de faire « tout ce qui lui plairait. » Elle l'accablait de tous les mots grossiers auxquels elle avait été accoutumée, accompagnés des souhaits les plus sincères pour qu'il lui arrivât tous les malheurs possibles. Mais les sociétés dans lesquelles elle vivait, et ses habitudes de vie ne permettaient pas que le bruit de sa colère s'étendît bien loin, et tout retombait sur le pauvre général, qui connaissait le chancelier pour lui être sincèrement attaché, et n'en parlait pas plus mal parce que sa femme avait le malheur de n'être pas plus sage qu'elle n'était faite pour l'être. Il prenait jour et nuit des peines infatigables pour que la flotte pût être bientôt en mer.

Le duc de Beaufort, amiral de France, était déjà à Brest. Il avait pris congé du Roi à Paris, où il ne devait pas retourner jusqu'après la campagne maritime d'été, et avait indiqué le rendez-vous de toute sa flotte à Brest pour le milieu de mars. On disait qu'il devait y avoir cinquante vaisseaux de guerre.

La rupture avec le Danemarck était déclarée des deux côtés. Le roi de Danemarck avait paru d'abord très-chagrin du mauvais succès de l'affaire de Bergen, manquée, disait-on, uniquement par l'effet du mauvais temps qui avait empêché les ordres positifs d'arriver à l'époque précise ; et il paraissait toujours résolu à retenir les

vaisseaux hollandais, et craignait seulement, disait-il, l'union de la Suède avec la Hollande, ce que l'agent de sir Gilbert Talbot l'assurait qu'il n'avait point à redouter. Pour en être plus sûr, M. Clifford, qui s'était trouvé à l'affaire de Bergen, et qu'on a déjà dit avoir été ensuite envoyé par le roi de Danemarck, passa de là en Suède, où était toujours M. Coventry, avec un projet de traité auquel la Suède aurait consenti avec très-peu de changemens. Elle était très-bien disposée en faveur du Roi et résolue de se joindre à l'évêque de Munster aussitôt qu'il se mettrait en marche, conformément à l'engagement qu'il en avait pris. Mais le résident Danois en Suède, retarda la conclusion, prétendant que les ordres qu'il avait reçus n'étaient pas aussi positifs que le demandait l'affaire et qu'il en attendait de plus explicites. Ainsi, tout fut retardé si long-temps qu'il arriva en Danemarck des ambassadeurs de Hollande, apportant une proposition de renouveler leur alliance, de se relâcher de quelques uns de leurs droits sur le Sund très-fâcheux pour le Danemarck, et plusieurs autres conditions avantageuses à la couronne. Précisément au même instant arriva un ambassadeur de France, pour engager le Danemarck à prendre parti avec la Hollande, garantir l'accomplissement de toutes les promesses que pourraient faire les Hollandais, et assurer au Danemarck la protection

de la France contre l'Angleterre; en sorte qu'il n'eût rien à craindre de la guerre avec cette puissance. Enfin, Ruyter était arrivé avec la flotte destinée pour Bergen.

Toutes ces circonstances, se réunissant au même moment, déterminèrent le pauvre roi en faveur de la Hollande, et il déclara alors avec de grandes plaintes « que les Anglais avaient manqué au « droit des gens en violant la neutralité de ses « ports, et s'efforçant de mettre le feu à l'une de « ses villes où ils avaient été reçus amicalement « et avec hospitalité sous la protection de ses « forts. » Il nia avoir jamais fait à sir Gilbert Talbot l'offre ou la promesse que celui-ci soutenait toujours en avoir reçue et qu'il n'avait pas niée à M. Clifford à la première visite. Maintenant il reprochait à sir Gilbert d'avoir falsifié ses paroles ou du moins de les avoir mal interprétées, et d'avoir fait passer à son maître des choses qu'il n'avait pas reçu la permission de lui communiquer. Sir Gilbert reconnut alors l'imprudence qu'il avait eue de ne pas tirer de lui ou de son serviteur Gabell, quelque écrit qui servît à constater l'engagement qu'il avait pris; mais, après avoir reçu beaucoup d'affronts, il quitta cette cour et revint en Angleterre. On saisit tous les vaisseaux anglais qui se trouvaient en Danemarck ou en Norwège; tous les négocians et autres sujets de Sa Majesté, dont quelques uns

étaient créanciers du roi de Danemarck, pour des sommes considérables qu'ils lui avaient prêtées, furent mis en prison et leurs biens saisis et confisqués.

Ces mesures obligèrent le Roi à donner des ordres semblables, à traiter le Danemarck en ennemi et à publier une déclaration des motifs qu'ils avait eus d'envoyer sa flotte à Bergen; « ce qu'il « n'aurait jamais imaginé de faire sans l'invita- « tion et les promesses du Roi. La manière dont « ces vaisseaux avaient été reçus, l'attente où « était le gouverneur de leur arrivée, et ce qu'il « leur avait dit des ordres positifs qu'il n'avait « pas encore reçus, mais qu'il comptait recevoir « le soir même; enfin, la permission qu'il leur « avait donnée de se retirer sans obstacle après « tous les actes d'hostilité qu'ils avaient commis « dans ce port, faisaient assez connaître la vé- « rité de ces assertions. » Elles furent repoussées pour la plupart avec des expressions fort indécentes et de tels subterfuges que tous ceux qui examinèrent la chose avec impartialité n'en crurent que mieux ce qui avait été avancé à cet égard. C'est ainsi que la guerre fut déclarée.

Ainsi donc, au commencement de l'année 1666; année que depuis long-temps les astrologues désignaient pour devoir produire dans le monde de sinistres révolutions, annoncées par quelques uns pour la fin seulement de l'année,

le Roi se trouva dans une situation empirée depuis l'année précédente et de tout ce qu'y pouvait ajouter de fâcheux l'inimitié de la France et du Danemarck. Il se prépara contre tous ces dangers et contre tous les prodiges annoncés pour cette année qui, en effet, en vit paraître beaucoup, avec son courage et sa vigueur ordinaires. Mais les prédictions opérèrent étrangement sur l'esprit de la multitude.

La déclaration de guerre de la France, publiée dans ce royaume, la saisie des biens et propriétés des Anglais, et quelques autres actions que l'époque à laquelle elles eurent lieu rendait injustes et inusitées, ainsi que les grands préparatifs maritimes de cette puissance, et les secours envoyés visiblement aux Hollandais, ne donnaient pas au Roi autant d'inquiétude et d'embarras que les négociations secrètes de cette couronne. L'évêque de Munster, avant de déclarer la guerre à la Hollande, avait instruit la France de sa résolution et en avait reçu, comme on l'a déjà dit, une réponse d'après laquelle il se croyait certain de n'avoir aucun obstacle à craindre de ce côté-là. C'était dans cette confiance que le Roi avait conclu son traité avec lui et qu'on avait payé à l'évêque des sommes considérables sur sa promesse de camper avant la fin de l'hiver, avec son armée, sur le territoire des États-généraux; et lorsqu'au commencement du printemps la flotte

serait prête à mettre en mer, de marcher avec une armée de vingt mille hommes de pied et de cinq mille chevaux jusques dans le cœur de leur pays. Ce qui est arrivé depuis peut faire juger quel aurait été, dans cette conjoncture, l'effet d'une semblable entreprise. Mais la France, depuis le premier instant où elle avait eu connaissance de ce projet, et avant de se déclarer en faveur des Hollandais, avait secrètement envoyé vers les princes voisins pour les engager à ne pas se joindre à l'évêque et à faire tout ce qui serait en leur pouvoir pour empêcher ses levées. L'électeur de Brandebourg qui avait donné à l'évêque l'espérance de le secourir puissamment, dans l'attente d'être remis en possession de Wesel et de plusieurs autres villes alors au pouvoir de la Hollande, se laissa persuader de refuser toute alliance avec lui, sur la promesse qui lui fut faite qu'il trouverait mieux son compte à celle de la France. Les ducs de Lunebourg qui avaient fait croire à l'évêque qu'ils s'uniraient à lui et avaient déjà levé des soldats dans cette intention, consentirent également, non-seulement à lui refuser secours, mais à déclarer que, dans le cas où il ne renoncerait pas à ses projets, ils se tourneraient contre lui et iraient, avec leurs troupes, au secours des États.

Comme tout cela ne décourageait pas l'évêque qui continuait à lever des troupes et donnait des

commissions à des officiers pour aller en lever dans les parties les plus reculées de l'Allemagne, le roi de France adressa un envoyé à l'évêque lui-même, pour lui offrir de se porter médiateur entre lui et les Hollandais, et lui dire qu'ils feraient droit à ses demandes autant que la justice le pourrait exiger, et que s'il n'acceptait pas leurs offres, il devait s'attendre à tout le mal que lui pourraient faire les armées françaises. En même temps, il envoya vers tous les princes qui lui avaient permis de lever des troupes chez eux pour les engager à ne pas laisser sortir ces levées de leur pays et leur offrir de les recevoir à sa solde dans sa propre armée. Il fit savoir en même temps à tous les princes d'Allemagne et à l'Empereur lui-même, tous bien disposés pour l'évêque, que s'ils n'empêchaient pas son incursion, l'Empire tout entier allait se trouver enveloppé dans la guerre.

L'évêque ne se laissait pas encore effrayer. Il se défendait par les engagemens qu'il avait pris avec le roi de la Grande-Bretagne; il disait « qu'il « n'entrerait dans aucune négociation et n'abandonnerait point l'entreprise qu'il avait formée « sans en avoir obtenu son consentement. » Il rassembla toutes ses forces en un lieu désigné, et obtint du marquis de Castel Rodrigo, alors gouverneur de Flandre, la permission de lever, sans bruit et sans être avoué, des soldats dans

cette province. Il entra, à la tête de son armée, sur les terres de la république, et prit une place ou deux à la vue du prince Maurice, qui avait réuni tout ce qu'il avait pu tirer de troupes des différentes garnisons, mais qui s'étant aperçu, d'après quelques escarmonches, qu'elles n'étaient pas disposées à tenir ferme, ne jugea pas à propos de livrer bataille à celles de l'évêque. Celui-ci, par l'avantage de la situation qu'il venait d'acquérir, commença à se confirmer dans l'espérance qu'avant le printemps, malgré tous les obstacles qu'on lui suscitait, il parviendrait à augmenter son armée. Il avait déjà reçu quelques troupes de Flandre, et plusieurs autres de ses officiers lui avaient donné avis que les levées se faisaient bien; mais le roi de France s'adressa au gouverneur de Flandre pour lui demander, dans le style impérieux dont il avait accoutumé d'user en ces sortes d'occasion, de livrer passage aux troupes qu'il pourrait avoir intention d'envoyer en Allemagne. Le gouverneur, bien qu'il ne se souciât nullement de l'accorder, n'osa pas le refuser, ayant d'Espagne l'ordre de prendre grand soin de ne point donner à la France le moindre mécontentement qui pût fournir l'occasion ou les moyens d'une rupture qu'il savait très-bien qu'on attendait avec impatience.

Munies de cette permission, les troupes françaises marchèrent en Flandre, et, au premier en-

droit qui se trouva sur leur route ou hors de leur route, elles attaquèrent les levées qu'on faisait pour l'évêque, mirent les soldats en fuite, les dispersèrent et les firent prisonniers. Il y eut un lieu où, à la faveur de quelques fortifications et d'une église voisine, ces gens se défendirent quelque temps, imaginant que le pays viendrait à leur secours; car ils ne soupçonnaient pas que les Français eussent obtenu la permission d'y entrer. Mais ils étaient tellement inférieurs en force et en nombre que, quelques uns ayant été tués, les autres se trouvèrent heureux de mettre bas les armes et de se rendre prisonniers à discrétion. Les officiers ne comprenaient pas quel ennemi déclaré avait pu venir les attaquer dans ces quartiers. Les Français marchèrent donc triomphans et rejoignirent le prince Maurice au moment où l'évêque recevait la nouvelle de ce désastre; ils avancèrent promptement sur lui et battirent quelques unes de ses troupes.

Le pauvre évêque, au lieu de renforts, de commissions et des autres secours qu'il avait lieu d'attendre de ces princes, auxquels il avait fait part de ses entreprises, et qui l'y avaient encouragé par de grandes promesses, recevait journellement, de leur part, des conseils de ne pas aller plus loin, et des supplications de se soumettre entièrement aux volontés du roi de France. Il fut donc obligé de céder, et, le cœur brisé,

signa un traité avec les Français qui, le regardant comme un allié dont ils comptaient se servir en d'autres occasions, ménagèrent assez soigneusement son honneur et ses intérêts dans l'accommodement qu'ils lui firent faire avec les Hollandais. L'évêque eût été, en tout cela, beaucoup plus excusable si, passé le moment où il avait vu qu'il serait obligé de signer le traité, il n'avait pas encore reçu quelque argent du Roi; à la vérité cet argent était dû et peut-être même dépensé avant qu'il formât la moindre intention de prendre ce parti, auquel on ne peut nier qu'il ne fût contraint par une force majeure.

Le Roi, si l'on en excepte les maux de la peste, n'avait pas reçu, depuis le commencement de la guerre, de coup plus sensible que celui-ci. Ce fut un exemple marquant de la terreur qu'inspirait le roi de France à tous les rois et princes voisins qui étaient si prompts à renoncer à leurs penchans, à leurs premières résolutions, à leurs véritables intérêts, et cela sur une simple insinuation de sa part, qui devenait tout aussitôt un ordre pour eux. Quant à l'Espagne, à moins qu'elle ne fermât les yeux à l'évidence, elle devait prévoir que la France romprait tous ses traités dès l'instant de la mort du roi d'Espagne, dont on attendait la nouvelle et à laquelle on était toujours préparé pour la semaine; mais le tempérament endormi de ce monarque, continuel-

lement troublé durant tout le cours de son règne, ne lui permettait pas d'étendre sa prévoyance plus loin que les soins nécessaires pour maintenir la paix pendant sa vie qu'il croyait devoir être fort courte, laissant son royaume et son fils, encore enfant, se tirer d'affaire comme ils pourraient après sa mort. C'était une des malheureuses maximes de ce gouvernement que ce qu'on avait toujours de mieux à faire, c'était de se procurer la paix actuelle et de l'argent comptant à quelque intérêt que ce fût, pourvu qu'on ne le dût payer que dans l'avenir, auquel on pourvoirait ensuite par quelque nouvel expédient qui est, en effet, toujours venu au secours de l'Espagne.

Dans une situation si désavantageuse le Roi désira vivement n'avoir plus affaire qu'à un seul ennemi, dût cet ennemi être la France. Il s'attacha donc à chercher, par tous les moyens dont il put s'aviser, à faire la paix avec la Hollande, laissant le Danemarck s'arranger comme il le jugerait à propos; et il eut quelque lieu d'espérer qu'il ne serait pas impossible de séparer la Hollande de la France. Les États sentaient bien qu'ils avaient été entraînés, pour ainsi dire, par trahison dans cette guerre, sur la promesse positive que leur avait faite la France de s'unir solidement à eux dès le commencement des hostilités, sans parler nullement d'intervenir pour la paix qu'ils ne voulaient point. Il était clair

qu'ensuite la France avait regardé cette guerre avec beaucoup d'indifférence, ou plutôt qu'elle avait été bien aise de voir les Hollandais battus et le peuple du pays prêt à se soulever contre son gouvernement. Ils savaient qu'elle préparait une expédition contre la Flandre qui ne serait pas longtemps en état de se défendre par ses propres forces, et qu'elle comptait sur cette guerre entre l'Angleterre et la Hollande pour empêcher ces deux pays de secourir la Flandre. Ils prévoyaient bien aussi ce qui les attendait quand la France aurait franchi ce rempart, leur meilleure garantie contre un si puissant voisin. De Witt lui-même, qui était le principal appui de la guerre, paraissait frappé de ces idées et s'en entretenait avec des hommes fort en relation avec lui et en qui on lui croyait la plus grande confiance. Tous ces avis étaient transmis au Roi par des hommes dont on ne pouvait soupçonner la droiture, par des membres des États qui ne dissimulaient pas leurs vœux pour la paix et les inquiétudes que leur inspirait la France.

Il y avait un M. Bewett, d'une bonne famille de France et né dans ce pays, mais qui depuis longtemps vivait en Hollande où il avait servi durant toute la guerre, et avait été capitaine dans les gardes à cheval du dernier prince d'Orange. Le prince qui l'aimait beaucoup lui avait fait épouser une Hollandaise très-riche et alliée de

très-près à la plupart des personnages les plus influens dans le gouvernement. On le regardait plutôt comme un Hollandais que comme un Français, et il vivait très-familièrement avec les bourgmestres et les autres principaux membres des États. Par son crédit, après la mort du prince d'Orange, sa troupe avait été conservée comme garde des États et était la seule cavalerie qui demeurât constamment à la Haye. Pour plaire au peuple on avait continué à l'appeler la garde du prince d'Orange, et elle avait conservé son ancien uniforme. Le jeune prince prenait grand plaisir à voir les militaires et à s'entendre appeler par eux leur capitaine, et leur chef Bewett professait et conservait pour lui le même dévouement qu'il avait eu pour son père. Ce gentilhomme était généralement aimé et regardé comme un homme d'une grande franchise, très-brave, ne manquant ni d'esprit, ni de jugement, mais seulement immodérément adonné aux excès de la boisson. Cependant, comme ce défaut était la maladie ou plutôt la santé du pays, il n'en était pas pour cela plus mal vu, ni jugé moins propre aux affaires. Le Roi le connaissait fort et avait très-bonne opinion de lui. Il était très-familier avec plusieurs des gens de sa chambre et quelques uns de ceux qui l'approchaient, et tous avaient confiance en lui. Depuis le retour du Roi, il avait fait un voyage en Angleterre,

seulement pour lui baiser la main et pour lui renouveler les témoignages de l'attachement et du respect qu'il lui avait montrés dans l'étranger et qui l'avaient toujours rendu très-agréable à Sa Majesté.

Il ne se contraignait pas dans ses discours, et, dès le commencement de la guerre, il s'était élevé avec beaucoup de vivacité contre l'opinion de ceux qui l'avaient décidée, la regardant comme très-pernicieuse aux affaires du pays. Il ne s'étendait jamais avec plus de liberté sur ce sujet, qu'en présence de de Witt lui-même, qui aimait sa personne et son esprit, et s'entretenait avec lui sans contrainte, bien qu'il le connût pour être particulièrement lié avec des partisans de la maison d'Orange et avec ceux des membres des États qui partageaient son opinion sur la guerre. La publicité qu'il donnait à ses opinions avait donné, à quelques uns des plus influens parmi les bourgmestres, beaucoup de goût pour sa société et une grande confiance en lui. Il se consultait librement avec eux sur les moyens à prendre pour amener la paix et prévenir les maux qui devaient nécessairement résulter de la continuation de la guerre ; sujet qu'il traitait avec beaucoup de bon sens et de jugement. Mais ses conférences avaient toujours lieu au milieu des bouteilles et finissaient toujours par les plus grands excès, à la vérité sans bruit, désordre ni

querelles ; car, chez ce peuple, l'ivresse ne conduit jamais à rien de pareil.

Après cette première action où les Hollandais avaient été si bien battus, le peuple consterné demandait à grands cris la paix et accablait d'injures tous ceux qu'on y croyait opposés et surtout de Witt. Des divisions qui s'étaient élevées parmi les officiers de la flotte, à l'occasion de la mort d'Opdam, avaient grossi le nombre des ennemis du pensionnaire et le parti des amis de la paix. De Witt, disait-on, avait fait injustement écarter Tromp à cause d'une inimitié personnelle contre lui et du grand attachement qu'on lui connaissait pour le prince d'Orange. Tromp, comme on l'a dit, avait non-seulement un grand parti parmi les marins, mais beaucoup de crédit parmi les gens du gouvernement. Ses sœurs avaient épousé des bourgmestres de quelques unes des principales villes de la république ; en sorte que sa disgrâce avait fait à de Witt beaucoup de mauvais ennemis. Dans cette conjoncture Bewett cultiva le mieux qu'il put tous ces mécontentemens, même les plus séditieux, et l'impatience toujours croissante qui se manifestait en faveur de la paix ; cependant il ne se permettait jamais un propos sur la personne de de Witt, avec lequel les gens qu'il voyait le plus le savaient en grande intimité et qu'il croyait alors très-disposé à la paix. Il l'affirmait ainsi à des gens qui savaient

bien le contraire, mais qui n'en pensaient pas plus mal de lui pour se laisser ainsi tromper, bien sûrs qu'il était toujours de bonne foi.

Il prit avantage de cette effervescence générale et des préventions du peuple contre de Witt, pour lui parler franchement et s'étonner que « désirant la paix autant qu'il l'assurait, il « ne trouvât pas quelque moyen de détromper « le peuple ; précaution nécessaire pour sa pro- « pre sûreté. Il était aisé, disait-il, d'y parvenir « en se portant à quelques conférences qu'on « pourrait regarder comme un acheminement « à la paix. » De Witt avait ses espions partout et savait très-bien en quelle société Bewett se plaisait le plus, quoiqu'il connût tout le monde et fût agréable à tout le monde. Il était instruit aussi de sa conduite par rapport à lui et savait qu'il le défendait constamment, et en toute confiance, contre beaucoup d'accusations et en présence de gens à qui sa fermeté à les contredire en ce point n'était nullement agéable. En sorte qu'il le regardait comme son ami et comme un homme dont l'influence et le crédit pouvaient le défendre jusqu'à un certain point de la haine et du ressentiment du peuple qu'il était fort loin de mépriser et redoutait au contraire beaucoup.

Il protesta de nouveau qu'il désirait vivement la paix et donna, de ce désir, des preuves propres à y faire croire. Il parla entre autres

choses des violentes inquiétudes que lui inspirait la France « qui, dit-il, bien qu'elle eût enfin dé-
« claré la guerre à l'Angleterre, ce qu'elle au-
« rait dû faire depuis si long-temps, ne s'y était
« déterminée que pour obliger l'Angleterre à des
« conditions qui pussent lui faciliter la conquête
« de la Flandre, que la Hollande était intéressée
« à empêcher par tous les moyens possibles, et
« que, de tous ces moyens, celui qui présentait
« le plus de chances était la paix entre l'Angle-
« terre et la Hollande, qui donnerait à chacun
« les moyens de s'occuper de ses propres intérêts;
« mais il ne savait comment s'y prendre pour en-
« tamer des négociations capables d'amener cette
« paix; et si, comme le lui proposait Bewett, il se
« déclarait en ce sens, cela relâcherait de beau-
« coup les préparatifs de la guerre qu'il était
« important de poursuivre vivement afin d'ob-
« tenir la paix. » Bewett répliqua « qu'il savait
« que le grand pensionnaire avait beaucoup d'a-
« mis à la cour d'Angleterre, dont quelques uns
« occupaient des places de confiance auprès de
« Sa Majesté, et dont il pouvait affirmer la dis-
« crétion. » Il lui nomma le lord Arlington, qui avait dernièrement épousé une femme de la Haye, fille de M. Beverwaert, l'un des premiers de la ville pour le rang et la fortune. « Il lui offrit
« d'écrire en son propre nom, à lord Arlington,
« une lettre qu'il n'enverrait qu'après que le

« grand pensionnaire l'aurait vue et approuvée, « et qui ne renfermerait autre chose que l'expres- « sion de ses souhaits, à lui Bewett, pour l'éta- « blissement de la paix entre les deux nations, « souhaits que le Roi lui-même n'ignorait pas. » Il s'engagea à ne parler du grand pensionnaire que pour dire « qu'il avait lieu de croire que « M. de Witt, de qui on savait qu'il avait l'hon- « neur d'être bien vu, ne repousserait pas les « ouvertures raisonnables qui lui pourraient être « faites. » De Witt, après en avoir discuté, consentit à ce qu'il écrivît, mais à condition qu'il n'écrirait rien sans le lui montrer, et lui montrerait également les réponses qu'il pourrait recevoir; l'autre s'y engagea.

D'après cet encouragement, il entra en correspondance avec lord Arlington et en informa ses bons amis, afin de leur donner espérance de la paix, et de leur ôter l'idée que de Witt y fût opposé. Mais ces lettres étaient, au fond, dictées par le pensionnaire; elles portaient un tel caractère de circonspection, qu'il ne pouvait tirer du secrétaire que des réponses du même style; il protestait du désir qu'avait Sa Majesté de faire la paix, et de son estime pour de Witt, mais paraissait toujours attendre qu'on lui fît les premières ouvertures. Cette correspondance n'avait pas duré long-temps que Bewett commença à soupçonner la sincérité de de Witt et à le croire, au fait,

beaucoup moins porté à la paix qu'il ne le prétendait ; ses manières avec lui n'étaient plus aussi ouvertes, et, quand il l'allait voir, il ne le trouvait plus autant de loisir ; ses inquiétudes sur la France se calmaient, il commençait à moins craindre le peuple, qu'il voyait moins inquiet et plus actif à concourir aux préparatifs de la flotte. Bewett faisait part de toutes ces observations à ses amis, fort aises de voir qu'il commençait à se détromper, et, de ce moment, il entra plus volontiers dans les projets violens, dont le but était d'obtenir, par le moyen du peuple, la majorité dans les Etats pour la paix avec l'Espagne. La chose se pouvait d'autant mieux qu'on n'avait sous la main, pour réprimer les insurrections, d'autres troupes que la garde à cheval commandée par Bewett.

Il se détermina donc tout-à-fait ; mais, ne voulant pas perdre l'avantage dont il était pour lui que de Witt fût informé de sa correspondance, il lui montra une lettre de lord Arlington, dans laquelle celui-ci le pressait de lui apprendre comment on pourrait disposer les États à la paix et les séparer de la France ; il lui avait envoyé un chiffre pour qu'ils pussent communiquer plus librement et plus sûrement. Bewett avait déposé ce chiffre dans les mains de de Witt, dont il avait reçu les instructions. De Witt espérait, par sa réponse sous le même chiffre, mettre un terme

à cette correspondance dont il commençait à se lasser; il avait d'ailleurs moins de confiance dans Bewett, qu'il savait moins ardent à le défendre.

Bewett ne s'en affermit que mieux dans ses projets de ce côté, et commença, de l'autre, à agir avec moins de réserve; il envoya en Angleterre un de ses amis intimes, un M. Sylvius, natif d'Orange, ancien domestique de feu la princesse royale, et bien connu du Roi et de la plupart de ceux qui l'entouraient. Il le chargea de rendre un compte exact «de l'état des affaires « à la Haye, et de la conviction qu'il avait ac- « quise que de Witt ne désirait pas véritablement « la paix et n'y voulait consentir qu'à des con- « ditions exorbitantes dont quelques unes étaient « mentionnées dans la lettre en chiffre qu'il avait « dictée, mais qu'il était assuré qu'à la pro- « chaine assemblée des États, il serait forcé de « se soumettre à des conditions plus raisonna- « bles. » Il détaillait ensuite au Roi les motifs sur lesquels se fondait sa confiance, faisait connaître les personnes liguées pour soutenir ce parti dans les États, et parmi lesquelles se trouvaient quelques uns des hommes le plus en pouvoir. D'après leur avis, il adressait au Roi le fond d'un message qu'il désirait que le Roi envoyât aux Etats-généraux lors de leur réunion, et auquel les conseillers même de Sa Majesté ne pou-

vaient trouver rien à objecter. Il comptait que, sur ce message, de Witt aurait si peu de partisans de son opinion que, malgré les protestations de la France, il ne pourrait empêcher qu'on n'entrât en négociation. Il envoya en même temps, et par la même occasion, un autre chiffre au lord Arlington, convenant avec lui « que toutes « les lettres destinées à être vues par le pension« naire seraient écrites avec le premier chiffre, « et que le second seul serait employé dans cette « partie de la correspondance qui devait demeu« rer secrète, et se composer en grande partie de « communications et de conseils dirigés contre « de Witt. »

Sylvius était un homme d'esprit, attaché par ses intérêts au duc d'York, et qui ne comptait pas retourner en Hollande, si ce n'est dans quelque occasion pressante; mais il croyait alors pouvoir s'y hasarder, parce qu'on le regardait comme un habitant de la Haye, où il avait toujours vécu, et que ses relations avec le duc étaient encore à peine connues. Le Roi regarda les renseignemens qu'il lui apportait comme tout-à-fait dignes d'attention, conféra sur le tout avec le chancelier, et ordonna au lord Arlington de l'informer de tout ce qui s'était passé dès le commencement. Il voulut aussi que le chancelier vît Sylvius, qui demeurait caché, afin qu'on ne sût pas en Hollande qu'il était venu en Angleterre.

Sylvius le vit, en effet, un soir, et lui rendit un compte clair et détaillé de l'état des conseils à la Haye, des différentes factions qui les divisaient, et des mécontentemens du peuple. Il s'en était entretenu avec plusieurs des bourgmestres et d'autres hommes en pouvoir, qui étaient instruits de son voyage et lui avaient fait part des moyens dont ils comptaient se servir pour comprimer le parti de de Witt. Leur intention était de confondre dans une même proposition la paix et les intérêts du prince d'Orange, que le peuple regardait comme inséparables.

En un mot il rendit, sans rien avancer de trop, un compte parfait de tout ce qu'on l'avait chargé de dire, et quand le chancelier, de qui Bewett et lui étaient bien connus, lui demanda si, dans son opinion, il croyait cette combinaison assez forte pour triompher du parti de de Witt, il ne répondit qu'en élevant très-haut le crédit et l'influence de Bewett, sur lequel il paraissait compter principalement, et qui ne pourrait, dit-il, manquer en aucune occasion ni de fidélité, ni de courage.

Sylvius avait établi des moyens sûrs de correspondance, et chaque courrier l'instruisait des préparatifs et des progrès de Bewett et de ses amis, tous les jours plus remplis de confiance. Ils regardaient leur parti comme si fort, que non-seulement ils ne craignaient point d'être tra-

his, mais ne croyaient même pas avoir rien à redouter quand de Witt serait instruit de tous leurs projets, et ils pressaient avec instance pour que la lettre du Roi, telle qu'ils l'avaient proposée, fût rendue à la Haye au moment de la réunion des États-généraux, dont l'époque approchait.

Le Roi réunit les personnes à qui l'on avait fait part de toute la négociation, afin de délibérer avec elles sur ce qu'il y avait à faire. Le Roi n'avait à décider que sur un point, savoir, s'il devait écrire aux États, et ce qu'il leur écrirait. Il ne paraissait pas qu'il y eût d'objection à cette lettre, il n'y en avait pas davantage à ce qu'on lui proposait d'y insérer, car ce n'était rien de plus que ce qu'il avait écrit précédemment, et ce qu'il avait toujours dit aux ambassadeurs de la république; et, quant à la conjoncture la plus favorable pour obtenir que la lettre fût bien reçue et qu'on la prît en considération, Sa Majesté devait raisonnablement en croire ceux qui comptaient la soutenir par leurs discours. Ainsi donc, n'ayant point en Hollande de ministre pour la présenter, elle leur laissa à décider entre eux du temps et de la manière de la rendre.

Le moyen auquel ils avaient songé, c'était que Bewett la remît, quand il le faudrait, à de Witt, qui n'oserait pas en faire mystère, et, s'il n'en disait rien, il serait facile de la rendre publique

pour lui en faire un tort. Il ne pouvait non plus prendre avantage de la correspondance de Bewett avec ses ennemis puisqu'il était entré dans cette correspondance avec son approbation. Mais pour que la lettre parvînt plus sûrement, et pour que les personnes engagées dans ce projet fussent mieux informées de ce qu'en pensaient le Roi et ceux qu'il avait chargé de conférer avec Sylvius, on jugea qu'il valait mieux que celui-ci retournât en Hollande, et que, si Bewett jugeait à propos de ne pas remettre la lettre du Roi, et qu'on ne trouvât pas de meilleur moyen, Sylvius la présentât lui-même de la manière dont il conviendrait avec ses amis ; il avouerait alors son voyage à Londres, qu'il dirait avoir fait pour solliciter ce qui lui était dû depuis la mort de la princesse royale sa maîtresse, et déclarerait avoir reçu la lettre de la main du Roi. Ce fut l'avis de tous, et, comme Sylvius ne demandait pas mieux que d'entreprendre la chose, il fut expédié avec la lettre.

Dans la discussion de l'affaire, le Roi demanda au chancelier ce qu'il pensait de ce projet, et s'il le croyait propre à réussir. Le chancelier répondit « qu'il en doutait très-fort et craignait qu'il « n'aboutît qu'à faire tomber la tête du pauvre « Bewett, qui n'avait pas le genre de talens re- « quis pour une affaire de cette importance, « dont la conduite demandait le plus grand se-

« cret, une grande prudence, et qui embrassait « plus d'objets que son intelligence n'en pouvait « concevoir à la fois. » De plus, le chancelier n'aimait pas le moyen qu'il proposait d'unir ses vues aux intérêts du prince d'Orange; il était probable que l'effet de la paix serait de faire prévaloir ces intérêts; mais, en raison de l'enfance du prince, il n'était pas à propos de le mettre encore en avant, et beaucoup de gens qui désiraient sincèrement la paix ne se souciaient nullement que le prince fût rétabli dans les emplois de son père et de sa famille, ni même qu'il pût s'élever aucune discussion à cet égard jusqu'au moment où le prince arriverait à l'âge fixé par l'acte et la déclaration solennelle des Etats; c'était à cause de cela que le Roi, bien qu'il aimât son neveu avec toute la tendresse d'un parent, n'avait jamais voulu consentir à ce qu'on parlât de lui dans les conditions du traité, bien que la chose lui eût été proposée par plusieurs personnes, et entre autres par l'électeur de Brandebourg et la princesse douairière. Le Roi prévoyait très-bien que, s'il venait à en parler, de Witt s'empresserait d'en prendre avantage pour faire remarquer au peuple que le Roi voulait lui prescrire le choix des officiers, et lui persuader qu'on ne pourrait avoir la paix avec l'Angleterre à moins de prendre, de la main du Roi, un général, un stathouder et un amiral, ce qui serait s'assujétir à sa domination.

Quelquefois, dans les conférences, les ambassadeurs de France essayaient de plaindre le prince d'Orange et de s'élever contre l'ingratitude des Etats à son égard. « Ils ne doutaient pas, ajou-« taient-ils, que leur maître ne fût prêt à s'u-« nir à Sa Majesté pour lui rendre tous les ser-« vices dont il aurait besoin. » Quelquefois aussi l'ambassadeur de la république, attaché au parti qui désirait sincèrement le rétablissement du prince, semblait le regarder comme une conséquence nécessaire de la paix. Le Roi ne répondait jamais autre chose, si ce n'est « qu'il serait fort « aise que les Etats fissent cet honneur à son ne-« veu, mais qu'il n'avait rien à voir dans cette « affaire et ne pouvait y intervenir, attendu « qu'elle dépendait entièrement de leur propre vo-« lonté. » Le reste de ceux que le Roi consultait sur cette affaire avaient pour Bewett beaucoup plus d'estime que le chancelier. Il comptait autant qu'eux sur son courage et sa probité, mais de plus ils le croyaient propre à réussir dans ses projets à cause de l'influence que lui donnaient réellement dans les États les droits de sa femme, et parce que la vie de plaisir à laquelle il était adonné l'avait rendu très-agréable aux hommes de différens partis. Ils le regardaient aussi comme très-estimé de tous les officiers de la milice, ce qui pouvait devenir très-important, si le débat

arrivait jusqu'aux voies de fait. L'événement prouva qu'ils se trompaient.

Après le départ de Sylvius, la correspondance continua, comme de coutume, pendant deux ou trois courriers. Bewett, un jour, quittant ses joyeux compagnons, rençontra de Witt, avec qui il fit un tour de promenade, en causant de choses indifférentes. De Witt lui demanda depuis quand il avait eu des lettres d'Angleterre et en quel état étaient les affaires. Bewett répondit sur-le-champ qu'il venait précisément d'en recevoir une qu'il n'avait pas encore déchiffrée; et mettant la main dans sa poche, il en tira une lettre, approcha l'adresse de ses yeux, d'ordinaire assez mauvais, et que la compagnie dont il sortait rendait encore plus troubles; puis la remit à de Witt, en disant qu'il allait aller avec lui, afin de la déchiffrer ensemble comme ils avaient coutume de le faire.

De Witt reconnut sur-le-champ que ce n'était pas le chiffre accoutumé, car Bewett lui avait remis la lettre qu'il ne devait pas voir. Le pensionnaire le pria donc de marcher devant, parce qu'il avait quelques mots à dire dans une maison qui se trouvait sur son chemin, et le rejoindrait aussitôt; et en le quittant il alla sur-le-champ donner ordre de l'arrêter et de visiter ses papiers. Il envoya en même temps chez lui, fit fouiller son cabinet où étaient tous ses papiers, et fit mettre

les scellés; et ainsi le pauvre Bewett, qui était allé chez de Witt pour déchiffrer la lettre avec lui, y fut arrêté; on lui enleva tous les papiers qu'il avait dans ses poches, et on l'envoya en prison. On trouva bientôt l'autre chiffre ainsi que des lettres et autres écrits qui découvrirent un grand nombre de secrets. On nomma promptement une cour de justice, et, selon l'expédition usitée dans le pays en pareille occasion, au bout de trois jours, on éleva un échafaud sur lequel le pauvre gentilhomme fut amené à la vue de tous ses amis. Il y mourut avec son courage ordinaire, et déclara, en peu de mots, que « ses projets venaient « d'un sincère amour pour le pays. »

Sylvius apprit son arrestation très-promptement, et jugea aussitôt qu'il n'avait rien de mieux à faire que de se sauver. Il arriva en Angleterre ignorant encore le dernier malheur de son ami, et sans le prévoir aucunement, ni savoir comment la chose avait été découverte. La combinaison ainsi déjouée, tous ceux qui y avaient eu part se dispersèrent de côté et d'autre; plusieurs d'entre eux gagnèrent la Flandre. Le bourgmestre de Rotterdam et deux ou trois autres personnages considérables se sauvèrent le plus vite qu'ils purent en Angleterre. Quelques uns se crurent en sûreté à Anvers et dans quelques autres parties de la Flandre. D'autres furent saisis en plusieurs endroits de la domination des États, et empri-

sonnés de la manière la plus rigoureuse; mais, faute de preuves évidentes, on n'en put mettre à mort qu'un petit nombre. La compagnie des gardes fut réformée ou plutôt transformée; on lui donna de nouveaux officiers; elle fut destinée à la garde des Etats, et on ne lui laissa pas les moindres relations officielles avec le prince d'Orange, dont elle ne porta plus le nom ni les couleurs, et auquel elle n'eut plus la permission de rendre les moindres hommages. Le prince se trouva donc plus bas que jamais, et toute espérance de le relever fut presque éteinte. De Witt, plus ferme que jamais sur ses pieds, dirigea désormais, sans obstacle, tous les préparatifs de la guerre, et toutes les espérances de l'Angleterre s'évanouirent pour le moment. Le pensionnaire informa la France des dangers auxquels il venait d'échapper pour son compte, de tout ce qu'on lui avait offert s'il voulait se séparer d'elle; et il eut soin de faire entrer dans le plan du complot tout ce qu'il imaginait devoir être le résultat de son exécution.

Le parlement d'Oxford fut prorogé à un des jours d'avril; mais le Roi avait lieu de croire qu'il ne serait pas sitôt que cela d'assez bonne humeur pour lui donner de nouveau de l'argent, ce qui était le principal but de la convocation. La queue de la peste se faisait encore sentir par un certain nombre de morts chaque semaine;

Sa Majesté jugea donc à propos de dispenser, par une proclamation, les chambres de se rendre auprès de lui, et les prorogea au 20 septembre suivant. Cependant la cour se livrait à tous les excès imaginables. On avait eu, durant le séjour à Oxford, quelques espérances que la Reine fût grosse; tant que cette espérance avait duré, le Roi avait vécu avec un peu plus de retenue et de prudence, et s'était préparé à se rendre digne d'un tel bonheur. Si Dieu lui avait accordé un enfant, et à la Reine le bonheur de trouver grâce à ses yeux, il est permis de croire qu'aidé de la rectitude naturelle de ses penchans, il aurait réprimé ses passions et ses plaisirs désordonnés, se serait sérieusement appliqué aux affaires de son gouvernement, et aurait coupé court à ces extravagantes dépenses de temps et d'argent qui corrompaient la bonté de son naturel et la sincérité de ses intentions, et l'exposaient aux tentations que multipliaient autour de lui des hommes toujours occupés à l'entourer de piéges pour le faire tomber et le retenir en leur pouvoir.

L'idée que la Reine était grosse était une des causes qui l'avaient fait rester plus long-temps à Oxford; elle y demeura ensuite plus long-temps encore parce qu'elle fit une fausse-couche au moment où elle se préparait à partir; car les médecins déclarèrent que c'était bien réellement

une fausse-couche, et que la grossesse était assez avancée pour qu'on pût juger du sexe; cependant le Roi en crut davantage quelques femmes qui l'assurèrent qu'il n'y avait eu qu'un faux-germe et qu'elle n'avait point été grosse. En sorte que Sa Majesté, qui une première fois avait cru pouvoir déclarer, à la Reine sa mère et à d'autres personnes, qu'à sa connaissance la Reine avait fait une fausse-couche, se laissa cette fois si complétement persuader par les femmes dont j'ai parlé et par quelques autres, qu'il crut tout aussi positivement que la Reine n'avait jamais été et ne pouvait jamais devenir grosse. Dè ce moment il prit peu de plaisir à sa compagnie, et se permit encore plus qu'à l'ordinaire toutes les libertés auxquelles il pouvait se livrer dans la société de gens sans cesse appliqués à lui fournir des amusemens capables d'écarter de lui toutes les pensées sérieuses, et de lui faire perdre son estime pour les hommes qu'il avait employés et employait toujours avec le plus de confiance dans ce qu'il jugeait important. A la vérité, il regardait quelquefois comme sans importance des choses qui, par leurs suites, en avaient une extrême.

La favorite, dont le crédit n'avait jamais baissé, était alors plus puissante que jamais; elle était grosse de nouveau et souffrait, de très-bonne grâce, l'amour de Sa Majesté pour une autre

femme; elle s'était même liée avec cette femme d'une amitié très-intime, et s'y attachait peut-être d'autant plus qu'elle était persuadée que le Roi ne viendrait pas à bout d'en triompher; ce que croyaient aussi beaucoup d'autres. Mais, ce qu'il y a de certain, c'est que la passion du Roi pour cette autre femme était la plus forte qu'il eût jamais éprouvée; et elle se conduisait avec tant de prudence et de modération, qu'elle ne se servit jamais de cette passion que pour améliorer sa fortune et ses moyens de subsister, qui étaient fort restreints, et ne parut jamais disposée à se mêler le moins du monde des affaires, ni à parler mal de personne. Cette disposition était ce qu'il y avait de plus propre à enflammer l'amour du Roi, qui naturellement n'aimait pas les intrigantes et ne pouvait souffrir de parler à une femme ou de lui entendre parler d'aucune autre affaire que de celle pour laquelle il les croyait toutes faites; ce qui n'empêcha pas que, par la suite, elles ne l'assaillissent de beaucoup d'autres.

La favorite elle-même, bien que, comme on l'a dit, son crédit et son pouvoir augmentassent chaque jour, n'osait pourtant pas encore se mêler d'affaires, si ce n'est pour appuyer, par tous les moyens possibles, ceux qui s'étaient mis sous sa protection, et pour affaiblir, à leur profit aussi bien qu'au sien, le crédit des hommes qu'elle

connaissait pour lui en désirer moins. Mais elle avait été jusqu'alors très-circonspecte sur ce dernier point, ne prenant que les occasions qui se présentaient, sans s'écarter pour les aller chercher. Sa principale occupation était de faire sa fortune et celle de ses enfans, croyant le Roi aussi intéressé à les pourvoir qu'elle pouvait l'être à solliciter en leur faveur. Cependant elle ne s'épargnait pas à y travailler, tirait de bonnes sommes rondes du trésor particulier du Roi, où elle avait placé M. May, se faisait donner des assignations sous d'autres noms, de manière à ce que, malgré la grosseur des sommes, cela ne parût pas beaucoup. Mais tout cela ne servait guères qu'à payer l'inconcevable quantité de dettes qu'elle avait contractées en un petit nombre d'années, et à défrayer ses dépenses ordinaires, qui étaient excessives en voitures, chevaux, parures et bijoux; d'ailleurs, pas un acte de générosité, jamais un présent à personne de sa famille; elle ne paya même rien des dettes de son père, dont quelques unes étaient criantes. On ne mettait pas son nom dans les requêtes présentées pour des concessions de terre; car, outre qu'elle ne voulait pas avouer publiquement ses enfans naturels, elle croyait le chancelier et le trésorier très-disposés à entraver ces concessions, et ne se souciait nullement d'avoir occasion de mettre à l'épreuve la bonne volonté de l'un ou de

l'autre. Ainsi toutes ses requêtes, en ce genre, portaient sur des terres d'Irlande. Là, ils n'avaient point le droit de s'opposer à aucune concession, ni même aucune occasion naturelle d'en être instruits. Elle obtint donc, en plusieurs fois dans ce royaume, de grandes quantités de terres propres à lui rapporter beaucoup à elle ou à ses enfans.

Le grand projet dont on commença à s'occuper, et certainement le plus pernicieux qu'on pût jamais former, ce fut d'inspirer au Roi de la méfiance contre son frère. Le Roi n'y était nullement disposé, et avait pour le duc l'affection et la confiance qu'il méritait, sans cependant penser de son esprit mieux qu'il ne fallait; mais ce qu'il y avait de singulier, c'est que très-souvent, en des matières de la plus haute importance, il renonçait à sa propre opinion pour se rendre à celle de son frère, que des gens trop bien au fait du caractère du Roi instruisaient à tenir invinciblement à tout ce qu'il avait une fois conseillé, et à le soutenir avec importunité; ce qui lui assurait d'autant mieux le succès, qu'il n'employait jamais ces moyens en rien qui le concernât personnellement, ou lui dût procurer quelque avantage.

La vérité, c'est que, par un malheur de la destinée et du tempérament de cette famille, ils étaient tous disposés à préférer à leur propre jugement, qui aurait été fort bon, celui de gens aussi inférieurs à eux par l'esprit que par le rang.

Leur caractère même, naturellement juste et vertueux, se laissait dominer, altérer et corrompre par des hommes habiles à profiter de quelque faiblesse qu'ils découvraient en eux, et qui, en la flattant, en la cultivant, parvenaient par degrés à agir sur l'ensemble, et à obtenir que tous les bons penchans fussent sacrifiés à cet unique vice. Ils étaient beaucoup trop enclins à se prendre de goût à la première vue, et ne se plaisaient pas dans la société des hommes beaucoup plus âgés qu'eux; la meilleure leur paraissait non-seulement fâcheuse, mais ridicule. Ils n'aimaient pas à refuser, et encore moins à des étrangers qu'à leurs amis, non par libéralité ou générosité, fleur qui n'a jamais germé naturellement dans le cœur des Stuart, non plus que dans celui des Bourbon, mais par maladresse et embarras de contenance; et quand, pour éviter de refuser, ils pouvaient obtenir d'eux-mêmes de prendre au moins quelque délai, les importunités dont ils ne savaient se défendre, ni se garantir, renversaient bientôt toutes leurs résolutions, même lorsqu'évidemment ils auraient mieux aimé ne pas consentir; et c'est ainsi que ce qu'ils auraient pu faire prendre pour une libéralité perdait souvent toute sa grâce et tout son éclat.

Si le duc paraissait plus fixe et plus arrêté dans ses résolutions, c'était plutôt une suite de l'obsti-

nation de sa volonté que soutenait son antipathie pour la discussion, que de la fermeté de son jugement. Son esprit cédait beaucoup plus aux personnes qu'aux raisons, et était ainsi pour le moins aussi variable que celui du Roi, dont le plus grand danger était d'être pris par surprise; quelle que fût la cause de cette faiblesse, c'est de ce manque de fermeté et de résolution que sont venus la plupart des malheurs tombés, soit sur eux-mêmes, soit sur leurs serviteurs les plus fidèles. On aura bientôt et trop souvent l'occasion d'en parler beaucoup plus au long. Cependant on ne pourrait nier, et tout le monde le remarquait et en convenait, que jamais aucun prince n'avait été plus respectueux et plus soumis envers son frère aîné, que le duc envers le Roi. Sa conduite et ses manières auraient dû, à cet égard, servir d'exemple à des gens qui étaient fort loin d'observer les devoirs que leur imposait une distance bien plus grande. La conscience et le regret qu'il avait de son équipée en Flandre l'avaient rendu ensuite tellement circonspect dans toutes ses actions, lui avaient donné une telle aversion pour tous les discours capables de diminuer son respect pour le Roi, qu'aucun des hommes le plus en crédit près de lui n'eût osé se permettre en ce genre la moindre insinuation. Il n'y avait donc personne dont le Roi se dût moins méfier; et, comme on l'a déjà dit, Sa Majesté était, par caractère, si

éloignée de toute sorte de méfiance, qu'elle était au contraire trop disposée à bien interpréter des paroles et des actions que, raisonnablement, elle auroit pu prendre dans un autre sens ; elle était donc aussi incapable que le pouvait être un cœur noble et vertueux de recevoir aucune impression faite pour diminuer sa confiance en son frère. Aussi les hommes pervers qui, à cette époque environ, commencèrent à répandre cette semence maudite et cette cruelle méfiance dont ils recueillirent ensuite si abondamment les fruits, n'osèrent pas d'abord s'attaquer au duc lui-même, mais plutôt à sa femme ; ils se répandirent en critiques sur le faste qu'elle affectait, sur l'éclat « avec lequel elle entretenait sa maison, qui « vivait, disaient-ils, dans une beaucoup plus « grande opulence que celle du Roi, et attirait « beaucoup plus les regards. »

Les gens de cette espèce ne sont jamais dépourvus d'anecdotes sur les personnes auxquelles ils ont envie de nuire ; ainsi ils avaient un magasin de traits d'imprudence ou de vanité de la duchesse, qu'ils reproduisaient en toute occasion. Ils répétaient aussi quelques expressions dont elle avait coutume de se servir, contrefaisaient quelques habitudes extérieures qu'on lui attribuait avec raison, et dont ils faisaient la plupart du temps un sujet de plaisanterie ou de ridicule. C'était toujours de cette manière qu'ils procé-

daient à leurs plus cruelles méchancetés. Ils commençaient par déconsidérer ceux qu'ils voulaient détruire, en faisant, de l'imitation de leurs gestes et de leur façon de parler, un sujet de risée. On peut commencer ainsi à battre en brèche les réputations, et la répétition fréquente de ce genre de plaisanterie, à laquelle il est possible de se livrer sans méchanceté, ouvre à la fin un assez large champ à la calomnie et à la médisance pour détruire ou diminuer du moins la meilleure réputation.

Telle fut la méthode dont ils usèrent d'abord à l'égard de la duchesse, que le Roi avait, dans le commencement, traitée avec beaucoup d'obligeance et de faveur, et regardée comme une femme d'un jugement et d'un esprit au-dessus du commun. La Reine mère, depuis leur réconciliation, s'était montrée envers elle singulièrement aisée et affectueuse. La hauteur qu'on lui reprochait, et ses airs de grandeur qu'on regardait comme excessifs, lui avaient été non-seulement inspirés, mais prescrits par la Reine comme un devoir envers son mari, dont elle ne croyait pouvoir maintenir avec trop de scrupule le rang et la dignité, et elle avait le bonheur de se conduire si bien à l'égard du duc, qu'il en était excessivement satisfait et vivait avec elle si remarquablement bien que l'attachement qu'il lui témoignait était le sujet des entretiens et des éloges du public et faisait ressortir d'une ma-

nière plus fâcheuse les libertés qu'on prenait ailleurs. Il était évident qu'il se plaisait beaucoup dans sa société et dans son entretien, et il passait pour lui communiquer sans réserve toutes ses affaires et tout ce qu'il savait et pensait : conduite si contraire aux doctrines professées à la cour que, dans ces réunions prolongées durant une bonne partie des nuits, les plaisans ne manquaient pas de s'égayer sur l'autorité de la duchesse et la soumission du duc, ce qui devenait toujours l'occasion de quelque trait piquant contre le chancelier. Le Roi avait d'abord pris plaisir au tour spirituel de ces plaisanteries et à la gaîté qu'elles faisaient naître; l'habitude les lui rendit chaque jour plus agréables, et il est possible que les observations du public, sur la différence de conduite des deux frères, aient fini par faire désirer qu'il n'y eût pas plus de régularité d'un côté que de l'autre, et les conseils en ce sens ne manquaient pas plus que les exemples.

Cependant le chancelier avait un rôle difficile à remplir et se voyait hors d'état de faire d'un côté le bien auquel il travaillait, et d'écarter de l'autre le mal qui lui déplaisait. Il prévoyait ce qui devait nécessairement résulter des grandes dépenses du duc, portées fort au-delà des moyens qu'il pouvait jamais avoir d'y subvenir. Il trouvait que la duchesse dépensait beaucoup trop pour son propre compte, et il employait tout son

crédit à tâcher d'obtenir de tous deux qu'ils réformassent tout ce que la nécessité les obligerait bientôt de réformer d'une manière moins honorable. Mais la maladie avait son principe dans de premiers excès.

Le lord Berkeley avait, au moment de l'arrivée du Roi, monté la maison du duc sans consulter aucune règle ni précédent, et avait rendu la condition des domestiques beaucoup meilleure que celle du maître. Comme il s'était fait bien payer les places, il y avait attaché des pensions et des traitemens considérables sans s'embarrasser d'où viendraient des fonds; et maintenant tout s'unissait pour persuader au duc « qu'il ne « dépensait pas trop, mais que les revenus qui lui « étaient assignés ne répondaient pas à son rang, « ce qui venait de la négligence du chancelier, « tout-à-fait en position, s'il en avait pris la peine, « d'obtenir du Roi qu'il les augmentât autant « qu'il était nécessaire et convenable. » Tout cela se disait à la duchesse aussi bien qu'au duc, et faisait sur elle encore plus d'impression, et quoiqu'à tous autres égards elle témoignât à son père une parfaite affection et même une soumission respectueuse, il n'avait en ce point aucune autorité sur elle. Elle ne le regardait pas comme juge compétent des dépenses qui convenaient au prince; elle avait vu en France l'éclat et le faste dont s'environnait le duc d'Anjou, et

la Reine lui avait souvent parlé de ce qui manquait aux coutumes de l'Angleterre relativement aux fils puînés de la couronne, traités dans ce pays avec trop peu d'égard et de libéralité. Elle pensait donc que le chancelier aurait dû s'efforcer, par son crédit, de desserrer un peu cette parcimonie à laquelle le Roi était bien assez disposé, plutôt que de s'appliquer à réformer leurs dépenses. Mais en voilà assez sur ce point.

La peste avait enlevé un si grand nombre de marins que Stepney et les lieux environnans, qu'ils avaient coutume d'habiter, étaient presque dépeuplés, en sorte que, fût-on parvenu à écarter tous les autres obstacles, il paraissait impossible de se procurer assez de matelots pour l'équipement de la flotte. On se trouva donc obligé de presser beaucoup de mariniers et de dégarnir tous les vaisseaux marchands prêts à partir pour les colonies ou autres lieux de commerce, ce qui ne fut pas si avantageux d'un côté que fâcheux de l'autre; mais pour mieux hâter les préparatifs, les deux amiraux se rendirent sur la flotte afin d'y faire arriver ceux qui voulaient partir, et de forcer les autres, par la honte, à se rendre également auprès d'eux.

Ils se montraient parfaitement d'accord en toutes choses; seulement le prince Robert aurait fort désiré monter un vaisseau à part; mais à la discussion la chose fut jugée impraticable,

attendu que, dans un moment d'action, les ordres ne pouvaient se donner de concert, si ceux qui les donnaient n'étaient pas ensemble. On engagea donc le prince à ne pas insister sur ce point. Ils partirent ensemble et prirent congé du Roi vers la fin d'avril; et, comme ils étaient tous deux fort habiles et d'une activité infatigable en pareille occasion, ils firent si bien qu'ils mirent la flotte en mer bien pourvue et bien équipée vers le milieu de mai. Ils visitèrent aussitôt la côte de Hollande, firent plusieurs prises, et, d'après les avis qu'ils se procurèrent, jugèrent que la flotte hollandaise ne serait pas prête avant un mois; ils le firent savoir au Roi et retournèrent dans les dunes. En même temps le prince Robert exprima le désir d'aller avec une partie de la flotte à la rencontre du duc de Beaufort, qu'on disait déjà sous voile pour se joindre aux Hollandais; mais ceux-ci ne devaient partir que quand il y aurait probabilité que les deux flottes pourraient faire leur jonction aux environs de Calais.

Dans le même temps ou environ, le lord Arlington reçut l'avis que les Hollandais n'étaient pas encore complétement montés en équipages, et que les vaisseaux qui étaient dans le Texel et devaient aller joindre ceux que commandait Ruyter, étaient fort mal pourvus. Cependant le secrétaire Morrice, qui recevait de Hollande des avis plus certains, avait l'assurance que tous

les vaisseaux mouillés en ces deux endroits étaient si bien prêts qu'ils devaient faire leur jonction sous peu de jours; mais le lord Arlington, qui pensait devoir être cru plus que les autres, avait été averti aussi positivement, par ses correspondans de France, que le duc de Beaufort partirait de Brest un tel jour, et, bien que le vent ne lui fût pas très-favorable, on jugeait qu'il devait être assez avancé dans sa route, où il ne rencontrerait pas de ports amis jusqu'à ce qu'il eût gagné la côte de France, près de Calais.

D'après cela on parut désirer beaucoup que le prince Robert suivit la marche qu'il avait proposée, car on convenait qu'il serait fort avantageux qu'on pût rejoindre la flotte française avant sa jonction. Cependant le conseil que le Roi tint alors à Worcester-House, parce que le chancelier avait la goutte, ne voulut rien prendre sur lui, et l'on se décida à ne point envoyer l'ordre positif « de diviser la flotte, ce qui pouvait pré« senter plusieurs chances extrêmement fâcheuses, « mais d'y envoyer plutôt deux membres du con« seil pour y rendre compte des avis qu'avait « reçus le Roi, et de son opinion sur la conduite « à tenir. » Sir George Carteret et sir William Coventry furent donc envoyés sur-le-champ, portant les ordres à suivre dans le cas où le général n'aurait pas reçu d'avis contraire à ceux qu'on lui faisait passer. On ne voyait pas, au parti que

l'on proposait, d'autre objection que celles qu'on avait pu y opposer jusques alors. Je rapporte ici cette précaution avec d'autant plus de soin que le conseil subit ensuite, à cette occasion, des reproches qu'il ne méritait pas.

Les deux conseillers firent une telle diligence et trouvèrent de si bonnes occasions par terre et par mer, qu'ils revinrent trouver le Roi le jour suivant et lui rapportèrent « qu'on avait reçu « d'autres avis confirmant ceux qui étaient arri- « vés à Sa Majesté sur l'état de la flotte hollan- « daise, et qu'on voyait de même beaucoup de « vraisemblance à ce qu'on avait appris de la « flotte française. D'après quoi on avait résolu, « d'un commun accord, que le prince Robert « prendrait vingt vaisseaux dont il avait déjà « fait choix, et irait attaquer les Français, quoi- « que supérieurs en nombre, tandis que le géné- « ral demeurerait dans les dunes avec le reste. « Dans cette intention le prince était monté à bord « de son vaisseau avant le départ des deux con- « seillers, d'autant plus que le vent lui était si « contraire que, si Sa Majesté avait quelques « ordres à lui envoyer, ils étaient encore sûrs de « le trouver pendant quelques jours sur la côte « de l'ouest. Ce même vent était si favorable au « duc de Beaufort, qu'il était probable qu'ils « se rencontreraient bientôt et au lieu qu'on pou- « vait désirer. » Le Roi ne vit aucune raison pour

envoyer contre ordre, et tels furent les motifs et les circonstances de cette séparation de la flotte.

On reconnut bientôt lequel des deux secrétaires avait été le mieux informé; car, le lendemain du départ du prince, le général, demeuré dans les dunes, reçut l'avis certain que les Hollandais étaient sortis de leurs ports, sur quelques nouvelles qui leur étaient arrivées, à ce qu'il paraît, de la sortie de la flotte française, et de la nécessité de l'aller rejoindre; ils étaient prêts depuis long-temps, et c'était là ce qui avait trompé la cour. On avait cru que leur inaction provenait de ce qu'ils n'étaient pas encore prêts à sortir, tandis qu'ils l'étaient et ne demeuraient tranquilles que parce qu'ils attendaient l'avis de la sortie de la flotte française.

Aussitôt que le général fut instruit de la chose, il le fit savoir au duc, fort tard dans la soirée. Le duc en informa le Roi et donna ordre à sir William Coventry de préparer, pour le prince Robert, l'ordre de revenir immédiatement. Si ces ordres eussent été expédiés avec le soin nécessaire, ils seraient arrivés au prince avant le point du jour; mais sir William Coventry crut avoir fait tout ce qu'il avait à faire, lorsque, les ordres signés vers minuit, il les eut envoyés par son domestique à lord Arlington, qu'il jugea devoir se charger de les faire partir par un messager. Mais lord Arlington était alors couché et

ses domestiques n'osaient pas le réveiller, attention qu'on n'a pas coutume d'avoir dans la maison d'un secrétaire d'Etat; mais, soit qu'ils ne l'eussent pas éveillé, comme il le prétendit, ou qu'éveillé, il eût différé l'envoi des ordres, ils ne partirent que le jour suivant et n'arrivèrent au prince Robert que lorsque, foudroyé par le canon, il tournait déjà ses voiles. A peine commençait-il à vouloir changer de route, que le vent lui devint extrêmement contraire; en sorte qu'il ne pût faire que très-peu de chemin ce jour-là et la nuit suivante. Lord Arlington et sir William Coventry rejetèrent l'un sur l'autre, avec quelque chaleur, la faute de la lenteur apportée à l'envoi d'ordres si importans; on disait que sir William Coventry aurait dû prendre soin de les envoyer, ou du moins instruire lord Arlington de leur contenu, dont il nia avoir jamais été informé. Cette altercation rendit la chose publique, mais on n'en prit point connaissance ailleurs. Quelque pernicieux qu'eussent été les effets d'une telle négligence, ils étaient tous deux de trop grands personnages pour qu'il fût possible de les soumettre à une cour de justice quelconque.

Le général, après avoir reçu avis des mouvemens des Hollandais, ordonna à la flotte de lever l'ancre le 6 juin 1666, vers trois heures du matin, et de faire voile à la bouée de Gunfleet pour y joindre quelques autres vaisseaux mouillés en

cet endroit, afin de s'y fournir d'hommes dont on était alors fort mal pourvu. Vers sept heures du matin les éclaireurs vinrent donner avis au général que les Hollandais étaient sous le vent et avaient probablement le dessein d'éviter le combat jusqu'à ce qu'ils eussent pu se réunir à la flotte française. Il eût été à désirer que les Anglais se tinssent également au large, comme ils auraient dû le faire, dans l'idée que le prince Robert, que le vent, comme ils ne pouvaient l'ignorer, avait empêché de s'éloigner beaucoup, aurait reçu de la cour l'ordre de revenir; mais le général, à qui la vue d'un ennemi donnait des impatiences de combattre égales à celles du prince Robert lui-même, et qui d'ailleurs méprisait naturellement les Hollandais, appela au conseil les officiers supérieurs et y décida promptement « qu'il ne serait ni avantageux, ni hono« rable, ni sûr de refuser le combat et de laisser « ainsi refroidir le courage des marins; » car, dans tous les conseils tenus en semblable occasion, quiconque aurait proposé un avis un peu circonspect aurait couru grand hasard d'être pris pour un poltron. Ils se portèrent donc à pleines voiles sur l'ennemi malgré l'évidente infériorité du nombre; attendu l'absence du prince Robert, il ne restait guères au général plus de cinquante voiles, tandis que Ruyter en avait plus de quatre-vingts. Il reconnut aisément son avan-

tage, et, s'apercevant qu'il manquait une grande partie de la flotte anglaise, il s'empressa de saisir l'occasion, et fit autant qu'il put force de voiles pour s'approcher de nous.

Il était environ deux heures de l'après-midi lorsque la bataille commença. Les Anglais avaient gagné le vent; il était si fort qu'ils ne pouvaient employer leurs basses-œuvres. Le vaisseau amiral avait été tellement endommagé dans ses mâts et ses cordages, qu'il fut forcé de s'éloigner et de jeter l'ancre afin de se réparer. Plusieurs des vaisseaux de son escadre avaient eu leur grand mât brisé par des boulets, et les Hollandais s'étaient tellement appliqués à mettre leurs cordages hors de réserve qu'à peine pouvaient-ils se gouverner. Par ce moyen l'ennemi gagna le vent, et la bataille continua avec fureur et beaucoup de perte des deux côtés, jusqu'à neuf ou dix heures du soir. Alors des deux côtés on songea également à prendre un peu de repos.

La nuit fut employée à réparer les mâts et les agrès, et à six heures du matin la bataille recommença avec la même fureur et dura jusqu'à la nuit. Ce jour-là les Hollandais souffrirent beaucoup; on vint à l'abordage d'un de leurs vice-amiraux, on le coula à fond ainsi que plusieurs autres de leur escadre. Ils commençaient donc à céder, lorsque seize nouveaux vaisseaux arrivèrent à leur secours et ranimèrent leur cou-

rage. Ils renouvelèrent donc et soutinrent le combat, et avec beaucoup de résolution tuèrent du monde aux Anglais et désemparèrent plusieurs vaisseaux. La nuit vint enfin les séparer.

Sur le rapport qui fut fait au général, durant cette nuit, du nouveau secours qu'avaient reçu les Hollandais, il jugea nécessaire de se retirer; car, bien qu'il n'eût pas perdu de vaisseaux, il y en avait un grand nombre de si endommagés qu'on avait tout lieu de craindre qu'ils ne fussent pas en état de tenir la mer assez long-temps pour gagner le rivage. Il les fit donc mettre en avant de la flotte, ordonna qu'ils fissent autant de voiles qu'ils pourraient et se placa à l'arrière avec seize vaisseaux de front; aussitôt que l'ennemi s'en aperçut, il se mit à leur poursuite, mais n'arriva point à portée de canon avant quatre heures de l'après-midi. Alors, malgré un feu bien nourri, ils ne nous firent que peu de mal. Les pièces d'arrière des Anglais donnaient dans leurs flancs, ce qui en fit partir plusieurs aussi vite qu'ils le purent. En même temps les Anglais aperçurent environ vingt voiles s'avançant vers eux et jugèrent que c'était le prince Robert : en effet, c'était lui. Empressé de le joindre, ils se dirigèrent de son côté, mais si malheureusement que plusieurs des vaisseaux de pavillon échouèrent. Cependant, avec beaucoup de peine, tous s'en tirèrent, excepté le Royal

Prince, qui, de nos temps et jusqu'à la dernière guerre, avait été regardé comme le meilleur bâtiment qu'il y eût au monde. Ce vaisseau s'enfonça tellement dans le sable que ni art ni travail ne l'en put retirer. Les ennemis obligés de renoncer à l'emmener y mirent le feu, firent prisonnier le capitaine sir George Ayscough et tout l'équipage, qu'ils traitèrent, sans distinction, avec la plus grande barbarie, prétendant en cela ne faire qu'user de représailles. Ce soir même le prince Robert rejoignit la flotte; elle cingla vers le nord, afin de sortir des sables; par ce moyen l'ennemi regagna le vent.

Le quatrième jour de la bataille était le 4 juin. L'ennemi étant sous le vent environ à trois lieues, les généraux, dans la matinée, firent force de voiles pour l'aller joindre. Les Hollandais demeurèrent les voiles pliées pour nous attendre. Ils n'en auraient pas eu le courage si les prisonniers qu'ils avaient faits au prince ne les eussent instruits du délabrement de la flotte. La bataille commença vers huit heures du matin avec une confiance extraordinaire des deux parts : les Hollandais ayant soin, comme à l'ordinaire, de diriger tout leur feu sur les agrès et les mâts, et de nous empêcher de venir à l'abordage, ce qui était l'objet de tous les efforts des Anglais. Mais les ennemis réussirent mieux que nous dans leurs desseins; en sorte que le vice-amiral d'une des es-

cadres et quelques autres des meilleurs vaisseaux furent mis tellement hors de service qu'ils se virent obligés de quitter le combat pour se réparer; ce qui ne donna pas peu d'encouragement à l'ennemi. Cependant les deux généraux demeuraient invincibles. Ils soutinrent le combat toute la journée sous diverses formes. L'avantage du vent leur donna le moyen de brûler cinq ou six vaisseaux des ennemis et d'en couler d'autres. Ils en eurent aussi deux ou trois des leurs coulés à fond; mais vers six ou sept heures du soir, comme d'un commun accord, et probablement les deux partis également las de se battre, ils se séparèrent sans regarder derrière eux et se hâtèrent de se rendre sur leurs côtes respectives. La plupart des vaisseaux anglais, excessivement endommagés dans leurs vergues, leurs mâts, leurs cordages et le corps du bâtiment, plusieurs manquant d'hommes pour charger les canons et n'ayant presque plus de poudre, ce fut avec beaucoup de peine qu'ils regagnèrent le port. Ainsi se termina cette grande action où chaque parti prétendit avoir l'avantage et où tous les deux essuyèrent une grande perte.

Le lendemain de la bataille fut employé à raccommoder les mâts et à réparer les agrès, de manière à ce qu'ils pussent gagner la côte. Lorsqu'ils en approchèrent, les généraux assemblèrent un conseil pour décider de quelle manière

on disposerait des vaisseaux qui ne pouvaient plus tenir la mer. On les envoya en différens lieux, afin qu'ils y fussent réparés le plus tôt possible. Chaque capitaine reçut l'ordre le plus sévère de faire toute la diligence possible pour mettre son vaisseau en état et le pourvoir de tout ce qui y manquait. Les commissaires de la marine furent partout requis de leur prêter assistance, et l'on fit une si merveilleuse diligence que, ce qui paraîtra presque incroyable, le 17 juin, c'est-à-dire moins de quinze jours après une si terrible bataille, la flotte entièrement remise en état se réunit à la bouée du nord. L'ennemi se hâta de son côté, mais plutôt pour faire sa jonction avec les Français qu'on attendait chaque jour que pour combattre les Anglais. Il se tint aussi près de la côte qu'il le pouvait sans inconvénient; si bien que, quoique les généraux qui n'avaient pas quitté leurs vaisseaux fussent prêts ainsi que la flotte, dès le 17 du mois, les vents contraires ou les calmes les empêchèrent de se trouver avant le 24 à la vue de l'ennemi.

Le lendemain, qui était le 25, les Anglais mirent toutes leurs voiles, et à dix heures du matin engagèrent la bataille aussi chaudement qu'ils l'eussent encore fait. Quoique les Hollandais ne parussent pas combattre avec autant d'ardeur et de courage, le combat se soutint jusqu'à deux heures de l'après-midi; alors les ennemis ayant

l'avantage du vent, s'éloignèrent plus rapidement que les Anglais ne purent les suivre. Cependant ils prirent le vice-amiral Bauchart, et brûlèrent son vaisseau de soixante canons et de trois cents hommes d'équipage. Ils prirent et brûlèrent de même un autre vaisseau de soixante-dix canons et de trois cents hommes d'équipage. Les généraux jugèrent plus avantageux d'y mettre le feu que de s'exposer au danger qu'ils pouvaient courir en les gardant. Ils se tinrent toute la nuit aussi près de l'ennemi qu'il leur fut possible. Le lendemain matin, ils mirent toutes leurs voiles dans l'intention d'aborder le vaisseau de Ruyter; mais le vent étant tombé, ils ne purent y parvenir, attendu que Ruyter, tout en se battant très-bien, marchait beaucoup mieux. Ainsi, bien que poursuivi avec beaucoup d'ardeur, il gagna sa retraite des Wierings avec tous ceux qui se trouvaient près de lui. Les autres, plus éloignés et espérant pouvoir prendre avantage de la nuit, virèrent de bord; alors ceux qui attaquaient Ruyter et qui ne pouvaient le poursuivre plus loin, voyant encore quarante-cinq voiles, se mirent à leur poursuite; les généraux firent, avec leurs escadres, tout ce qu'ils pouvaient pour se mettre entre eux et la côte : mais il survint tout à coup un calme, en sorte que vers minuit, ils jetèrent l'ancre afin de n'être pas entraînés plus loin qu'ils ne

voulaient. Le matin, ils levèrent l'ancre pour recommencer la poursuite aussi vite qu'ils le pouvaient avec très-peu de vent; mais l'ennemi serra de si près ses côtes que, comme ses vaisseaux tiraient moins d'eau que ceux des Anglais, il n'y eut pas moyen de s'approcher davantage. Une autre partie de la flotte qui s'était séparée quand Ruyter avait gagné les Wierings et que les généraux regardaient déjà comme prise, fut si mal poursuivie qu'elle s'échappa. Ceux qui la laissèrent ainsi s'échapper avaient cependant bonne réputation. Cet événement mit beaucoup de division dans la flotte. Quelques officiers du courage le plus éminent et le plus incontestable en accusèrent d'autres qui, jusqu'alors, avaient toujours donné de brillans témoignages de leur courage à tout entreprendre, « d'avoir lâchement « refusé le combat quand l'ennemi était entre « leurs mains et d'avoir mieux aimé le laisser « échapper que de le combattre. » Cette contestation entre des hommes dont chacun avait beaucoup de partisans, divisa les généraux qui prirent parti l'un d'un côté, l'autre de l'autre. Cependant ils eurent la sagesse d'ajourner la discussion jusqu'à un moment où ils auraient plus de loisir d'y vaquer sans inconvénient.

Les généraux donc, après avoir ainsi dispersé l'ennemi, résolurent de se porter sur la côte de

Hollande et d'y prendre tout ce qu'ils y trouveraient de vaisseaux marchands. Ils firent, en effet, au sortir du Texel et de la Flye, beaucoup de prises de très-grande valeur, frétées soit pour la Hollande, soit dans ses ports pour l'étranger. Ils étaient là sans avoir rien à faire et avaient sur la flotte un capitaine hollandais nommé Laurence Van Humskerske, qui, après la première bataille et dans les différends qui s'étaient élevés entre Evertson et Tromp, avait donné à de Witt tant d'avantage sur lui que, s'il n'eût pas trouvé moyen de se sauver, il eût été pendu. Depuis ce temps il avait toujours suivi à la mer le prince Robert. Cet homme, tandis que la flotte demeurait ainsi inactive, conseilla au prince Robert d'attaquer une place située à l'embouchure de la Flye, et tellement enfermée dans les terres qu'on la regardait comme très-sûre. Tous les vaisseaux chargés à Amsterdam pour le Levant ou quelque autre destination semblable avaient coutume, lorsqu'ils étaient frétés, de demeurer deux ou trois jours dans ce lieu comme dans un port très-sûr, jusqu'à ce que les choses qu'on pouvait avoir encore oubliées fussent prêtes, et que ceux qui devaient faire la traversée fussent tous rassemblés. C'était un grand et beau village appelé Schelling, qui n'avait jamais été attaqué dans aucune guerre. Il y avait plusieurs belles

maisons, sans compter celles qu'habitaient les marins, et d'autres où ils se réunissaient pour se divertir.

Cette entreprise fut confiée à sir Robert Holms, homme audacieux et expérimenté. On lui donna un certain nombre de petits vaisseaux très-bien montés et un corps de braves fantassins qu'il devait débarquer, s'il eût été nécessaire. Avec l'aide du Hollandais il attaqua si vigoureusement Schelling qu'il brûla tous les vaisseaux hollandais qui se trouvaient dans ce port et qui se montaient à une valeur inestimable. Tous étaient frétés pour l'étranger, et quelques uns valaient plus de cent mille livres. Ils brûlèrent aussi toute la ville de Schelling, et cet incendie, en même temps que celui des vaisseaux, se manifestant au point du jour, si près d'Amsterdam, jeta cette ville dans une telle consternation qu'on s'y crut au jour du jugement; car il ne leur vint pas dans l'idée que leurs vaisseaux brûlassent, tant ils les croyaient parfaitement à l'abri de toute tentative hostile. Il est certain que ce fut la plus grande perte que la république eut à supporter dans toute cette guerre, c'est-à-dire une perte qui surpassait toutes les autres ensemble. Cette victoire, supposé qu'on puisse appeler victoire ce qui n'avait pas rencontré de résistance, si elle occasionna un grand triomphe en Angleterre, éleva de profonds ressentimens

dans le cœur de de Witt et y excita la résolution de se venger avant de consentir à aucune paix. Il y parvint de reste l'année suivante.

Comme il ne paraissait pas vraisemblable que la flotte sortît de nouveau, vers le 15 août les généraux retournèrent à la baie de Southwald, pour y prendre un renfort d'hommes, de vivres et de munitions. Ils avaient laissé sur la côte de Hollande autant de vaisseaux qu'il le fallait pour faire des prises, et, sur le rivage, des espions chargés de leur apprendre où en était la flotte ennemie et ce qui se faisait à terre. Vers le 27, un petit bâtiment, qui croisait sur la côte de Zélande, apporta l'avis que la flotte ennemie, composée de quatre-vingts voiles, était prête à sortir des Wierings. Le lendemain, on fut assuré qu'elle était sortie et cinglait vers l'ouest, d'où l'on conclut qu'elle avait l'espérance de joindre la flotte française. Aussitôt les généraux donnèrent ordre de lever l'ancre, et, s'étant mis en route vers sept heures du matin, ils découvrirent, vers midi, la flotte hollandaise environ à quatre lieues sous le vent. Les généraux firent force de voiles pour la joindre; mais l'ennemi s'éloigna vers la côte de Flandre, tandis que les Anglais demeuraient tellement empêtrés dans les sables qu'ils ne purent le poursuivre que très-tard dans l'après-midi, en sorte qu'il était nuit avant qu'ils pussent s'approcher. Alors on échangea quelques

coups de canon, qui n'eurent pas grand effet.

Le lendemain matin 1er. septembre, époque où les vents commencent à devenir violens, les Anglais, à la pointe du jour, s'aperçurent qu'ils avaient perdu de vue l'ennemi. Ils avaient cru toute la nuit en être proches; mais, quand le jour commença à luire, il se trouva que les Hollandais, autant qu'on le put découvrir, étaient sous le vent, près de la baie de Saint-Jean, au-delà de Calais. Les Anglais les poursuivirent, mais ils s'arrêtèrent un peu pour attendre les brulôts que le gros temps empêchait de s'avancer assez vite; il était quatre heures avant que la flotte toute entière pût être sur eux. Alors Ruyter fit mine de vouloir quitter la côte pour s'avancer sur nous; mais quand il vit les Anglais, de leur côté, s'avancer avec leur courage ordinaire, il vira de bord et demeura serré contre le rivage avec le reste de sa flotte dans la baie d'Étaple. La nuit revint alors, et le vent souffla si violemment que les Anglais furent obligés de virer de bord, et que plusieurs de leurs vaisseaux tombèrent sous le vent, car la nuit était si noire qu'on ne pouvait distinguer ni le pavillon des généraux, ni ceux des principaux vaisseaux, et, bien que la tempête continuât avec beaucoup de violence le jour suivant, une bonne partie de la flotte demeura réunie, et devant la baie d'Etaple, où les Hollandais restaient à l'ancre et à

l'abri du rivage, sans qu'il fût possible de les engager à en sortir. Les Anglais jugèrent nécessaire de prendre plus au large, et alors ils découvrirent le reste de leur flotte à une grande distance sous le vent, et cinglant de ce côté ils arrivèrent tous ensemble le soir à la pointe Sainte-Hélène, et, quoique la tempête allât toujours en augmentant, chaque jour une escadre se rendait sur la côte de France.

Dans cette tempête, les Français l'échappèrent de bien peu, par un effet de cette Providence qui leur manque rarement. Un très-bon gentilhomme de ce pays revint, à cette époque, d'Angleterre, où il avait voyagé avec autant de liberté et avait été aussi bien traité que s'il n'y eût pas eu de guerre, tandis qu'aucun Anglais ne pouvait vivre en France avec sûreté. En débarquant à Calais, il apprit que le duc de Beaufort était attendu chaque jour. Il dépêcha deux autres barques chargées de le trouver et de l'informer de l'état et de la station de la flotte anglaise. L'une de ces barques l'atteignit si heureusement vers le soir, qu'il changea de direction, et, dans l'obscurité de la nuit, gagna la rade de Dieppe, où il jeta l'ancre; mais son vaisseau vice-amiral, le plus grand et le meilleur vaisseau de sa flotte, sauf un seul, et qui portait soixante-dix pièces de canon, ayant poursuivi sa première route, tomba, dans l'obscurité de la nuit, au milieu de la flotte anglaise,

ainsi qu'il en serait arrivé à tous les autres sans l'avis qu'ils avaient reçu. Après s'être un peu défendu, voyant que cela était inutile, il se rendit prisonnier et demanda à être conduit au prince Robert, qui le connaissait, le traita comme on doit traiter un galant homme, et lui fit rendre plusieurs de ses effets; et lorsqu'il fut conduit en Angleterre, bien que prisonnier à la Tour, il y fut autrement accueilli que ne l'étaient, dans l'étranger, les Anglais du même rang que lui. Ce fut ainsi que la flotte française eut le bonheur de se tirer d'affaire. La tempête, qui continua plusieurs jours, empêcha les Anglais et les Hollandais d'en venir de nouveau aux mains; mais les mêmes vents, à cette même époque, firent encore plus de mal à terre que sur mer.

Ce fut le 1er. septembre de cette funeste année 1666, dans laquelle on attendait tant de prodiges, et qui réellement en amena beaucoup, qu'éclata le mémorable et terrible incendie de Londres. Il commença vers minuit, ou un peu plus tard, dans la nuit du samedi au dimanche. Il prit dans la maison d'un boulanger au bout de la rue de la Tamise, tout près de la Tour. Le lieu où il se manifesta d'abord était environné de beaucoup d'étroites allées et de maisons de pauvres gens; il s'y trouvait une grande abondance de matériaux combustibles, attendu que cette rue est remplie de magasins de charpente. Le feu s'en

empara donc avec une telle violence, qu'en moins de rien toute la rue et le voisinage furent réduits en cendres, sans que les habitans, si ce n'est un petit nombre, eussent le temps de sauver la plus petite partie de leurs effets; mais l'effroi de ce désordre subit avait presque réduit la multitude au même degré d'insensibilité que les maisons qu'elle voyait se détruire. Les magistrats de la Cité s'assemblèrent promptement et amenèrent le secours ordinaire des seaux dont on est toujours pourvu; mais le feu était trop furieux pour qu'il y eût moyen de l'éteindre avec ce que pouvaient fournir d'eau de semblables ustensiles; il recommençait sans cesse à embrâser de nouveaux matériaux avant d'avoir consumé les anciens, et il continua avec une telle fureur, toute la journée, que l'on demeurait stupéfait devant un pareil spectacle, car personne ne savait quel remède y apporter, ni les magistrats quels ordres donner. Cependant il se renferma dans un certain espace et ne brûla que les bâtimens qui se trouvaient à droite et à gauche. Les plus grandes craintes étaient pour la Tour, et ce fût de ce côté qu'on porta toute son attention.

Dans la nuit le vent changea et éloigna le danger de ce point, mais le porta d'un autre côté avec une violence tellement grande et irrésistible, qu'elle empêcha les flottes anglaise et hollandaise, alors tout près l'une de l'autre, d'en

venir aux mains. Le vent dispersait le feu au lieu de lui laisser poursuivre une même ligne, et le répandait sur toute la Cité, tellement que des gens qui, logés à une grande distance de l'incendie, s'étaient couchés fort tard dans la nuit, furent réveillés le matin par la flamme qui dévorait leurs maisons; et, tandis qu'on s'efforçait d'éteindre l'une, on en découvrait d'autres où le feu venait de prendre, bien qu'elles ne fussent près d'aucun endroit où l'on pût imaginer que l'incendie dût se communiquer. Il s'alluma alors dans les esprits d'autres flammes presque aussi dangereuses que celles qui s'étaient emparées des maisons.

Le lundi matin, on commença à soupçonner et bientôt à croire généralement que ce feu n'avait pas été allumé par hasard; on ne songea plus à s'informer du lieu où il avait commencé; mais, en le voyant éclater en différens endroits situés à de si grandes distances l'un de l'autre, on tint pour évident que c'était l'effet d'une conspiration et d'un complot.

Ce point convenu, il en fallait bien découvrir les détestables auteurs. On décida que le feu avait été mis par tous les Hollandais et Français alors dans la ville, qu'ils habitaient depuis plus de vingt ans. On se saisit de tous ces étrangers, et même de tous les autres, de quelque nation qu'ils fussent, et, après les avoir excessivement maltraités de paroles et même de quelques coups,

on les emmena en prison, et bientôt après la même opinion s'étant étendue à tous les catholiques romains, ils se trouvèrent dans le même danger et virent qu'ils n'avaient d'autre moyen de sûreté que de se tenir chez eux. Quelques uns d'entre eux, gens de qualité, furent tirés par force de leur maison et conduits en prison.

Cette fureur se répandit aussi rapidement que le feu, et à toute heure on en venait raconter de sanglans effets, qu'à la vérité on représentait comme pires qu'ils n'étaient effectivement. Le Roi envoya plusieurs membres du conseil privé dans les différens quartiers de la Cité pour y empêcher, par leur autorité, les barbaries dont on venait lui faire le récit; mais cependant ni eux, ni personne au monde n'aurait eu sûreté à dire « qu'on croyait que le feu était l'effet d'un acci- « dent, et non pas d'un complot des Hollandais, « des Français et des papistes pour brûler la « Cité. » Cela était si généralement cru, et dans la meilleure compagnie, que quiconque disait le contraire était soupçonné de faire partie des conspirateurs ou du moins de les favoriser. On ne pouvait concevoir comment une maison, éloignée d'un mille de tout endroit atteint par l'incendie, pouvait tout à coup se trouver en feu, s'il n'y eût pas été mis par quelque méchanceté préméditée, et cela arrivait à chaque instant. Un homme, logé à l'extrémité la plus éloignée de

Bread-Street, n'avait pas plutôt fait sortir ses effets les meilleurs et les plus portatifs de sa maison, qu'il croyait trop près du feu, qu'au moment où il croyait les avoir mis bien en sûreté chez un ami, dans Holborn, distance, à ce qu'il pensait, bien suffisante, il vit tout à coup cette maison en flamme, bien qu'aucune des maisons environnantes n'eût été atteinte par l'incendie; et, dans cet épouvantable désordre, il ne manquait pas de témoins oculaires du crime, toujours prêts à saisir des gens qu'ils avaient surpris jetant des matériaux enflammés dans les maisons où le feu venait de prendre. On en mena beaucoup de cette sorte au lord Hollis et au lord Ashley, à qui on avait assigné Newgate-Market et les rues environnantes; ils virent une fois, à très-peu de distance de l'endroit où ils étaient, le peuple se rassembler en grand désordre. En s'approchant, ils aperçurent, au milieu de la foule, un homme sans chapeau et sans manteau, entraîné, poussé et très-maltraité. Ils le reconnurent pour un domestique de l'ambassadeur de Portugal, qu'on amenait devant eux. Un citoyen établi se présenta sur-le-champ et prêta serment « qu'il avait vu cet « homme mettre sa main dans sa poche, jeter « une grenade dans une boutique, et qu'aussitôt « il avait vu la maison toute en flammes; qu'é- « tant de l'autre côté de la rue au moment où le « fait avait eu lieu, il avait crié au peuple d'ar-

« rêter cet homme et avait lui-même accouru « le plus vite qu'il avait pu. » Mais le peuple l'avait déjà saisi et lui avait arraché son épée qu'il s'apprêtait à tirer, et, comme il n'entendait ni ne parlait l'anglais, on l'avait traité ainsi qu'on vient de le dire. Le lord Hollis lui dit de quoi il était accusé, « qu'on l'avait vu tirer de « sa poche quelque chose que l'on croyait être « une grenade et le jeter dans la maison qui brû- « lait en ce moment. » Le peuple avait promptement fouillé dans ses poches pour y trouver quelque objet du même genre et n'avait rien découvert qui pût fournir un motif d'accusation. Cet homme demeurant confondu de s'entendre imputer un pareil fait, lord Hollis lui demanda ce qu'il avait tiré de sa poche et avait jeté dans la maison; il répondit « qu'il ne croyait pas avoir « mis sa main dans sa poche, mais qu'il se sou- « venait très-bien d'avoir vu par terre, en pas- « sant, un morceau de pain qu'il avait ramassé « et mis sur une planche saillante de la maison « près de laquelle il se trouvait, coutume ou su- « perstition si générale parmi les Portugais que, « si le roi de Portugal, en se promenant, voyait « un morceau de pain à terre, il le ramasserait « et le tiendrait à sa main jusqu'à ce qu'il eût « rencontré un endroit pour le poser. »

Comme la maison qu'il indiquait était près de là, les lords et une grande partie de la foule s'y

portèrent, et trouvèrent le morceau de pain précisément en dedans de la porte, sur la planche où il disait l'avoir mis. La maison qui brûlait était à deux portes de là, et l'homme qui passait de l'autre côté de la rue ayant vu celui-là mettre sa main dans la maison et passer sans s'arrêter, et le feu éclater aussitôt, avait cru que c'était dans la même maison; ce qui, dans l'effroi général, était bien naturel. Quoique la chose fût prouvée, les lords ne rendirent pas sur-le-champ la liberté à ce pauvre homme, et, comme s'il leur fût encore demeuré quelques soupçons, ils le remirent au constable pour le garder dans sa maison pendant quelques heures, sous prétexte de l'interroger de nouveau. Tous ces gens qu'on arrêtait en foule de la même manière dans les différentes parties de la ville, surtout s'ils étaient étrangers ou papistes, n'obtinrent pas non plus sur-le-champ leur liberté, même quand il n'y avait aucun motif raisonnable de soupçon. On les envoya tous en prison; où ils étaient beaucoup plus en sûreté qu'ils ne l'auraient été s'ils fussent demeurés libres une fois que le soupcon s'était porté sur eux. La plupart comprirent que c'était là la cause de leur emprisonnement, et en furent fort aises.

Le feu et le vent continuèrent avec la même violence lundi, mardi et mercredi dans l'après-midi, jetant et dispersant des brandons enflam-

més dans les divers quartiers de la ville. Les nuits étaient plus terribles que les jours et la clarté pareille, car la lueur du feu suppléait à celle du soleil. Certainement, quiconque a vu de ses yeux ce terrible spectacle, ne verra rien, jusqu'au jour où il assistera à la dernière conflagration de l'univers, qui puisse lui en donner une plus parfaite idée. L'égarement et la consternation étaient sur toutes les figures, et personne ne savait où se reposer et trouver une heure de sommeil, nulle distance ne paraissant à l'abri du feu qui éclatait partout soudainement avant qu'on eût pu s'en douter; en sorte que les gens quittaient leurs maisons et emportaient leurs effets de beaucoup d'endroits qui n'étaient pas encore attaqués et où ils revenaient ensuite eux-mêmes. La campagne était remplie de femmes et d'enfans qui s'y étaient sauvés, traînant avec eux quelques meubles et quelques effets pour se coucher, s'y croyant plus en sûreté que dans les maisons; et cependant ils y éprouvaient une ardeur et une soif si insupportables qu'il leur semblait être encore au milieu de la fournaise. Le Roi et le duc se transportaient d'un lieu à l'autre et s'exposaient au plus grand danger au milieu des maisons qui tombaient embrâsées de toutes parts, donnant partout des conseils et des ordres sur ce qu'il y avait à faire, supportant autant de fatigues que les plus pauvres et goûtant aussi peu de sommeil et de

repos. Les hommes étaient semblables à des spectres et tout en désordre; les campagnes envoyaient des charrettes au secours des malheureux qui avaient sauvé quelques effets, et, par ce moyen, et à l'aide des voitures particulières, tous les villages voisins furent remplis de plus de monde qu'ils n'en pouvaient contenir, et de plus d'effets qu'on ne pouvait trouver à en placer; en sorte que leurs champs étaient aussi peuplés que ceux qui entourent Londres et Westminster.

On remarqua que dans les endroits où le feu était le plus violent, lorsqu'il rencontrait quelques bâtimens en brique, s'ils ne le repoussaient pas entièrement, ils y résistaient du moins de telle manière que ses progrès en étaient ralentis; et quand il avait fait tout le mal qu'il pouvait, c'est-à-dire qu'il avait embrâsé toute la charpente et les matières combustibles, tout cela tombait dans l'intérieur de la maison, en sorte que le feu demeurait enfermé entre les murs, et que tout y brûlait sans s'étendre plus loin. Alors il était assez complétement interrompu pour que les deux ou trois maisons voisines demeurassent sans être endommagées; ce qui arriva en plusieurs endroits. Le feu s'était non-seulement répandu de telle sorte que tout Londres semblait n'être qu'un seul incendie; mais il parut continuer, dans toute sa fureur, en ligne directe jus-

qu'aux bords de la Tamise, prenant tout Cheapside au-delà de la Bourse et à travers Fleet-Street, de telle sorte que, dans toute cette largeur, prenant les deux côtés jusqu'à la Tamise, il restait à peine une maison ou une église debout depuis le pont jusqu'à Dorset-House, qui fut brûlé le mardi soir après Baynard's-Castle.

Le mercredi matin le Roi voyant que le feu ne diminuait pas et que le vent ne perdait rien de sa violence, non-seulement il désespéra de sauver Whitehall, mais il commença à craindre encore davantage pour l'abbaye de Westminster. Cependant, comme en parcourant tout le théâtre de l'incendie, il avait remarqué que, partout où il se trouvait entre les maisons des places vides qui interrompaient les progrès du feu, il changeait de direction et tournait d'un autre côté, il donna ordre d'abattre, autour de Whitehall, plusieurs maisons, dont quelques unes étaient nouvellement bâties et à peine finies. Il envoya par eau plusieurs de ses effets les plus précieux à Hampton-Court; et la plupart des gens de qualité qui habitaient le Strand et avaient ainsi l'avantage de la rivière, louèrent des barques et autres bâtimens et envoyèrent leur mobilier à quelques maisons situées à plusieurs milles de la ville; et on voyait, des deux côtés du Strand, une foule de gens, sachant à peine ce qu'ils faisaient, qui

fuyaient hors de chez eux avec leurs familles et erraient dans les rues afin de ne pas être dans leurs maisons, où le feu viendrait les atteindre.

Mais, contre toute attente, il plut à Dieu que le mercredi, vers quatre ou cinq heures de l'après-midi, le vent tombât; et comme au même instant le feu diminuait, après avoir tout brûlé de ce côté de la Tamise, jusqu'aux bâtimens neufs d'Inn-Temple près de White-Friars, il trouva une interruption qui l'empêcha de se communiquer à ce dernier bâtiment; mais il s'empara de quelques vieilles masures touchant à Ramalley et balaya toutes celles de Fleet-Street. L'autre côté se trouvant consumé jusqu'à Fetter-Lane, il ne put avancer plus loin, et laissa l'autre partie de Fleet-Street jusqu'à Temple-Bar parfaitement intacte, sauf les pertes qu'avaient occasionnées, aux propriétaires des maisons, leurs efforts pour déménager. Il cessa presqu'au même instant dans toutes les autres parties de la ville; en sorte qu'on eut surtout à s'occuper d'empêcher le feu, qui brûlait encore à terre, de se communiquer de nouveau; ce qui fut d'autant plus aisé que ceux dont les maisons n'avaient pas été atteintes n'eurent pas le courage de fermer l'œil, mais seulement veillèrent, avec moins de trouble, à leur conservation. Cependant on continuait à croire et à affirmer, avec la même violence, que tout

cela était arrivé par une conspiration des Français et des Hollandais, unis aux papistes. Toutes les prisons étaient remplies de gens qu'on amenait à chaque instant, sur le soupçon, ou même, disait-on, sur quelques preuves de leur culpabilité; et le peuple était si infatué de ces idées qu'il se persuadait que tous les Français de la ville, qu'ils habitaient certes en grand nombre, venaient de s'enrégimenter pour faire périr par le fer tout ce qui avait échappé aux flammes. On vit les habitans d'une rue toute entière se sauver en grand tumulte par un bout de cette rue, sur le bruit que les Français arrivaient par l'autre, tant les imaginations s'effrayaient de leurs propres créations.

La nuit, bien qu'elle fût loin d'être tranquille, ayant un peu diminué la consternation générale, le premier soin du Roi fut de faire arriver promptement de la campagne de quoi établir des marchés dans tous les coins de la ville, afin que ceux qui s'étaient sauvés des flammes ne courussent pas le risque de mourir de faim; et certainement, si on n'eût usé de précautions et d'une diligence extraordinaires, beaucoup auraient péri de cette manière. Ce qui s'était détruit de blé et de vivres de toute espèce, dans les endroits dont le feu s'était rendu maître, avait non-seulement laissé une multitude entièrement dépourvue de tout aliment et de toute boisson, mais les boulangers et les

brasseurs des parties où le feu n'était point parvenu avaient tous abandonné leur maison et emporté tout ce qui pouvait se déplacer; en sorte que plusieurs jours se passèrent avant qu'ils fussent assez remis de leur frayeur et assez bien rétablis chez eux pour reprendre leurs travaux ordinaires. Dans les endroits de la ville qu'avait épargnés la main de Dieu, on passa plusieurs heures sans avoir non plus à manger que n'avaient ceux qui s'étaient enfuis dans les champs. Cependant on pourrait à peine concevoir quelle abondance de provisions afflua de partout dans les vingt-quatre heures; et ce qu'il y eut de plus miraculeux encore, c'est que toutes ces campagnes des environs de la ville qu'on avait vues couvertes de gens dont les maisons avaient brûlé, et des meubles qu'ils avaient sauvé, au bout de quatre jours n'en offraient presque plus un seul. Dans ce court espace de temps tout avait trouvé asile, soit dans ce qui restait de la Cité ou des faubourgs, soit dans les villages voisins; et la population de toutes les classes montrait une merveilleuse charité envers les malheureux qu'avait ruinés l'incendie. Il y en eut beaucoup qui, plus promptement qu'on ne saurait le concevoir, se firent, sur les ruines de leurs propres maisons, de petits abris en charpente et en briques, où ils aimèrent mieux se retirer que dans des lieux plus commodes, quoique sachant bien qu'ils

ne pourraient habiter long-temps ces nouvelles fabriques.

Rien ne chagrina autant le Roi que cette idée de complot qui s'était emparée de presque tous les esprits; elle lui paraissait tout-à-fait déraisonnable. Cependant, comme il voyait beaucoup d'hommes éclairés, et même quelques hommes de son conseil, imbus de cette opinion, il ordonna au conseil privé de siéger matin et soir, d'examiner toutes les preuves de ce genre qui lui pourraient être présentées, de mander tous ceux qui avaient été mis en prison d'après quelques dépositions dont on avait parlé dans le public; et il envoya aux grands-juges, alors en tournée, l'ordre de venir à la ville pour examiner avec soin tout ce qui pourrait être rapporté en ce genre : car on avait répandu dans la ville, à mauvaise intention, que la cour était tellement prévenue contre toutes les preuves qu'on pouvait apporter de la conspiration, qu'elle décourageait tous les témoins qui se présentaient pour attester ce dont ils avaient connaissance. Cela n'avait pas la moindre apparence de fondement; à la vérité, on produisait quelquefois comme témoins, et comme si leurs dépositions allaient tout éclaircir, des gens qui venaient faire des récits tellement confus de choses qu'on leur avait dites, sans savoir quels gens les leur avaient dites, ni où trouver ceux qui les avaient dites, qu'il était

difficile de s'empêcher de sourire à de pareils témoignages. On avait fouillé les maisons de quelques Français et on y avait trouvé plusieurs de ces pétards, fusées et autres pièces d'artifices qu'on a coutume d'employer dans les soirées de fêtes et de réjouissances. C'étaient tous des hommes très-connus, qui vivaient depuis long-temps de ce commerce et n'en avaient pas d'autre. Un d'eux était au service du Roi et employé, par les administrateurs de l'artillerie, à faire des grenades de toutes sortes, tant grenades à la main que de celles qu'on emploie avec des mortiers. Cependant ces hommes furent mis au nombre des conspirateurs, retenus en prison jusqu'à ce que leurs voisins sollicitassent leur liberté; et on ne saurait s'étonner assez que dans cette fureur générale du peuple il n'y ait pas eu un étranger massacré sur la place; à la vérité plusieurs furent gravement maltraités et fort brisés de coups.

Il arriva un incident bizarre qui confirma beaucoup de gens dans ce qu'ils étaient disposés à croire, et surprit singulièrement ceux qui regardaient la conspiration comme impossible, n'apercevant nulle part aucune trace d'un complot capable d'effectuer un si grand désastre, tandis que l'action immédiate de la divinité s'y montrait d'une manière évidente. Parmi plusieurs Français mis en prison à Newgate, se trouvait un nommé Hubert,

jeune homme de vingt-cinq ou vingt-six ans, et fils d'un fameux horloger de Rouen. Il avait travaillé, de sa profession, avec plusieurs ouvriers de Londres, et, depuis plusieurs années, était regardé, soit à Rouen, soit à Londres, comme attaqué de démence. Il avoua « que c'était lui qui « avait mis le feu à la première maison, et qu'on « l'avait payé pour cela une année auparavant. « Trois autres personnes étaient, dit-il, associées « avec lui pour l'exécution du fait, et ils étaient « venus ensemble en Angleterre pour exécuter « leur entreprise au moment de la peste; mais, « lorsqu'ils furent arrivés à Londres, lui et deux « de ses compagnons allèrent en Suède, et en re- « vinrent vers la fin d'août. Alors il résolut d'exé- « cuter la chose, et les deux autres retournèrent « en France. »

Tout ce qu'il disait était tellement dépourvu de sens, que le grand-juge, qui ne passait pas pour exempt de sévérité, ne crut pas un seul mot de toute cette histoire. Il lui demanda « qui « l'avait payé à Paris pour commettre cette ac- « tion. » Hubert répondit « qu'il n'en savait rien, « n'ayant jamais vu la personne auparavant; » mais, lorsqu'il entra dans les détails, il se contredit sur plusieurs. On lui demanda « ce qu'il « avait reçu pour exécuter une action si dange- « reuse. » Il dit « qu'il n'avait reçu qu'une pis- « tole, mais qu'on lui en avait promis cinq

« quand il aurait fait le coup. » Il ajouta tant d'absurdités qu'aucun de ceux qui étaient présens ne porta la moindre foi à ses discours. Cependant on n'osa pas dédaigner un pareil témoignage. On l'interrogea donc sur un point à l'égard duquel sa réponse parut confirmer si pleinement tout ce qu'il avait avoué d'abord, qu'on en fut surpris d'étonnement, et qu'on ne sut plus que penser et que dire. On lui demanda « s'il connaissait l'endroit où il avait mis le feu. » Il répondit « qu'il le connaissait très-bien et le « montrerait à qui voudrait. » Alors le grand-juge et plusieurs aldermen qui siégeaient avec lui envoyèrent le prisonnier avec une garde de quelques bons bourgeois, afin qu'il leur montrât la maison. Ils le conduisirent d'abord à une certaine distance de l'endroit où elle se trouvait et lui demandèrent si c'était là. Il répondit sur-le-champ, « non, c'était plus bas, plus près de « la Tamise. » La maison et tout ce qui était situé dans le voisinage étaient alors tellement ensevelis sous les ruines qu'à moins de quelques signes impossibles à méconnaître, les propriétaires eux-mêmes auraient à peine été capables de reconnaître le lieu qu'avait occupé leur propre maison. Mais cet homme les conduisit directement à l'endroit où était celle qui avait pris feu, la leur décrivit, ainsi que la forme de la petite cour, la manière dont étaient faites les portes,

et les fenêtres, et l'endroit où il avait mis le feu, et tout cela avec une telle exactitude que les gens qui avaient habité long-temps dans le voisinage n'auraient pu s'en acquitter aussi parfaitement.

Cela imposa silence à tous les doutes, et quoique le grand-juge eût dit au Roi que tous ses discours étaient tellement décousus qu'il ne le croyait pas coupable, et que personne ne le poursuivît ou l'accusât, cependant, d'après son propre aveu et la relation si claire et si détaillée de tout ce qu'il avait fait, le jury le déclara coupable, et il fut exécuté en conséquence de cette déclaration. Il ne montra pas le moindre repentir, ni le moindre chagrin de ce qu'il disait avoir fait, mais ne parut pas le justifier ni s'en applaudir, et lorsqu'on lui demandait s'il était affligé du crime qu'il avait commis et s'il avait eu l'intention de faire autant de mal, il ne répondait point ou répondait comme on l'a déjà dit. Il mourut de la même manière; personne ne peut imaginer quel motif cet homme pouvait avoir de sacrifier ainsi sa vie, qu'il lui eût été possible de sauver, eût-il même été coupable, puisqu'il n'avait eu d'autre accusateur que lui-même. Aucun des juges ni de ceux qui assistèrent au procès ne le crurent coupable. Ils le regardèrent comme un pauvre malheureux insensé, las de la vie et qui avait cherché à s'en délivrer par ce moyen. Il est certain que quelques sévères re-

cherches qui pussent être faites ensuite par l'ordre du Roi et plus tard par celui de la chambre, qui, d'après le bruit et l'appréhension générale, crut devoir nommer, à cet égard, un comité qui s'appliqua avec toute l'activité possible à découvrir la vérité, il ne se présenta aucun témoignage probable, si ce n'est celui de ce pauvre malheureux, d'après lequel on pût assigner, à ce terrible incendie, d'autres causes que la colère du Tout-Puissant. Le malheur voulut qu'il commençât dans la maison d'un boulanger où se trouvait un grand amas de fagots et dans le voisinage d'une quantité de matières combustibles comme poix, térébenthine et autres semblables; ce qui fit que, dispersées de côté et d'autre par la violence de ce terrible vent, le feu gagna en un instant de maison en maison tout Thames-Street.

Quelle qu'eût été la cause, l'effet fut effroyable; car il réduisit en cendres plus des deux tiers de cette grande cité et les parties les plus riches, celles où se trouvaient les plus grands magasins et les meilleures boutiques; la Bourse royale avec toutes les rues qui l'environnent; Lombard-Street, Cheapside, Pater-Noster-Raw, l'église de Saint-Paul et presque toutes les autres églises de la cité, ainsi que Old-Bayley, Ludgate et le cloître Saint-Paul jusqu'à la Tamise, et la plus grande partie de Fleet-Street : tous ces divers endroits, qui étaient les mieux habités de

la cité, furent consumés sans qu'il en restât une seule maison.

Il est impossible de calculer, outre les maisons, la valeur de ce qui fut consumé par l'incendie; car, d'abord, la première nuit détruisit, en un moment, les immenses richesses contenues dans Thames-Street, sans qu'il fût possible d'en rien sauver. Tous les habitans étant dans leur lit au moment où le feu prit à leurs maisons, la surprise et la frayeur ne leur permirent pas de songer à rien mettre en sûreté que leur seule personne, et le lendemain la violence du vent accrut encore la terreur et le trouble. Beaucoup de gens n'imaginaient pas, dans le premier moment, que le feu fût près de les atteindre et ne crurent pas devoir emporter leurs effets jusqu'au moment où la chose fut devenue impossible; de plus, cela arriva au commencement de septembre, moment où la plupart des bons bourgeois et autres gens aisés se trouvaient à la campagne. Plusieurs même n'avaient laissé personne dans leur maison, s'imaginant, dans les chances ordinaires, devoir compter davantage sur l'honnêteté et la bienveillance de leurs voisins que sur la fidélité d'un domestique. Tout ce qui se trouvait dans ces maisons fut entièrement consumé par le feu et perdu pour le propriétaire. Cela tomba particulièrement sur les maisons des gens de loi, et ils en avaient en plusieurs endroits,

tels que Sergeants-Inn, dans Fleet-Street et cette partie d'Inner-Temple qui l'avoisine, et dans White-Friars. A peine en ces endroits, quand le feu y arriva, se trouvait-il un propriétaire à la ville; en sorte que tout ce qu'ils avaient, leur argent, leurs papiers, leurs livres, sans compter beaucoup de titres déposés entre leurs mains, tout fut brûlé, ce qui s'éleva à des valeurs très-considérables; mais il est impossible de calculer ce que perdirent les simples particuliers.

On peut calculer le dommage qu'eut à soutenir une seule petite compagnie, celle des marchands de livres, de papiers et autres denrées de moindre valeur, appartenant à ce corps de métier. La perte fut incroyable. Elle se monta à 200,000 livres sterling. Il y eut, dans ce désastre, une circonstance déplorable. Tous ceux qui habitaient près de Saint-Paul avaient porté leurs meubles, leurs livres, leurs papiers, et les gros marchands leurs marchandises dans les vastes souterrains placés au-dessous de l'église de St.-Paul que le feu n'avait pas encore atteinte. Quoique toute l'église ensuite fût consumée par l'incendie, ainsi que les maisons environnantes, ces voûtes demeurèrent intactes, soutinrent les fondemens et garantirent tout ce qui s'y trouvait renfermé jusqu'au moment où les propriétaires qui venaient de perdre leurs maisons et tout ce qu'ils possédaient d'ailleurs, devinrent impa-

tiens de voir ce qu'ils avaient sauvé, seul fondement des espérances qu'ils pouvaient former encore de réparer leurs pertes.

Depuis quatre jours le feu avait cessé de flamber, mais il brûlait toujours dans les ruines, où la chaleur était intolérable, lorsque les libraires, en particulier, et quelques autres marchands, qui avaient déposé dans le plus grand souterrain tout ce qu'ils avaient pu sauver, voulurent jeter un coup d'œil sur leurs richesses qui jusqu'alors n'avaient encore rien souffert; mais les portes ne furent pas plus tôt ouvertes, et l'air du dehors n'eut pas plus tôt excité l'excessive chaleur qui régnait au dedans, que d'abord les matières les plus sèches et les plus combustibles s'enflammèrent, et tout ce qui était demeuré jusques alors intact dans le souterrain fut entièrement consumé. Cependant ceux qui avaient confié leurs effets à de plus petits souterrains éloignés du grand, eurent meilleure fortune, et, instruits par le second désastre de leurs amis à montrer plus de patience, ils attendirent que la pluie fût venue éteindre complétement le feu et rafraîchir l'air. Alors ils ouvrirent sans danger les portes et retrouvèrent ce qu'ils avaient déposé en ces lieux.

S'il tomba sur une si petite corporation que celle des libraires, marchands de papier et autres du même genre, une perte de 200,000 livres, on peut juger de ce qui fût perdu en draps, en

étoffes de soie de toute sorte, en toilerie et autres objets d'industrie encore plus considérables ; les drapiers, en particulier, perdirent tout ce qu'ils avaient apporté, à la Saint-Michel, à Blackwell-Hall. Tout fut brûlé ainsi que ce beau bâtiment, sans parler de l'argent, de la vaisselle, des bijoux, dont les propriétaires, qui avaient veillé autour de leurs maisons, parce qu'elles contenaient des choses de valeur, retrouvèrent à la vérité quelque chose dans les ruines, malgré le nombre de gens empressés à pêcher dans cette mer.

On reprocha au lord-maire, qui était un fort honnête homme d'ailleurs, d'avoir manqué de jugement dans la première nuit de l'incendie, au moment où le vent ne lui avait pas fait faire encore beaucoup de progrès. Il était arrivé en grande hâte dès qu'il avait été averti du feu, et s'y était trouvé des premiers ; mais n'ayant jamais été témoin d'un pareil spectacle, aussi consterné que la multitude, il ne sut comment employer son autorité à porter remède au désastre ; et, lorsque les hommes moins frappés de terreur le pressaient avec instance de donner les ordres nécessaires pour faire abattre les maisons les plus voisines du feu pour l'empêcher de gagner plus loin, ce qui, en s'y prenant sur-le-champ, eût probablement épargné la plus grande partie du mal, il ne crut pas que la prudence lui permît de prendre ce parti, et ne répondit autre chose

si ce n'est « qu'il n'osait le faire sans le consen-
« tement des propriétaires. » On s'étonna moins de l'embarras où il se trouvait, lorsqu'on sut ensuite que, dans Inner-Temple, quelques personnes s'étaient refusées à sauver les meubles renfermés dans les appartemens dont les maîtres étaient absens, et n'avaient jamais voulu consentir à ce que d'autres le fissent, parce que, disaient-elles, « il était contraire à la loi de forcer « la porte de qui que ce fût. »

Peut-être le spectacle que présenta ce formidable incendie ne fut-il guères plus surprenant que la rapidité avec laquelle se répara un si épouvantable désastre, et les beautés qui sortirent promptement des plus hideuses ruines, car la Cité se releva avec un éclat qu'elle n'avait jamais eu jusques alors.

On espérait que cette calamité si terrible et si universelle, car les effets s'en firent ressentir dans tout le royaume, ferait quelque impression sur la cour et en réformerait un peu la licence; les fatigues auxquelles le Roi s'était exposé nuit et jour durant le feu, et les dangers qu'il avait courus pour sauver quelques unes des propriétés des citoyens avaient été fort remarquables, et tout le monde en avait parlé et avait adressé au Ciel beaucoup de vœux pour lui; de plus, on avait entendu, durant ce temps, Sa Majesté s'exprimer avec beaucoup de piété sur la

colère de Dieu justement irrité. Il n'est pas douteux que le profond sentiment de cette colère de Dieu n'élevât alors de bonnes pensées dans son cœur royal; mais on veilla soigneusement et avec une exacte vigilance à ce que ces idées mélancoliques ne le possédassent pas long-temps; car on en aurait craint les effets encore plus que ceux du feu. Il n'était pas éteint que les sociétés relâchées, pour lesquelles le Roi avait trop de goût, faisaient déjà un sujet de gaîté et de bons mots de la terreur, de la confusion et du désordre répandu parmi la foule. On usa avec la même liberté des saintes Écritures pour les appliquer à de profanes intentions. M. May osa assurer le Roi « que la restauration exceptée, c'était là le plus « grand bienfait que lui eût accordé la Providence; car les murs et les portes de cette cité « rebelle, et toujours ennemie de la couronne, « une fois détruites et consumées par le feu, Sa « Majesté ne souffrirait jamais qu'on les rebâtit, « pour *être un frein dans sa bouche* et une *bride « sur son cou;* mais qu'il laisserait tout ouvert « afin que les troupes pussent y entrer quand il « le jugerait nécessaire au bien de son service, « attendu que cette grossière multitude ne pouvait être gouvernée que par la force. »

Ce discours ne plut pas au Roi, mais fut extrêmement approuvé par toute la société, et on le trouva si spirituel et si plaisant qu'on le ré-

péta partout, au grand préjudice du Roi. Cela détacha de lui la Cité et les provinces, et les disposa à publier avec la même liberté les sacriléges et l'athéisme de la cour; car rien ne s'y faisait en secret et tout ce qui s'y passait acquérait encore plus de publicité par les pasquinades et les libelles, où l'on ne se refusait à aucune censure de la nature la plus irrévérente, pas plus sur le Roi lui-même et sur les personnes qu'il aimait le mieux que sur les gens du plus bas étage.

Tous les hommes vertueux et prudens, dont il se trouvait un grand nombre dans la maison du Roi, avaient le cœur navré de tout ce qu'ils entendaient, sans pouvoir l'éviter, et de tout ce qu'ils voyaient, sans qu'il leur fût possible de fermer les yeux. Il y avait peu de membres du conseil qui ne déplorassent ensemble des excès dont on ne pouvait que prévoir de funestes conséquences; et qui, pour le présent, diminuaient évidemment le respect dû au Roi, et qui est le meilleur appui de la royauté; mais peu avaient le courage de dire à Sa Majesté ce qu'il était beaucoup moins utile de dire à d'autres qu'à elle. On ne saurait nier cependant que Sa Majesté, en toute occasion, ne reçût ces avis, lorsqu'on les lui donnait, avec patience et bonté, et sans la moindre apparence de déplaisir; mais ceux sur lesquels tombaient ces reproches employaient leurs plus puissans efforts à persuader au Roi que c'était, de la part

du conseil privé, une présomption imaginable de croire qu'il avait quelque juridiction sur la cour, et le droit d'en critiquer les mœurs.

Ces efforts ne laissaient pas de faire quelque impression sur Sa Majesté, plus portée à estimer en particulier quelques membres du conseil qu'à croire en général que ce corps pût obtenir le respect du public ou être considéré comme une des parties vitales du gouvernement. Cette erreur étrange et malheureuse de Sa Majesté venait, comme on l'a déjà dit plusieurs fois, des mauvais principes qu'elle avait reçus en France, et de la liberté que prenaient habituellement les gens attachés à sa personne. Par la constitution du royaume et par les lois et coutumes de la nation, le conseil privé dépend du choix unique du Roi, qui nomme chacun de ses membres; car le premier emploi de l'Etat, donné de même par le Roi, ne confère point l'entrée au conseil privé, et nul n'y peut assister qu'une nomination spéciale ne lui ait conféré cet honneur et qu'il n'ait prêté serment comme membre du conseil. Ce corps est donc le plus sacré de tous après la personne du Roi, à qui sont également assujétis tous les autres pouvoirs, et celui qui a le plus d'autorité dans le gouvernement de l'Etat. Aucun roi d'Angletere ne peut si bien assurer sa prérogative ou le préserver de toute violation qu'en

défendant et soutenant soigneusement la dignité de son conseil privé.

Lorsqu'une fois on s'aperçut que le Roi n'avait pas pour ce conseil l'estime ou la considération qui lui était due, ses ordonnances furent moins respectées par le peuple, et sa déconsidération s'augmenta chaque jour par le défaut de gravité, de justice et de constance dans les mesures qui en émanaient. Les résolutions du jour étaient annullées ou altérées le lendemain sur quelques mots dits à l'oreille du Roi ou quelque nouvelle fantaisie de quelques uns de ses conseillers, toujours d'accord pour s'opposer aux anciennes règles et aux précédens. Il n'était rien à quoi l'orgueil et l'insolence de sir William Coventry prissent autant de plaisir qu'à contredire et traverser les conseils du chancelier ou du trésorier et à défaire ce qui avait été ordonné sur leurs propositions, et, bien qu'il eût été nourri dans la pratique des lois, aucun homme ne se montrait autant que lui l'ennemi déclaré de la loi et de ceux qui la professaient. Personne ne témoignait moins de respect aux actes passés et accordés sous le grand sceau d'Angleterre; il s'en exprimait aussi légèrement qu'il l'eût pu faire d'une minute insignifiante. Ce genre de conduite de la part d'un homme à qui aucun emploi ne donnait le droit de parler beaucoup dans une telle assemblée,

était tout-à-fait inusité et y aurait encouru de justes réprimandes si on ne se fût contenu par respect pour le duc, et si le Roi ne se fût souvent déclaré de l'opinion de M. Coventry sur des choses que lui-même avait fait d'abord proposer dans un sens tout contraire.

Un jour Sa Majesté fit appeler le chancelier et se plaignit beaucoup à lui de la licence des discours qu'on se permettait dans les cafés, qui étaient les lieux où se forgeaient le plus de calomnies et de médisances. Là venaient d'ordinaire s'entretenir des gens qui ne se connaissaient nullement, et ne se réunissaient que pour se communiquer des mensonges qui, de là, se répandaient dans tout le royaume; et il cita en particulier quelques bruits récemment sortis de ces sources, et qui lui déplaisaient beaucoup pour son propre compte.

Le chancelier tomba d'accord avec lui sur le scandale de ces réunions et le mal qui résultait de l'impunité accordée à ces sortes de lieux, où l'on se permettait, contre le gouvernement, les plus odieuses accusations, qu'on croyait ensuite avoir légalement le droit de divulguer et communiquer à tout le monde, excepté à des magistrats qui pussent en rechercher et punir les auteurs; comme on n'avait point encore de précédens à cet égard, le public regardait en général ces maisons comme en possession d'une sorte de charte

qui donnait le privilége d'y dire tout ce qu'on voudrait sans courir le risque d'aucune poursuite. La chambre fut d'avis « qu'il était grand temps « que Sa Majesté apportât remède à ce mal tou- « jours croissant et ratifiât, à cet égard, l'opi- « nion de ceux qui croyaient qu'il n'y en avait « pas. Elle lui proposa, ou de défendre, par une « proclamation, qu'on fréquentât ces sortes de « maisons, et ainsi de les supprimer totalement, « ou d'employer quelques espions qui, présens « à tous ces entretiens, se trouveraient, au be- « soin, prêts à accuser les personnes qui auraient « parlé avec le plus de licence sur des sujets « qui les exposeraient à la sévérité des lois, et « qu'il fallait avoir soin de procéder de manière « à écarter l'idée d'impunité qui était le seul « danger de ces réunions. » Le Roi approuva les deux expédiens et pensa qu'on ne pouvait employer le dernier avec justice avant d'avoir eu soin de donner, par le premier, un utile avertissement. Il ordonna au chancelier de lui présenter ce jour-là, au conseil, une ordonnance dans ce sens.

Le chancelier la présenta, comme le Roi le lui avait ordonné, et l'appuya de raisons capables de frapper les gens instruits des inconvéniens résultant de ces sortes de réunions. Le Roi lui-même s'en exprima avec vivacité comme d'une licence contraire au respect du gouvernement, et

ordonna au procureur-général de préparer une proclamation pour la suppression de ces maisons. Le conseil parut en être d'avis. Mais sir William Coventry, qu'on avait entendu, quelques jours auparavant, se prononcer avec violence contre la liberté que l'impunité de ces sortes de maisons laissait à une foule de propos séditieux, se leva et dit «que le café était une denrée « qui rendait au Roi un revenu considérable, « qu'il ne serait donc pas juste d'en percevoir les « droits et d'en défendre la vente, qu'il était « d'ailleurs fort utile à la santé de beaucoup « de gens; » comme si l'on n'eût pu acheter et vendre du café que dans ces licencieuses réunions. Il ajouta «que ces maisons avaient été souffertes « du temps de Cromwell; que les amis du Roi « y parlaient alors avec plus de liberté qu'ils « n'auraient osé le faire partout ailleurs, et qu'il « pensait qu'il valait mieux laisser les choses « comme elles étaient que de courir le risque de « voir le mal subsister au mépris de la défense.» Ces motifs firent changer d'avis à Sa Majesté. Elle coupa court à toute délibération ultérieure; en sorte que le chancelier ne savait plus que faire ni quelle contenance tenir.

Il est certain qu'il avait un rôle bien difficile et qu'il voyait son crédit diminuer chaque jour auprès du Roi, tandis que ceux qui l'emportaient sur lui employaient toute leur habileté et

tout leur art à faire croire que son pouvoir sur Sa Majesté était aussi grand qu'il eût jamais été et que les choses auxquelles il était le plus opposé se faisaient toutes par son avis. Tandis qu'ils avaient soin que tous ceux pour lesquels il avait de l'amitié ou qui professaient de l'attachement pour lui fussent repoussés et mal appréciés, et qu'il n'y eût de faveur que pour ceux qu'on avait éloignés de lui en lui imputant à tort ou à raison de s'être opposé à quelqu'une de leurs prétentions, ils avaient soin de répandre « qu'il était « le seul qui eût assez de crédit auprès du Roi « pour faire donner les places. »

Ces hommes venaient souvent parler au chancelier de l'affliction que leur causait la vie que menait le Roi; ils désespéraient, disaient-ils, qu'en se conduisant de la sorte, il pût jamais se tirer des embarras qui ne cessaient de s'accumuler sur lui. Alors ils rapportaient au chancelier différentes choses dites ou faites par le Roi, ou bien en sa présence, et dont, jusqu'alors, le chancelier n'avait jamais entendu parler. Il en prenait occasion de les blâmer « de ce qu'étant placés de manière « à savoir beaucoup de choses dont il ne pouvait « être instruit ou auxquelles il ne devait pas « avoir l'air de prendre garde, et, prévoyant les « conséquences qui devaient en résulter, ils « n'employaient pas le crédit qu'ils avaient au- « près de Sa Majesté pour lui faire connaître ce

« qu'ils pensaient et ce qu'ils avaient entendu « dire aux autres. Il leur offrait d'aller avec eux « trouver Sa Majesté et de lui représenter le tort « infini que faisaient à sa réputation, dans le pu- « blic, ces excès énormes, que Dieu ne pouvait « jamais favoriser de sa bénédiction. » Alors ils n'avaient pas de honte de lui avouer « que ja- « mais ils n'avaient osé ou n'oseraient parler à Sa « Majesté dans ce sens et sur ce ton. » Et cette réserve était encore, au fait, ce qu'il pouvait y avoir de plus honnête dans leur conduite ; car c'eût été, de leur part, une grossière hypocrisie de reprendre le Roi de ces actions d'où venait toute leur puissance, et, s'ils désiraient une réforme, ce n'était pas celle de ses passions illégitimes et désordonnées, source de tous les autres maux. Ils ne se souciaient nullement qu'on diminuât, encore moins qu'on renversât le pouvoir de la favorite, et ce que le royaume aurait regardé généralement comme le plus grand bienfait du Ciel, eût été, à leurs yeux, la plus grande calamité à laquelle ils pussent se voir exposés.

Le chancelier et le lord Arlington étaient un jour seuls ensemble, et le secrétaire, selon sa coutume, parlait de très-bon sens sur de graves erreurs de conduite causées par la licence de la cour et sur le tort que cela fesait à Sa Majesté. Le Roi, entrant en ce moment dans la chambre et venant à eux, leur demanda, aussitôt qu'il

se fut assis, sur quoi roulait en ce moment leur entretien. Le chancelier répondit « qu'il allait « le lui dire sincèrement et franchement, et n'é- « tait pas fâché d'en trouver l'occasion. » L'autre parut excessivement troublé; mais le chancelier continua et dit « qu'ils parlaient de Sa Ma- « jesté, et, comme il leur arrivait souvent, dé- « ploraient le malheureux cours de vie auquel « elle s'était livrée, et le déploraient tant par « rapport à Sa Majesté, à qui l'excès des plai- « sirs en ôtait le véritable goût, que par rap- « port au gouvernement qu'elle négligeait tota- « lement; ce que le royaume sentait à tel point « qu'il était impossible qu'on n'éprouvât bien- « tôt les funestes effets de cette conduite; que le « peuple était disposé et enclin à l'obéissance, « mais que s'il s'apercevait qu'on ne voulût pas « ou qu'on ne pût pas le commander, cette dis- « position changerait bientôt, et que le Roi trou- « verait partout moins d'obéissance qu'il n'en « avait besoin pour le bien de ses affaires; qu'il « n'était que trop visible qu'il avait déjà perdu « beaucoup de l'affection et du respect que la « nation avait ressentis pour lui. »

Le chancelier continua en disant « que c'était « là le sujet de leur entretien quand Sa Majesté « était arrivée, et le sujet journalier de la con- « versation des membres de son conseil, lors- « qu'ils se trouvaient ensemble, et que ces entre-

« tiens étaient toujours accompagnés d'un profond
« chagrin de cœur poussé quelquefois jusqu'aux
« larmes. Qu'il espérait que quelques uns d'en-
« tre eux se permettraient, avec tout le respect
« dû à Sa Majesté, de lui en dire quelquefois
« leur avis et de lui faire connaître l'opinion de
« ses fidèles sujets sur sa manière de vivre, et
« l'oubli qu'elle faisait de ses devoirs tant envers
« Dieu, après de si grands miracles opérés en
« sa faveur par la bonté divine, qui avait dû
« s'en promettre une reconnaissance propor-
« tionnée à ses bienfaits, qu'envers son peuple
« dont le mécontentement était parvenu au plus
« haut degré. Il craignait cependant que tous
« ne fissent pas leur devoir à cet égard; car
« quelques uns lui avaient avoué qu'ils étaient
« retenus par la crainte d'offenser Sa Majesté;
« il les avait cependant bien assurés que leur
« crainte était mal fondée; car il avait souvent
« éprouvé la bonté de Sa Majesté sur ce point,
« et il avait été bien aise de saisir cette occa-
« sion de lui faire cette représentation en pré-
« sence d'une autre personne, ce qui ne lui était
« pas encore arrivé. Il termina en priant Sa Ma-
« jesté de donner foi à ces paroles, qu'elle lui
« avait souvent dites elle-même, qu'il n'y avait
« pas de prince plus misérable et plus en dan-
« ger de se perdre que celui que ses serviteurs
« n'osaient contredire dans ses opinions ou con-

« seiller contre ses penchans même les plus na-
« turels. »

Le Roi entendit tout cela et plusieurs autres choses dans le même sens avec sa douceur accoutumée, car il écoutait très-patiemment, et répondit d'un ton fort raisonnable et comme s'il pensait que la plus grande partie de tout ce qu'on venait de lui dire n'était que trop fondé. Mais l'autre qui ne voulait nullement que ce discours produisît un semblable effet, au lieu d'appuyer ce qu'avait dit le chancelier, profita de la chaleur avec laquelle il avait parlé et de quelques expressions dont il s'était servi pour tourner la chose en plaisanterie, ce qui était son premier talent; en sorte qu'il parvint à détourner le Roi de toute réflexion sérieuse; et, tous deux se mettant en gaîté commencèrent à railler le chancelier, lui reprochèrent l'excès de sa sévérité, et lui dirent que parce qu'il devenait vieux, il ne compatissait pas aux faiblesses des jeunes gens. Le chancelier déjà ému perdit patience et se laissa emporter à dire « que c'était une chose
« fort reconnue dans le public que, depuis quel-
« que temps, on avait singulièrement perfec-
« tionné, à la cour, le talent de tourner en ri-
« dicule les raisons auxquelles on ne pouvait
« répondre. Que les ennemis du Roi pourraient
« fort bien y trouver aussi sujet de rire, et que
« c'était une chose pitoyable qu'une pareille ha-

« bitude chez ceux qui se prétendaient ses amis. » Il employa encore quelques autres expressions trop sincères et peut-être trop peu prudentes, que ce bon lord n'oublia pas de rappeler au Roi, avec mainte observation sur la témérité du chancelier, lorsqu'il trouva le temps assez mûr pour de semblables réflexions; mais il s'en abstint alors, ou, pendant quelque temps, n'en parla qu'en plaisantant.

Le Roi ne parut pas dans le moment, ni même de quelque temps, choqué de la liberté que se permettait avec lui le chancelier. Celui-ci lui disait souvent « qu'il savait bien qu'il se rendait « importun et donnait à ses ennemis trop d'avan- « tage; mais que le sentiment d'avoir fait son de- « voir et de n'avoir jamais manqué à informer Sa « Majesté des choses qu'il était important de lui « faire savoir et croire, était la seule chose qui « pût l'aider à supporter, pour le moment, les « afflictions de son esprit, et à se préparer aux « malheurs qu'il prévoyait devoir tomber un jour « sur lui. » Le Roi l'écoutait toujours avec beaucoup de bonté et de condescendance, et daignait l'assurer qu'il n'était au pouvoir de personne de lui ôter son affection. Cependant chaque jour quelques unes des raisons du chancelier trouvaient moins d'accès auprès de lui. Sans cesse dans la société d'hommes livrés à l'impiété, et dont l'esprit consistait à se railler des saintes Écri-

tures, à contrefaire les gestes et les paroles des prédicateurs et à les tourner en ridicule, talent dans lequel excellait le duc de Buckingham, il perdait beaucoup de son estime et de son respect pour le clergé, et penchait à le considérer comme une classe d'hommes qui arrangeaient une religion pour leur propre avantage et pour servir à leurs vues; et tout ce que le chancelier pouvait lui dire contre cette opinion n'était pas capable de l'effacer.

Ensuite il semblait penser qu'on examinait et censurait ses actions avec plus de hardiesse qu'on ne l'aurait dû. Il dit une fois au chancelier « qu'il « lui semblait plus sévère qu'il ne le devrait être « pour des faiblesses ordinaires, et se plaignit « de ce que sa femme n'avait pas la politesse de « rendre les visites et les civilités qu'on lui fai- « sait. Il avait compté, dit-il, que tous ses amis « se montreraient obligeans envers les personnes « pour lesquelles on lui connaissait beaucoup « d'affection, et regardait cela comme un égard « qu'on lui devait. »

Le chancelier, qui n'avait jamais dissimulé avec lui, mais s'était toujours, au contraire, efforcé de lui persuader que la dissimulation était le défaut le plus honteux et le plus indigne d'un gentilhomme bien élevé, lui répondit très-franchement « qu'il pourrait très-bien affecter de ne « pas comprendre ce qu'il venait de lui dire, et

par conséquent s'épargner le soin d'y répondre, mais qu'il le comprenait parfaitement, « et jus- « qu'au moindre mot; et qu'ainsi il ne lui con- « venait point de souffrir que Sa Majesté em- « portât la pensée que ce qu'elle lui avait dit pût « produire le moindre changement dans sa con- « duite envers elle, ou réformer le moins du « monde ses manières à l'égard de quelque autre « personne. »

« Que, quant au premier point, la liberté « qu'on prenait de parler sur le compte du Roi « et de censurer ses actions lui paraissait une « très-grande témérité et un crime digne de pu- « nition; car, soit que de pareils discours fussent « vrais ou faux, ceux qui les tenaient avaient « toujours été sévèrement punis, parce qu'une « pareille licence tendait à la sédition. Cepen- « dant il rappela à Sa Majesté l'exemple de Phi- « lippe de Macédoine, auquel un de ses servi- « teurs rapportait qu'un homme de haut rang « avait mal parlé de lui, offrant de le prou- « ver devant le magistrat. Philippe lui répondit « que l'homme qu'il accusait était un homme en « grande réputation de sagesse et de probité par « tout le royaume; qu'il serait donc à propos d'exa- « miner d'abord si le Roi lui-même n'avait pas fait « quelque chose qui pût mériter qu'on parlât « ainsi de lui; que, de cette manière, certaine- « ment les hommes les plus vertueux pouvaient

« souvent recevoir un grand avantage de leurs « ennemis. Quant à la chose en elle-même, le « chancelier ajouta qu'il n'avait nul besoin de « faire l'apologie de sa conduite, car il était par- « faitement connu; qu'il avait toujours chargé « les juges de s'enquérir avec grand soin des dé- « lits et transgressions de cette importance, et « de punir de la manière la plus exemplaire ceux « qui en seraient trouvés coupables, et qu'il n'é- « tait rien à quoi il s'appliquât davantage qu'au « soin de maintenir, dans le cœur des peuples, « ce respect pour la personne du Roi, qu'on devait « à son rang, et de persuader à beaucoup de gens « qu'il voyait affligés de ce qu'ils entendaient dire, « qu'on en disait plus qu'il n'y en avait, que le « devoir de tout fidèle sujet était d'étouffer tous « les bruits de ce genre, et qu'une pareille con- « duite contribuerait davantage à la réforme de « ce qu'il pouvait y avoir de réellement répré- « hensible, que ne le feraient des discours qui « serviraient à propager le scandale; mais que, « bien que ce fût là son devoir et rien que son « devoir, cela n'empêchait pas qu'il ne dût aussi, « et que ceux qui se trouvaient dans la même « situation ne dussent également, dans l'occasion « convenable, représenter vivement à Sa Majesté « à quel point tout ce qui se passait, quelque « secret que cela pût être, était impossible à jus- « tifier ou à excuser, et lui remettre devant les

« yeux les calomnies et les bruits scandaleux qui « en résultaient à son déshonneur et à son irré-« parable préjudice. »

« Quant à l'autre point, au défaut de politesse « et d'égards envers les personnes qu'aimait et « estimait Sa Majesté, il aurait pu également « éviter de s'étendre sur ce sujet, en rappelant « à Sa Majesté qu'il avait l'honneur de la servir « dans un poste qui le dispensait de faire des vi-« sites et l'exemptait de toutes les cérémonies de « ce genre; mais comme il voyait que Sa Ma-« jesté avait eu, en lui faisant ce reproche, une « intention particulière, il ne lui suffisait pas « de s'en défendre par cette réponse générale. Il « avouait donc ingénûment à Sa Majesté qu'il se « refusait à lui-même plusieurs libertés qu'il « pourrait regarder comme innocentes en elles-« mêmes, et qui lui seraient fort agréables, « mais qu'il ne croyait pas suffisamment conve-« nables dans l'emploi qu'il occupait, se re-« gardant comme obligé, pour l'honneur de Sa « Majesté et pour la préserver du reproche d'a-« voir mis un homme léger dans de graves fonc-« tions, d'avoir le plus grand soin de sa conduite « et de la dignité de ses habitudes; que de même « que ce serait un sujet de blâme pour Sa Ma-« jesté si l'on connaissait ou imputait à son chan-« celier des mœurs dissolues qui le rendraient « indigne et incapable de l'emploi dont il était

« chargé, de même ce serait pour le chancelier « une tache et un opprobre que de paraître sou- « tenir dans le monde des personnes infâmes par « leurs vices, que les lois de Dieu et de l'honneur « devaient lui rendre odieuses, et exposaient au « jugement de l'Eglise et de l'Etat; ou d'accorder « à ces personnes d'autres égards que des poli- « tesses passagères auxquelles on se trouve iné- « vitablement exposé; que, dans quelque abais- « sement qu'il se trouvât réduit, il ne voudrait « pas, pour lui-même et pour le maintien de sa « propre dignité, descendre à tant de complai- « sance que d'avoir le moindre commerce ou de « rendre une visite à des personnes de cette es- « pèce, au prix de tous les avantages qui pour- « raient lui en revenir. Il priait Sa Majesté de « ne pas croire qu'elle eût le privilége de changer « le vice en vertu, ou de rendre une personne « qui vivait ouvertement dans le péché contre le- « quel Dieu lui-même a prononcé la damnation, « digne de la société des personnes vertueuses et « sans reproche; et que, quelle que fût la basse « soumission de certaines gens pour ce qu'ils « croyaient devoir être agréable à Sa Majesté, « cette grossière flatterie n'empêchait pas qu'ils « ne sentissent au fond du cœur un parfait dé- « goût pour les personnes auxquelles ils ren- « daient de tels hommages; que, pour sa part, il « était depuis long-temps résolu que sa femme

« ne ferait jamais sa cour de cette manière, et « qu'il se plairait beaucoup moins dans sa so- « ciété, si elle en fréquentait qui ne vécussent « pas comme elle dans l'innocence. »

Cette manière de se défendre fut loin de diminuer le mécontentement du Roi, et il ne le dissimula point au chancelier. Cependant il ne lui en témoigna pas son aigreur autrement qu'en lui disant « qu'il était dans l'erreur et avait l'esprit « fait autrement que ceux qui avaient, comme « lui, vu le monde; » et il est certain que c'était une doctrine avouée et qu'on insinuait au Roi avec beaucoup d'adresse « que les princes « pouvaient se permettre beaucoup de libertés « interdites aux particuliers; et qu'une femme « d'honneur, qui se dévoue uniquement à l'a- « mour d'un Roi et lui demeure fidèle, ne devait « être insultée d'aucune dénomination honteuse, « n'encourait aucune note d'infamie, et avait « toujours obtenu les égards de tous les gens « comme il faut; » et on avait soin de lui remettre toujours devant les yeux l'histoire des amours de son grand'père et l'indignation avec laquelle il repoussait le moindre manque de respect envers ses maîtresses.

Cependant le chancelier n'était nullement inquiet de tous ces artifices; il se rassurait sur la droiture du caractère du Roi, et pensait que, bien qu'il pût être entraîné à sacrifier, pour le

moment, à ses passions une affection véritable, on ne parviendrait jamais à lui inspirer des soupçons réels sur l'attachement passionné du chancelier et le respect qu'il lui portait. Ce qui lui donnait le plus de chagrin et lui fit souvent regretter de n'être pas dans une condition privée et tout-à-fait séparée de la cour, c'était l'irrésolution et l'incertitude d'esprit naturelle à tous les mâles de la famille, et qui les exposait souvent aux importunités des hommes entreprenans et aux piéges des artificieux.

Un jour le Roi et le duc vinrent ensemble trouver le chancelier, et le Roi, d'un air extrêmement troublé, lui dit « qu'ils venaient se « consulter avec lui sur une affaire très-impor« tante, et qui les inquiétait extrêmement tous « les deux ; que Dick Talbot (ainsi nommé familièrement par beaucoup de gens, selon les mauvaises habitudes de la cour) ; « que Dick « Talbot, donc, avait résolu d'assassiner le duc « d'Ormond; qu'il avait juré, en présence de deux « ou trois personnes considérables, qu'il le tue« rait pour se venger de quelques injures qu'il « prétendait que le duc avait faites à sa famille ; « qu'il aurait beaucoup mieux aimé se battre « avec lui ; qu'il savait bien que le duc ne de« manderait pas mieux, mais que jamais on ne « consentirait à la chose, et qu'ainsi il se venge« rait par tous les moyens qui se présenteraient

« à lui. On savait cet homme assez courageux et « assez scélérat pour tenter une pareille action. « Le duc d'Ormond était instruit de ses menaces « et le savait très-capable de les effectuer; mais « il regardait comme au-dessous de lui de le re- « douter. Sa Majesté en avait été instruite par le « comte de Clancarty, à qui l'avait dit sir Robert « Talbot, frère aîné de l'autre, afin qu'il en « avertît le duc, et que celui-ci trouvât quelque « moyen de prévenir la chose. Le comte n'en avait « pas imaginé de meilleur que de le dire au Roi « ce jour-là même. Sa Majesté ajouta qu'on « ne pouvait mettre en doute la vérité du fait, « et que deux ou trois personnes des plus croya- « bles lui avaient entendu tenir les mêmes dis- « cours. Elle en avait donc d'abord parlé à son « frère, au service duquel était ce Talbot, et elle « l'en avait trouvé aussi irrité qu'elle-même, et « tous deux étaient venus ensemble, sur-le-champ, « pour conférer sur ce qu'il y avait à faire. »

Le chancelier connaissait bien tous les frères, et on était disposé à le croire trop prévenu contre eux. Ils étaient tous de famille irlandaise, mais anciennement anglaise d'origine. Ils avaient toujours habité ce quartier de l'Irlande, connu sous le nom de *Pale*, qui était originairement une colonie anglaise; mais qui, par le cours de plusieurs siècles, avait dégénéré et pris en grande partie les mœurs irlandaises. Ce canton s'était

soulevé comme les autres et avait pris part à la rébellion d'Irlande. La famille était partagée en deux branches distinctes possédant des propriétés considérables et occupant le rang de gentilshommes de la première classe. Ces frères étaient ou fils ou petits-fils d'un Talbot, qui avait été juge en Irlande et y avait obtenu la réputation d'un très-savant homme. L'aîné, sir Robert Talbot, était de beaucoup le meilleur des cinq, c'est-à-dire que les autres étaient plus mauvais que lui. Le duc d'Ormond l'estimait davantage que les autres rebelles d'Irlande, le regardant comme un des moins malveillans. Il l'avait recommandé aux bontés du Roi, mais n'avait point voulu demander pour lui autant qu'il aurait fait pour un homme entièrement innocent, et les Talbot avaient pris ce refus pour une injure.

Le second frère était un jésuite qui s'était rendu très-incommode au Roi dans l'étranger, et s'était conduit avec tant d'insolence que Sa Majesté lui avait défendu de paraître à la cour. Il vint alors en Angleterre et s'y adressa aux pouvoirs dominans; ils l'envoyèrent en Espagne à l'époque du traité de Fontarabie, pour obtenir que l'Angleterre fût comprise dans cette paix, que le Roi en fût exclu, et qu'on ne lui permît pas de demeurer en Flandre. Sa Majesté en ayant été avertie, envoya à sir Henri Bennet, son résident à Madrid, l'ordre positif de porter plainte

contre le jésuite, et de demander à don Louis de Haro qu'il ne fût point accrédité à cette cour ; mais le jésuite avait en sa faveur de meilleures et de plus puissantes recommandations, et non-seulement il fut bien reçu, mais, ce qu'il y eut de plus étrange, si l'on considère la médiocrité de ses talens et de son esprit, il obtint en fort peu de temps un tel crédit auprès du résident que celui-ci le reçut dans sa familiarité, lui accorda toute sa confiance, s'engagea à le réconcilier avec le Roi et y parvint. A compter du retour de Sa Majesté, ou plutôt de celui de sir Henri Bennet, il fut aussi souvent à la cour et aussi agissant que s'il eût été de la maison ; et, après l'arrivée de la Reine à Whitehall, il fut reçu au nombre de ses aumôniers, et on le vit chez le Roi dans son habit ecclésiastique, se présenter autant et plus librement qu'aucun des chapelains de Sa Majesté; car ceux-ci n'osaient se montrer dans les galeries et les autres pièces de l'intérieur, et Talbot les fréquentait avec la même confiance que s'il eût été attaché à la chambre du Roi.

Le troisième frère était Gilbert, qui, pour avoir commandé quelques petits corps de rebelles, se faisait appeler le colonel Talbot. Il était aussi venu trouver le Roi en Flandre et avait habité Anvers et Bruxelles durant le séjour du Roi dans ces deux villes. Il n'avait pas le sens commun et ne se mêlait de rien, n'offensait

personne, trouvait moyen d'être bien vêtu et de jouer, et passait pour homme de cœur, s'était battu une ou deux fois en duel avec des gens qui en avaient beaucoup.

Le quatrième frère était un moine franciscain, assez spirituel, mais insigne débauché; en sorte que le scandale de sa vie armait souvent contre lui les sévérités de la discipline de ses supérieurs; ce qui lui avait fait prendre son habit en aversion. Il saisissait toutes les occasions possibles de faire quelques voyages en Angleterre et en Irlande; mais, n'y pouvant demeurer, il était obligé d'en revenir et de reprendre l'habit qu'il détestait et qu'il n'appelait jamais autrement que sa *jaquette de fou*. Il se présentait rarement dans les lieux où il était connu, mais errait en Allemagne et en Flandre, cherchant toujours à se trouver aux lieux qu'habitait le Roi; ainsi, il vint à Cologne, à Bruxelles et à Bruges, où on le recevait assez pour sa gaîté et pour le divertissement qu'il donnait, surtout en se moquant de son frère le Jésuite qui n'avait pas tant d'esprit naturel, mais devait à son éducation des habitudes beaucoup plus réglées et ne donnait point de scandale par ses mœurs. Le Franciscain était connu sous le nom de Tom Talbot; après le retour du Roi, il habita Londres, en habit d'*homme* comme il le disait, et y vécut avec toute la licence d'un moine irlandais; ce

qui est, à bien peu d'exceptions près, de tous les êtres de la création, l'espèce la plus brutale et la plus désordonnée. Il était sans cesse en révolte contre sa règle et contre les ordres de ses supérieurs qui lui avaient interdit le droit de dire la messe.

Le cinquième était ce Dick Talbot, qui, dans ce moment, causait les inquiétudes du Roi et du duc. Daniel O'neil l'avait amené au Roi en Flandre, comme un homme déterminé à assassiner Cromwell. Il avait fait à ce dessein un voyage en Angleterre, peu de temps avant la mort du protecteur, et après cette mort était revenu en Flandre, prêt à exécuter tout ce qu'on lui ordonnerait. C'était un beau jeune homme; il se mettait bien et l'on ne pouvait lui refuser un courage brillant et prompt, qualité suffisante pour obtenir l'estime du duc auprès duquel il monta en faveur avec une telle rapidité que, plus promptement qu'on n'aurait pu l'imaginer, il parvint à se faire attacher à sa chambre. Enhardi par cette situation, après le retour du Roi, il partagea toutes les prétentions des Irlandais avec une si extraordinaire confiance, et entra d'une manière si scandaleuse dans quelques marchés particuliers, que quelquefois, en séance du conseil, le chancelier fut obligé de lui adresser de sévères réprimandes et pria souvent le duc de lui retirer son appui. Le chance-

lier s'était également déclaré très-hautement contre le Jésuite, et, bien que celui-ci se fût plusieurs fois adressé à lui par lettres et par le moyen de quelques amis en crédit près de lui, jamais, depuis le retour du Roi, il n'avait voulu consentir à lui parler, et il avait même une fois obtenu du Roi qu'on lui défendît de paraître à la cour. Mais le Jésuite avait un ami qui, au bout de quelque temps, fit révoquer la défense. Le chancelier, qui avait aussi trouvé le moine franciscain trop fréquemment dans les galeries et quelquefois ivre, lui avait également fait défendre de venir à la cour. L'aîné pour lequel il était plutôt favorablement prévenu que le contraire, rencontrant souvent des obstacles à ses prétentions, s'était persuadé que le chancelier ne l'aimait pas. Ainsi on accusait celui-ci d'être l'ennemi de toute la famille.

Cette considération empêcha le chancelier d'exprimer, en cette occasion, son opinion aussi librement qu'il avait coutume de le faire. Il dit « qu'à beaucoup d'égards il était moins propre « que personne à donner conseil dans cette af- « faire; que bien que la conduite de cet homme « fût assez scandaleuse pour mériter une puni- « tion exemplaire, cependant il ne croyait pas « qu'on en dût rien craindre pour le moment; que « certainement il nierait ce qu'on lui attribuait, « en marquerait du repentir et donnerait toutes

« les satisfactions qu'on pourrait exiger; qu'a-« lors Sa Majesté et le duc se laisseraient apai-« ser; qu'il valait donc mieux ne pas donner « de publicité à une pareille affaire, qui, eu « égard à l'homme et aux circonstances, ne man-« querait pas de faire une impression profonde sur « l'esprit des gens sages, que si, après en avoir « occupé le public, on se contentait d'une puni-« tion légère et ordinaire. » Le Roi l'interrompit à ces mots et lui dit « qu'il n'avait rien à craindre « en ce genre, et que pour lui dire la vérité, « comme l'offense était impardonnable en soi, « lui et son frère étaient déterminés à saisir « cette occasion pour se débarrasser de toute la « famille. C'étaient tous les cinq, dit-il, des « hommes corrompus qui n'avaient pas de bon-« nes intentions. » Sa Majesté s'étendit ensuite avec beaucoup d'amertume sur le Jésuite et le Franciscain, les chargeant de reproches graves auxquels on ne pouvait rien répondre. Le duc en dit autant sur celui qui était attaché à sa personne et faisait le sujet de la discusion, et tous deux finirent en disant « que ce serait pour eux un « grand débarras que l'éloignement de toute « cette famille, et qu'elle en recevrait l'ordre « aussitôt qu'on aurait pris un parti sur le point « dont il s'agissait en ce moment. »

Le chancelier savait qu'il y avait encore quelque autre chose dont il n'était pas à propos de

parler et qui les avait offensés tous deux autant que l'affaire en question. Il crut avoir lieu de penser qu'ils demeureraient fermes dans la résolution qu'ils avaient prise de punir Dick Talbot, et qu'ils en avaient délibéré trop longtemps pour s'en départir. Il leur conseilla donc « de le faire arrêter et rechercher sur les pro-« pos qu'il avait tenus, et que quelques témoins « seraient prêts à affirmer. On l'enverrait donc « à la Tour, et le jour suivant Sa Majesté in-« formerait le conseil privé de toute l'affaire. « Il n'était pas douteux que le procureur-géné-« ral ne reçût l'ordre de poursuivre cet odieux « délit; de telle sorte que ce gentilhomme se vît « bientôt hors d'état d'importuner la cour de sa « présence. Son exemple apprendrait à beau-« coup d'autres que leur langue n'était pas tout-« à-fait à eux pour en user selon qu'il plaisait « à leur méchanceté. »

Il fut en effet envoyé le soir même à la Tour, et, en présence de leurs domestiques et de beaucoup d'autres personnes, le Roi et le duc se déclarèrent aussi vivement offensés et aussi déterminés à faire punir cette insolente audace selon toute la rigueur des lois, qu'ils l'eussent jamais été en quelque occasion que ce pût être; et s'il se fût trouvé autour d'eux un nombre suffisant de personnes capables de sentir assez ce qu'ils devaient à leur dignité pour les confirmer dans leur

première détermination, il est certain qu'il n'aurait été au pouvoir de personne de l'ébranler. Mais, dès le premier jour de la prison de Talbot, au mépris de toutes les anciennes règles qui interdisent comme un crime toutes les civilités de ce genre envers les personnes ayant encouru le déplaisir de Sa Majesté, des gens attachés de près à la personne du Roi et à celle du duc se permirent de visiter et de blâmer ceux qui avaient conseillé son emprisonnement ; en sorte que, quelques jours après, lorsqu'on jugea que la colère du duc était un peu apaisée, le lord Berkeley se permit de lui dire « que cela lui « faisait grand tort dans le monde d'avoir per- « mis qu'un des serviteurs attachés de si près à « sa personne fût mis en prison pour quelques « mots imprudens et quelques expressions trop « promptes auxquelles il avait été provoqué. « Qu'on savait très-bien que la chose avait été « conseillée et arrangée par le chancelier, connu « pour être l'ennemi de toute cette famille et « pour n'aimer guères aucun des serviteurs de « Son Altesse, et que certainement s'il avait le « crédit de les écarter tous, dans peu de temps « on n'en verrait guère à sa cour. »

Ce discours fut secondé par tous les assistans, et quoiqu'il ne fît pas sur-le-champ son effet, à force d'appuyer sur le même sujet, on finit par ébranler les résolutions du duc. On travaillait

de même auprès du Roi, et le zèle redoubla quand on apprit que c'était le chancelier qui avait fait faire la chose. Sa Majesté et Son Altesse se fatiguèrent de leur sévérité, et, après en avoir conféré, résolurent d'interposer leur médiation auprès du duc d'Ormond qui jugea au-dessous de lui de poursuivre une telle affaire. Le prisonnier revint donc à Whitehall avec tout l'avantage d'un homme qui a subi une injustice. Tout le monde regarda son retour comme un triomphe sur le chancelier qui, bien que personnellement désintéressé dans tout cela, savait moins chaque jour de quelle manière se conduire. Cette malheureuse disposition, dont on eut beaucoup trop d'exemples, devint tellement évidente que, dans ce qui concernait les affaires du Roi, chacun agit avec moins de résolution, craignant d'attirer sur soi des mécontentemens sans en pouvoir espérer aucun avantage.

FIN DU TOME TROISIÈME.



